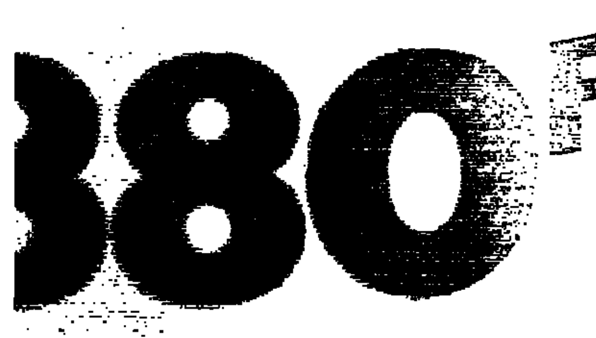
هكذا من الاصل

SERVICES

Quatre avocats dénoncent « la situation faite aux droits fondamentaux » existant...

Pluies diluviennes dans l'ouest de la France



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13384 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MARDI 9 FÉVRIER 1988

M. Gorbatchev et la citadelle administrative

Le ramaniement intervenu à la tête du Gosplan, ce mastodonte administratif qui a la haute main sur le plan, et donc sur l'économie soviétique, est un nouveau signe des difficultés que rencontre la mise en œuvre des réformes de M. Gorbatchev. La portée politique des décisions annoncées n'apparaîtra entièrement que lors du plénum du comité central prévu d'ici à la fin du mois et qui pourrait procéder à d'autres mouvements de personnes, cette fois dans l'appareil du parti.

Mais il est impossible de ne pas rapprocher la destitution de M. Talyzine des résultats économiques décevants enregistrés en 1987. A l'exception du secteur énergétique, pratiquement aucun des objectifs fixés par le plan n'a été atteint, et le taux de croissance a même été inférieur à celui de 1986 (3,3 % contre 4,1 %).

A ces défaillances quantitatives s'ajoute l'incapacité – ou le refus ? – de vastes secteurs de l'appareil d'Etat de faire entrer dans les faits certains aspects essentiels de la « perestroïka », en particulier l'octroi aux entreprises d'une véritable autonomie financière. La presse soviétique elle-même a mis en évidence l'inertie, comme la mauvaise volonté opposées à ces réformes par une administration centrale peu disposée à se défaire d'une partie de ses pouvoirs.

M. Gorbatchev n'a pas ménagé ses critiques aux personnages qu'il considère comme responsables de ces résistances, y compris à M. Talyzine, qu'il avait lui-même nommé à la tête du Gosplan. Fidèle à une méthode qu'il applique depuis son arrivée au pouvoir, le secrétaire général du PC soviétique change donc les hommes dans l'espoir apparent d'insuffler ainsi un esprit nouveau aux institutions.

Il n'est pas du tout certain, en l'occurrence, qu'il y parvienne. La personnalité même du successeur de M. Talyzine – M. Maslioukov a été vice-président du Gosplan avant l'« ère Gorbatchev » et est associé de longue date au complexe militaro-industriel – donnerait plutôt à penser que la citadelle administrative ne cède aucune position essentielle.

Politiquement, pourtant, l'enjeu est de taille. Le chef du Kremlin a déjà admis que la restructuration de l'économie ne se ferait pas du jour au lendemain, repoussant par exemple au début de la prochaine décennie une inévitable réforme des prix. Il n'en reste pas moins que, aussi bien dans la population qu'à l'intérieur du parti, c'est aux premiers résultats concrets que sa politique de réformes sera jugée. Faute de quoi, les rangs de ses partisans s'éclairciront, et il ne manquera pas de bons esprits pour expliquer que la « perestroïka » – comme d'autres expériences qui l'ont précédée – n'était que verbiage sans véritable emprise sur la réalité.

(Lire nos informations en page 29)

La presse soviétique insiste sur le caractère strictement judiciaire des réhabilitations

Lire l'article de Sylvie Kauffmann en page 6

M 0147 - 0209 0 - 4,50 F
3790147004500 02090

M. Carlucci et les missiles à courte portée

Washington met en garde l'Europe contre une dénucléarisation totale

Une dénucléarisation totale de l'Europe pourrait mettre en question la présence militaire américaine sur le Vieux Continent, a déclaré le dimanche 7 février le secrétaire américain à la défense, M. Carlucci, lors d'un colloque, à Munich, en présence du chancelier Kohl et de six ministres de la défense, dont MM. Giraud (France) et Worner (RFA). Cette réunion a confirmé que la République fédérale est au centre du débat au sein de l'OTAN sur le désarmement, et en particulier sur le sort des armes nucléaires à courte portée.

L'OTAN doit moderniser ses armes nucléaires de courte portée stationnées en Europe, a affirmé M. Franck Carlucci, qui participait au colloque annuel de la revue *Wehrkunde*, consacré aux questions militaires, en compagnie d'une centaine de personnalités et des experts des questions de défense venus de seize pays membres de l'alliance atlantique.

« Il est de notre devoir de poursuivre notre programme de modernisation et d'assurer la capacité de survie » des armes nucléaires de l'OTAN, conformément aux décisions prises en 1983 par l'OTAN lors du sommet de Montebello (Canada), a dit le secrétaire à la défense. Il a insisté sur la nécessité de mettre au point de nouveaux missiles tactiques air-sol et de moderniser l'artillerie nucléaire de l'OTAN, ainsi que sur celle de créer un nouveau bombardier susceptible d'emporter des armes nucléaires et conventionnelles.

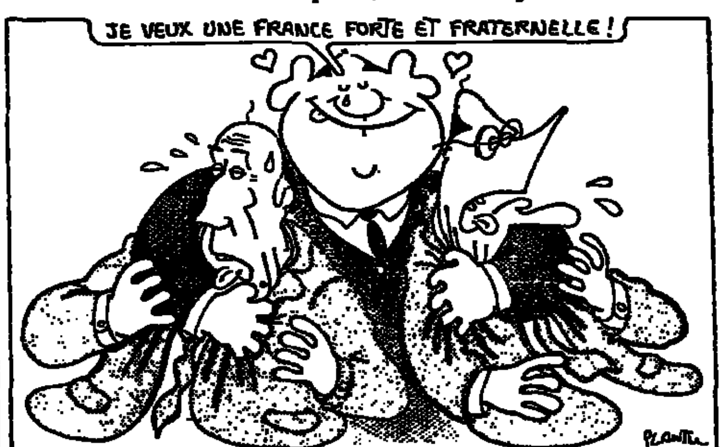
M. Carlucci a exprimé son hostilité à toute tentative de dénucléarisation totale de l'Europe. Il a laissé entendre que les Etats-Unis pourraient être amenés à envisager le retrait de leurs troupes stationnées sur le Vieux Continent dans l'hypothèse où les armes nucléaires tactiques ne seraient plus là pour dissuader une agression du pacte de Varsovie.

(Lire la suite page 3.)

Dans sa déclaration de candidature à l'Elysée

M. Raymond Barre propose à la France un «nouveau départ»

« Il est temps de mettre fin aux faux-semblants. Il est temps de prendre un nouveau départ » : c'est en ces termes que M. Raymond Barre a justifié, le lundi 8 février à Lyon, sa candidature à l'élection présidentielle. Dans sa brève déclaration, il mêle MM. Mitterrand et Chirac dans une même critique : « Pendant le septennat qui s'achève, la France a reculé », a-t-il dit. Il se montre en outre incisif à l'égard de M. Chirac – « je ne suis pas un spécialiste de la virevolte » – et plaide pour une France « solide, à haut niveau de salaires et d'emplois, à monnaie forte ».



Lire page 44 le texte de la déclaration, et page 10 l'article de Daniel Carton : « La chevauchée solitaire de M. Raymond Barre ».

Cinq Palestiniens tués dans les nouveaux affrontements

La Cisjordanie dans la spirale des violences

Deux mois après le début des affrontements dans les territoires occupés par Israël, les heurts ont redoublé, dimanche 7 février, faisant cinq morts parmi les Palestiniens. Un conseiller de M. Arafat, M. Bassam Abou Charif, a déclaré au journal israélien Yedioth Aharonoth *que l'OLP* « envisagera » *de donner des consignes pour mettre fin au* « soulèvement populaire » *si le ministre de la défense, M. Rabin,* « est prêt à ordonner un cessez-le-feu » *à ses forces.*

JERUSALEM
de notre correspondant

La révolte des Palestiniens des territoires occupés entre dans son troisième mois, et le ministre israélien de la défense n'en voit pas la fin.

Pour la première fois, M. Rabin a dit son profond pessimisme devant le conseil des ministres réuni dimanche 7 février : amorcée le 9 décembre dernier, la vague de tourmente en Cisjordanie et à Gaza ne donne aucun signe de déclin, a-t-il sombrement constaté.

Au contraire : le week-end a été marqué par de très graves incidents et s'est achevé avec un des bilans les plus lourds depuis le début des événements. Au moins cinq Palestiniens ont été tués et une douzaine d'autres blessés dans des circonstances parfois différentes mais qui témoignent d'une mobilisation continue des habitants des territoires.

Les affrontements les plus durs ont eu lieu dimanche matin dans le village de Beit-Ummar, dans la région de Hébron, en Cisjordanie. Comme déjà la semaine passée, les haut-parleurs de la mosquée diffusent une fausse rumeur : des colons s'apprêteraient à envahir le village. La population est appelée à descendre dans la rue ; une manifestation se forme sur la grand-route Hébron-Jérusalem : barricades, jets de pierres et intervention de l'armée. Trois Palestiniens seront tués par balles et plusieurs autres blessés.

Durant tout le week-end, dans certains camps comme dans plusieurs localités de Cisjordanie, cette psychose d'une éventuelle intervention des colons entretiendra la tension. Ce fut particulièrement vrai dans la région sud de la Cisjordanie où les implantations sont nombreuses et où, dans la nuit de samedi à dimanche, un groupe de colons est effectivement intervenu à Hébron. Il a saccagé des dizaines de voitures appartenant à des Arabes.

Dans l'esprit de ses auteurs, il s'agissait d'une opération de représailles à la signification très claire : si les Israéliens résidant dans les territoires ne peuvent voyager sans que leurs véhicules soient la cible des pierres et cocktails Molotov des manifestants, les Palestiniens eux non plus ne circuleront pas.

En moins de huit jours, c'est la deuxième intervention musclée de colons dans une localité arabe. Les autorités redoutent l'engrenage, un face-à-face brutal entre les Palestiniens et une fraction extrémiste de la population israélienne des territoires, celle qui juge l'armée *« trop molle »* et menace de se constituer en milice armée pour faire elle-même la loi. Toute la presse israélienne met en garde contre une évolution qui transformerait les territoires *« en champ de bataille tribal »*.

Une rumeur du même type que celle de Beit-Ummar fut à l'origine des affrontements dont le camp d'Al Arroub (près de Hébron) a été le théâtre. Dans cette même nuit de samedi à dimanche, une centaine d'habitants d'Al Arroub s'en sont pris *aux soldats postés à l'entrée du* camp.

A la lueur de fusées éclairantes, l'armée a utilisé des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc, puis procédé à des tirs à balles réelles.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

Mobilisation en Bretagne contre la marée noire

La pollution, toujours recommencée...

Une marée noire menace à nouveau les côtes bretonnes. Les milliers de tonnes de fuel échappées, le 31 janvier, des soutes du pétrolier Amazzone *dérivent vers le littoral. L'état de la mer a rendu les opérations anti-pollution très difficiles.*

Plusieurs nappes ont été repérées, dimanche 7 février, au large des côtes du Cotentin. La Bretagne est à nouveau touchée après l'ouragan qui, en octobre dernier, a occasionné de considérables dégâts. Toutefois, les Bretons qui attendent les rentrées du tourisme ne veulent pas croire à une nouvelle pollution de leurs côtes.

QUIMPER
de notre envoyé spécial

Dix ans après, Ploudalmézeau revit les heures enfiévrées de l'*Amoco Cadiz*.

Les pompiers du Finistère ont établi leur PC au centre de secours, sous les ordres du colonel Selzard. Un petit homme sec qui, règle en main, déploie ses troupes sur la carte avec un goût prononcé pour la manœuvre. Dans le garage, on a entassé les bottes, cirés, pelles, raclettes et râteaux fournis par la direction départementale de l'équipement.

A la mairie, les élus du Finistère et des Côtes-du-Nord se concertent sous la houlette de M. Charles Josselin, député PS, et de M. Alphonse Arzel, sénateur CDS, qui rentre tout juste de vacances de la Réunion où il s'était rendu pour se remettre du procès de Chicago... On publie un communiqué bien senti où l'on adjure les pouvoirs publics de faire preuve d'une *« plus grande fermeté à l'égard des contrevenants »* qui souillent les côtes bretonnes. On réactive les « comités de coordination et de vigilance » quelque peu entrés en sommeil depuis huit ans sans véritable marée noire.

Les Bretons déterreraient-ils la hache de guerre ? Pas du tout ! *« Ce n'est pas une marée noire, mais une pollution éparse »*, coupe le maire de Crozon, M. Jean-Jacques Fabien. Comme président du comité départemental du tourisme, il ne veut surtout pas qu'on aille dire que les plages bretonnes sont mazoutées *« au moment où les Allemands font leurs réservations »*.

ROGER CANS.

(Lire la suite page 15.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

DROITE ET GAUCHE

Nous sommes tous des humanistes empiriques

par JEAN VRIES (*)

UNE figure bleue et une figure rouge échangeant des injures au-dessus d'un fossé. Tel est le drapeau national, vu par le grand affichiste Savignac. C'est de cet anathème mutuel que se nourrit le débat politique depuis bientôt deux siècles. Et, pourtant, voici qu'on a moins de cœur à l'invective. Voici que l'image de l'autre se brouille.

La double alternance. Le double fiasco des solutions radicales. Le ralliement des socialistes à l'entreprise. La redécouverte de la nécessité des interventions publiques par la majorité au pouvoir. La réhabilitation des libertés formelles par les uns. L'adhésion des autres à la république sociale. L'accord sur les institutions ; sur la construction européenne ; sur la défense et la politique extérieure ; bientôt sans doute sur la sécurité et sur l'intégration des immigrés. Tout cela a comblé le fossé, chassé sur les bords les idéologies du refus, fait place nette à ce que quelques intellectuels, nostalgiques de l'histoire convulsionnaire, ont dédaigneusement appelé la *« soft idéologie »*. Disons plus simplement, en le revendiquant comme un acquis de la civilisation : l'humanisme empirique.

Conséquence : Rome n'est plus dans Rome.

La droite historique – celle qui a tour à tour honni la République, Dreyfus, la tour Eiffel, l'impôt sur le revenu, les congés payés, le vote des femmes, – cette droite n'est plus dans ce qu'on s'obstine, par convention, à désigner sous le nom de droite, mais à l'extrême droite.

Culturellement majoritaire

Inversement, la gauche historique – celle de la générosité et de l'imagination – est devenue culturellement majoritaire : la France de nos clochers et de nos villages croit aux droits de l'homme et à la Sécurité sociale, trouve Harlem Désir épatant et se cotise pour le « Téléthon » et les restos du cœur.

N'en déplaise à ceux qui rêvent encore d'en découdre, en habit de chouan ou coiffés de bonnet phrygien : nous célébrerons en 1989 l'anniversaire non d'une guerre civile, mais de l'avènement d'un système de valeurs qui est devenu celui de l'immense majorité de nos concitoyens.

Aussi est-ce le succès de ses propres idéaux que semble bouder le Parti socialiste en prétendant, par une campagne d'affiches d'un manichéisme désarmant, détenir le monopole de la devise nationale.

Et pourtant... Qu'est-ce qui distingue au juste la nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas du socialisme moderne à la Laurent Fabius ? Le *« mieux d'Etat »* selon Le Garrec est-il fondamentalement différent du *« mieux d'Etat »* selon de Charette ? Le chômage est-il traité « plus socialement » ou « moins socialement » depuis mars 1986 ?

Questions académiques... La vérité est que une fois investies de leurs responsabilités, les personnes citées se sont attelées aux mêmes problèmes, en manipulant les mêmes instruments et en expérimentant les mêmes contraintes.

Bérégovoy ou Séguin, Dufoix ou Barzach : c'est le même humanisme empirique, avec d'inévitables nuances. Il faut se féliciter de la fin de l'idéologie de l'affrontement, car elle permet de libérer de précieuses énergies collectives.

Enterrer la hache de guerre

Permet mais ne suffit pas. Car la bipolarisation – qui est aussi un fonds de commerce, – ne pouvant plus prospérer dans le débat d'idées, peut tenter de se perpétuer sur le terrain fétide des « affaires », suscitant à l'endroit de la chose publique un sentiment de défiance dangereux pour la démocratie.

Ce sera l'enjeu principal de la prochaine campagne présidentielle que de proposer aux Français une autre vision de la politique.

Qui serait mieux placé pour ce faire qu'un candidat qui s'assignerait expressément pour tâches d'enterrer la hache de guerre entre démocrates et de mobiliser les Français non plus les uns contre les autres, mais ensemble contre des maux qui les menacent ensemble : le chômage, le désinvestissement, l'exclusion, la nouvelle pauvreté ?

Un candidat qui, bousculant son propre camp, obligeant les siens à conclure avec d'autres hommes de bonne volonté une indispensable alliance, dont beaucoup de démocraties voisines nous offrent des exemples, deviendrait ce que les Français, par la voix insistante des sondages, pensent qu'il est, ou souhaitent qu'il devienne. Un candidat qui ne serait pas seulement élu pour être un garant et qui ne serait pas seulement élu par bigoterie.

Si tel n'était pas ce candidat, si, par son action ou par son omission, le drapeau de Savignac demeurait une image fidèle du débat politique dans ce pays, alors grande serait la désillusion et amère la célébration du bicentenaire.

(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires.

SCÉNARIO POUR LE FUTUR

Nationalité et citoyenneté

par FÉLIX GUATTARI (*) et GISÈLE DONNARD (**)

IMAGINEZ qu'aussitôt passé l'an 2000, comme on nous le promet, l'Afrique franchisse le cap du milliard d'habitants : deux cents millions de Maghrébins ; cent millions de Turcs ; la Méditerranée devenant un des principaux bassins planétaires de vitalité économique, sociale et culturelle... Imaginez de Haïfa à Tanger l'implantation de nouvelles puissances industrielles dans le tissu d'une colossale force collective de travail, désormais acculturée aux technologies et aux méthodes assistées par ordinateur, tandis que l'Europe septentrionale continuera vraisemblablement de décliner démographiquement et peut-être économiquement...

∴

Scénario troublant, appelé, s'il se confirme, à perturber grandement nombre de positions acquises en Europe ! A moins que celle-ci ne se résolve, à temps, à se tourner vers cette nouvelle Afrique, comme aujourd'hui le Japon vers les puissances riveraines de la mer de Chine ? A moins que la France ne se décide, dans un véritable coup de théâtre, à ouvrir largement ses frontières à ces forces vives d'outre-mer en pleine gestation, dont elle a la chance d'être sollicitée de toute part. En vérité, l'Europe – et spécialement la France – aurait beaucoup à gagner à rapidement infléchir sa façon de considérer les choses en matière d'accueil des étrangers venant du Sud ! L'image d'un tiers-monde affamé et illettré, pour dramatiquement prégnante qu'elle continue d'être, n'en est pas moins appelée à s'effacer, et peut-être plus vite qu'on ne le croit, sous l'effet conjugué des révolutions technologiques, biologiques et communicationnelles qui sont en train de bouleverser sous nos yeux les anciennes façons de produire la vie, la société et la subjectivité.

∴

Le racisme et les résurgences nationalistes constituent, de la part des populations humaines, deux réponses paradoxales à ces processus accélérés de transformation pour autant que ceux-ci demeurent mal compris d'elles, mal articulés au socius primaire et sont, par conséquent, souvent ressentis comme des menaces appelant en retour un repliement sur des identités collectives plus ou moins artificiellement reconstituées. Face à l'ampleur de ces phénomènes, que nous qualifierons de reterritorialisation subjective, même les esprits les plus ouverts se sentent comme paralysés.

Alors qu'il y a encore quelques années il était fréquent d'entendre revendiquer l'égalité des droits pour les immigrés, l'urgence que le droit de vote leur soit accordé, le débat s'est désormais refermé sur la nationalité et son code. Rabattement redoutable, dont on peut se demander s'il n'est pas destiné à couper court à tout ce qui aurait pu permettre de sortir de l'alternative simpliste : être ou ne pas être français. Mais où, quand, comment est-ce que ça commence : être français ? De quelle façon est-ce que ça peut évoluer ? Comment concilier par exemple, pour un individu, le fait de se sentir être tout à la fois français, breton, européen et fervent de la culture rock cosmopolite ?

Corrélativement au rétrécissement traditionaliste, conservateur, voire néo-fasciste de l'abord de ces questions, assorties désormais de la remontée de pseudo-évidences à l'emporte-pièce, on assiste non seulement à un laminage des droits mais aussi à une véritable précarisation du statut moral et imaginaire des étrangers vivant en France et, au-delà, de toutes les personnes, y compris de nationalité française, qui sont ressenties comme *« étranges »*, parce qu'elles ne « bénéficient » pas de la couleur de peau qu'on attribue à nos ancêtres prétendument gaulois, ou de l'accent parisien standard avec lequel on est censé parler notre langue. Pour endiguer une pareille dérive, aux implications multiples dans nombre de domaines, un minimum de réalisme devrait imposer qu'on s'en tienne à la loi de 1973, c'est-à-dire au respect du *« jus soli »* et à la possibilité la plus large d'acquérir la nationalité française. Foin des états d'âme sur le libellé de l'étiquette retenue ; la plus simple du point de vue des procédures sera la meilleure.

∴

Quant au reste, il nous semble inutile de chercher à améliorer les textes tant qu'on n'aura pas remis en question l'amalgame citoyenneté-nationalité, qui s'est trouvé parachevé au sein de la conception napoléonienne de l'Etat-nation. Alors que les flux migratoires ne cessent de prendre de l'importance sur toute la planète, alors que, manifestement, on ne pourra mettre un terme aux drames qui ont nom : Irlande du Nord, Pays basque, Corse, etc., qu'en promouvant une *« Europe des Provinces-Unies »* – seule entité capable de faire pièce aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, – pourquoi ne pas considérer de façon distincte l'exercice de la *citoyenneté* et celui de la *nationalité*. Ce qui compte, pour être citoyen, c'est de vivre, de travailler, d'aimer sur un territoire donné. La nationalité est une tout autre affaire qui engage d'autres dimensions aux contours beaucoup moins évidents. Priorité donc à un ancrage de droit, d'exercice de pouvoir et de respect humain à ces masses aujourd'hui sans attache civique qui hantent nos murs comme les esclaves des cités antiques, dépendant de leur patron, de leur propriétaire, des policiers de leur quartier, sans que leur soit reconnue en contrepartie une prise de citoyenneté sur les espaces sociaux les concernant.

∴

Que le législateur se penche, plutôt que sur le code de la nationalité, sur une citoyenneté à part entière qui serait reconnue aux résidents étrangers travaillant en France depuis plusieurs années, aux jeunes qui, à leur majorité, choisiraient de renoncer à leur droit d'être français et, ne les oublions surtout pas, aux réfugiés politiques. Il s'agirait là d'une sorte de citoyenneté contractuelle : ces hommes et ces femmes passant contrat pour participer, un temps de leur vie, en collaboration avec les populations dites françaises, au bon fonctionnement de l'ensemble des institutions sociales et politiques. En somme, un système souple de citoyenneté à têtes multiples, beaucoup mieux adapté aux conditions de notre époque.

(*) Psychanalyste.
(**) Enseignante.

Au courrier du Monde

Boire ou lire...

Les bistrots ouvrent tôt et ferment tard. Les bibliothèques ouvrent tard et ferment tôt.

Etonnons-nous si les Français boivent beaucoup et lisent peu, si on s'épuise à éponger en aval ce qu'on favorise en amont.

Ouvrez les vannes des bibliothèques aussi grandes que celles des bistrots.

Les bibliothèques, comme les musées, doivent ouvrir aussi le dimanche. Que penser d'une société qui a su ouvrir bistrots, tabacs et pompes à essence tous les jours et qui rationne la lecture ?

J. MARTAIN
(Versailles).

CONJONCTURE

La Révolution et l'économie

Dans le long article de Pierre Lepape consacré à la Révolution française (*le Monde* du 29 janvier), on peut lire cette affirmation : *« Du strict point de vue de l'économie, la Révolution a été désastreuse. »* Mais il ne faudrait pas oublier que, du strict point de vue de l'économie, c'est l'Ancien Régime qui l'était.

La nuit du 4 août fut au contraire un immense progrès : l'abolition des privilèges particuliers des villes, des provinces, était un indispensable préalable à la création d'un marché national (et la création d'unités de mesure universelles allait dans cet esprit-là). Et l'abolition du régime seigneurial, donnant à la propriété un statut nouveau fondé sur la liberté : liberté d'entreprise, liberté de clôture, liberté d'embauche et de débauche, liberté des salaires que ne permettait pas un régime seigneurial rigoureusement codifié. Que le peuple n'y gagnât pas grand-chose est sans doute vrai, car le régime seigneurial lui offrait des garanties irrévocables.

Dans cette perspective, si le *« dix-neuvième siècle fut anglais »*, nous le devons moins aux agitateurs de 1790 qu'à un statut de la propriété anglaise infiniment plus souple, d'une part, et, de l'autre, à la configuration de l'espace anglais, centré sur une ville, Londres, bien différent d'un espace français morcelé à l'extrême.

Ainsi, si effectivement la conjoncture économique ne fut pas bonne, il ne faut pas cependant méconnaître l'importance des réformes de structure qui permirent la révolution agricole (favorisée par cette vaste « privatisation » que fut la vente des biens du clergé) et, dans un mouvement conjoint, la révolution industrielle.

FRANÇOIS LALLIARD
(agrégé d'histoire, Paris).

INVASION

La Pologne et l'armée rouge

Dans le petit commentaire au sujet du pacte Ribbentrop-Molotov, publié dans *le Monde* du 29 janvier, j'ai trouvé des explications qui exigent une rectification.

Auteur du chapitre « Pologne » dans le Dictionnaire Larousse de la Seconde Guerre mondiale, et témoin oculaire de l'entrée des armées soviétiques en Pologne, je tiens à préciser que l'armée rouge a envahi la Pologne le 17 septembre 1939, au moment où l'armée polonaise était en plein combat contre l'armée allemande. Cette résistance farouche des Polonais le 17 septembre est confirmée par des dizaines d'ouvrages de différents historiens (y compris par des auteurs polonais de Varsovie). Donc, l'armée rouge n'entrait pas, *« une fois la résistance de l'armée polonaise écrasée »*, mais bel et bien a envahi la Pologne de concert avec les nazis.

De surcroît, la première vague de soldats soviétiques forçant la frontière criait : *« Ne tirez pas. Nous venons vous aider contre les Allemands ! »* Je l'ai vu et entendu le 17 septembre 1939 à Ostrog-nad-Horyniem. Et les Polonais ne tiraient pas... Ce n'est que le lendemain que la vague suivante de Soviétiques (NKVD) a arrêté et interné les unités polonaises à Ostrog (et ailleurs), dont les officiers ont été tués quelques mois plus tard à Katyn.

GEORGES MOND
(Paris).

LAXISME

Les piétons de Paris

Jacques Chirac prétend benoîtement préserver la liberté des automobilistes dans Paris. On est stupéfait de voir à quel point le maire de la capitale est déphasé dans sa façon d'appréhender les problèmes. Visiblement, il ne comprend pas la gravité de l'éprouvante pression exercée par l'automobile sur ses ouailles : difficulté pour traverser les rues, risques corporels, trottoirs rognés par le stationnement auto, pollution, bruit incessant. Par l'invraisemblable laxisme du maire et l'absence d'une action d'envergure, volontaire et coordonnée, Paris est devenue une ville dure à vivre y compris pour les conducteurs, constamment empêtrés dans leurs embouteillages.

Chirac ne réalise pas que Paris est avant tout une ville de piétons et que la priorité consisterait à garantir une ville où il soit possible de se déplacer à pied et où il fasse bon vivre. Espérons que les Parisiens, les visiteurs, les touristes, tous ceux qui aiment la capitale, feront mieux connaître leur volonté dans une cité qui soit autre chose qu'une gigantesque gare autoroutière, malodorante, bruyante et dangereuse.

M. A. MILTZINE,
ingénieur-conseil
(Courbevoie).

LEÇONS

M. Ali Ammar et Israël

Il ne manquait plus à l'appel, dans la campagne menée contre Elie Wiesel, menée aussi bien à gauche que dans *Minute*, à propos de la récente conférence des prix Nobel, à Paris, que M. Mohamed Ali Ammar (*le Monde* du 30 janvier 1988). Le crime d'Elie Wiesel : tout en manifestant sa compassion humaine devant les événements des territoires administrés par Israël, il refuse d'exiger de l'Etat juif qu'il négocie avec l'OLP les étapes de sa destruction, prévue par la trop méconnue charte de cette centrale terroriste.

Aujourd'hui, un représentant officieux de l'Algérie en France a les honneurs de la page 2 du *Monde* afin d'y traiter les soldats israéliens d'*« assoiffés de sang »* et d'ajouter que nous assistons à *« la reproduction du schéma nazi »* par Israël.

Ces fortes paroles émanent d'un homme qui représente un pays qui vit sous le régime du parti unique. Sa presse a pris la défense de Klaus Barbie, avec attaques antisémites contre certains médias français à la clé (*Algérie-Actualités* cité par *le Monde* daté 24-25 mai 1987). Des opposants exilés sont assassinés. Des liens étroits sont entretenus avec les pires groupes terroristes.

Ce palmarès (incomplet) donne à M. Mohamed Ali Ammar toutes les qualités requises afin de donner des leçons de morale à la seule démocratie du Proche-Orient.

YEHOSHUA AMISHAV,
attaché de presse
à l'ambassade d'Israël en France.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social :
620.000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Etranger

LIBAN

Les deux fonctionnaires de l'UNRWA auraient été enlevés par des Palestiniens

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La plus grande incertitude demeure sur les véritables raisons de l'enlèvement, le vendredi 5 février, à l'entrée sud de Saïda, chef-lieu du Liban sud, de deux fonctionnaires de l'UNRWA (Office des Nations unies pour les réfugiés), le Suédois Jan Stening et le Norvégien William Jorgensen.

Des réunions regroupant les responsables de la ville, des principaux mouvements palestiniens et de l'UNRWA, se sont tenues quasiment tout le week-end à Saïda, où sont venus des diplomates suédois et norvégiens. Les informations les plus contradictoires ont circulé sur l'identité des auteurs de ce rapt et sur leur motivation. Il semble, toutefois, que les deux fonctionnaires internationaux se trouvent toujours au sud de Saïda et qu'ils soient aux mains de Palestiniens, qui soit auraient agi pour des motifs personnels, soit auraient été commandités.

Le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, mis en cause par plusieurs parties, a rejeté, dimanche soir, par la voix de son porte-parole, la responsabilité sur *« un groupe d'individus suspects infiltrés au sein du Fath de M. Yasser Arafat »*, une hypothèse qui avait déjà été évoquée par l'UNRWA. Dès l'annonce de l'enlèvement, le chef de l'OLP avait donné l'ordre à son représentant au Liban d'effectuer toutes les recherches nécessaires pour obtenir la libération des deux hommes, *« quel qu'en soit le prix »*. Le Fath a, pour sa part, démenti toute participation à ce rapt. Quoi qu'il en soit, un certain optimisme règne à Saïda, où l'on estime que cette affaire pourrait se régler assez rapidement.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'étape syrienne de la tournée de l'envoyé spécial du président Reagan

La mission de M. Richard Murphy s'annonce particulièrement difficile

La tournée de M. Richard Murphy, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, s'annonce particulièrement ardue. Avant même l'arrivée du secrétaire d'Etat adjoint américain, le samedi 6 février à Damas, la mission de M. Murphy qui doit se rendre par la suite en Arabie saoudite, en Egypte et en Israël, a été l'objet d'une violente attaque de la presse officielle syrienne. Selon le quotidien gouvernemental *Techrine*, le responsable américain *« n'a rien de nouveau à présenter »*, car son pays *« continue d'utiliser Israël pour étendre son hégémonie sur le monde arabe »*. Le journal estime que la tournée de M. Murphy vise à *« sauver la face de Washington, alors que le soulèvement palestinien dans les territoires arabes occupés a un impact dans l'opinion mondiale »*.

M. Murphy s'est entretenu, dimanche soir 7 février pendant plus de cinq heures, avec le président Hafez El Assad, à qui il a transmis un message de M. Reagan. Auparavant, il avait rencontré M. Abdel Halim Khaddam, le vice-président syrien, et M. Farouk El Charek, le chef de la diplomatie de Damas. A l'issue de ces entretiens, on affirmait, de source diplomatique, que la Syrie avait rejeté les propositions américaines prévoyant d'accorder une autonomie limitée aux Palestiniens des territoires occupés.

Entre-temps, le roi Hussein de Jordanie est arrivé dimanche à Bonn dans le cadre de sa tournée européenne destinée à défendre l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sous l'égide de l'ONU. Dans une interview accordée avant son arrivée en RFA, le souverain hachémite a critiqué de nouveau l'attitude hésitante des Etats-Unis en la matière et demandé aux ministres des affaires étrangères de la CEE d'user de toute leur influence pour que Washington s'engage en faveur d'une telle conférence.

De son côté, le président égyptien, Hosni Moubarak, a quitté samedi Ankara, après une visite de vingt heures dans la capitale turque, dernière étape d'une tournée qui l'a mené dans seize pays au Moyen-Orient, aux Etats-Unis et en Europe. Le compte rendu fait à la presse par le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères souligne l'unité de vues des deux pays sur *« l'urgence, accrue par le développement de la résistance palestinienne dans les territoires occupés, de l'établissement d'une paix durable grâce à une conférence internationale »*. – *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Une mise au point de M. Simon Malley

A la suite d'une déclaration de M. Walid Khaled, porte-parole du groupe d'Abou Nidal, qualifiant notamment M. Simon Malley de « membre important du Mossad » – *déclaration jugée* « fantaisiste » *par* le Monde *du 3 février, – l'ancien directeur d'*Afrique-Asie *nous adresse la mise au point suivante :*

Je tiens à préciser que les affabulations de Walid Khaled, le porte-parole du Fatah-CR, que dirige Abou Nidal, sont un tissu de calomnies infamantes qui ne méritent que le mépris le plus total.

Cela dit, la politique prônée par le groupe d'Abou Nidal, condamné par la résistance palestinienne et exclu de l'OLP, est fondée sur la déstabilisation de cette dernière, les attentats et les assassinats de nombreux patriotes palestiniens. Elle relève d'une doctrine démagogique et destructrice qui coïncide avec les véritables intérêts et objectifs de la stratégie des ennemis les plus irréductibles des Palestiniens, à savoir Israël et ses complices et partisans de l'administration américaine.

C'est précisément cette doctrine que n'a cessé de combattre *Afrique-Asie* pendant dix-huit ans, et c'est pour cette raison que le porte-parole d'Abou Nidal a saisi l'occasion de sa prise d'otages français et belges pour « inventer » leurs « confessions » et s'attaquer, à travers ma personne, au journal que j'ai fondé en 1969 et qu'une nouvelle société, Afrasial, s'apprête à relancer.

La Cisjordanie dans la spirale des violences

(Suite de la première page.)

Une Palestinienne de dix-sept ans a été tuée. Elle a été touchée à la tête par un objet métallique qui ne serait pas une balle de fusil et pourrait avoir été un de ces projectiles propulsés par les manifestants à l'aide de frondes.

Dimanche, les troubles ce sont étendus à d'autres localités de Cisjordanie, à Jenin, Ramallah et Kalkilya notamment. Dans cette dernière ville, un manifestant de seize ans a été très grièvement blessé par balle et hospitalisé dans un état critique. Entre-temps, un Palestinien de dix ans, touché par un tir jeudi dernier près de Naplouse, a succombé dimanche à ses blessures. Enfin, à l'appel de tracts (*le Monde* du 6 février), l'agitation a repris aussi à Gaza, où un jeune homme du camp de réfugiés de Deir-el-Bala est décédé dans la soirée après avoir été transporté dans un hôpital de Jérusalem : les circonstances de sa mort n'ont pas encore été officiellement établies, mais, selon les médecins, il a été victime d'une hémorragie cérébrale après avoir été matraqué. Il est le quarante-huitième Palestinien tué depuis le début de la vague de violence, selon une estimation établie par le *Jerusalem Post*.

Les autorités ont encore élargi, dimanche soir, les mesures de couvre-feu sur la Cisjordanie. De cent cinquante mille à deux cent mille personnes ne sont autorisées à quitter leur domicile qu'une heure ou deux pour aller s'approvisionner. *« Le couvre-feu est notre dernière arme, avant de franchir encore un cran dans le déploiement de l'armée dans les territoires, ce que nous ne souhaitons pas »*, a indiqué au *Monde* un responsable de l'administration de Cisjordanie. Ouvertement pessimiste, il a expliqué : *« Le niveau moyen de la violence est sans précédent. On n'y prête plus attention car il y a comme une normalisation ou une banalisation du phénomène* (...). *Nous avons déployé beaucoup de troupes, et cela n'a pas fait retomber la violence. Nous ne souhaitons pas que la population* (palestinienne) *s'habitue à un pareil dispositif, car il s'use et devient de moins en moins dissuasif, et, la prochaine fois, il faudra encore plus de soldats. »*

Le ministre de la défense n'a pas caché que cette première véritable confrontation depuis quarante ans entre Israéliens et Palestiniens (ce sont, à peu de chose près, ses propres termes) pourrait durer plusieurs mois. C'est-à-dire le temps qu'il faudra sans doute avant que, s'amorce une éventuelle négociation sur la base d'une initiative américaine encore très hypothétique. Elle s'organiserait en deux temps :

– Pourparlers avant novembre (élections israéliennes et américaines) destinés à accorder une certaine autonomie aux territoires et à faire élire un Conseil palestinien représentant les habitants de Cisjordanie et de Gaza ;

– Puis ouverture de négociations sur le statut final des territoires ; y participeraient les pays arabes voisins d'Israël et ce Conseil palestinien, sous couvert d'un « certain » parrainage international.

L'éditorialiste du *Jerusalem Post* se risquait, dimanche, à une note d'espoir : *« La nouvelle initiative américaine*, écrivait-il, *a une chance raisonnable de voir le jour. »* Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Ehud Gol, était plus prudent. Il se refusait à parler d'une proposition américaine *« encore bien définie »*. Il constatait néanmoins que les Etats-Unis considéraient que *« mieux valait prendre le risque de l'échec d'une initiative que celui de se voir reprocher de n'avoir rien fait »* alors que les territoires s'enfoncent dans la violence.

ALAIN FRACHON.

Le « week-end noir » de Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La capitale n'a pas échappé à ce « week-end noir ». Dimanche soir, le maire, M. Teddy Kollek, constatait amèrement que *« la coexistence judéo-arabe à Jérusalem avait été gravement endommagée »*. Il y eut des manifestations sporadiques, des drapeaux palestiniens brandis, des affrontements avec l'armée et la police, toute la journée de samedi, dans les quartiers arabes du nord de la cité et même dans la Vieille Ville – sans pour autant que l'ensemble de la capitale en paraisse affectée.

Dimanche matin, une soixantaine de très jeunes gens d'un village arabe situé juste en face du quartier de Talbiot ont bombardé à coups de pierres les appartements de plusieurs familles juives. Du rez-de-chaussée confortable d'où elle domine le désert de Judée, Judy Segal nous a dit toute son *« amertume »* et sa *« tristesse »*. Le sol du salon est jonché de pierres, plusieurs vitres ont volé en éclats. Les Segal – trois enfants – sont arrivés à Talbiot il y a huit ans, venant de Californie. *« C'est décourageant*, explique Judy. *En huit ans, nous avions, dans ce quartier, noué de bonnes relations avec les habitants du village arabe. Ils viennent faire leurs courses, et leurs enfants ont accès à notre crèche et y disposent de soins gratuits. »*

Les Segal se veulent résolument *« à gauche et progressistes »*. Mais *« il faut que ça s'arrête, et si la force est le seul moyen, alors il faut l'employer »*. Judy, dont l'appartement a été attaqué à deux reprises, raconte encore que ses deux derniers enfants, en très bas âge, *« ont peur »* et, plus grave, dit-elle, ils commencent *« à haïr »*. Dehors, sur la terrasse qui domine le village arabe, un garçon israélien d'une dizaine d'années s'est joint à un groupe de policiers et parade en roulant des épaules, batte de base-ball en main.

AL. Fr.

Washington met l'Europe en garde contre une dénucléarisation totale

(Suite de la première page.)

Dans cette hypothèse, a déclaré M. Carlucci, *« je devrais me demander si nous devons maintenir nos troupes ici »*.

M. Carlucci avait précédemment affirmé que le démantèlement des armes nucléaires à moyenne portée (en vertu de l'accord de Washington sur les FNI) ne diminuait en rien la garantie nucléaire américaine sur l'Europe, ni ne conduirait à une réduction *« significative »* des troupes américaines qui y sont stationnées, et qu'il n'y avait pas lieu de douter de l'engagement américain en faveur de la sécurité de l'Europe. L'avertissement qu'il a formulé contre l'éventualité d'une dénucléarisation totale, qui fut repris par plusieurs autres intervenants, était destiné avant tout à la République fédérale où une large partie de l'opinion publique et certains partis politiques, loin d'envisager la modernisation des armes nucléaires à courte portée, prônent leur retrait total, notamment parce qu'ils estiment qu'elles *« singularisent »* l'Allemagne.

Le chancelier Kohl a certes rejeté dimanche l'idée d'une élimination complète de ces armes (ce que l'on appelle l'« option triple zéro »), conformément à ce qui a toujours été la position officielle ouest-allemande. Soulignant la supériorité des forces conventionnelles du pacte de Varsovie, *« principal problème de la sécurité en Europe »*, il s'est prononcé pour une réduction équilibrée des missiles à courte portée, *« en liaison avec l'élimination des armes chimiques et l'instauration d'un équilibre dans le domaine des armes conventionnelles »*. Toutefois, faisant référence à la doctrine de la *« réponse flexible »* sur laquelle avait insisté M. Carlucci, le chancelier a estimé que l'alliance atlantique avait besoin d'un *« concept de la négociation flexible »*, en d'autres termes que l'on ne devait pas attendre, pour engager des négociations sur les armes nucléaires à courte portée, que celles sur les armes chimiques et conventionnelles soient achevées.

Même si le ministre de la défense ouest-allemand (et futur secrétaire général de l'OTAN), M. Manfred Wörner, s'est exprimé à Munich de façon beaucoup plus catégorique que le chancelier en faveur des thèses de M. Carlucci et de son appel à la modernisation, il y a sur cette question des armes à courte portée des divergences en Allemagne qui risquent de donner lieu à une controverse au sein de l'alliance, notamment lors du sommet de l'OTAN prévu pour les 2 et 3 mars à Bruxelles.

C'est la raison pour laquelle nombre de participants au colloque du Munich se sont attachés à démentir l'idée de la *« singularité »* allemande, en rappelant que certaines armes soviétiques de portée variable pouvaient avoir des cibles européennes non allemandes et qu'à l'inverse, même après l'accord sur les FNI, des armes nucléaires restaient stationnées en Grande-Bretagne, en France, en Turquie, en Grèce, aux Pays-Bas et en Italie.

Insistant sur cet aspect de la discussion de Munich, l'éditorialiste du *Süddeutsche Zeitung* écrit lundi : *« Un spectre hante l'Europe ; il porte l'odieux nom de singularité... Comme si souvent dans leur histoire, les Allemands se sentent, après la « double option zéro », une fois de plus laissés pour compte... Il en résulte une étrange coalition qui depuis Alfred Dregger* [la droite de la CDU] *jusqu'à Egon Bahr* [la gauche du SPD] *estime que, plus courte est la portée, plus morts sont les Allemands. »* Cette crainte des Allemands a été dénoncée comme *« mythique »* à Munich, non seulement par les Américains, mais par les représentants britanniques, néerlandais et français, parmi lequels le ministre de la défense, M. Giraud.

L'engagement européen de la France

« L'Europe de la défense ne se conçoit pas en dehors de l'alliance atlantique. Mais l'état de dépendance entre partenaires ne renforce ni la solidarité de l'alliance ni la prise de conscience des responsabilités », a déclaré pour sa part, le ministre français de la défense, *« il ne saurait y avoir d'alliance atlantique forte avec une Europe faible »*.

Après avoir rappelé le propos récent du premier ministre, M. Jacques Chirac, selon lequel *« la France dispose maintenant des moyens qui lui permettent d'affirmer la dimension européenne de sa sécurité »*, M. Giraud a indirectement confirmé des informations laissant entendre que les missiles préstratégiques français de la nouvelle génération pourraient avoir une portée accrue.

« D'une part, a indiqué le ministre de la défense, *l'arrivée à maturité de nos armes ASMP ou Hadès permet de donner à notre corps de bataille aéro-terrestre, une plus grande souplesse d'emploi. D'autre part, l'allonge très supérieure des nouveaux systèmes et leur précision permettent un emploi dans la profondeur. Au-delà des éléments techniques, la dissuasion nucléaire française, attachée à la défense de nos intérêts vitaux, doit prendre en considération, dans la définition de ceux-ci, les liens politiques, économiques et culturels qui l'unissent à ses voisins. Une menace peut ainsi intervenir en avant de nos frontières et, par là même, notre propre dissuasion nucléaire peut être concernée dans les mêmes conditions »*, a conclu M. Giraud en rappelant que la mise en œuvre de cette dissuasion ne saurait être partagée.



La BMW série 7.

Afrique

Accueillant le colonel Kadhafi après sa visite à Tunis

L'Algérie poursuit ses efforts en vue de l'édification du Grand Maghreb

Le colonel Kadhafi est arrivé samedi 6 février, à Annaba, dans l'Est algérien, où il a été accueilli par le président Chadli. Selon l'AFP, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, s'est joint dimanche aux hommes d'Etat et à eu un entretien particulier avec M. Kadhafi. Après la signature, en août 1984, du traité d'union maroco-libyen, Tripoli avait cessé toute aide à l'organisation sahraouie. Le processus de « réchauffement » se poursuit donc.

D'autre part, de sources concordantes à Alger, on laissait entendre samedi qu'un sommet maghrébin tripartite – Algérie-Libye-Tunisie – pourrait se tenir lundi à Sakiet-Sidi-Youssef, un village tunisien proche de la frontière algérienne bombardé par l'aviation française le 8 février 1958. Ce sommet dans une localité hautement symbolique s'inscrirait dans le cadre des efforts entrepris par l'Algérie pour l'édification du Grand Maghreb, priorité de la politique étrangère du président Chadli. Alger milite notamment pour un élargissement à la Libye et éventuellement au Maroc du traité *« de fraternité et de concorde »* auquel adhèrent déjà la Tunisie et la Mauritanie.

Dans un entretien publié dimanche par le quotidien américain *Washington Post*, le président algérien a exhorté les Etats-Unis à cesser leur opposition à sa politique de *« neutralisation »* de la Libye. *« Si nous isolons la Libye,* a déclaré M. Chadli, *ce pays est susceptible de conclure une alliance avec le diable »*, et notamment d'ouvrir ses frontières à des bases militaires soviétiques. Dans ce cas, a précisé le chef de l'Etat algérien, *« notre pays devra* [lui aussi] *s'ouvrir à des bases étrangères ».*

TUNIS
de notre correspondant

Le protocole traditionnel présidant aux visites des chefs d'Etat étrangers fut observé à la lettre. Bon gré, mal gré, le colonel Kadhafi, qui a quitté Tunis samedi 6 février, au terme d'un séjour de quarante-huit heures, a dû s'y plier. Pas de ces foucades dont sont généralement émaillés ses déplacements à l'étranger, ni bain de foule, ni meeting populaire, ni discours à l'adresse du *« peuple frère »*.

Pour le « guide de la révolution » libyenne, habitué à se livrer à de véritables festivals de désinvolture et de provocation lorsqu'il lui arrivait d'être l'hôte des Tunisiens, le *« changement du 7 novembre »*, qu'il avait salué avec empressement, n'a donc pas été qu'une simple formule. Il n'en a pas moins fait contre mauvaise fortune bon cœur, et sa visite a pleinement répondu à l'attente de Tunis : la coopération gelée depuis 1985 va être réactivée à partir des accords existant déjà et priorité sera donnée à l'application de ceux concernant les secteurs économique, social et culturel.

Les entretiens ont également permis d'envisager une exploitation en commun – pétrole, gaz et pêche – du golfe de Gabès mitoyen aux deux pays. La délimitation du plateau continental dans cette zone est, depuis plus de dix ans, objet de litige entre Tunis et Tripoli, qui ont eu recours à deux reprises à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye, qui paraît être aujourd'hui accepté. D'autre part, le projet de construction à travers la Tunisie d'un gazoduc permettant à la Libye de recevoir le gaz naturel algérien a été retenu et, pour faciliter la circulation des biens et des personnes, les visas d'entrée pour les ressortissants des deux pays seront supprimés à partir du 15 février.

Mais il fallait bien donner quelques satisfactions au colonel libyen. Aussi cette voie vers *« la complémentarité dans tous les domaines »* est-elle considérée dans un communiqué comme une *« étape »* pour *« la réalisation de l'unité »* et *« l'édification du Grand Maghreb arabe comme prélude à la réalisation de l'unité arabe globale »*.

Avant de partir pour l'Algérie, le colonel Kadhafi a tenu à s'entretenir avec M. Bechir Essid, dirigeant d'un fantomatique mouvement prolibyen, le Rassemblement national arabe, et avec M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, dont les services d'information ont fait preuve, à cette occasion, d'une inhabituelle discrétion.

MICHEL DEURÉ.

MOZAMBIQUE

Pretoria ne nous aide pas affirme le chef de la guérilla

Massif de Gorongoza (Mozambique). – Le président de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Alfonso Dhlakama, est catégorique : son mouvement de guérilla, pro-occidental, qui combat depuis 1977 le régime marxiste de MAPUTO, ne reçoit pas le moindre soutien militaire de l'étranger, et notamment de l'Afrique du Sud. Mais, assure-t-il, c'est *« avec plaisir »* qu'il accueillerait une aide de Pretoria, ainsi que de Washington, contre *« la dictature marxiste-léniniste »* qui dirige le Mozambique depuis son indépendance, en 1975.

Dans un entretien accordé le jeudi 4 février à l'AFP, dans l'une des nombreuses bases dont dispose la RENAMO dans le massif montagneux de Gorongoza, dans la province de Sofala (centre du pays), M. Dhlakama a aussi assuré que ses maquisards, *« au nombre de vingt-deux mille »*, contrôlaient environ 85 % du territoire mozambicain, soit *« tout le pays à l'exception des grandes villes et de quelques districts »*. M. Dhlakama s'est très longuement attaché à laver son mouvement des accusations de massacres de civils portées depuis l'an dernier par le FRELIMO (Front de libération du Mozambique, parti unique au pouvoir à Maputo), qui ont fait de la RENAMO une sorte de pestiféré sur la scène internationale. Il a, au contraire, accusé de ces tueries l'armée gouvernementale et les troupes étrangères qui la soutiennent, et réaffirmé être disposé à négocier avec Maputo une fin à la guerre civile. Des ébauches de pourparlers avaient échoué en 1984 et en 1985. Mais, a-t-il dit, la RENAMO exige, comme préalable à tout accord, *« le retrait total de toutes les troupes étrangères »* soutenant le FRELIMO, en premier lieu une dizaine de milliers de Zimbabwéens, mais aussi des Tanzaniens et des Malawites, ainsi que *« plusieurs milliers »* d'instructeurs soviétiques, cubains et est-allemands. – *(AFP).*

SOMALIE

Huit anciens dirigeants condamnés à mort

Huit anciens responsables somaliens ont été condamné dimanche 7 février par la Cour de sûreté nationale somalienne à la peine de mort par fusillade pour haute trahison. Parmi ces condamnés figurent l'ancien troisième vice-président, M. Ismaïl Ali Abokor, et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Omer Arteh Ghalib, a précisé l'agence somalienne de presse (SONNA, officielle). La cour a également ordonné la confiscation de tous les biens de ces deux responsables et de ceux des six autres accusés qu'elle a également condamnés à la peine capitale.

Parmi les accusés, dont le procès avait débuté il y a une semaine à Mogadiscio, trois personnes également accusés de haute trahison ont été condamnés à la détention à vie et un autre à vingt-quatre ans de prison. On ignore l'identité de ces quatre condamnés.

A l'issue du procès, la cour a acquitté quatre personnes pour absence de preuve : MM. Osman Mohamed Jelleh, ancien maire de Mogadiscio, Mohamed Adan Sheikh, ancien ministre de l'éducation, Mohamed Yusuf Weirah, ancien ministre des finances, et Omer Hadji Mohamed, ancien ministre de la santé.

Dans ses attendus, la cour indique que les condamnés ont été reconnus coupables d'avoir *« constitué et lancé en opérations une organisation subversive et des groupes armés entre les années 1978 et 1982 »*. Les accusés, ajoute-t-elle, ont organisé *« des unités armées qui ont parcouru diverses régions du pays »*, se rendant coupables de *« morts d'hommes, de vols, de destruction de biens et d'embuscades contre les populations rurales »*.

Le procès, qui a duré une semaine, s'est déroulé en public, mais sans la présence d'observateurs indépendants. La liste complète des accusés qui comparaissent n'a jamais été publiée. – *(AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : pas de visa pour Breyten Breytenbach.** – Pretoria a refusé d'accorder un visa d'entrée au poète Breyten Breytenbach, qui vit en France et voulait retourner en mars dans son pays natal pour y être fait docteur *honoris* causa de l'université du Cap.

Sans donner d'explication, le directeur général des affaires intérieures sud-africaines, M. Gerrie van Zyl, a déclaré, dimanche 7 février, que la demande de visa de Breytenbach avait été rejetée.

L'an dernier, déjà, l'écrivain s'était vu refuser la permission de revenir en Afrique du Sud pour y rendre visite à son père, âgé de quatre-vingt-quatre ans et hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque. – *(Reuter.)*

● **GABON : « le Monde » saisi.** – Trois journaux français, *le Monde* du 4 février, *le Canard enchaîné*, et *Libération*, ont été saisis vendredi 5 février au Gabon, sur instruction de la Direction générale de la documentation (DGD). Cette mesure, précise-t-on à Libreville, concerne la dernière livraison de l'hebdomadaire satirique et les numéros des deux quotidiens parisiens rapportant une information donnée par *le Canard enchaîné*.

Mercredi, l'hebdomadaire avait publié le fac-similé d'un document du comité directeur du Fonds d'aide et de coopération – FAC, présidé par le ministre de la coopération – sur l'octroi d'un crédit de 16 millions de francs pour la réfection de l'aménagement intérieur de l'avion de la présidence gabonaise.

● **TCHAD : ralliements au parti unique.** – Quatre formations politiques tchadiennes ralliées ont annoncé dimanche 7 février leur intégration au parti unique du président Hissène Habré. M. Mahamat Senoussi Khatir (Comité d'action et de coordination-Conseil démocratique révolutionnaire, CAC-CDR), M. Wadal Abdelkader Kamougué (Mouvement révolutionnaire du peuple tchadien, MRP), M. Madjo Abdelkerim (Forces populaires révolutionnaires, FPR) et M. Hamid Maussai (Forces armées populaires, FAP) ont annoncé solennellement la nouvelle au cours d'un rassemblement populaire à N'Djamena. Elle implique la dissolution de leurs mouvements et l'intégration de leurs éléments à l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR), mouvement fondé en 1984 par le président Hissène Habré). – *(Reuter.)*

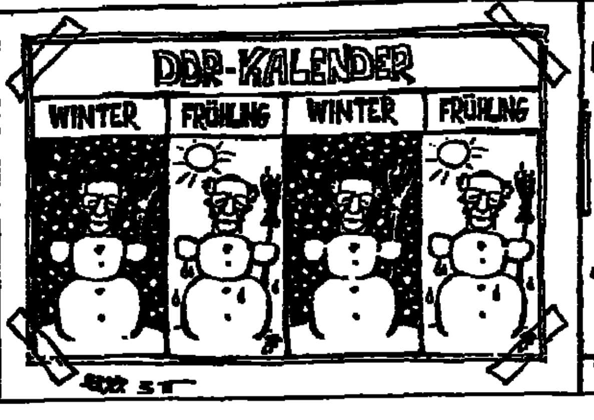
Europe

RDA : à Berlin-Est

L'opposition démocratique est décapitée

BONN
de notre correspondant

On ne peut dénier au gouvernement de Berlin-Est une certaine habileté, même si l'on peut critiquer le cynisme avec lequel le pouvoir fait usage de l'arbitraire pour diviser l'opposition démocratique en RDA. Toutes les personnes arrêtées à la suite de la manifestation du 17 janvier dernier ont été libérées, à l'exception de Vera Wollenberger, animatrice de « l'Eglise d'en bas », qui reste toujours incarcérée. Après l'expulsion du chanteur Stephan Krawczyk et de sa compagne Freya Klier, déchus de leur nationalité et contraints de signer une demande d'émigration vers la RFA *(le Monde* du 5 février), six autres opposants ont été libérés. Quatre d'entre eux, Ralf Hirsch, Wolfgang et Regina Templin et Bärbel Bohley sont arrivés le samedi 7 janvier en RFA. A la différence de Stephan Krawczyck et de Freya Klier, ils ont quitté le pays munis de passeports est-allemands et peuvent donc, en théorie, revenir à Berlin-Est. Deux autres opposants, Andréas Kalk (dix-neuf ans) et Till Böttcher (dix-sept ans), animateurs de la bibliothèque de l'environnement de l'Eglise de Sion, ont également été libérés et doivent sans doute à leur jeune âge de pouvoir rester dans leur pays. Cette *« tactique du salami »*, consistant à traiter de manière différenciée les protagonistes des événements de ces dernières semaines, présente l'avantage de casser le mouvement de solidarité qui s'était developpé en faveur des personnes emprisonnées. Celui-ci s'était traduit par une fréquentation toujours plus importante des services religieux dans plusieurs églises protestantes de Berlin-Est et d'autres villes de RDA. Les dirigeants de l'Eglise évangélique sont ainsi invités à faire eux-mêmes le *« ménage »* dans leur maison et à ne pas tolérer sous leur toit ce que M. Erich Honecker appelle des *« groupes marginaux dont les activités contreviennent aux lois de la RDA »*.



Calendrier de la RDA - quatre saisons : hiver, printemps, hiver, printemps. (Extrait du *Tageszeitung*, de Munich.)

Il est particulièrement remarquable que la deuxième vague d'expulsés soit, en quelque sorte, des *« bannis avec sursis »*. Bärbel Bohley notait dans une déclaration faite lors de son arrivée en Allemagne de l'Ouest qu'il y avait là *« le signe d'une nouvelle attitude de la RDA dans le traitement des conflits »*.

Les gouvernants de Berlin-Est ont d'autre part pu constater que la répression exercée contre les militants des droits civiques ne provoquaient aucune détérioration des relations avec les dirigeants politiques de RFA. Vendredi dernier, le comte Lambsdorff, ancien ministre de l'économie et candidat à la direction du parti libéral (FDP), était reçu en grande pompe par M. Erich Honecker. A l'issue des discussions, M. Lambsdorff s'est déclaré persuadé que le numéro un est-allemand était disposé à *« entamer le dialogue avec la jeunesse critique »*. Enfin, on apprenait que le bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen avait accepté l'invitation de M. Honecker à se rendre le 11 février à Berlin-Est. Cette visite, attendue depuis longtemps par M. Diepgen, a pour objectif de resserrer les liens entre les deux parties de la ville, notamment sur le plan de la lutte contre la dégradation de l'environnement.

LUC ROSENZWEIG.

URSS : la révision de l'histoire

La presse insiste sur le caractère strictement judiciaire des réhabilitations

Moscou
de notre envoyée spéciale

Pourquoi les accusés des procès de Moscou ont-ils tous avoué des crimes qu'ils n'avaient pas commis ? Comment le peuple soviétique a-t-il pu croire à cette mascarade de justice ? Au terme de la réhabilitation pénale de vingt condamnés à mort du procès stalinien de mars 1938, dont Nikolaï Boukharine (*le Monde* daté 7-8 février), le rédacteur en chef du grand quotidien russe *Sovietskaïa Rossia*, Valentin Tchikine, pose clairement ces questions dans les colonnes de son journal. Signe de la difficulté de mener à son terme le processus de réexamen de l'histoire de cette période, M. Tchikine ne va cependant pas jusqu'à apporter la réponse à ces questions cruciales.

Annoncées par un communiqué officiel publié en fin de semaine, les réhabilitations ont fait l'objet dimanche de commentaires dans trois des plus grands journaux soviétiques, les *Izvestia*, la *Pravda* et *Sovietskaïa Rossia*. Leurs articles s'attachent surtout à l'aspect judiciaire et moral de l'affaire. La réhabilitation politique – réintégration posthume au sein du parti – qui est officiellement *« en cours d'examen »* n'y est pas évoquée et paraît même loin d'être acquise si l'on se fie aux appréciations portées par M. Tchikine sur la biographie politique des condamnés les plus célèbres.

Ainsi de Boukharine il estime que *« l'évaluation de ses activités au sein du parti après la révolution d'Octobre n'est pas simple »*. L'auteur oppose ainsi les qualités littéraires et académiques de Boukharine à son attitude politique dans les batailles les plus vives du pouvoir communiste postrévolutionnaire. *« Il s'est trompé, il a reconnu ses erreurs puis les a de nouveau commises »*, écrit Valentin Tchikine. Le mot « erreur » est donc maintenu pour Boukharine et rien n'est dit sur son opposition à la collectivisation et à l'industrialisation. Alexeï Rykov, quant à lui, *« a eu des divergences sérieuses avec le parti »* et avec Lénine. *« Avec Boukharine et Tomski il a formé la déviation opportuniste de droite »*, poursuit *Sovietskaïa Rossia*. Lui aussi a reconnu ses *« erreurs »*.

Interrogé par les *Izvestia*, le juge Mikhaïl Marov, principal rapporteur à la séance plénière de la Cour suprême qui a décidé des réhabilitations le 4 février, dresse un tableau élogieux de la force morale de Boukharine : *« Il n'était ni excessivement émotif ni déséquilibré. Il a été un battant jusqu'au bout. Dans les derniers mots qu'il a prononcés devant le tribunal, la fermeté, la droiture et la logique sont évidentes. »* Le portrait ainsi présenté de Boukharine rejoint l'appréciation qu'en avait faite M. Gorbatchev dans son discours du 2 novembre dernier.

« Des aveux arrachés »

Le journaliste de la *Pravda* qui, pour sa part, a visiblement assisté à la séance de la Cour suprême du 4 février, apporte quelques détails intéressants sur le déroulement de cette réunion historique. Le président Terebilov donne rapidement la parole au juge Marov qui rend compte aux trente-huit magistrats du travail de recherche et de vérification accompli. *« Bien qu'ils connaissent les détails des affaires, ils l'écoutent tous avec la plus grande attention »*, écrit la *Pravda*. Le rapporteur relève une violation majeure de la procédure en 1938 : les aveux, dit-il, ont tenu de preuve alors qu'en droit *« les aveux des accusés ne peuvent servir de base à une condamnation que s'ils sont associés à des preuves »*.

L'un après l'autre, prennent la parole les juges de la Cour suprême, Alkhazov, Brizé, Tikhomirnov, Yakimenkol. *« Tout cela se fait dans une langue juridique. Dans cette salle personne ne se laisse aller à l'émotion. »* Les magistrats établissent donc que *« de nombreux aveux ont été arrachés au moyen de grossières violations de la loi, des règles de procédure, d'atteinte au droit des accusés »*. Certains procès-verbaux d'interrogatoires ont, en outre, été falsifiés.

Pour la presse soviétique, il s'agit d'une grande victoire du droit, de la justice et de la vérité. Bien des questions restent pourtant sans réponse. Ainsi aucun de ces trois journaux n'explique pourquoi et quand dix des vingt accusés ont été réhabilités lors d'une séance distincte.

Enfin le sort réservé à Yagoda, l'ex-commissaire du peuple aux affaires intérieures jugé à son tour dans ce même procès de mars 1938 après avoir envoyé lui-même des milliers de gens devant les pelotons d'exécution pour servir Staline, reste troublant sur le plan juridique, s'il se comprend aisément d'un point de vue politique. Yagoda non plus n'était pas coupable d'espionnage et ses aveux ont sans doute été extorqués selon les mêmes méthodes que pour ses vingt coaccusés, mais aucun recours en réhabilitation n'a été déposé en sa faveur. Quels seront donc les critères de sélection pour les « réhabilitations » suivantes ?

SYLVIE KAUFFMANN.

● **ERRATUM.** – Dans l'article de Maurice Delarue sur la mort de René Massigli (*le Monde* du 5 février), il fallait lire : *« Son objectif est une Europe indépendante, du type Europe des Etats... mais fondée sur l'entente franco-britannique »* (et non franco-allemande, comme nous avons imprimé par erreur).

ROUMANIE

Les émeutes de Brasov étaient des « actions anarchiques »

déclare M. Ceausescu

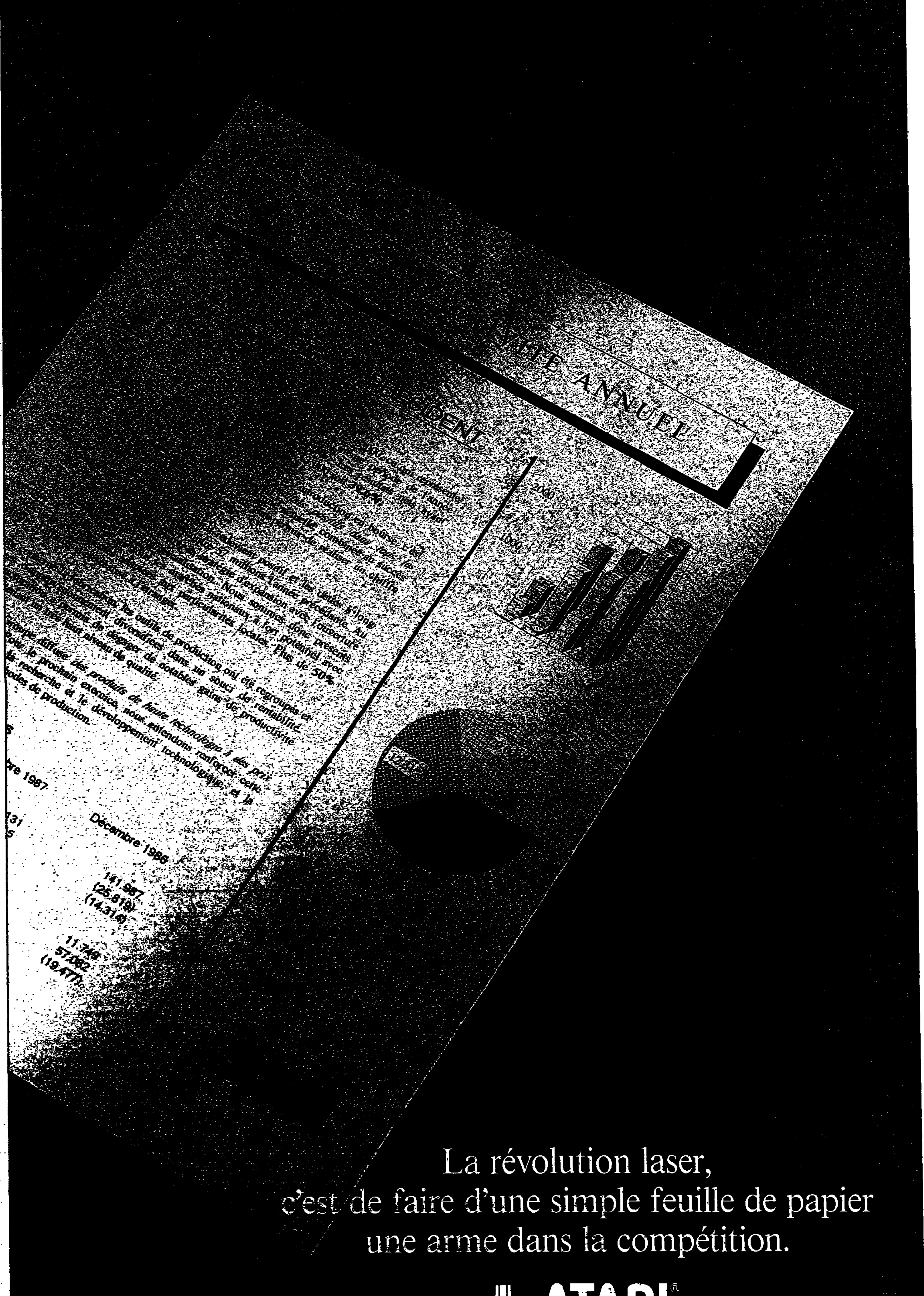
Le chef du parti et de l'Etat roumains, M. Nicolae Ceausescu, a qualifié d'*« actions anarchiques »* les émeutes qui ont eu lieu, le 15 novembre dernier, à Brasov, dans un discours prononcé à la fin d'une réunion du conseil national des travailleurs et publié, le 6 février, par l'agence Agerpres, à Bucarest.

Se référant aux événements qui se sont produits à l'usine de camions de Steagul Rosu, le numéro un roumain a estimé que son pays *« ne saurait tolérer de telles actions »*, car il disposait de *« formes démocratiques »*.

M. Ceausescu a, par ailleurs, réaffirmé la place primordiale qu'il compte, comme par le passé, accorder à l'exportation en matière économique. Cette politique, visant à rembourser à un rythme forcené sa dette extérieure (passée de 10,1 milliards de dollars en 1981 à environ 6 milliards en 1987), a plongé la Roumanie, depuis le début des années 80, dans une grave crise alimentaire et énergétique.

Dans son discours, M. Ceausescu a également déploré les mauvaises relations de son pays avec la Hongrie, et il a implicitement accusé ce pays d'attiser des manifestations de chauvinisme en Roumanie, où vit une minorité hongroise de quelque deux millions de personnes, qui se plaignent de plus en plus de mesures de répression et d'assimilation forcée de la part autorités de Bucarest.

Par ailleurs, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (LDHR) communique à Paris que M. Dan Petrescu, un écrivain roumain qui avait donné une interview à *Libération*, parue le 27 janvier, a été arrêté, le vendredi 6 février, à Iassu, capitale de la Moldavie, où il résidait. Dans cette interview, M. Petrescu, trente-neuf ans, diplômé de français, avait fait des commentaires extrêmement sévères sur le régime de *« dictature »* roumain, affirmant que le président Ceausescu devait partir, mais qu'il n'était pas le seul coupable, et évoquant l'atmosphère de *« fin de règne »* qui prédomine en Roumanie. – *(AFP.)*


RAPPORT ANNUEL
DU PRÉSIDENT
La révolution laser,
c'est de faire d'une simple feuille de papier
une arme dans la compétition.
ATARI

Amériques

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture pour l'élection présidentielle

Le coup d'envoi des « caucus » de l'Iowa

WASHINGTON
de notre correspondant

Quel temps fera-t-il à Des-Moines, Laurens, Belle-Plaine, Sioux-City et autres villes et villages de l'Iowa, morne plaine du Middle-West, célèbre par ses « caucus » qui passent pour être le premier test sérieux dans la course à l'investiture pour l'élection présidentielle ?

Depuis près d'un an, certains candidats battent la campagne, dépensent des centaines de milliers de dollars chacun, serrent toutes les mains et posent devant presque toutes les vaches, cochons et silos à blé de l'Etat. Depuis des mois, les sondages tombent de plus en plus dru, mais on en est toujours, faute d'indices sûrs, à consulter la météo : un peu froid ou très froid, neige ou pas neige, et le sort des prétendants pourrait en être changé.

Car il s'agit de « caucus », une multitude d'assemblées de *« voisinage »* qui se réunissent, lundi 8 février, à partir de 7 heures du soir, et il est admis que les gens les moins déterminés sur un candidat particulier hésitent à passer la soirée dehors (la procédure est très longue) si la température est trop décourageante. Le candidat qui, depuis quelques jours, vient en tête chez les démocrates, le représentant du Missouri Richard Gephardt, risque gros si ses partisans sont, comme on le suppute, plus frileux que ceux du sénateur de l'Illinois Paul Simon ou du gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis, qui le suivent d'assez près : en tout état de cause, tous les experts s'accordent à dire que ces sondages n'ont guère de valeur, car aucun candidat ne s'est encore vraiment imposé.

Chez les républicains, où la hiérarchie des valeurs et des chances s'établit un peu plus clairement, c'est le sénateur du Kansas, M. Robert Dole, qui mène de loin dans les sondages, devant un vice-président Bush, guère à l'aise parmi les fermiers, qui vouent une rancune tenace à son patron, M. Ronald Reagan, coupable, selon eux, de ne pas les avoir aidés à se tirer d'une grave crise agricole, il y a quelques années.

Loupe déformante

En tout état de cause, on n'espère guère plus de 10 % ou 20 % de participation parmi les sympathisants de l'un et l'autre parti, et on sait bien que l'Iowa n'est rien d'autre qu'une loupe déformante à travers laquelle on observe des embryons de candidats. Surreprésentation des agriculteurs et des retraités, sous-représentation des Noirs (la population est blanche à plus de 98 %), mode de sélection compliqué et où la « machine », l'organisation, joue un grand rôle : autant d'excellentes raisons pour tous les journaux et les chaînes de télévision d'expliquer depuis des mois que l'importance accordée à ces premiers caucus est absurde. Et d'envoyer en conséquence sur place trois mille journalistes compter par le menu les faits et gestes des candidats...

Jamais, depuis qu'ils existent (une quinzaine d'années), les « caucus » de l'Iowa n'avaient pris de pareilles proportions. Certains candidats ont travaillé le terrain sans relâche comme Richard Gephardt, qui y a passé en tout cent quarante-cinq jours... Presque tous ont violé l'esprit, sinon la lettre, des règlements en vigueur et dépensé des sommes énormes, en particulier en spots publicitaires, soit pour se mettre en valeur, soit pour dire du mal des autres. Le blond Gephardt a vu sa cote remonter depuis qu'on lui a suggéré de se foncer un peu les sourcils, qui semblaient absents et lui enlevaient un peu de consistance à l'écran. Le brun Dukakis n'a pas élagué les siens (très épais), mais s'est appliqué à se *« donner du cœur »*, toujours grâce à la télévision. Gouverneur d'un Etat privilégié, le Massachusetts, il avait une image d'administrateur un peu froid, ses conseillers ont estimé que quelques images de pitoyables sans-abri et un commentaire approprié, dit d'une voix vibrante d'émotion, seraient bienvenus. Et le spot adéquat a inondé les écrans de l'Iowa...

Même les candidats les moins riches – le pasteur noir Jesse Jackson, ou Gary Hart, l'ancienne vedette des caucus d'il y a quatre ans, mais qui cette année semble trébucher sous les coups conjugués de la presse et de l'appareil du parti. Même ceux-là ont dû se résoudre à diffuser des spots publicitaires. Et ce, tandis que chez les républicains, les deux favoris se déchiraient à belles dents, quitte à compromettre gravement les chances de leur parti pour la suite des opérations électorales.

Jamais sans doute on n'aura eu autant de raisons de se poser des questions sur le bien-fondé de ces étranges « caucus », où des candidats aux contours encore indéterminés s'agitent frénétiquement sous le regard d'électeurs blasés, fatigués de tout ce cirque. Jamais non plus on n'aura attendu avec autant d'impatience les résultats. Pour pouvoir enfin passer aux choses sérieuses, avec, désormais des candidats sérieux.

JAN KRAUZE.

● **Le gouverneur de l'Arizona suspendu de ses fonctions.** – Le très controversé gouverneur républicain de l'Arizona, M. Evan Mecham, a été suspendu, vendredi 5 février, de ses fonctions à la suite d'un vote de la Chambre des représentants de l'Etat l'accusant de *« crimes dans l'exercice de ses fonctions »*. On lui reproche notamment d'avoir omis de déclarer un prêt de 350 000 dollars pour sa campagne électorale de 1986, d'avoir emprunté 80 000 dollars de fonds publics à des fins personnelles et d'avoir tenté de contrecarrer une enquête concernant une menace de mort visant un fonctionnaire. De plus, un an à peine après son élection, le gouverneur a provoqué une levée de boucliers par ses prises de positions racistes, au point que ses *« administrés »* ont obtenu une prochaine élection anticipée. Il revient à présent au Sénat de l'Arizona de décider de sa destitution définitive. – *(AFP.)*

PANAMA

M. Noriega accuse les Etats-Unis d'avoir voulu envahir le Nicaragua

Inculpé, vendredi 5 février, aux Etats-Unis pour *« trafic de drogue et racket »*, le général Noriega, l'homme fort du Panama, contre-attaque. Dans une interview au réseau de télévision américain CBS, diffusée dimanche, le général qualifie de *« fausses et ridicules »* les accusations portées contre lui et affirme que tous ses ennuis viennent de son refus d'obtempérer aux propositions américaines visant à faire participer son pays à une *« invasion »* conjointe du Nicaragua. Ce plan lui aurait été soumis le 17 décembre 1985 par l'amiral John Poindexter, alors responsable du Conseil national de sécurité. Depuis, explique-t-il, les Etats-Unis cherchent en quelque sorte *« à se venger »*.

Restant très discret sur l'origine contestée de ses revenus, M. Noriega, en revanche, est devenu très prolixe sur le chapitre de la drogue. Allant jusqu'à exhiber des lettres de responsables de l'administration anti-drogue américaine (DEA), le remerciant... pour ses bons services en faveur de la lutte contre le trafic de drogue. La dernière en date, de février 1987, est même signée par un haut fonctionnaire de la DEA, M. John Lawn, qui n'a pas désavoué le document.

Enfin, samedi, une nouvelle voix, celle de l'ex-colonel Roberto Diaz Herrera, qui fut lui aussi le conseiller de M. Noriega avant de prendre le chemin du Venezuela et de l'exil, est venue s'élever à son tour contre l'homme fort de Panama. M. Diaz Herrera a formellement accusé, devant la presse, M. Noriega d'avoir trempé dans la mort du général Omar Torrijos (il a officiellement péri dans un accident d'avion le 31 juillet 1981), ainsi que dans l'assassinat de l'ancien ministre de l'éducation Hugo Spadafora, retrouvé décapité.

La cascade d'accusations contre M. Noriega avait fait cette semaine les choux gras de l'opposition panaméenne, tous les journaux reprenant en gros titres les multiples péripéties de l'affaire, tandis que plusieurs radios consacraient leurs émissions matinales à la lecture des réquisitoires de la presse américaine contre le général. Première mesure de rétorsion prise par le gouvernement, en fin de semaine dernière, un quotidien d'opposition, *El Siglo*, qui venait de reparaître après six mois de « suspension » a été interdit à nouveau ; une radio, KW Continente, connaissait, elle aussi, le même sort.

Enfin, pour protester contre l'*« attitude américaine »*, les ambassadeurs du Panama à Washington, auprès des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) ont été rappelés d'urgence samedi *« pour consultation »*. Et les stagiaires panaméens dans les académies militaires américaines ont été retirés immédiatement, à la demande de l'état-major du Panama. – *(AFP, Reuter.)*

HAITI

Le président Manigat a pris ses fonctions dans un climat de doute et d'indifférence

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Sur l'estrade adossée au palais législatif, les trois hommes avaient le sourire aux lèvres ce dimanche 7 février. Deux ans après la fuite de Jean-Claude Duvalier, le nouveau président haïtien, M. Leslie Manigat, cinquante-sept ans, rayonnait, son ambition enfin satisfaite. Le général Namphy venait de lui transmettre officiellement le pouvoir, et, comme venait de le souligner M. Louis Noisin, le nouveau président du Sénat, une génération prenait sa revanche après avoir été écartée des affaires par les « jean-claudistes ». Mais *« la voie est étroite »*, a reconnu dans son discours-programme M. Manigat en s'épongeant le front sous le soleil. A en juger par la maigreur de l'assistance venue acclamer le nouveau chef de l'Etat, sa popularité est très faible. Quadrillée par d'innombrables patrouilles militaires, la capitale était morte, et seules quelques dizaines de personnes portant de petits drapeaux à l'effigie du président s'étaient rassemblées sans enthousiasme au son des orchestres de *« rara »*, la musique populaire locale.

Autre motif de préoccupation pour M. Manigat : les Eglises, et notamment la puissante Eglise catholique, ont boudé les cérémonies d'investiture. Outre le mot d'ordre de grève à demi-suivi qu'avaient lancé la veille les responsables de l'opposition, la seule manifestation notable contre le nouveau pouvoir avait été organisée par l'Eglise catholique : 15 000 personnes avaient participé, mercredi 3 février, à une procession aux chandelles.

Sur le plan politique et alors que la composition du nouveau cabinet ne devrait pas être connue avant mercredi, M. Manigat a lancé un nouvel appel *« à la réconciliation et à l'union nationale »*. *« Soyons amis, c'est moi qui vous y convie »*, a-t-il déclaré à l'adresse de ses adversaires. Certains anciens opposants, comme M. Thomas Désulmé, n'ont pas tardé à se laisser tenter, et les courtisans venus de divers horizons faisaient la queue au palais national pour féliciter le nouveau chef de l'Etat. Mais d'autres personnalités pressenties pour faire partie du gouvernement, entre autres certains anciens exilés de la diaspora, ont refusé ce que l'une d'elles a qualifié d'*« inacceptable compromission »*. Quant aux membres de l'opposition qui refuseraient de se rallier, *« ils seront marginalisés par la puissance du courant majoritaire et se calmeront d'eux-mêmes »*, a annoncé M. Manigat en élevant la voix.

« Austérité progressiste »

Mais l'opposition rassemblée au sein du Comité d'entente démocratique apparaît désemparée face à la nouvelle donne politique. L'arme de la grève générale s'est émoussée au fil des six derniers mois.

Enfin, dernier défi pour M. Manigat : le rétablissement de la situation économique. Ayant promis aux six millions d'Haïtiens qu'ils *« mangeraient au moins une fois par jour »*, le nouveau président n'a pas caché que le peuple devait s'attendre à une *« austérité progessiste »*. Partisan d'une économie de marché encourageant l'initiative privée, le président entend aussi s'opposer à la *« contrebande ouverte et effrénée »*. Cette dernière résolution, si elle est appliquée, nuira sans nul doute aux intérêts de certains hauts gradés qui prélèvent leur dîme sur le commerce illicite. Du coup, la réussite ou l'échec du pari du nouveau chef de l'Etat dépendra en grande partie de la réponse qu'apporteront les bailleurs de fonds étrangers. Seuls la République dominicaine voisine et le Venezuela avaient envoyé des délégués de haut niveau à la cérémonie d'investiture. Les autres partenaires d'Haïti, notamment les Etats-Unis, s'étaient contentés de se faire représenter par leurs ambassadeurs.

Mais, malgré les *« vœux et les meilleurs souhaits »* adressés par M. Ronald Reagan à M. Manigat, il paraît peu probable que les Etats-Unis, en pleine campagne électorale et en proie à un gros déficit budgétaire, reprennent massivement leur aide à court terme.

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **NICARAGUA : manifestation massive de l'opposition.** – Dix mille à quinze mille personnes ont manifesté dimanche 7 février contre la politique sociale et économique du gouvernement sandiniste à l'appel des quatre grandes centrales syndicales proches de l'opposition. Il s'agit de la manifestation numériquement la plus importante qui se soit jamais déroulée à l'appel des syndicats d'opposition. Plusieurs dirigeants de l'opposition faisaient partie du cortège qui, sous la protection de la police, ont scandé des slogans ouvertement hostiles à la politique du gouvernement. – *(AFP.)*

Asie

SRI-LANKA

Le contingent militaire indien reçoit quinze mille hommes en renfort

NEW-DEHLI
de notre correspondant

Le président sri-lankais, M. Julius Jayewardene, a obtenu au bout du compte, d'importantes concessions de la part des autorités de New-Dehli, lors de la visite officielle qu'il a effectuée en Inde du 24 au 30 janvier. Certes, l'Inde a manifestement choisi de prendre son temps avant de se lier par un traité de paix qui, selon les vœux de Colombo, serait rédigé sur le modèle du traité d'amitié indo-soviétique et comporterait pour les deux pays des obligations réciproques à court terme. En revanche, le premier ministre indien a décidé d'acheminer, dans les prochains jours, quinze mille soldats à Sri-Lanka, portant le total du contingent indien dans l'ancienne Ceylan à environ soixante-dix mille hommes.

L'état-major de l'armée de New-Delhi semble, en effet, déterminé à annihiler tout foyer de résistance dans le nord de l'île dans un délai d'un mois et à contrôler tout l'est avant la fin avril.

L'Inde ne croit donc plus aux chances d'une négociation durable avec les séparatistes tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) ni à la sincérité des offres de paix de leur chef, M. Velupillai Prabhakaran.

A l'est notamment, autour des villes de Batticoala et Trincomalee, où il se sont regroupés après la chute de Jaffna en novembre dernier, les Tigres n'ont pas cessé de terroriser la population civile, composée de communautés cinghalaise, musulmane et tamoule, tout en multipliant les embuscades contre des soldats indiens peu motivés.

La « politique de paix » à Sri-Lanka a été fort coûteuse pour l'Inde : trois cent cinquante morts (1) et un millier de blessés depuis le début des opérations lancées contre le bastion tamoul de Jaffna. De plus, la guerre sur le « front » est plus aléatoire. La guérilla ne peut plus, comme dans la péninsule du Nord, être enfermée dans une « nasse », et il n'est pas question que la population cinghalaise et musulmane supporte, en termes de vies humaines, le coût d'une offensive forcément meurtrière. Autant l'opinion cinghalaise ne s'est guère émue du sort des civils tamouls de Jaffna, autant elle n'accepterait pas que les Cinghalais connaisent le même sort. Or, sur le plan intérieur, le président Jayewardene a de moins en moins les coudées franches. Le premier ministre sri-lankais, M. Premadasa, n'a jamais cessé de distiller des petites phrases acerbes sur la présence indienne. L'opposition cinghalaise accuse l'Inde de prolonger délibérément cette présence dans l'île, et M. Jayewardene a dû se séparer de son ministre des finances, M. Ronnie De Mel, un économiste de renom, qui jusque-là servait de caution auprès des bailleurs de fonds étrangers.

M. Jayewardene souhaite que les élections pour les conseils provinciaux se tiennent au plus tard en juin, ce qui signifie que la paix doit être restaurée avant cette date et ce qui suppose que, d'ici là, la question de la fusion des provinces du nord et de l'est, globallement dominées par les Tamouls, soit réglée.

Bouchées doubles

Le chef de l'Etat est d'autre part soucieux de signer dans les deux mois qui viennent le traité de paix avec l'Inde. Le parti au pouvoir à Sri-Lanka, l'UNP, a d'ores et déjà annoncé que, outre les élections provinciales, des scrutins parlementaire et présidentiel auront lieu cette année. Pour retrouver une majorité (l'UNP avait recueilli 51 % des voix lors des élections de 1977), le chef du parti présidentiel, M. Jayewardene – même s'il est acquis qu'il ne se représentera pas lui-même – doit pouvoir montrer que la « maison » est en ordre : retour à la paix et, éventuellement, départ des troupes indiennes.

De son côté, l'Inde est également décidée à mettre les bouchées doubles, notamment pour des raisons de politique intérieure : le consensus sur le rôle de l'armée indienne à Sri-Lanka, qui régnait jusque-là au sein de la population tamoule de l'Etat indien du Tamil-Nadu, a vécu, notamment depuis la crise politique qui s'est développée à Madras au sein du gouvernement local. Pour des raisons différentes, Colombo et New-York semblent décidés à écraser la rébellion tamoule, et les Tigres du LTTE risquent de payer très cher leur jusqu'au-boutisme.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le président Jayewardene estime, pour sa part, que de six cents à sept cents soldats indiens ont été tués ces derniers mois à Sri-Lanka.

PHILIPPINES

Recrudescence des attaques communistes

Manille. – Quatorze personnes ont été tuées et soixante-dix autres blessées au cours de différentes attaques de guérilleros communistes, vendredi 5 et samedi 6 février, a-t-on appris dimanche de source officielle. Vendredi, une soixantaine de rebelles de la NAP (Nouvelle armée du peuple, branche armée du PC clandestin) ont fait sortir des hommes, des femmes et des enfants de leurs maisons, dans la province de Cagayan (nord). Ils ont ensuite ouvert le feu, tuant quatre enfants et blessant quarante-six personnes.

Samedi, selon l'agence officielle de presse PNA, quatre membres de la NAP et deux soldats ont trouvé la mort et vingt-deux soldats ont été blessés lors d'un affrontement dans la province de Sugao-del-Sur (sud). Le même jour, des troupes paramilitaires ont tué deux insurgés et en ont blessé deux autres dans la province centrale d'Aklan. Enfin, dans la province de Paganga, au nord de Manille, des rebelles de la NAP ont tué un commandant de police et un civil.

Après l'arrestation, la semaine dernière, de deux hauts responsables du Parti communiste (*le Monde* du 6 février), des consignes en vue d'éventuelles représailles de la NAP ont été données dans l'armée, et les mesures de sécurité accrues.

Enfin, dans une interview au journal *Manila Chronicle* publiée dimanche, l'ancien secrétaire à la défense Rafael Ileto a lancé une mise en garde contre une tentative *« de l'intérieur »* de renverser la présidente Corazon Aquino, qui a déjà pu déjouer cinq tentatives de coup d'Etat. – *(AFP.)*

● **AFGHANISTAN : M. Vorontsov à New-Delhi.** – Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé du dossier afghan doit remettre, à New-Delhi, le lundi 8 février, à M. Rajiv Gandhi un message de M. Gorbatchev relatif au retrait des troupes de Moscou stationnées en Afghanistan. Entre-temps, M. Diego Cordovez, médiateur de l'ONU dans le conflit, s'est rendu, pour la troisième fois en quinze jours, à Kaboul après avoir rencontré, au Pakistan, un représentant de la résistance afghane. Il y a rencontré, dimanche, le président Najibullah. – *(AFP, Reuter.)*

● **FIDJI : amnistie.** – Le gouvernement civil provisoire a annoncé vendredi 5 février qu'il renonçait aux poursuites judiciaires contre des personnes – en nombre non précisé – qui étaient inculpées de *« délit politique »* contre l'Etat l'année dernière. Il a également indiqué qu'il allait réduire les peines de prison de cent soixante-deux détenus dans un délai de trois mois. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

M. Kim Young Sam tente de réunifier l'opposition

Séoul. – L'un des deux principaux dirigeants de l'opposition sud-coréenne, M. Kim Young Sam, a annoncé, lundi 8 février à Séoul, qu'il démissionnait de la présidence du Parti démocratique pour la réunification (PDR), afin de tenter d'unifier l'opposition. *« Je me sens responsable de la division de l'opposition »*, a déclaré M. Kim, en précisant que celle-ci devra être unie pour obtenir la *« démocratie »* en Corée du Sud.

M. Kim espère sans doute ainsi forcer son rival, M. Kim Dae Jung, président du Parti pour la démocratie et la paix (PDP), à démissionner à son tour. Un porte-parole du PDP a accueilli favorablement la décision de M. Kim, de bon augure, selon lui, pour l'unification de l'opposition.

Des élections législatives sont prévues dans un délai de deux mois. – *(AFP.)*

Espagne

Le roi Juan Carlos a assisté aux obsèques de la veuve du général Franco

Mme Carmen Polo, veuve du général Franco, a été inhumée le samedi 6 février au cimetière d'El Pardo, à 20 kilomètres de Madrid, en présence du roi et de la reine d'Espagne. Plusieurs milliers de personnes ont assisté à l'enterrement de l'ancienne première dame d'Espagne. Parmi elles se trouvaient l'ex-chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, ainsi que plusieurs ministres de l'époque franquiste.

La dépouille de Mme Franco, décédée le 6 février à l'âge de quatre-vingt-sept ans, a été accueillie devant l'entrée du cimetière par des groupes de jeunes et d'anciens franquistes qui ont scandé : *« Franco ! Franco ! »* et entonné le *Cara al sol*, l'hymne franquiste. Au moment où le roi Juan Carlos et la reine Sophie sont sortis du cimetière, les nostalgiques du franquisme se sont remis à scander : *« Franco ! Franco ! »*

Parmi les nombreuses couronnes de fleurs déposées devant le domicile de la famille Franco se trouvait notamment celle du président du Chili, le général Augusto Pinochet. Mme Polo repose désormais à quelques mètres du palais qui avait été sa résidence officielle pendant plus de quarante ans. Une dalle de marbre blanc portant comme seule inscription « Carmen Polo » a été déposée sur la tombe. – *(AFP.)*

[Carmen Polo Martinez Valdes, née en 1900 à Oviedo, était issue d'une famille de la haute bourgeoisie des Asturies. Elle avait épousé, en 1923, l'homme qui allait devenir le chef de l'Espagne pendant près de quarante ans. En 1972, leur petite fille, Carmen, épousa Alphone de Bourbon, cousin du roi Juan Carlos. On vit, dans cette union, une tentative de la « première dame d'Espagne » de s'opposer à la volonté du général Franco de voir Juan Carlos – et non Alphonse de Bourbon – lui succéder.]

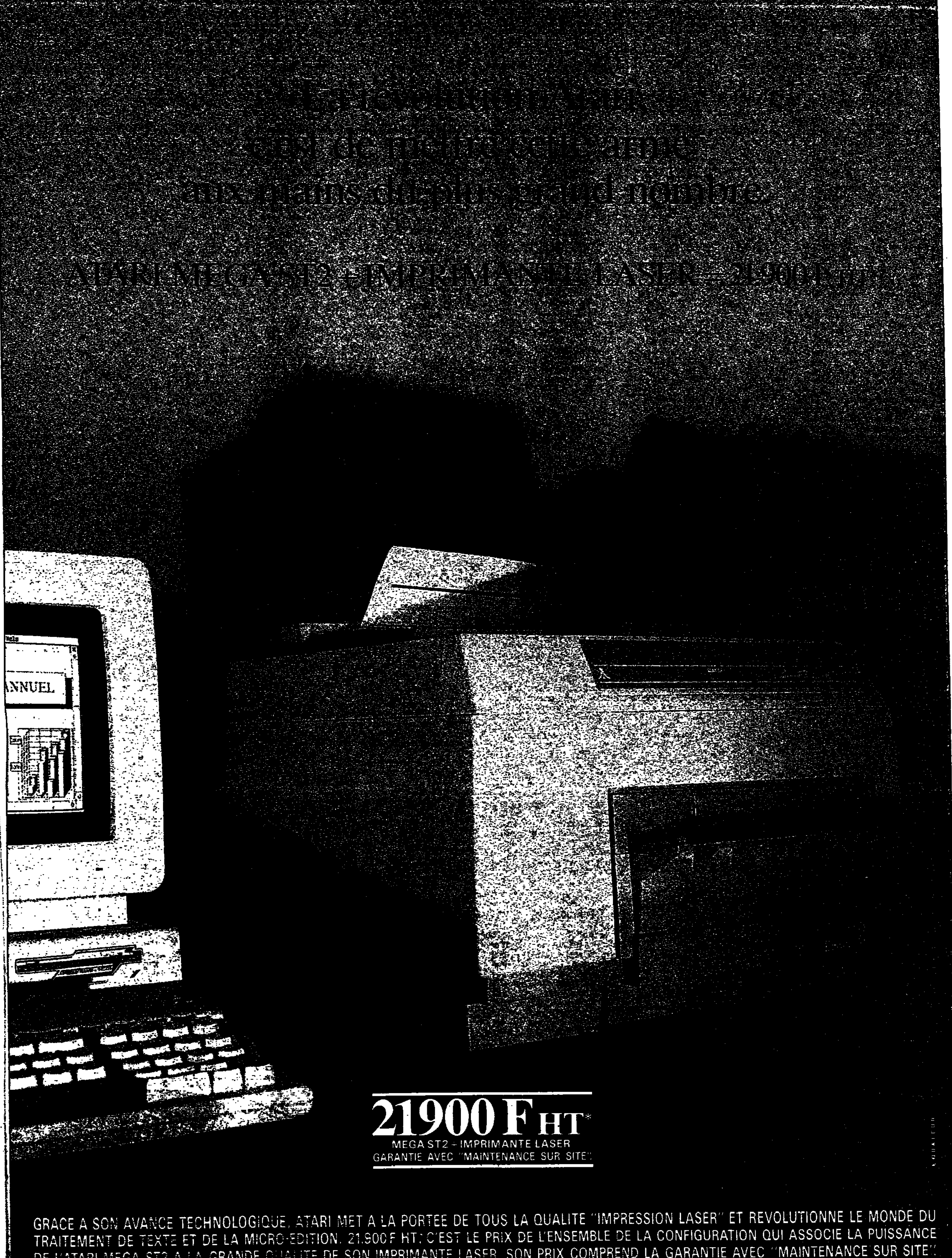
Pologne

Nouvelles manifestations contre les hausses de prix

Un millier de Polonais ont manifesté, le dimanche 7 février, à Cracovie (sud du pays), contre les hausses des prix et pour la libération des prisonniers politiques. Les manifestants se sont rassemblés à l'issue d'une messe pour scander des slogans hostiles au pouvoir. Un responsable local du syndicat dissous Solidarité a pris à cette occasion la parole pour fustiger les récentes augmentations des prix. Une quinzaine de personnes sont ensuite montées à bord d'un tramway qui se dirigeait vers le centre-ville et l'ont recouvert de banderoles de Solidarité dénonçant les hausses. Trois personnes ont été interpellées par la police puis relâchées dans la soirée.

D'autre part, quatre des six membres de la direction du Parti socialiste polonais (PPS), dont son président M. Jan Jozef Lipski, qui avaient été appréhendés dimanche à Varsovie par la police politique, ont été remis en liberté en fin d'après-midi.

A Wroclaw, MM. Stanislaw Kaszuba et Jerzy Gierc, membres du syndicat dissous Solidarité, ont été respectivement condamnés, le vendredi 5 février, à des peines d'amende de 30 000 zlotys (454 francs) et 10 000 zlotys (155 francs). Le salaire moyen en Pologne est, rappelle-t-on, de 30 000 zlotys par mois. – *(AFP.)*


de mettre cette arme
aux mains du plus grand nombre.
ANNUEL
21900 F HT*
MEGA ST2 + IMPRIMANTE LASER
GARANTIE AVEC "MAINTENANCE SUR SITE"
GRACE A SON AVANCE TECHNOLOGIQUE, ATARI MET A LA PORTEE DE TOUS LA QUALITE "IMPRESSION LASER" ET REVOLUTIONNE LE MONDE DU TRAITEMENT DE TEXTE ET DE LA MICRO-EDITION. 21.900 F HT*: C'EST LE PRIX DE L'ENSEMBLE DE LA CONFIGURATION QUI ASSOCIE LA PUISSANCE DE L'ATARI MEGA ST2 A LA GRANDE QUALITE DE SON IMPRIMANTE LASER. SON PRIX COMPREND LA GARANTIE AVEC "MAINTENANCE SUR SITE".
Pour tous renseignements, téléphonez au 45 06 31 31 ou envoyez votre carte de visite à : Atari France, 9 rue Sentou, 92150 Suresnes.
* Prix public conseillé - 25 973 F TTC.

Politique

La campagne pour

La chevauchée solitaire de M. Raymond Barre

« Ne vous en faites pas. Tant que je serai sur cette Terre, vous aurez l'occasion de me revoir ». Mercredi 20 mai 1981. Fin de règne dans la cour de l'Elysée. Dernier conseil des ministres du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Derniers propos sur le perron des éminences déchues. Raymond Barre salue les journalistes. A sa façon. Par une ultime bravade. *« Vous aurez l'occasion de me revoir... »*

Qui le croit ce jour-là ? Qui peut imaginer qu'un 8 février 1988, sept ans plus tard, ce même personnage reviendra devant les mêmes journalistes annoncer officiellement sa candidature à la présidence de la République ?

Raymond Barre sort usé par cinquante-sept mois trop longs et trop mouvementés à l'Hôtel Matignon. Il est le recordman de France de l'impopularité. Durant la campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing l'a prié sans façon de rester aux vestiaires. Et quand, après ce fatal 10 mai, les « sondeurs » demandent aux Français leur avis sur le meilleur chef possible pour cette nouvelle opposition, il est toujours classé bon dernier. Derrière Jacques Chirac, derrière Giscard et même... derrière Jean Lecanuet. Qui peut croire alors qu'il refera surface ? Qui, si ce n'est lui ?

Six jours plus tard, à Lyon, où il s'est replié pour la campagne législative, Raymond Barre prend date : *« Le moment viendra peut-être,* dit-il à ses amis, *où il faudra que je m'exprime de façon claire sur un certain nombre de sujets, non pas par ambitions personnelles, mais pour la France. »* Le propos restera presque confidentiel. On ne l'écoute même plus ! Pourtant tout est dit. Comment ne pas penser que ce jour-là Raymond Barre sait déjà parfaitement où il veut diriger ses pas ?

Ses biographes, jusqu'à présent, n'ont retenu que sa propre version : il n'aurait pris sa décision d'être candidat à l'élection présidentielle qu'à l'été 1984, au bord de sa piscine de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Ainsi, comme souvent, se réécrit l'histoire que l'on voudrait légende. Ainsi se brosse le portrait doré du grand homme répondant à l'appel des Français, dissimulant sous quelques solides couches de vernis ses ambitions personnelles, ses frustrations et sa soif de revanche.

En réalité, Raymond Barre s'est mis en route depuis longtemps. C'est un 12 mai 1977 au soir qu'il naquit vraiment à la politique. A plus de cinquante ans, au bout de neuf mois de travaux pratiques à Matignon. Son baptême fut ce face-à-face à la télévision avec François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste. Un débat de haute tenue. Le « Joffre de l'économie » prend le goût de la joute politique. Le technicien devient politicien. Les Français le découvrent. Raymond Barre se surprend : il sait faire ! François Mitterrand ne s'y trompe pas : ce Barre-là lui rappelle un certain Pompidou. Raymond Barre lui renverra l'hommage : *« Cet homme a de la substance »*, se convaincra-t-il à partir de ce jour. Onze ans plus tard, l'un et l'autre en rêvent encore. Et si l'histoire repassait ce plat ?

Sur cette lancée, Raymond Barre, en charge des intérêts de la majorité, présente son fameux programme de Blois. Les élections législatives approchent. L'union de la gauche, malgré ses propres errements, est aux portes du pouvoir. M. Giscard d'Estaing se prépare à annoncer *« le bon choix »*. L'UDF va naître. Avec la bénédiction de M. Giscard d'Estaing, M. Raymond Barre parcourt la France. Malin, il a toujours gardé dans son coffre les lettres des députés RPR qui lui demandèrent son soutien. Au cas où... Il apprend à faire campagne. Avec son slogan : *« Barre confiance »*. Avec son signe de ralliement : le chêne accolé à l'Hexagone. Les mêmes qu'aujourd'hui !

« Dès cet instant, confiait récemment M. Giscard d'Estaing, *j'ai compris que cet homme-là avait beaucoup d'ambitions et qu'il pensait surtout à son propre destin. »* Le RPR le comprit avant lui. Les querelles entre le premier ministre et le premier parti de la majorité ne cesseront plus. *« A partir de ce moment-là,* convient Raymond Barre, *les tirs d'arquebuses, suivis de près par les tirs d'Exocet, ont fusé de toutes parts* (1). » Ils laisseront des traces.

Changement de décor deux ans plus tard. En 1980 : Raymond Barre est dans le creux des sondages. L'Elysée a déjà décidé de l'écarter de la campagne présidentielle. Il le sait et il s'en inquiète. *« Pensez-vous que cela soit bon pour mon image ? »*, demande-t-il à ses conseillers. L'homme déjà songe à des lendemains meilleurs...

Mai-juin 1981 : la vague rose déferle. L'opposition est secouée comme un radeau. Pour les législatives, elle rame sans y croire, sous la fausse voile de « l'Union pour la nouvelle majorité ». Raymond Barre rejette cette étiquette, mais parvient à se faire réélire dès le premier tour dans sa circonscription de Lyon. Première lueur d'espoir. A Paris, il loue ses bureaux du boulevard Saint-Germain. La voie est libre. M. Giscard d'Estaing reste KO debout. Il se retire en Auvergne. On lui conseille de prendre du champ, de voyager, de s'occuper de l'Europe. Raymond Barre lui a-t-il jamais pardonné de ne pas lui avoir accordé sa confiance jusqu'au bout ? Pas sûr ! En tout cas, ce long séjour à l'Hôtel Matignon lui aura laissé quelques frustrations profondes.

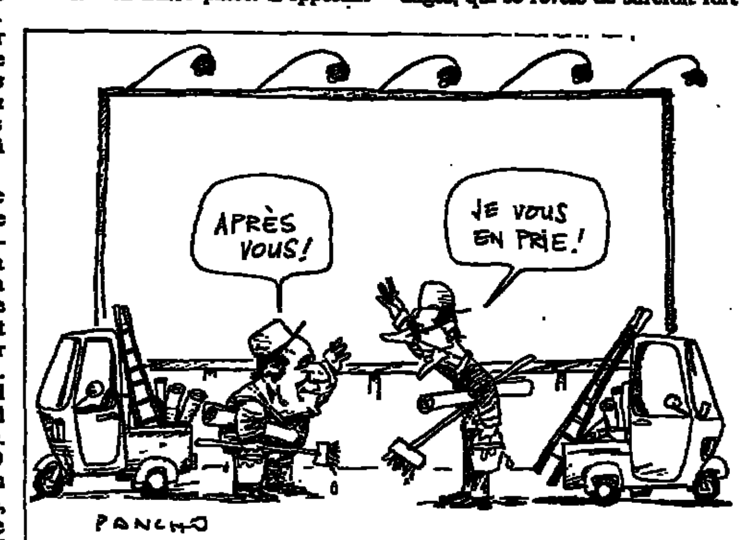
Une piètre opinion de Jacques Chirac

Jacques Chirac porte sur le dos tous les malheurs de l'opposition. Il est devenu le traître, le Judas. Depuis l'affaire d'Ornano des élections municipales de 1977, les rapports entre les deux hommes n'ont fait que se détériorer. Alors qu'aujourd'hui Giscard d'Estaing l'impressionne encore, Raymond Barre n'a jamais eu grande considération pour Jacques Chirac, qu'il juge inconstant, imprévisible, infidèle, *« qui ne sait pas gouverner »* qui *« est toujours de l'avis du dernier qui parle. »* Encore moins pour l'appareil RPR qui représente tout ce qu'il exècre : *« le gaullisme à répétition »*, les basses manœuvres, l'activisme sans foi ni loi. Dès le 10 mai 1981, Raymond Barre ne décolérera plus contre ce Chirac-là et ce RPR *« qui ont joué à quitte ou double le sort de la Vᵉ République. Rien,* prévient-il, *ne saurait faire oublier leur immense responsabilité »*.

Raymond Barre raconte aujourd'hui que Giscard l'aurait alors supplié de le venger. Difficile de savoir... Mais du moins peut-on penser que dès le 10 mai, Raymond Barre se fait secrètement le serment que, lui vivant, Jacques Chirac ne sera jamais président.

Patiemment et prudemment, le député du Rhône entreprend donc sa longue marche. Celle « d'un opposant solitaire », distillant ici et là quelques doctes et sages principes : dissiper les illusions sans tomber dans la critique systématique du pouvoir socialiste ; ne pas faire d'inutiles promesses pour demain, attendre que les Français aient fait *« leur cure de désintoxication nationale idéologique »*. Tolérance, réalisme, espoir : les germes du barrisme sont en terre. La fin 1981 se passe ainsi paisiblement. Le député du Rhône se tient *« à l'écart de l'agitation »*, persuadé *« qu'après l'état de grâce viendra l'état de contrition et de pénitence »*.

Raymond Barre attend donc. *« Tranquille comme Baptiste »*, il est un député assidu. Il reprend ses cours à Sciences-po. Il voyage à l'étranger et aussi en province. De plus en plus, on l'invite. Il vient. Surprise ! ses dîners-débats font recette. Les journalistes demandent à voir. Un frisson Barre passe. L'opposant



solitaire devient de moins en moins seul. A Paris, des experts sont recrutés. C'est aussi en novembre 1982 qu'est lancé le numéro un de sa lettre *Faits et arguments*. Le chêne et l'Hexagone sont de retour.

1983 sera l'année Barre. Le petit commerce va progressivement se transformer en grande surface. C'est l'année des élections municipales, premier choc électoral important depuis le changement de 1981. C'est aussi l'année du plan de rigueur Mauroy-Delors. Le premier événement va faire réapparaître Raymond Barre au grand jour. Tandis que Jacques Chirac tente de se refaire une santé politique à Paris, l'ancien premier ministre ne ménage nullement sa peine. Qu'ils soient RPR ou UDF, les candidats, partout, le réclament. Oecuménique, cultivant à l'envi son image *« d'indépendant, paysan du Danube »*, il n'a aucune difficulté à se poser alors en leader naturel et reconnu de l'opposition.

« Non à la ratatouille »

Le second événement – la « rigueur » va politiquement justifier *a posteriori* son action à l'Hôtel Matignon, entre 1976 et 1981. Soudain, Raymond Barre apparaît aux Français comme l'homme, non seulement *« du parler vrai »*, mais aussi de *« l'agir vrai »*. L'ancien premier ministre se refait une virginité politique. Le *« barrisme de gauche »* est sa victoire. On commence à parler *« phénomène Barre »*.

C'est aussi le moment où l'on commence à parler... de *« la cohabitation »*. Après avoir laissé entendre depuis quelques mois qu'il en était *« aux dernières couleurs du veuvage »*, Giscard d'Estaing remet le nez à la fenêtre de l'actualité en janvier 1983, avec un long article dans l'*Express*, présentant quatre scénarios pour la France, dont celui de la cohabitation. Un long débat commence. Il dure encore. L'article paraît le 15 janvier. Dès le 14 janvier à Lille, Raymond Barre prévient le coup : *« Il ne faut pas rechercher, je ne sais quelle coexistence ou cohabitation qui légitimerait après-coup ce qui a été fait »*, avertit-il. Dans l'opposition, on patauge. Jacques Chirac, qui, en 1978, recousait *« toute perspective d'alliance et de compromis »*, est moins net.

Les centristes sont hésitants. *« Il ne faut rien exclure »*, lance Pierre Méhaignerie. *« Il ne s'agit pas de bouder »*, ajoute Bernard Stasi. Le nouveau secrétaire général du PR, François Léotard, *« s'élève contre tout compromis à l'extérieur de l'opposition »*, histoire de marquer tout de suite ses distances avec Giscard.

Raymond Barre ne transigera jamais sur ce principe : *« On ne déjeune pas avec le diable, même avec une très longue cuillère. »* Ce sont les autres qui changeront. Le suspecte-t-on alors de vouloir précipiter les échéances afin de se propulser à l'Elysée ? Il n'en démord point : *« oui à la décrispation,* s'emporte-t-il. *Non à la ratatouille. »*

M. Barre qui grimpe dans les sondages, qui se révèle de surcroît fort bon à la télévision, qui déplace les foules, qui n'hésite pas à se démarquer publiquement de ses alliés de l'opposition, c'est trop pour M. Jacques Chirac ! C'est trop pour M. Giscard d'Estaing ! Fin 1983, une nouvelle guerre des chefs va empoisonner la droite, attisée par la bizarre affaire des avions renifleurs. M. Giscard d'Estaing en conservera toujours quelques aigreurs à l'égard de son ancien premier ministre trop empressé, à son goût, de s'en laver les mains. Dès lors, l'ancien président n'a de cesse de multiplier les embrassades avec Jacques Chirac pour mieux étouffer un Raymond Barre qui, en cette année 1984, année des élections européennes, parvient en tête de tous les sondages.

Face au *« Barre diviseur »*, la partie va se jouer à deux contre un. Union, union, union ! s'en va partout répétant M. Giscard d'Estaing. Ce rapprochement, impensable encore un an auparavant, entre l'ancien président et celui qui lui donna, en 1981, le coup de poignard dans le dos, finit d'écœurer un peu plus un homme qui avait déjà bien du mal à se mettre *« au ras des paquerettes microcosmiques »*.

A deux contre un, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac s'entendent pour resserrer les boulons de l'opposition. Le maire de Paris impose la liste unique aux européennes. *« Ce syncrétisme dans l'opposition paraît être ni intellectuellement ni politiquement la meilleure des choses »*, laisse tomber Raymond Barre.

Rien n'y fait. Pierre Méhaignerie et François Léotard se concertent pour faire ensemble liste commune. Il les dissuade. Trop risqué. Un seul meeting à Lyon aux côtés de Simone Veil, il se désintéresse de cette élection *« guère plus importante qu'une simple cantonale »*. Le résultat décevant de la liste Veil conforte ses positions. Au lendemain de cette élection, les soutiens affluent. Le CDS est prêt à s'accrocher à la locomotive Barre. *« Moi je n'ai pas une âme de wagon »*, grogne sur le coup Jean Lecanuet. On ne l'écoute pas.

Le Parti républicain se coupe en deux. Les adhérents directs se mobilisent. M. Rossinot, le président du Parti radical, devient un fervent anticohabitationniste. La ferveur barriste gagne les parlementaires, contamine aussi le RPR. Et même Jean-Marie Le Pen reconnaît en Raymond Barre l'*« homme le plus cool »* de l'opposition.

Bien campé au centre, revendiquant l'héritage gaulliste, conciliant avec le Front national, Raymond Barre, qui se décrète volontiers comme *« un extraterrestre par rapport au monde politique »*, fait quand même chaque jour la démonstration qu'il a bien les pieds sur terre... Imperturbablement, Raymond Barre poursuit sa longue marche. Parcourant la France en tous sens, prenant le temps d'écouter, de s'informer et de convaincre. La fourmi Barre est besogneuse.

La tentation de créer un parti

Tout paraît lui réussir. Il multiplie ses attaques contre la cohabitation. Les Français sont pour la cohabitation et pourtant ils sont de plus en plus nombreux à croire à l'avenir présidentiel de l'ancien premier ministre. Ses lieutenants Pierre-André Wiltzer et Charles Millon, dès le mois de juin 1985, le pressent d'organiser ce mouvement de sympathie et de confiance en sa faveur, de structurer un vaste rassemblement dans la France profonde. On l'appelerait « Alternance-vérité ». On présenterait aux législatives de 1986 des candidats anti-cohabitationnistes. On ferait un groupe à l'Assemblée. On casserait l'UDF sur laquelle Giscard tente de lancer à cette époque un recours en paternité. Mais, une fois encore, Raymond Barre dit « niet ». Il ne veut pas être, il ne sera pas l'homme d'un parti.

Croit-il encore que l'opposition puisse s'entendre pour forcer M. Mitterrand à quitter l'Elysée en 1986 ? Peut-être ! Le mercredi 21 mars 1985, il s'en entretient pendant plus d'une heure de tête-à-tête avec Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, retardant une réception officielle du groupe UDF de la ville. *« Si vous refusez de cohabiter,* promet-il à Jacques Chirac, *je serai à vos côtés. »*

Pas de réponse. Installé au faîte des sondages, Raymond Barre, pendant toute cette année 1985, va encore manier le bâton et la carotte. *« Je ne voterai pas la confiance à un gouvernement de cohabitation »*, répète-t-il. Deux mois plus tard, il se fait violence pour poser aux côtés de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing à l'issue d'une grande convention libérale giscardienne et unioniste au Palais des congrès.

Rien n'y fait. Téléguidé par Edouard Balladur, Jacques Chirac est décidé à gouverner, à sauter les marches de l'hôtel Matignon pour atteindre le perron de l'Elysée. Giscard d'Estaing et François Léotard, déjà, se bousculent à sa porte pour la distribution des maroquins. *« Ils veulent vivre ensemble, eh bien ! qu'on les laisse mourir ensemble »*, grince Raymond Barre. Une plate-forme pour « gouverner ensemble », est signée par le RPR et l'UDF. Il s'emporte *« contre ce reaganisme mal digéré »*. Il en prend son parti : il se contentera de *« regarder le spectacle »* se dérouler dans sa *« pureté de cristal. »*

En attendant, il faudra vivre la campagne des législatives de mars 1986. Placée en porte à faux, la mécanique Barre paraît subitement se dérégler. Giscard, en l'invitant à un sommet de l'opposition à Clermont-Ferrand, lui tend un piège. Il tombe droit dedans. A Paris, il donne la fâcheuse impression de soutenir deux listes : celle de l'UDF de Jacques Dominati, celle de la dérangeante Marie-France Garaud. Dans les Yvelines, il s'entête inutilement pour imposer la candidature d'une fidèle, Christine Boutin, dans une sorte de bras d'honneur au *« totalitarisme microcosmique. »*

A Lyon, il annonce imprudemment que c'est bien la dernière fois qu'il se représente. Les Lyonnais s'en émeuvent, les partis politiques se cabrent. Dans son entourage, certaines grenouilles commencent à sauter de la brouette. Après avoir dit et répété le contraire, le voilà encore contraint de voter la confiance *« en raison de l'étroitesse de la majorité parlementaire »*. N'était-ce pas prévisible ? *« Je ne veux pas entraver l'expérience,* fait-il savoir, *mais mon vote ne signifie pas approbation. »* Après avoir dit et répété le contraire, ses amis centristes acceptent avec sa bénédiction d'entrer dans le gouvernement Chirac. *« Prenez des postes techniques »*, leur enjoint-il. Mais les Français ont du mal à comprendre. Que fait-il ? Que veut-il ? Où va-t-il ?

Pour la première fois depuis cinq ans, les sondages sont à la baisse. *« Pièges à gogos »*, s'emportait-il du temps de Matignon. Depuis 1981, il n'en oublie aucun... Pour étouffer cette dépression, les barristes lancent leurs réseaux REEL. Mais durant un an, Raymond Barre va surtout apprendre à gérer son silence, attendant les enseignements de cette nouvelle *« leçon de choses »*. *« C'est désolant,* confie-t-il à l'époque, *les Français sont avachis. Ils acceptent tout cela parce qu'ils ont l'impression que tout va bien, que l'on va résoudre leurs problèmes. »* Sans se lasser et loin des fracas médiatiques, Raymond Barre reprend ses « pèlerinages » aux sources des préoccupations des Français. A l'Assemblé nationale, il est présent tous les mercredis. Présent, mais silencieux. Il regarde amusé Jacques Chirac s'agiter et suer : *« De toute façon,* prévoit-il en privé, *il est dans la seringue. Mitterrand va l'acculer en permanence à la défensive jusqu'au jour où lassé, paniquant devant les mauvais sondages, il foncera, il fera une boulette et se fera cueillir par le président. »*

L'affaire des ordonnances du 14 juillet 1986, la vague de terrorisme de l'automne, les étudiants dans la rue, les cheminots sur les rails, le scénario paraît, d'entrée se réaliser. *« Je vous l'avais bien dit »*, Barre le prophète – *« un prophète de malheur »* – reprennent ses adversaires, peut regrimper sur la colline, perfectionner son personnage bâti d'un tiers de Pinay, d'un tiers de Mendès et d'un tiers de de Gaulle. Jacques Chirac crapahute. Lui plane. Le krach boursier relève sa cote dans les sondages. Le premier tour, est-on déjà convaincu dans son entourage ne sera que pure formalité. Vivement le second. Voilà vendue la peau de l'ours chiraquien ! Interrogé dès 1982, sur cette élection présidentielle, en grand amateur de cinéma, Raymond Barre avait répondu : *« Comme dans un western, je serai le cavalier monté sur son cheval en haut de la montagne en train de regarder le chemin où se présentent de très nombreux candidats. »* Mais la question aujourd'hui est précisément de savoir si, au bout de cette longue marche, le cheval est toujours bien sellé...

DANIEL CARTON.

(1) *Questions de confiance*. Editions Flammarion.

هكذا من الأصل

Politique

l'élection présidentielle

Le premier meeting de M. Chirac

Nouveau style et hantise du piège cohabitationniste

Quatre jours après M. Raymond Barre, les responsables majoritaires des Yvelines ont accueilli, le samedi 6 février, M. Jacques Chirac, qui avait choisi ce département *« dynamique »* pour commencer sa campagne de « terrain » et tenir sa première réunion publique. Après une visite privée à la Maison des aveugles, le premier ministre a été reçu à la chambre de commerce et d'industrie par le président de celle-ci, M. Didier Simond, conseiller régional (RPR). En réponse aux questions de chefs d'entreprise, commerçants et membres des professions libérales, M. Chirac a insisté sur la nécessité d'un *« effort de formation »*, de la part du secteur privé comme de l'Etat.

M. Chirac a été reçu, ensite, à l'hôtel de ville de Versailles par le maire, M. André Damien (UDF-CDS), qui, comme M. Paul-Louis Tenaillon, député (CDS), président du conseil général et de l'UDF départementale, a assisté, dans la soirée, au meeting du candidat du RPR à l'élection présidentielle. Moins de deux ans après les péripéties des élections législatives, qui avaient vu M. Barre soutenir « sa » candidature, Mme Christine Boutin, contre les notables de l'UDF, sous l'œil amusé du RPR, les Yvelines se veulent exemplaires dans le respect du code de bonne conduite majoritaire.

Encore Mme Boutin ne fugurait-elle pas parmi les personnalités venues, tels les invités de « L'heure de vérité », accompagner la prestation du premier ministre. A côté de MM. Damien et Tenaillon, dont la présence était dûment signalée à l'assistance, se remarquaient M. André Giraud, ministre de la défense, membre du PR et partisan déclaré de M. Barre ; M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères ; et bien sûr, MM. Michel Giraud, président du Conseil régional d'Ile-de-France, Charles Pasqua, Alain Juppé, Mme Nicole Catala, et M. Jacques Toubon, toutes personnalités du RPR logiquement attendues en pareille circonstance.

La comparaison avec une émission de télévision ne pouvait pas ne pas venir à l'esprit tant elle avait manifestement inspiré les organisateurs de la campagne du RPR. Bien que réunie sous un chapiteau de cinq mille places – complet, – l'assistance était, en effet, dans la situation du public d'un vaste studio plutôt que dans celle de destinataire directe des propos de l'orateur. Sur le « plateau », sous la conduite d'un animateur, M. Chirac a répondu aux questions posées par six *« grands témoins »* : médecin, chefs d'entreprise, cadre supérieur enseignant du supérieur et élève des Hautes études commerciales. Ce n'est qu'à la fin de la réunion que le candidat a adressé à l'assistance un bref discours de conclusion, résumant les principaux thèmes de sa campagne.

Les socialistes et la « mémoire courte »

La formule, essayée pour la première fois par M. Chirac dans cette campagne, lui avait été suggérée lors de son voyage à Lille, en décembre dernier, par un dialogue, conçu de la même façon, avec des chefs d'entreprise de la région. Elle évoque les débats pratiqués par l'équipe dirigeante du Parti républicain. Originale par rapport au traditionnel meeting, elle est certainement plus télégénique, M. Chirac faisant partie de ces hommes politiques qu'un extrait de discours de tribune, diffusé à la télévision, fait paraître caricaturaux. L'« amphi » permet la nuance, mais il n'est pas sûr que le public y trouve son compte.

Visiblement, les partisans de M. Chirac, réunis samedi à Versailles, n'auraient pas dédaigné un morceau de bravoure de M. Pasqua, ovationné lorsque le premier ministre l'a cité, ce qui a amené ce dernier à confier : *« Depuis quelque temps, mon cher Charles, je me demande si ce n'est pas toi qui devrais être candidat. »* Inversement, M. Chirac s'est chargé des piques dont le ministre de l'intérieur s'est fait une spécialité : *« Chaque fois,* a-t-il dit, *que vous payez 2 F d'impôt, 1 F est dépensé pour payer les annuités de la dette que nous ont laissée les socialistes. (...) Ces messieurs ont tendance à spéculer sur la mémoire courte du peuple. Certes, il ne faut pas céder à la rancune..., mais chat échaudé doit craindre l'eau froide. (...) L'ambition permanente des socialistes de niveler tout par le bas. (...) Vous ne pouvez pas empêcher un socialiste d'être favorable à la suppression de la liberté de l'enseignement (...). Il le dit ou il ne le dit pas ; selon qu'il est franc ou sournois »*, etc.

Dans sa conclusion, M. Chirac, après avoir souligné qu'il avait décidé, lui, de présenter sa candidature trois mois avant l'élection, afin d'exposer son projet et de *« ne prendre personne par traîtrise »*, a expliqué qu'il faut mettre fin à la cohabitation, qui était *« un mal nécessaire – nécessaire, mais un mal »*. Elle était acceptable en mars 1986 parce que le gouvernement, issu d'une *« nouvelle gén... euh ! majorité »*, détenait, alors, la légitimité ; mais, demain, un socialiste élu président bénéficierait, alors de cette légitimité et pourrait imposer sa volonté à la majorité parlementaire.

Cette crainte devant le piège du cohabitationnisme pourrait rendre à M. Barre le sourire qu'ont assombri les sondages favorables au premier ministre.

PATRICK JARREAU.

Les socialistes s'interrogent sur leur politique sociale en cas de retour au pouvoir

« *On ne choisit pas son moment pour gagner* », écrit M. Jean-Pierre Chevènement (dans l'éditorial du numéro de février de la lettre de *République moderne*). « *Dès lors qu'il est avéré,* écrit encore M. Chevènement, *que* « la crise » *est pour longtemps encore devant nous, la gauche avec François Mitterrand n'aura pas la partie facile.* » MM. Laurent Fabius, Pierre Beregovoy, d'autres aussi, ont dit ou écrit la même chose. Le débat s'engage au PS sur la façon d'affronter la crise, en cas de victoire de la gauche, notamment sur le terrain social le plus directement « sensible ».

Deux types d'approche s'opposent. Une approche prudente – celle, *grosso modo*, de M. Lionel Jospin et de M. Michel Rocard qui veulent avant tout tirer les leçons de 1981. Une autre approche, plus volontariste, défendue notamment par M. Chevènement et M. Jean Poperen (ce qui ne veut pas dire que les deux hommes préconisent les mêmes solutions). Elle souligne qu'une déception de l'opinion, et notamment des couches populaires, envers la gauche, serait encore plus grave que pendant le septennat précédent et ouvrirait un *« boulevard à l'extrême droite »*, comme l'a dit M. Chevènement au « Grand Jury RTL - *le Monde* », le 13 décembre dernier.

Premier enjeu : la gestion du temps. L'expérience de 1981 a « vacciné » définitivement, semble-t-il, le premier secrétaire du PS contre la tentation des ruptures annoncées et des changements radicaux promis, calendrier à l'appui. Le lundi 1er février au Cirque d'Hiver, lors de la fête de la rose de la fédération de Paris, M. Jospin a été catégorique. Il veut que la gauche *« en finisse avec la théorie des feux de paille »*. Les socialistes ne devront pas promettre de *« faire des miracles en un an »*, mais promettre de *« faire avancer le pays en cinq ans »*.

C'est M. Jean Poperen, l'ancien numéro deux du PS, qui s'oppose le plus nettement à cette logique. S'ils ne l'expriment pas toujours publiquement, de nombreux socialistes pensent comme lui que, dans les six premiers mois de son retour au pouvoir, la gauche devrait se débrouiller, d'une façon ou d'une autre, pour que le changement soit perceptible, de façon concrète et symbolique, dans la vie des gens.

Quel grain à moudre ?

Premier problème inséparable d'un second enjeu : y aura-t-il du « grain à moudre ? » Cette double problématique se retrouve dans le débat autour d'un nouveau *« contrat social »*. M. Poperen souhaitait que le PS s'engage à mettre en œuvre, dès son arrivée au pouvoir, un tel contrat afin de garantir aux salariés la *« contrepartie »* des efforts qu'ils vont devoir continuer à fournir.

M. Jospin, tout comme, par exemple, M. Laurent Fabius, était convaincu qu'une telle *« machine »* serait inopérante. Mais le premier secrétaire a toujours souligné qu'il est très sensible à cette question des *« contreparties »*. Le score obtenu récemment par l'amendement de M. Poperen sur ce sujet montre que cette sensibilité est partagée par de nombreux socialistes, dont les rocardiens.

L'idée d'un cadre national contraignant n'a pas été retenue par la convention nationale du PS des 16 et 17 janvier. Mais le programme du PS précise désormais que, afin d'assurer *« un juste partage de l'effort et des fruits de l'effort »*, le gouvernement de gauche, *« dès son arrivée au pouvoir, engagera avec les partenaires sociaux une concertation destinée à préciser les thèmes et les modalités sur lesquels* [...] *des négociations décentralisées* [...] *permettront ensuite d'avancer plus concrètement, cependant que le gouvernement veillera, de son côté, à proposer les éléments législatifs ou réglementaires nécessaires »*. Que se passera-t-il, en cas de victoire de la gauche, si les syndicats, prenant au mot les socialistes, s'engagent dans des négociations tous azimuts avec un patronat dont on ne peut exclure qu'il juge n'avoir rien à négocier, et en tout cas pas d'augmentations de salaires ?

Avant l'intégration de l'amendement, le texte dans lequel se reconnaissaient MM. Jospin et Pierre Mauroy se contentait de critiquer une politique qui a conduit à *« une baisse du salaire moyen, alors* [...] *que les revenus non salariaux auront augmenté de 11 % en 1986-1987 »*, et ajoutait : *« L'injustice de cette politique la rend inacceptable ; mais elle ne correspond pas non plus à ce qu'exige notre développement : dans une économie compétitive, la notion de strict maintien du pouvoir d'achat ne peut constituer un objectif mobilisateur à long terme. Les salaires doivent donc bénéficier des retombées positives de la politique de rigueur, c'est-à-dire partager les fruits de la compétitivité retrouvée. »* Lors du Grand Jury RTL- *le Monde*, le 7 février, M. Fabius, plus prudent, a affirmé : *« Il est légitime que le pouvoir d'achat moyen accompagne au moins – je dis bien au moins – le rythme de l'inflation et qu'il y ait un effort particulier pour les bas revenus.*

Les socialistes voient bien que l'institution d'un revenu minimum garanti, qui coûtera cher, ne peut constituer l'*alpha* et l'*omega* d'une politique sociale. *« La solidarité,* ironise M. Chevènement dans la lettre de *République moderne*, *consiste-t-elle seulement, comme nous y invitent les « libéraux de gauche » à tendre un filet de sécurité (revenu minimum garanti) pour des millions d'exclus ? »* Mais que faire ?

Un gouvernement de gauche, après 1988, ne devra-t-il pas – schématiquement – arbitrer entre plus de lutte contre le chômage et plus de pouvoir d'achat ? Pourra-t-on écorcher la politique de rigueur ? M. Bérégovoy, lui-même, se pose la question. Dans le dernier numéro de sa lettre *Economie et liberté*, l'ancien ministre de l'économie et des finances remarque à propos de la politique sociale : *« Nous devons* [...] *élargir le contenu de la solidarité en tenant les deux bouts de la chaîne. Car à quoi servirait une solidarité avec les plus démunis, à laquelle répond la proposition d'un revenu minimum, si l'immense majorité des salariés se trouvaient à leur tour exclus de la solidarité ? Que vaudrait la solidarité si elle devait diviser ceux sur qui repose l'essentiel de la mobilisation économique ?* [...] *La solidarité avec les personnes sans ressources ne peut avoir pour contrepartie une insécurité accrue des salariés ni une diminution de leur pouvoir d'achat. On ne mobilise pas les énergies en appauvrissant ceux auxquels on demande un effort. »*

Le contrat salarial

De son côté, M. Michel Rocard prône, notamment pour lutter contre le chômage, le *« gouverner autrement »*, fondé sur plus de souplesse et de relations contractuelles entre les divers agents économiques. D'où l'idée d'un nouveau *« contrat salarial »* où se négocieraient à la fois les salaires, l'aménagement du temps de travail, la formation, voire les conditions même du contrat de travail.

M. Rocard n'a pris lui-même aucun engagement public en matière de politique salariale, mais un argumentaire (encore provisoire) établi par le réseau de ses clubs « Convaincre », affirme notamment : *« Les justifications d'une politique de rigueur pure et dure s'étant estompées, rien ne serait pire aujourd'hui que l'immobilisme en matière salariale. »* Tout en évitant *« la relance de la spirale des prix par le retour à des hausses nominales de salaire excessives »*, le texte propose : *« Le principe de base de la nouvelle politique salariale est de faire croître le salaire réel à un rythme parallèle à celui de la productivité. »*

Au total, donc, tout en s'engageant à intensifier la lutte contre le chômage, tout en prévoyant l'institution d'un revenu minimum (financé pour partie par l'Etat, pour partie par les collectivités locales), les dirigeants socialistes se refusent à désespérer leur « base » en acceptant une stagnation – et, pis, une baisse – du pouvoir d'achat. On est loin des propositions faites à M. Jospin par M. Claude Allègre, président du groupe des experts et proche du premier secrétaire, qui proposait une baisse moyenne du pouvoir d'achat de 5 % afin de *« partager »* travail et revenus...

Seul M. Chevènement, en fait, tranche par rapport à ce discours dominant. L'ancien ministre de l'éducation nationale affirme qu'il ne prendrait, s'il était en situation, qu'un seul engagement : faire baisser le chômage sur une période de cinq ans. Il prône un changement de cap assez radical, proche de *« l'autre politique »* qu'il défendait contre la politique Mauroy-Delors, lorsque la gauche était au gouvernement, et qui passe, notamment, par un retrait momentané du SME – en dépit de l'ouverture, au 1er janvier 1993, du grand marché unique européen – pour reconquérir des *« marges »* de croissance.

Dans l'éditorial déjà cité de la lettre de *République moderne*, le maire de Belfort souligne la nécessité de *« ne pas faire d'erreur au départ car l'expérience nous a montré que nous n'avions pas pour nous la durée : une erreur initiale ne se rattrape pas dans le court laps de temps d'une législature* (...). *Un gouvernement de progrès digne de ce nom doit non seulement d'emblée assurer ses arrières pour endurer une impopularité inévitable dans les premiers temps, mais aussi ne pas reculer devant des choix courageux. »*

Les *« choix courageux »* dont parle M. Chevènement portent, notamment, sur le pouvoir d'achat. M. Chevènement reconnaît, en privé, que s'il est impossible de faire autrement, il préfèrerait sacrifier le pouvoir d'achat à la lutte contre le chômage. *« Seuls responsables de notre monnaie, nous aurions à faire preuve d'une grande rigueur notamment dans le domaine des revenus et de la création de monnaie pour éviter la reprise de l'inflation* [...]. *Cet effort ne sera accepté que s'il est justement réparti. Mais c'est à cette condition que nous pourrons mettre en œuvre, à l'image de la Suède, une politique nationale de croissance et de compétitivité, et, en définitive, donner sens à notre entreprise »*, affirme le contre-projet présenté par l'ex-CERES.

M. Chevènement a dit et répété que le programme de son parti manque de *« souffle »*. Il n'est pas le seul à le penser, ce qui ne veut pas dire que les solutions qu'il préconise soient plus convaincantes. Mais il est clair que, même avec un « non-programme », le PS a déjà pris des engagements qui seront difficiles à tenir.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La campagne sur les télévisions publiques

Les recommandations de la CNCL

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a publié, le dimanche 7 février, une recommandation aux sociétés nationales de programme (Antenne 2 et FR 3) en vue de l'élection présidentielle, valable jusqu'à l'ouverture officielle de la campagne. La CNCL recommande notamment aux chaînes, *« dans l'actualité non liée à l'élection présidentielle »*, d'appliquer dans toute sa rigueur la règle des trois tiers (gouvernement, majorité et opposition) *« pour toutes les interventions relevées dans l'ensemble des programmes (journaux, magazines d'information, autres émissions). »*

Pour l'actualité liée à l'élection, la CNCL recommande *« un traitement équilibré dans le ton comme dans le temps entre les candidats déclarés ou présumés et ceux qui les soutiennent »*. Cela implique, selon la CNCL, *« un accès équitable à l'antenne et une présentation qui n'en favorise aucun »*. Dans les programmes ne relevant pas de la direction de l'information de la chaîne et comportant des invités du monde politique ou du spectacle, *« il y a lieu de limiter les interventions d'hommes politiques et de tous ceux qui soutiennent les candidats »*. Enfin, *« les activités publiques des candidats déclarés ou présumés doivent être suivies selon les critères de déontologie de l'information en tenant compte du nombre et de l'importance des manifestations de ces candidats* [...] ». La CNCL met en outre l'accent sur *« l'utilisation qui pourrait être faite d'archives audiovisuelles* [...] *de manière à éviter les montages ou utilisations de toute nature* [...] ».

Le CNI apporte son soutien au premier ministre

Le Centre national des indépendants a décidé au cours de son conseil national du samedi 6 février d'apporter son soutien à la candidature de M. Chirac.

Cette décision a été prise par un vote à bulletin secret par 76,46 % des voix contre 11,70 % en faveur de M. Barre et 11,84 % d'abstentions. Ce choix est conforme au souhait qu'avait exprimé le nouveau président du CNI, M. Bernard Féron, député de Paris apparenté RPR.

M. Yves Briant, député non inscrit du Val-d'Oise, secrétaire général du CNI, a déclaré en conclusion des travaux : *« Il n'était pas facile de trancher entre Raymond Barre et Jcques Chirac, car tous deux possèdent de grandes qualités. C'est sans doute grâce à son bilan actuel que Jacques Chirac doit d'avoir été désigné, car on connaît sans ambiguïté son programme puisq'il consiste à poursuivre dans les années qui viennent la politique de redressement de la France qu'il a engagée. »*

Expliquant que ce choix implique pour le CNI de devenir *« l'allié »* du RPR, M. Briant a lancé un appel aux dirigeants de son parti, moins de deux mois après la crise qui avait provoqué le départ de l'ancien président, M. Philippe Malaud, en disant : *« Nous sommes restés trop longtemps en charentaises, chaussons désormais des bottes de 7 lieues. »*.

M. Briant, qui fut élu en 1986 comme candidat du Front national, a reproché à ce parti de *« s'être replié sur sa composante la plus extrême »* et à la coalition RPR-UDF *« de s'être recentrée progressivement »*, ajoutant : *« Montrons ce que nous valons, et alors nous saurons rassembler. Le reste viendra forcément : des ministres CNI au gouvernement pour mettre en œuvre concrètement nos idées, un groupe parlementaire à l'Assemblée, un autre au Sénat. »*

Avant l'élection au conseil national, quatorze dirigeants du CNI avaient fait valoir leurs préférences : le président des jeunes CNI, M. Bernard Laurens, avait appelé à voter Chirac, tandis que le conseiller général de l'Ardèche, M. Jean-Paul Ribeyre, avait recommandé le vote Barre. Seul intervenant proche de M. Malaud, M. Olivier d'Ormesson, député européen ex-Front national, avait préconisé la liberté de choix au premier tour.

Dans la matinée, l'assemblée générale du CNI a approuvé par 80,89 % des suffrages une réforme des statuts de ce parti, entérinant notamment la fin du bicéphalisme à la direction du mouvement (*le Monde* du 4 février). Le secrétaire général, assisté d'une commission exécutive, assumera désormais – comme c'était le cas avant 1980 – la responsabilité de l'ensemble de l'exécutif, le président exerçant surtout un *« magistère moral »*.

EN BREF

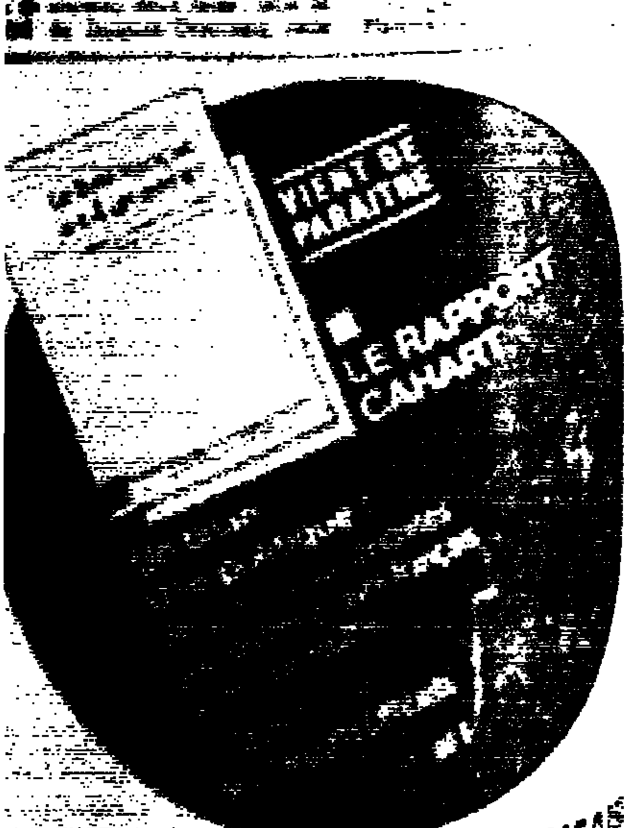
● **MM. Mermaz et Toubon d'accord.** – Au cours de l'émission « Au calme, citoyens » de M6, le dimanche 7 février, l'ancien président socialiste de l'Assemblée nationale et le secrétaire général du RPR ont convenu que la création d'une commission pour préparer la réforme du code de la nationalité *« avait été une bonne chose »*. M. Toubon a regretté que cette méthode n'ait pas été utilisée avant le projet Devaquet de réforme universitaire. M. Mermaz a admis, comme son interlocuteur, que l'acquisition de la nationalité devait répondre à une volonté d'adhérer à la communauté nationale française mais a craint que la déclaration volontaire soit *« traumatisante »*. Pour M. Toubon, ce sont les formalités actuelles de demande d'un certificat de nationalité qui sont *« rebutantes et traumatisantes »*. Tous deux ont souhaité de meilleures conditions d'accueil et une formation adaptée pour les fonctionnaires chargés des problèmes de naturalisation.

● **M. Etienne Dailly soutient M. Jacques Chirac.** – Vice-président du Sénat, sénateur gauche démocratique de Seine-et-Marne, vice-président du Parti radical, M. Dailly a adhéré au comité national de soutien à la candidature de M. Chirac, ainsi qu'au comité départemental que présidera M. Alain Peyrefitte.

● **Le seul élu communiste de Joué-lès-Tours pour M. Juquin.** – M. Alain Bissirier, seul élu communiste de la liste d'union de la gauche au conseil municipal de Joué-lès-Tours (deuxième ville d'Indre-et-Loire), vient d'apporter son soutien à M. Pierre Juquin. Conseiller d'orientation, âgé de quarante ans, M. Bissirier a donné sa démission, fin 1987, du comité fédéral départemental du PCF, parti dont il est membre depuis 1975.

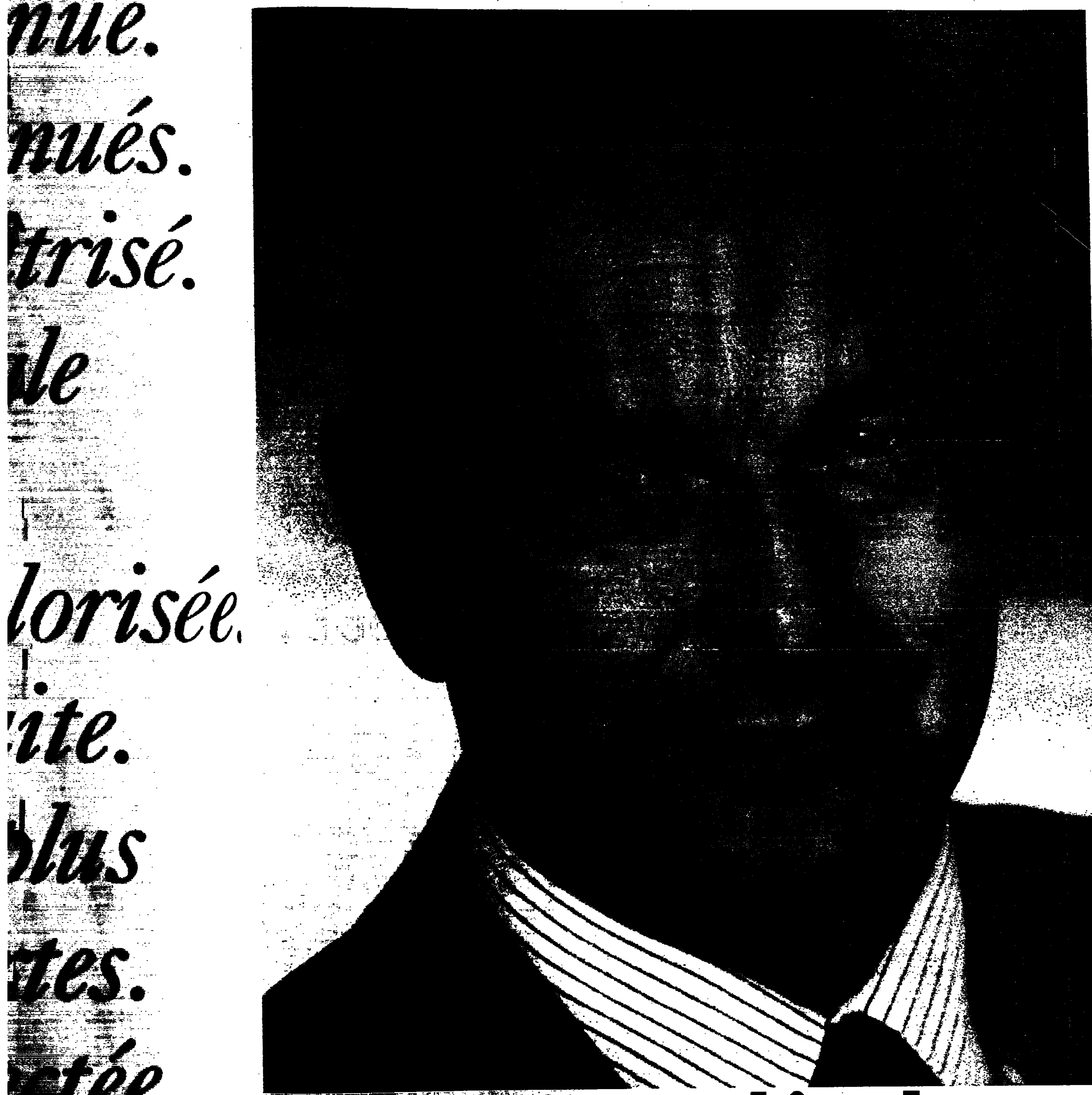
● **PRÉCISION.** – Une erreur de transmission a altéré une citation de M. Georges Marchais, publiée dans *le Monde* daté 7-8 février. *« Tous les sondages montrent que François Mitterrand sera largement en tête de tous les candidats à l'issue du premier tour,* avait indiqué le secrétaire général du PCF, à Montluçon, le 5 février. *Tous indiquent* (et non pas *« tout indique »*), *maintenant qu'il l'emportera au second tour, quel que soit le candidat de droite. »*

L'Humanité du 8 février accuse *le Monde* d'être un *« faussaire »*. Nos lecteurs jugeront.



La sécurité revenue.
Les impôts diminués.
Le chômage maîtrisé.
La sécurité sociale sauvegardée.
La famille revalorisée.
L'inflation réduite.
Des entreprises plus libres et plus fortes.
La France respectée.

هكذا من الأصل



Oui c'est Chirac!

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. Stoléru

BC-BG

M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat de M. Valéry Giscard d'Estaing, a affirmé, le dimance 7 février à Biarritz : *« BC-BG, cela veut dire Barre candidat, Barre gagnant. »*

Lors de la même réunion de l'Union pour le développement de l'Aquitaine (UDA), M. Jean François-Poncet, membre de l'UDF, sénateur du Lot-et-Garonne, a appelé à soutenir la candidature de M. Raymond Barre, *« un homme d'Etat qui ne gouverne pas à la godille des sondages et qui ne surfe pas sur son look »*. Pour lui, voter pour M. Barre, *« ce serait un appel à la volonté, à un effort à la place du brouillard »*.

M. Fabius

la dissolution

Invité, le dimanche 7 février, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Laurent Fabius a jugé qu'il y a *« 90 % de chances »* que M. Mitterrand se représente à l'élection présidentielle. L'ancien premier ministre socialiste a affirmé qu'il n'y a pas de *« mitterrando-manie »*, mais une *« mitterrando-confiance »*. M. Fabius a encore estimé que son *« intuition »* est que « [la] *dissolution* [de l'Assemblée nationale] *a beaucoup de chances d'intervenir »* en cas d'élection d'un président de gauche.

Le député de Seine-Maritime a critiqué en détail l'argumentaire de campagne de M. Jacques Chirac présenté par des placards publicitaires dans la presse écrite, en affirmant : *« Si l'on veut faire une affiche vraie, il faut mettre : la manipulation, oui, c'est Chirac. »* Pour M. Fabius, *« s'il fallait résumer les deux années de gouvernement de M. Chirac* [...] *l'élément essentiel, c'est l'injustice sociale »*. *« Il faut,* a-t-il continué, *demander un effort aux Français* [...] *On ne pourra pas obtenir un véritable renouveau si ce n'est sur une base de justice sociale. »*

M. Mauroy

la spéculation

M. Pierre Mauroy a critiqué, le dimanche 7 février, lors du « Forum RMC-FR 3 », le *« mauvais »* bilan de M. Jacques Chirac, qui est, selon lui, *« mal perçu par les Français »*. L'ancien premier ministre, qui reconnaît *« des qualités »* à M. Chirac, a ajouté : *« Ces qualités ont un grave revers : il dépasse aussi les seuils qu'on ne doit pas dépasser »*. A propos des *« affaires »*, le maire de Lille a lancé : *« Le gouvernement et certains autres se sont conduits comme de mauvais garçons un soir de fête, qui s'amusent à jouer les petits voyous* [...]. *Jamais un gouvernement en place n'a ainsi essayé d'attenter à l'honneur d'un parti dans l'opposition* [...]. *Le courage, quand on est premier ministre, c'est aussi de savoir s'arrêter. »*

Pour M. Mauroy, la période 1986-1988 a été la période *« de la spéculation et des affaires »*.

M. Madelin

le piège

M. Alain Madelin, ministre UDF-PR de l'industrie, a jugé, le dimanche 7 février, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, que *« ce qui fait la force de Jacques Chirac, c'est son bilan »*. Pour lui, *« le vrai positionnement de Barre se fera par rapport à Mitterrand »*.

M. Madelin s'est déclaré hostile à l'idée que M. Jacques Delors puisse devenir le premier ministre de M. Raymond Barre (idée évoquée par M. Delors), car *« le delorisme incarne le mélange des genres »*. *« On ne peut,* a dit M. Madelin, *mélanger un demi-socialiste et un demi-libéral. C'est un piège des socialistes. »*

Philippe de Gaulle

les qualités de M. Chirac

L'amiral (CR) Philippe de Gaulle, sénateur RPR de Paris, affirme dans un entretien accordé, le lundi 8 février, au quotidien *La Haute-Marne libérée* que M. Jacques Chirac *« a les meilleures qualités personnelles et d'Etat nécessaires à la fonction de président »*. Le fils du général de Gaulle juge encore qu'à la place de M. Mitterrand il ne se représenterait pas, *« car, même s'il est élu, ça se terminera mal, et pour les Français, et pour lui »*.

M. Lajoinie

le tapage

Le candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, s'est élevé, le dimanche 7 février à Thionville (Moselle) et à Epinal (Vosges), contre *« la campagne tapageuse qui vise à réduire l'élection présidentielle à son seul second tour, en gommant le premier, celui où l'on peut se prononcer sur des choix politiques »*.

Dans une interview publiée par le *Républicain lorrain*, le dimanche 7 février, M. Lajoinie déclare que le PCF est *« pour les reconductions d'alliance »* avec le PS lors des élections municipales de 1989. *« Nous ne serons pas à l'origine de la rupture »*, indique-t-il, avant de préciser qu'il n'y a pas, selon lui, *« un seul exemple de maire communiste qui ait suspendu un adjoint socialiste alors que l'inverse est arrivé »*. *« En outre,* précise le candidat du PCF, *nous nous sommes toujours refusés à transposer les problèmes nationaux au plan local, car l'action d'une mairie est beaucoup plus limitée. »*

M. Leroy

la couverture

« Je souhaite qu'il ne les réunisse pas. » Telle est la réponse faite par M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, le dimanche 7 février, au « Grand oral » de Pacific-FM, au sujet des cinq cents signatures d'élus recherchées par M. Pierre Juquin pour se présenter à l'élection présidentielle. *« Pour que Juquin ait cinq cents signatures, il faut qu'il ait l'aide du Parti socialiste (...) C'est une couverture que lui donnerait le PS. »* Selon le directeur de *l'Humanité*, qui s'est défini comme un *« démocrate »*, *« s'il avait une telle aide, les conséquences politiques pour le PS ne manqueraient pas d'être lourdes »*.

Mme Veil

La tolérance

Mme Simone Veil a opposé le lundi 8 février, sur Europe 1, la *« conception du pouvoir très tolérante »* de M. Raymond Barre à celle *« infiniment monopolistique »* du RPR. M. Raymond Barre *« saura éviter (...) que tout d'un coup il y ait une formation politique, ou un groupe de gens, ou une catégorie, qui mono- polise le pouvoir »*, a déclaré l'ancienne présidente du Parlement européen.

M. Jacques Chirac, en revanche, *« un homme épatant dans les relations humaines »*, est à la tête d'une *« formation politique qui a une conception de l'exercice du pouvoir infiniment plus monopolistique, et dans laquelle il est difficile à ceux qui n'en font pas partie d'avoir une place au soleil »*, a-t-elle estimé.

M. Marc-Philippe Daubresse (CDS) nouveau maire de Lambersart (Nord)

Le conseil municipal de Lambersart (Nord) s'est réuni, le dimanche 7 février, pour élire le successeur de Georges Delfosse, député et maire (CDS), décédé le 25 janvier dernier. M. Marc-Philippe Daubresse (CDS) a été élu par trente voix contre quatre au candidat socialiste et une voix au candidat communiste (l'assemblée communale comprend 9 RPR, 9 CDS, 4 PR, 1 PSD,6 non inscrit div. droite, 1 ARIL (Alliance républicaine indépendante et libérale, 4 PS et 1 PC).

L'appétit de M. Descamps

L'élection de M. Daubresse s'est faite sans difficulté, les formations de la majorité s'étant mise d'accord au préalable pour porter leur suffrage sur l'homme que le défunt avait pressenti pour lui succéder. Il n'en ira sans doute pas aussi facilement pour les deux autres mandats qui étaient détenus par le maire de Lambersart, celui de député et celui de conseiller général du canton de Lille-Ouest. Il s'agit, en effet, d'un secteur traditionnellement favorable à la majorité. Il suscite donc de sérieux appétits.

A preuve, la rapidité avec laquelle le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jacques Descamps, s'est déclaré candidat pour la cantonale partielles dont le premier tour est prévu le 6 mars prochain.

M. Descamps pourrait, en effet, espérer là la base électorale qui lui manque pour partir à la conquête du beffroi de Lille en 1989. Mais en tentant de prendre le CDS de vitesse et de passer en force, le secrétaire d'Etat a heurté véritablement les sensibilités locales. Bien qu'il ait obtenu, le mercredi 3 février, l'investiture du bureau national de l'UDF, en dépit des fortes réserves de M. Jacques Barrot, sa candidature ne fait pas l'unanimité dans le canton ; elle a, au contraire, suscité une vive réaction du CDS.

Finalement, Mme Janine Delfosse, veuve de l'ancien maire, cédant à la demande de ses amis, a annoncé dimanche qu'elle serait candidate dans le canton pour succéder à son mari, plaçant M. Descamps dans une situtation délicate.

JR. L.

[Né le 1er août 1953, à Lile, M. Marc-Philipp Daubresse est diplômé ingénieur de l'Institut indutriel du Nord et licencié en scinces économiques. Il s'est engagé très tôt dans la vie politique dans le sillage de Norbert Ségard et de Georges Delfosse. De 1974 à 1976, il fut président régional des Jeunes Giscardiens. Il est, depuis 1978, délégué départemental de l'UDF-Nord. Elu en 1983, à Lambersart, il fut aussitôt promu adjoint au maire. Il siège au conseil régional depuis 1984.]

Le voyage du président de la République à la Réunion

M. Mitterrand lance un appel « à l'unité, à l'égalité, à la justice »

M. Mitterrand est arrivé à la Réunion le lundi 8 février pour un voyage de deux jours dans le seul département d'outre-mer qu'il n'avait pas visité depuis son élection en 1981. Le chef de l'Etat n'était accompagné par aucun membre du gouvernement, M. Pons, ministre des DOM-TOM, ayant fait savoir qu'il ne se déplacerait pas en compagnie d'un président dont il juge qu'il est en campagne électorale. Dès son arrivée, M. Mitterrand s'est adressé à plusieurs milliers de Réunionnais massés dans l'aéroport de Gillot. Son discours a répondu, comme en écho, aux pancartes et banderoles déployées par les militants du PC réunionnais qui réclament plus de justice, d'égalité et de responsabilité.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

A l'aéroport de Gillot, avec la montagne en arrière-plan, plusieurs milliers de personnes s'étaient massées face au podium d'où le président de la République a prononcé le premier discours de son voyage à la Réunion. Les socialistes et les communistes locaux avaient mobilisé leurs troupes.

Les premiers, les moins nombreux, lui ont réservé un accueil de roi des îles. *« Tonton, largue pas le corps »*; *« Tonton, tienbo, largue pas »*, suppliaient les socialistes à banderoles en une version insulaire du *« Gardarem lou tonton »* occitan. D'autres exigeaient *« Tonton, met' encore la pasé »*, comme on réclame, au football, un nouveau but de l'avant-centre pour faire bon poids. On y a ajouté un *« Tonton, j'aime ton nom »*, fruit d'une passion signée de la section socialiste de Saint-Leu, ainsi qu'un sobre et universel *« Mitterrand partout »*.

Les seconds avaient prévenu, à la une de *Témoignages*, leur quotidien local, *« Nous lé là »*. Ils étaient là, en effet, par milliers, pour demander *« tranquillement et fermement »* plus de justice, d'égalité et de responsabilité, pour attirer l'attention sur le record détenu par la Réunion : *« Chômeurs : 75 000 en 1988 ; 150 000 en l'an 2 000. »* Au nombre et à la surface des banderoles et pancartes, les communistes réunionnais ont dominé le débat, sans ostentation toutefois, puisqu'ils avaient accepté que le sigle de leur parti (PCR) n'apparaisse nulle part. Il est vrai que les slogans suffisaient à les identifier.

La loi et les faits

M. Mitterrand a repris les slogans au bond, comme de coutume. *« Je sais le nombre de chômeurs que marque bien la détresse d'une grande partie de la jeunesse. C'est pour cela qu'il faut commencer. C'est pour cela qu'on a commencé, quelles que soient les années de référence [...] Il faut que les profits du travail en commun soient plus justement répartis, qu'il y ait plus d'égalité et de justice. L'égalité, elle est inscrite dans tous nos textes. Qu'en est-il dans la réalité ? N'a-t-on pas encore un effort historique à faire pour que l'égalité soit vécue et ressentie au fond même de notre peuple. Le mouvement du temps que nous vivons est d'accroître les inégalités entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres. On observe malheureusement une inégalité grandissante entre les groupes sociaux et dans la redistribution du revenu national. Il faut avoir la résolution d'aménager les années futures en conquérant peu à peu l'égalité. Il faut que les espaces de liberté s'accroissent. Je viens ici lancer un appel à la fraternité, à l'unité, à l'égalité, à la justice. On me dira : ce sont des mots employés depuis trop longtemps pour que certains ne cessent pas d'y croire. J'y crois de toute mon âme. Il n'y a pas de justification d'une action politique sans qu'au terme de celle-ci apparaissent plus encore des chances d'égalité et de justice [...]. Je veillerai à ce que la loi entre dans les faits, à ce que les faits répondent aux principes contenus dans nos lois. »*

Cette allocution a été accueillie par des applaudissements peu nourris et même quelques sifflets, bien que l'on ait scandé, lorsque M. Mitterrand est parti pour la mairie de Saint-Denis, de chaleureux *« Mitterrand, président »*.

Le chef de l'Etat, sans faire de référence explicite au refus de l'accompagner exprimé par M. Bernard Pons ni à la visite précédente de M. Chirac, a expliqué qu'il souhaitait venir à la Réunion en novembre 1987. *« Nous avons préféré échelonner les visites officielles,* a-t-il dit. *Pardonnez ce retard. Il était fait pour harmoniser la politique française, ce à quoi je m'efforce avec le succès qu'on voit. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Sept élections cantonales partielles

Bilan satisfaisant pour la majorité

Le bilan des sept élections cantonales partielles qui se sont déroulées le dimanche 7 février doit satisfaire la majorité : trois candidats de l'UDF, un du RPR et un divers droite ont été élus, et, dans le Tarn, le représentant du RPR, ancien joueur de l'équipe de France de rugby, est largement en tête à l'issue du premier tour. Seule fausse note, le maire (PS) du chef-lieu du canton de Millas (Pyrénées-Orientales) a enlevé le siège détenu depuis 1976 par la droite.

L'opposition était absente de deux seconds tours sur cinq : dans les Alpes-Maritimes, le candidat du RPR l'a emporté face au représentant du Front national, qui recueille près de 30 % des suffrages, tandis que, dans le Var, la candidate de l'UDF est sortie victorieuse du duel qui l'opposait à un maire (div. d.) soutenu par de nombreux élus locaux du RPR.

Les deux candidats communiste et socialiste ont bénéficié d'une meilleure mobilisation électorale et d'un bon report des suffrages au second tour des scrutins de Graçay (Cher) et de Prades (Pyrénées-Orientales). Mais ces deux cantons, où la gauche était en tête à l'issue des élections législatives de 1986, n'ont pas échappé à l'UDF.

Enfin, dans l'Ille-et-Vilaine, où l'UDF l'a emporté dès le premier tour, et dans le Tarn, les candidats socialistes subissent des pertes substantielles, alors que ceux du PCF se maintiennent et même progressent.

Alpes-Maritimes : canton de Nice VII (2e tour).

Inscr., 14 113 ; vot., 5 894 ; suffr. expr., 5 349. MM. Michel Falicon (RPR), adjoint au maire de Nice, 3 788 voix. ÉLU ; Michel Baeza (FN), 1 561.

[58,23 % des électeurs inscrits se sont abstenus au second tour de cette élection partielle, qui a vu la victoire du candidat RPR, soutenu par l'UDF et le CNI, avec 70,81 % des suffrages exprimés. Au premier tour de ce scrutin, organisé à la suite du décès, le 23 novembre, de René Pietruschi (div. d.), M. Falicon, président de l'association des amis de M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, avait obtenu 51,37 % des voix. Mais n'ayant pas franchi la barre des 25 % des électeurs inscrits, il a dû attendre le second tour pour être élu.

Le représentant du FN a réussi une bonne opération en recueillant 29,17 % des voix, dimanche, au lieu de 21,60 % au premier tour, soit un gain de près de 8 points.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : inscr., 14 113 ; vot., 6 039 ; suffr. expr., 5 931. MM. Falicon, 3 047 ; Baeza, 1 281 ; Lecorne (PS), 1 060 ; Fiori (PCF), 479 ; Steenhaut (MGP), 64.

En 1985, René Pietruschi avait été élu dès le premier tour, avec 71,81 % des suffrages.]

Cher : canton de Graçay (2e tour).

Inscr., 2 848 ; vot., 2 036 ; suffr. expr., 1 973. MM. Pierre François (div.d.), maire du Graçay, 1 025 voix, ÉLU. Georges Druesne (PCF), 948.

[Le candidat divers droite a remporté cette élection partielle, organisée à la suite du décès, le 24 novembre, de Pierre Monin (div.d.). Avec 51,95 % des suffrages, M. François ne rassemble pas néanmoins toutes les voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur M. Jean-Pierre Beauvais, maire (div.d.) de Sainte-Outrille, qui avait recueilli 18,04 % des suffrages.

En obtenant 48,04 % des voix, le représentant du PCF a bénéficié d'un bon report des suffrages qui s'étaient portés, au premier tour, sur les candidats socialiste et rénovateur, qui rassemblaient 14,36 % des voix. De surcroît, M. Druesne a sans doute profité de la meilleure mobilisation électorale ce dimanche (28,51 % d'abstentionnistes au lieu de 32,78 % dimanche dernier).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 849 ; vot., 1 915 ; suff. expr., 1 879. MM. François, 682 ; Druesne, 588 ; Beauvais, 339 ; Debeda (rénovateur), 140 ; Porraschia (PS), 130. En 1982, Pierre Monin avait été élu dès le premier tour, avec 56,35 % des voix.]

ILLE-ET-VILAINE : canton de Dol-de-Bretagne (1er tour).

Inscr., 8 698 ; vot., 5 164 ; suffr. expr., 5 082. MM. Michel Esneu (UDF-CDS), maire de Dol-de-Bretagne, 3 269 voix, ÉLU ; Francis Clinkemaille (PS), 1 039 ; Jean Laick (div. d.), 321 ; Georges Le Gaudu (PCF), 279 ; Adrien Marulier-Grandmesnil (div. d.), 174.

[Soutenu par l'UDF et le RPR, M. Esneu a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle, organisée à la suite du décès, le 19 décembre, de Jean Hamelin (RPR), conseiller général depuis 1976. Proche de M. Pierre Méhaignerie, président (UDF-CDS) du conseil général du département, M. Esneu, qui a recueilli 64,32 %, améliore de près de 7 points le score obtenu par Jean Hamelin en 1982 (57,71 %), bien que deux candidats divers droite rassemblent, cette année, 9,74 % des voix. Si le candidat communiste demeure stable, en obtenant 5,48 % des voix (au lieu de 5,82 %), le représentant du PS perd, lui, 16 points, avec 20,44 % des suffrages (au lieu de 36,46 %).

En 1982, Jean Hamelin l'avait emporté dès le premier tour, avec 3 648 voix, contre 2 305 à M. Freger (PS) et 368 à Mme Mauvoisin (PCF), sur 6 321 suffrages exprimés, 6 523 votants et 8 826 électeurs inscrits.]

Pyrénées-Orientales : canton de Millas (2e tour).

Inscr., 10 996 ; vot., 7 388 ; suffr. expr., 6 937. MM. François Beffara (PS), m. de Millas, 3 897 voix. *ÉLU;* Henri Dabat (UDF), 3 040.

[Le Parti socialiste enlève à la majorité le canton de Millas, détenu depuis 1976 par M. André Daugnac (mod.), maire de Soler, qui s'est démis de son mandat après avoir été appelé à remplacer au Sénat Guy Malé (UDF), décédé. M. Beffara qui recueille 56,17 % des voix, améliore de plus de 2 points le score réalisé par les trois représentants de la gauche au premier tour (54,06 %). Le candidat socialiste a bénéficié à la fois d'un bon report des suffrages et d'une meilleure mobilisation électorale (32,81 % d'abstentionnistes au lieu de 38,47 % au premier tour).

Le candidat de l'UDF, soutenu par le RPR, qui recueille 43,82 % des suffrages exprimés, n'a pas profité de ce réveil des abstentionnistes, puisque le nombre de ses voix est égal au total de celles des trois candidats de droite du premier tour.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 10 996 ; vot., 6 765 ; suffr. expr., 6 579. MM. Beffara, 2 177 ; Dabat, 1 942 ; Pujol (PCF), 1 228 ; Parella (div. d.), 549 ; Meunier (FN), 531 ; Gendre (div. g.), 152. Au second tour du scrutin de 1982, M. Daugnac l'avait emporté avec 4 011 voix, contre 3 946 à M. Beffara, sur 7 957 suffrages exprimés, 8 176 votants et 10 321 électeurs inscrits.]

PYRÉNÉES-ORIENTALES : canton de Prades (2e tour).

Inscr., 9 608 ; vot., 6 433 ; suffr. expr., 6 253. M. Jean-Luc Malé (UDF), 3 369 voix, ÉLU ; Mme Renée Soum (PS), député, 2 884.

[M. Jean-Luc Malé, soutenu par l'UDF et le RPR, a été élu au second tour de cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 2 décembre, de son père, Guy Malé (UDF), sénateur et président du conseil général des Pyrénées-orientales. En recueillant 53,87 % des voix, le candidat de l'UDF n'a pas fait le plein des suffrages qui s'étaient portés, au premier tour, sur les candidats de droite et d'extrême-droite (57,30 %).

Mme Soum a, pour sa part, bénéficié d'un bon report des voix communistes et d'une meilleure mobilisation électorale, ce dimanche (33,04 %) d'abstentionnistes au lieu de 36,17 % au premier tour).

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 9 607 ; vot., 6 132 ; suffr. expr., 6 000. M. Malé, 1 973 ; Mme Soum, 1 455 ; M. Bastide (PCF), 980 ; Goujon (sa étiq.), 789 ; Dentres (RPR-diss., sout. FN), 676 ; Barrère (unitat catalane), 127. En 1985, Guy Malé avait été élu dès le premier tour avec 51,54 % des voix.]

Tarn : canton de Graulhet (1er tour).

Inscr., 11 585 ; vot., 8 283 ; suffr. expr., 7 968. MM. Guy Laporte (RPR), cons. mun. de Graulhet, 3 254 voix ; Jean-Henri Argelès (PS), m. de Graulhet, 1 996 ; Georges Doga (PCF), 1 504 ; Jean-Jacques Gros (FN), 1 214. *Il y a ballottage.*

[L'ancien demi d'ouverture de l'équipe de France de rugby est arrivé largement en tête de cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 29 décembre, de Georges Ravari (RPR), conseiller général depuis 1985. Soutenu par l'UDF, le candidat du RPR, qui recueille 40,83 % des voix, ne retrouve pas le score obtenu par Georges Ravari en 1985 (42,93 %). En revanche, le représentant du FN améliore, pour sa part, de près de 7 points le résultat de la candidate de son parti en 1985, en recueillant 15,23 % des suffrages (au lieu de 8,62 %).

A gauche, le candidat socialiste, maire du chef-lieu du canton, qui obtient 25,05 % des voix, perd plus de 10 points par rapport au score du représentant du PS en 1985 (35,42 %). Le candidat communiste réalise, lui, une bonne opération en recueillant 18,87 % des suffrages, soit une augmentation de près de 6 points par rapport à son résultat de 1985 (13,01 %).

Au premier tour de l'élection de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 11 514 ; vot., 9 110 ; suffr. expr., 8 641. MM. Ravari, 3 710 ; Rouyre (PS), 3 061 ; Doga, 1 125 ; Mme Krouk (FN), 745. Au second tour, Georges Ravari l'avait emporté avec 4 722 voix, contre 4 365 à M. Rouyre, sur 9 087 suffrages exprimés, 9 502 votants et 11 514 électeurs inscrits.]

Var : canton du Beausset (2e tour).

Inscr., 14 779 ; vot., 7 761 ; suffr. expr., 6 890. Mme Josette Pons-Bonifay (UDF), m. de Saint-Cyr, 4 088 voix, *ÉLUE ;* M. Gabriel Tambon (div. d.), m. du Castellet, 2 802.

[La candidate UDF officiellement soutenue par le RPR a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 4 décembre, de Gabriel de Combret (UDF-PR). Le maire de Saint-Cyr avait reçu le soutien de M. Muesser, candidat (FN) du premier tour, qui avait demandé à ses électeurs de voter pour Mme Pons-Bonifay.

M. Tambon, soutenu par de nombreux élus locaux du RPR, a recueilli, pour sa part, 40,66 % des voix, alors qu'il n'avait obtenu, au premier tour, que 18,56 % des suffrages.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 14 784 ; vot., 8 051 ; suffr. expr., 7 907. Mme Pons-Bonifay, 2 674 ; MM. Tambon, 1 468 ; Jourdan (PCF), 1 316 ; Muesser, 1 088 ; Préboist (PS), 972 ; Ott (écol.), 389. Au second tour du scrutin de 1982, Gabriel de Combret l'avait emporté avec 5 323 voix, contre 3 899 à M. Jourdan, sur 9 222 suffrages exprimés, 9 569 votants et 12 697 électeurs inscrits.]

Société

DÉFENSE

Un Français sur deux est partisan d'une garantie nucléaire à l'Allemagne fédérale

Un Français sur deux est favorable à ce que la France s'engage à défendre l'Allemagne fédérale avec son arme nucléaire, que près de deux Français sur trois jugent très ou assez efficace pour assurer sa sécurité. Ces évaluations figurent dans un sondage IPSOS-*le Journal du dimanche*, paru la semaine dernière dans l'hebdomadaire.

Les trois quarts des Français interrogés ont tout à fait ou plutôt confiance dans la capacité de leur armée à garantir l'indépendance nationale, même si, ensuite, 44 % d'entre eux estiment trop élevées les dépenses militaires. Un Français sur deux soutient l'organisation d'un service national obligatoire, mais les trois quarts des « sondés » sont favorables à l'idée d'avoir à choisir entre un service militaire et un service civil de même durée.

Si 71 % des Français interrogés estiment que les ventes d'armes françaises ne sont pas assez contrôlées, en revanche, pour 54 % d'entre eux, ces exportations sont nécessaires parce qu'elles réduisent le déficit de la balance commerciale et, pour 61 %, elles permettent à l'industrie française de rester compétitive pour renforcer la sécurité.

« Les Français, dans leur grande majorité, adhèrent au système de défense de notre pays », écrit le chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, qui commente, dans *le Journal du dimanche*, ce sondage réalisé par IPSOS sur un échantillon représentatif de mille personnes interrogées du 11 au 20 janvier 1988.

CAMPUS

Des prix pour les futuristes

POUR la cinquième année consécutive, la société Honeywell lance son « concours futuriste », ouvert à tous les étudiants et élèves des grandes écoles. En 1987, plusieurs centaines d'entre eux y ont participé. Cette année, les candidats sont invités à rédiger un exposé sur leur vision du développement technologique et de ses conséquences économiques et sociales. A l'aide d'un exemple significatif, ils devront s'exprimer sur un des thèmes suivants : aérospatiale, énergie, environnement du travail et automatisation de la production.

Les trois meilleurs essais seront récompensés par un prix de 10 000 F. Un prix spécial de la créativité, hors concours, d'une valeur de 10 000 F sera aussi attribué. Les lauréats participeront à la finale européenne, en septembre, à Stockholm. Les quatre meilleurs essais seront récompensés par une bourse d'une année d'études aux Etats-Unis (universités d'Austin, de Minneapolis ou de Berkeley).

Pour la première fois cette année, cent « bourses-contact » seront également décernées par le jury, pour tenir compte de l'intérêt que peut présenter, pour un chef d'entreprise, un essai ne figurant pas parmi ceux primés. Le dossier sera alors transmis à l'entreprise qui l'appréciera selon ses propres critères.

Concours futuriste Honeywell, 4, avenue Ampère, BP 37, 78391 Bois-d'Arcy Cedex.

J. P.

Voyage en Chine

L'association Japon-Chine de Sciences-Po organise du 20 juin au 1er août un voyage en Chine. L'accueil est prévu dans les universités de Pékin, Xian, Shanghai et Canton notamment. Ce voyage est ouvert à tous les élèves des grandes écoles dans la limite des places disponibles.

(Association Japon-Chine, Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

A l'ESSEC

M. Jean-Claude Shietere, professeur associé à Dauphine, prendra la direction de l'ESSEC en septembre prochain. Il remplacera M. Dominique Xardel, qui est nommé directeur général de l'École internationale des affaires à Marseille.

Techniques de l'entreprise

L'École commerciale de la Chambre de commerce organise, en trois ans, un cycle de formation aux techniques de l'entreprise (droit, fiscalité, comptabilité, langues étrangères, informatique, économie). Les concours d'entrée auront lieu en juin et septembre.

(École commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, 3, rue Armand-Moisant, 75015 Paris. Tél. : 43-20-08-82.

Dans « le Monde de l'éducation » de février

- La seconde, année-charnière
- Le bilan des bacs professionnels

A l'issue de la seconde, un quart des élèves ne passent pas en première : ils sont « réorientés » vers un brevet d'études professionnelles (BEP), ils redoublent ou abandonnent le lycée. Ce chiffre marque le début — difficile — d'une scolarité au lycée dont la physionomie change petit à petit. Au point que la norme est désormais d'obtenir le bac en quatre ans et non plus en trois ans (1). A la racine du mal, deux difficultés. D'une part, l'absence d'articulation entre la troisième et la seconde. Conséquence : le niveau d'exigence des enseignants à l'égard des nouveaux venus est tel que ceux-ci perdent pied, au moins pendant le premier trimestre. D'autre part, le mélange dans une même classe, dite indifférenciée, de jeunes qui, l'année suivante, opteront pour des voies très différentes (lettres, sciences, économie, etc.). Comment gérer cette hétérogénéité ? Comment aider les jeunes à éviter cette hécatombe ? L'enquête du *Monde de l'éducation* montre qu'un nombre d'établissements de plus en plus grand propose, avec bonheur, des formules nouvelles, souples et adaptées, de lien avec la troisième ou d'étalement sur trois ans de la scolarité seconde-première.

Dans sa rubrique évaluation, désormais présente dans chaque numéro, *le Monde de l'éducation* fait le point sur *le nouveau baccalauréat professionnel* sur lequel, à gauche comme à droite, on fonde de grands espoirs. Le bilan est aujourd'hui optimiste.

1981-1988. Que retenir du septennat de François Mitterrand ? *Le Monde de l'éducation* dresse le bilan dans trois domaines : l'enseignement, l'emploi des jeunes, la culture et les modes de vie des seize-vingt-cinq ans.

Deux autres dossiers, au sommaire du numéro de février du *Monde de l'éducation : les atouts de la Bourgogne*, ou comment, au-delà des clivages politiques traditionnels, on peut créer une dynamique régionale de formation. Un cas exemplaire. *Comment apprendre une langue étrangère* dans des conditions efficaces et financièrement abordables ? *Le Monde de l'éducation* présente une formule méconnue qui permet de joindre l'utile à l'agréable : l'échange des jeunes, de famille à famille.

Enfin, Michel Godet, professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers, lance un cri d'alarme. *La France est malade du diplôme*. Pour lui, cette « diplômesclérose » mène notre société à sa perte.

(1) Dans son numéro de mars, *le Monde de l'éducation* publiera les résultats des lycées au baccalauréat et présentera les mutations importantes survenues dans la scolarité au lycée.

Le char français AMX-40 n'est pas retenu par les Saoudiens pour moderniser leur corps blindé

Le char français AMX-40 ne figure plus parmi les chars de combat retenus par l'Arabie saoudite pour équiper, à raison de trois cent quinze exemplaires, son corps blindé. Les Saoudiens ont, en effet, limité leur liste finale (« short list ») à deux candidats : le M1 Abrams américain et le EE-T1 Osorio brésilien.

Avec l'AMX-40 français a été éliminé le char britannique Challenger. Le choix définitif, concernant un marché évalué à 1 milliard de dollars (soit l'équivalent de 6 milliards de francs), sera fait au printemps.

Toute l'année dernière, l'Arabie saoudite a procédé à une série d'expérimentations des modèles en compétition, pour remplacer son actuelle flotte de blindés composée de cent cinquante chars américains M 60 et chars français AMX-30 dotés d'un canon de 105 mm.

L'une des conditions au contrat émises par les Saoudiens a été de disposer d'un char équipé d'un canon de 120 mm. Satisfaisant à cette condition, l'AMX-40, un char de bataille développé spécialement à l'exportation par le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) en France, a été néanmoins écarté au profit du char américain Abrams, commandé à près de quatre mille exemplaires par l'armée de terre des Etats-Unis, et du char brésilien Osorio, qui a l'inconvénient d'en être actuellement au seul stade du prototype. Dans le cas de l'Abrams, ce serait sa première vente à l'exportation. Dans le cas de l'Osorio, d'autres pays, comme la Libye et l'Irak, s'y intéressent également.

ÉDUCATION

Lycées non-fumeurs

Les fumeurs sont désormais interdits de séjour au lycée d'enseignement professionnel (LEP) Bouvet-de-Romans, dans la Drôme.

Après une campagne d'information et de sensibilisation, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de proscrire l'usage du tabac dans l'enceinte de l'établissement. Appliquée à la rentrée de janvier, cette mesure concerne aussi bien les élèves que le personnel administratif et les enseignants. Les sanctions prévues — avertissement ou convocation des parents — n'ont pas encore été nécessaires. *« Le message est bien passé et tout le monde s'est montré coopératif »*, constate M. Pastré, proviseur du lycée.

Une campagne antitabac du même genre avait été menée, voici quatre ans, au lycée Louis-Pergaud de Besançon (Doubs). Face à l'augmentation du nombre des fumeurs parmi les adolescents, un professeur de cet établissement avait pris l'initiative de faire participer une de ses classes à un concours portant sur la défense de l'environnement, en prenant pour thème la lutte contre le tabagisme. Après avoir évalué la situation dans leur établissement, réalisé des enquêtes, accumulé des documents et informé leurs camarades et leurs enseignants, ces élèves avaient demandé au conseil d'administration d'interdire le tabac dans les locaux du lycée. Appliquée à la rentrée 1984, cette décision est toujours en vigueur et l'application de sanctions, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive, a rarement été nécessaire. *« Il convient cependant de rester vigilant et d'informer les jeunes*, commente-t-on au lycée Pergaud, *car si on ne fume plus dans les locaux, on continue de le faire à l'extérieur, dans la cour ou à la maison. »*

SCIENCES

L'anneau du LEP est bouclé

13 septembre 1983 : MM. Pierre Aubert, président de la Confédération helvétique, et François Mitterrand donnent le premier « coup de pioche » du LEP, le grand accélérateur européen pour lequel un tunnel annulaire, long de 27 kilomètres, devait être creusé sous le canton de Genève, le Pays de Gex et les contreforts du Jura. 8 février 1988 : un dernier tir d'explosif doit mettre en communication les deux extrémités du tunnel. Dans quelques mois, des électrons, puis des positons, parcourront la boucle ainsi formée. Il leur faudra moins d'un dix millième de seconde pour en faire le tour.

La géologie était très favorable sur 24 des 27 kilomètres, où le forage se faisait dans la molasse, une sorte de grès homogène et imperméable. Trois tunneliers ont creusé cette partie du tunnel entre janvier 1985 et janvier 1987. La zone difficile était le piémont du Jura ; le tunnel devait y traverser des couches calcaires fissurées et riches en eau. Les études géologiques avaient déterminé approximativement la position et l'importance des failles, mais de désagréables surprises restaient possibles. De plus, la profondeur du tunnel dans cette région — 146 mètres, contre une cinquantaine de mètres ailleurs — entraînait de fortes pressions sur les parois et imposait des travaux importants de consolidation.

Le principal incident fut, en septembre 1986, une venue d'eau d'environ 100 litres par seconde, provenant d'un renard, exutoire d'une cavité karstique. Il fallut capter cette source et la dériver vers des bassins de décantation, mais aussi renforcer les parois du tunnel sur une longueur de 200 mètres. Le creusement du tunnel fut interrompu pendant quatre mois.

La progression a repris ensuite sans difficultés majeures. L'équipement des zones déjà creusées est en cours, ainsi que le montage des installations expérimentales. Dans quatre grands halls souterrains prennent place de gigantesques et complexes détecteurs. En ces quatre points se croiseront les deux faisceaux d'électrons et de positons qui tourneronten sens inverse. Dans les chocs d'une rare violence qui s'ensuivront, des floppées de particules plus ou moins nouvelles seront créées.

Les physiciens pensent commencer leurs expériences dès le milieu de l année 1989. Des améliorations sont déjà décidées ; ainsi l'énergie des faisceaux devrait passer en 1994 de 50 à 80 milliards d'électrons-volts. D'autres sont envisagées qui devraient permettre à l'Europe de disposer, pendant plusieurs décennies, d'une installation propre à traquer les secrets de l'infiniment petit.

MAURICE ARVONNY.

Pas d'accord sur la station orbitale américaine

Les délégations américaine, canadienne, européenne et japonaise, réunies depuis le 4 février à Washington pour discuter de leur participation à la future station habitée américaine des années 1995, se sont séparées une nouvelle fois, dimanche 7 février, sans conclure d'accord définitif. Des divergences opposent en effet toujours les Etats-Unis au Japon d'une part, à l'Europe de l'autre. Selon le porte-parole de l'Agence spatiale européenne à Washington, M. Ian Pryke, il reste en effet *« deux ou trois problèmes à régler »*.

Depuis plusieurs mois, les discussions butaient sur l'utilisation éventuelle de la station à des fins militaires à laquelle la plupart des pays européens sont opposés. Ce point ne semble plus, aujourd'hui, bloquer les négociations, à en croire un négociateur européen cité par l'AFP. Mais il reste en revanche à régler certains problèmes liés au transfert de technologies ayant des applications militaires, ainsi que ceux posés par la responsabilité des recherches menées à bord et de la propriété de leurs résultats.

CATASTROPHES

Mobilisation en Bretagne contre la marée noire

(Suite de la première page.)

Tous ses collègues reprennent l'antienne : *« Ce n'est pas dramatique, on fait face. »* Ne rien dire qui puisse ternir *« l'image de marque de nos plages »*.

Mais alors, pourquoi ce branle-bas de combat depuis que *l'Amazzone*, tel un vilain petit poucet, a semé son brut en fuite sur plusieurs centaines de kilomètres ? *« On s'est préparé au pire*, explique M. Jean-Yves Simon, maire de Pleubian et président du comité de vigilance des Côtes-du-Nord, *mais notre département a été épargné, au moins jusqu'à présent »*.

Les traînées de pétrole au nord se sont arrêtées du côté de Brignognan-Plage et elles n'ont guère pénétré dans les abers. Même Portsall, le bourg sinistré en 1978, a été épargné. Les goémons souillés ont été entassés par les services de l'équipement et les pêcheurs réquisitionnés pour chaluter le mazout ont été libérés sans avoir pu remplir la moindre « chaussette » (fond du chalut).

Plus de peur que de mal alors ? En fait, le nord du Finistère respire, car les lambeaux de nappes dérivent maintenant vers le sud du département. On signale des traînées visqueuses dans les baies de Douarnenez, qui n'avaient encore jamais connu de pollution majeure.

Est-ce pour autant le branle-bas dans le sud ? Encore moins. Si le colonel Selzard a décidé de déplacer son PC à Châteaulin, il ne le fera que mardi 9 février. En attendant, par ce dimanche béni où le vent s'apaise et où le soleil semble vouloir revenir, la population vaque à ses occupations favorites. Les jeunes de l'Union cycliste de l'Iroise pédalent avec entrain sur la corniche.

Les chasseurs en battue sont à l'affût derrière les haies massacrées par la tempête. Et les familles cueillent le pissenlit qui pousse dans les verts pâturages. Dans la baie d'Andierne, où la mer vient d'apporter son lot de « boulettes » — c'est ainsi qu'on nomme ici la marée noire, — les hommes jouent à la galoche sur la route, un jeu de palet qu'on pratique beaucoup en pays bigouden. Et qu'on n'aille pas leur demander d'aller pelleter le goudron : *« On n'y est pour rien*, disent-ils, *il y en marre de faire le ménage pour les autres ! »*

Ce sont donc les pompiers qui s'activent sur la plage, ramassant ce « chocolat » qui souille le sable par plaques et qui recouvre les galets comme des profiteroles. *« C'est du bricolage*, dit l'un d'eux. *Il faudrait un bulldozer pour découvrir la couche de pétrole. »* Le ciré jaune maculé de goudron, ils entassent les déchets visqueux dans des sacs en plastique, sous les yeux intéressés des promeneurs.

Ils n'ont reçu d'encouragement que du secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, venu serrer quelques mains. Le ministre a toutes les raisons d'être sur la brèche. Il est maire de Pouldreuzic, la commune voisine, et il a lui-même été victime de la tempête qui a arraché le toit d'une grange dans la ferme qu'il habite au bord de l'océan.

A part les professionnels donc, personne n'est mobilisé en pays bigouden. On ne va pas se tracasser pour une *« pollution éparse »* que la prochaine grande marée va disperser aux quatre coins de l'océan. On attend surtout le retour du beau temps, pour la pêche, et la fin des inondations, ne serait-ce que pour se mettre à débiter les chablis d'octobre. Mais l'hiver n'a même pas commencé...

ROGER CANS.

La double faute de l'Amazzone

Au CROSS-CO (1), chargé de surveiller le rail d'Ouessant, on observe que l'*Amazzone* a commis au moins deux fautes. Primo, il n'a pas signalé son avarie à l'entrée de la zone des 50 milles, comme la loi française lui en fait obligation depuis 1981, bien qu'il s'agisse encore des eaux internationales. Secundo, il a poursuivi sa route vers la Manche au lieu, par exemple, de rallier Brest d'urgence pour réparer.

Une première inspection en mer n'a pas permis de déterminer avec précision combien de tonnes de pétrole se sont échappées des flancs du navire — on hésite toujours entre 3 000 tonnes et 8 000 tonnes. De nombreux panneaux de fermeture des soutes ont été arrachés par la tempête, de sorte qu'on ignore combien de compartiments ont pu perdre leur contenu. *« C'est un cas de fortune de mer*, précise le secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellec, *c'est-à-dire ni une erreur de pilotage ni une fausse manœuvre, mais un accident uniquement dû au gros temps »*. Si le ministre admet que l'accident, survenu de nuit, n'ait pu être décelé que le lendemain, il confirme que deux fautes ont été commises ensuite. *« Encore un capitaine italien »*, fait-on malicieusement observer au CROSS-CO, où l'on a gardé une dent contre le commandant de l'*Amoco-Cadiz*...

C'est seulement lorsque l'*Amazzone* sera inspecté à quai, à Anvers ou à Flessingue, que l'on prendra la mesure de la fuite et de l'ampleur des dégâts encore à venir.

R. C.

(1) CROSS-CO : Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage d'Ouessant.

Pluies diluviennes au Brésil

De nombreuses victimes dans l'Etat de Rio-de-Janeiro

Cent soixante personnes au moins sont mortes, au Brésil, dans les inondations et les coulées de boue qui se sont abattues sur la ville de Pétropolis et sa région, à quelque 50 kilomètres au nord-est de Rio-de-Janeiro, dans la nuit du 5 au 6 février. Des pluies diluviennes tombent depuis le 1er février sur l'Etat de Rio-de-Janiro. En moins d'une semaine, la hauteur des précipitations a atteint 290 millimètres d'eau (soit environ ce qui tombe à Paris en six mois). Les dégâts matériels sont très importants : maisons détruites par milliers, coupures de l'alimentation en eau et en électricité, routes obstruées par des éboulements. Les sans-abri seraient au moins six mille.

Toute la région présente un aspect de désolation. Pourtant, un petit miracle s'est produit dans la soirée du 7 février : une femme de quarante-quatre ans a été retrouvée,blessée mais vivante, sous les décombres de sa maison, et deux autres personnes auraient, au même endroit, donné signe de vie. On craint, cependant, que le nombre de victimes augmente au fur et à mesure des travaux de dégagement.

Petropolis capitale de l'empire

La ville de Petropolis a été fondée en 1845 par l'empereur du Brésil Dom Pedro II. Le site, en effet, est proche de Rio-de-Janeiro et bénéficie, grâce à son altitude de 803 mètres, d'un climat un peu plus frais que celui de la côte. Et Petropolis faisait office de capitale d'été dotée d'un palais impérial (actuellement musée de l'empire) et d'une cathédrale imitée du gothique français du treizième siècle.

L'empire du Brésil a été fondé en 1822 par Pedro Ier, prince de la maison de Bragance qui régnait sur le Portugal depuis 1640. En 1807, le roi du Portugal João VI s'enfuit au Brésil, colonie portugaise depuis le seizième siècle, devant la menace des armées napoléoniennes. Il régna sur l'empire du Brésil jusqu'en 1821, date de son retour à Lisbonne. Mais il laissa à Rio comme régent son fils Pedro. Celui-ci proclama en 1822 l'indépendance du Brésil et en devint empereur sous le nom de Pedro Ier. Il abdiqua en 1831 en faveur de son fils, Pedro II. Celui-ci, homme cultivé et même savant, fit alors construire sa capitale dans l'arrière-pays. Il fut entraîné dans des guerres contre l'Argentine, dressa contre lui l'Eglise par ses mesures de laïcisation et les grands propriétaires par l'abolition de l'esclavage. Un soulèvement militaire mit fin en 1889 à l'empire du Brésil, qui devint en 1891 une République fédérale.

Société

Après la mort d'un jeune homme à Marseille

M. Bernard Deleplace lance un appel à la « sérénité »

Lès obsèques de Christian Dovero, le jeune homme tué mardi 2 février par un gardien de la paix sur un parking des quartiers Nord de Marseille (*le Monde* du 4 février), ont été célébrées samedi 6 février, en fin de matinée, en l'église Saint-Barnabé, dans le douzième arrondissement de la ville. Près de mille cinq cents personnes, dont de très nombreux chauffeurs de taxi, collègues du père de la victime, ont assisté à cette cérémonie qui s'est déroulée dans le recueillement et le calme.

Au même moment à Paris, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), était reçu en audience par M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. Au terme de cette audience, M. Deleplace a indiqué, à propos de l'affaire Dovero, que la version des faits rapportée par « *des collègues de Marseille était un tout petit peu différente* » de celle présentée par le père du jeune homme (*le Monde* du 6 février). Selon les gardiens de la paix marseillais, la victime « *a dû croire qu'elle n'avait pas affaire à des policiers. Je jeune homme aurait alors eu un geste pour repousser l'arme, et le coup serait parti* », a indiqué M. Deleplace.

Le responsable de la FASP a par ailleurs lancé un appel à la « *sérénité* ». « *La première décision de justice a provoqué l'émotion légitime de la population marseillaise ; la seconde, l'émotion légitime de la police marseillaise* », a ajouté M. Deleplace, avant de préciser que le policier auteur du coup de feu, M. Jean-Pierre Aveline, appartenait à la FASP.

Enfin, M. Bernard Deleplace a indiqué qu'il avait demandé à être reçu en audience par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, ajoutant que celui-ci « *n'avait sans doute pas connaissance de tous les éléments du dossier* » quand fut prise la première décision, celle de faire libérer le policier, auteur du coup de feu mortel, sans qu'il soit inculpé.

Le garde des sceaux avait affirmé, vendredi soir 5 février sur TF 1, qu'il « *n'y avait pas eu de bavure policière à Marseille* » et avait dénoncé « *l'exploitation politique de cette affaire* [...]. *Le parquet de Marseille a interrogé la chancellerie. Je rappelle*, avait précisé M. Chalandon, *que je suis hiérarchiquement le patron des parquets de France et que, à ce titre, j'ai non seulement le droit, mais le devoir, de donner des instructions aux procureurs. Il y a eu, en réalité, un flottement au parquet de Marseille*, devait dire M. Chalandon. *On hésitait entre deux types d'inculpation, soit un simple délit et le tribunal correctionnel, soit un crime et la cour d'assises. Moi, j'ai demandé que l'on complète la recherche pour faire apparaître nettement la vérité* [...]. »

Un policier gravement blessé par des voleurs de voiture

Un gardien de la paix du corps urbain de Lille a été sérieusement blessé, dans la nuit du 6 au 7 février, par le conducteur d'une voiture volée qui a forcé un barrage de police à la périphérie de la ville. L'identité du policier, trente-trois ans, père de deux enfants, n'a pas été révélée.

Il était 4 h 30 du matin lorsque les agents lillois ont tenté d'intercepter le véhicule, une Audi immatriculée dans l'Aisne, en formant un barrage avec deux voitures de service.

La voiture est montée sur le trottoir, a heurté le gardien de la paix, et l'a traîné sur une vingtaine de mètres. Les malfaiteurs, auxquels la police attribue plusieurs cambriolages et vols de voitures commis dans la région, ont été finalement interpellés par la sécurité général à Pont-à-Marcq, dans la banlieue lilloise. Tous deux sont originaires de Lille et nés l'un en 1969, l'autre en 1970.

Victime d'un traumatisme crânien et d'une fracture de la clavicule, le gardien de la paix devait subir une intervention chirurgicale ce lundi, mais ses jours ne sont pas en danger.

Un militant nationaliste interpellé près d'Ajaccio

BASTIA
de notre correspondant

Jacques-François Istria, un militant nationaliste de vingt-trois ans, a été interpellé, le samedi 6 février, au domicile de ses parents, à Moca-Croce, a 40 kilomètres au sud d'Ajaccio. Il était recherché depuis la découverte le 19 mai 1987 d'une importante cache d'armes de l'ex-FLNC dans un appartement d'Ajaccio. Treize personnes, dont le frère et le cousin d'Istria, avaient alors été interpellées et inculpées par le juge d'instruction Michel Legrand chargé des dossiers de terrorisme au tribunal de Paris. 100 kilos d'explosifs, des fusils, des armes de poing avaient été saisis, ainsi qu'une abondante documentation de l'ex-FLNC. « *C'est un coup très dur porté à l'organisation clandestine* », avait commenté M. Morin, préfet délégué à la police en Corse.

Jacques-François Istria a été surpris alors qu'il était depuis la veille au chevet d'un proche parent gravement malade. Informés de cette visite, gendarmes et policiers du SRPJ avaient mis en place dès 21 h 30 vendredi un important dispositif de sécurité autour de la maison familiale. Après quelques heures de négociation, Jacques-François Istria acceptait de se rendre. Il a immédiatement été placé en garde à vue au commissariat d'Ajaccio où il a été interrogé dans le cadre d'une commission rogatoire du juge Legrand. Il devait être transféré à Paris pour y être présenté au magistrat instructeur aux fins d'inculpation.

MICHEL CODACCIONI.

● **Condamnation d'un armurier suisse fournisseur de l'ex-FNLC.** — Vincent Gianinetti, trente-quatre ans, ressortissant suisse, fils de policier et armurier à Monthey (canton du Valais), a été condamné à trois ans de prison par le tribunal de cette ville pour avoir fabriqué et vendu à l'ex-FLNC une douzaine de fusils et de pistolets. Il lui avait été passé commande, en outre, d'une centaine de mitraillettes qui furent saisies lors de son arrestation, le 13 février 1987. Vincent Gianinetti avait expliqué qu'il avait accepté les propositions d'un émissaire du FLNC en raison de difficultés financières auxquelles il ne parvenait pas à faire face.

Le Consistoire israélite de la Gironde se constitue partie civile dans l'affaire Papon

BORDEAUX
de notre correspondante

M. François Biraud, magistrat chargé par la chambre d'accusation de Bordeaux de l'instruction de l'affaire Papon, procède, depuis le 2 février 1988, à l'audition des parties civiles. Parallèlement, le consistoire israélite de la Gironde vient de se constituer partie civile après un attentisme observé depuis 1981, date des premières plaintes. « *Cette affaire concerne la déportation de juifs à Bordeaux, donc des membres de la communauté dont nous devons préserver les intérêts moraux et matériels* », indique M. Willy Schwartz, président du consistoire et conseiller municipal RPR de Bordeaux.

De son côté, une association juive bordelaise, le B'Nai-B'Rith (*la Paix*, en hébreu), a convié, mercredi 3 février, maître Serge Klarsfeld, avocat d'une partie des plaignants, à une conférence « *afin de pouvoir disposer d'une information documentée et de première main sur les responsables de la déportation des juifs en France* ».

Ensuite, la Fédération girondine des anciens combattants de la Résistance (affiliée à l'ANACR) a décidé, elle aussi, de se constituer partie civile, rejoignant le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et la LICRA, qui avaient effectué cette démarche en décembre 1987. M. Maurice Papon, qui fut secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, est accusé d'avoir contribué, à cette époque, à la déportation de 1 690 juifs à Bordeaux, ce dont il se défend, invoquant, en outre, des services rendus à la Résistance.

G. de M.

BIBLIOGRAPHIE

Les derniers « Dalloz »

Le droit évolue de manière variable selon les époques, contraignant les éditeurs d'ouvrages juridiques à une constante remise à jour. Mais si certaines périodes connaissent une relative stabilité, la dernière décennie a vu des pans entiers de la législation subir de profondes modifications. Parmi les ouvrages édités chaque année, le cru 1988 des codes Dalloz est à cet égard significatif.

Ainsi, le code pénal comporte les textes relatifs au « piratage audiovisuel » à l'aide de décodeurs, les nouvelles conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et le décret portant création d'un système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité.

Le code de procédure pénale contient les derniers textes concernant notamment la lutte contre le terrorisme et les dispositions intéressant les prix et la concurrence.

La présentation du code civil a été remaniée afin de tenter de rendre plus clair un ouvrage devenu depuis quatre-vingts ans d'un accès parfois difficile pour un non-initié. Les annotations de jurisprudence ont été refondues, et la table alphabétique a été intégralement révisée. L'usage de cette table est donc désormais plus commode, même si, comme pour les autres « petits livres rouges », sa consultation demande dans certains cas une solide culture juridique.

M. P.

Dans la « Revue de la police nationale »

Le maintien de l'ordre « démythifié »

« *Le maintien de l'ordre est une école de tolérance, de compréhension et de dialogue. Pour un responsable, l'emploi de la force n'est que la dernière solution, lourde de conséquences, envisageable quand toutes les autres possibilités ont échoué.* » Ces lignes sont extraites de la *Revue de la police nationale*, dans son numéro daté décembre 1987 mais livré avec retard, fin janvier.

Un an après le mouvement étudiant de la fin 1986, marqué par de rapides « dérapages » du côté policier — des blessés graves et un mort, Malik Oussekine, — cette publication du ministère de l'intérieur n'hésite pas à consacrer un dossier aux « *manifestations* », qui, en fait, constitue une réflexion sans concessions sur le maintien de l'ordre, ses lois, ses techniques et... sa déontologie.

Son intérêt fait regretter le caractère quelque peu confidentiel de cette revue, imprimée à 25 000 exemplaires. Les préjugés du lecteur non averti sont, en effet, mis à mal : l'auteur, M. Jean-Marc Berlioz, commissaire principal, chef du Service d'inspection technique, d'études et de documentation (SITED) à la direction de la sécurité publique de la préfecture de police de Paris, y affronte avec lucidité la pratique policière la plus controversée, essayant de définir ce que pourrait être un maintien de l'ordre « propre », faisant part de ses doutes et évitant tout manichéisme.

Soulignant d'emblée que « *l'histoire de France se confond bien souvent avec l'histoire de la rue* », M. Berlioz reconnaît le caractère éphémère et incertain du maintien de l'ordre : « *L'ordre public, ce n'est que le point d'équilibre entre le désordre supportable et l'ordre indispensable* [...]. *En fait, pour un responsable du maintien de l'ordre, il ne doit pas y avoir de vérité, de certitude ou de victoire ; il devra se contenter de demi-succès ou de demi-échec. L'art du maintien de l'ordre, si tant est qu'il y ait un art, consiste à déterminer instantanément, parmi une multitude de possibilités, la solution qui semble la moins mauvaise, en étant intimement convaincu que, quel que soit le résultat final, l'option retenue fera l'objet de critiques car, par essence, elle sera toujours critiquable.* »

Détaillant les aspects juridiques du maintien de l'ordre, citant des auteurs, tels Elias Canetti ou Serge Moscovici, ayant étudié la « *sociopsychologie des foules* », insistant sur « *le respect strict des lois et règlements* », M. Berlioz martelle une formule : « *Une opération de maintien de l'ordre n'est pas une opération militaire.* » « *Tout doit être mis en œuvre pour éviter l'affrontement direct*, écrit-il, *et l'usage de la force n'est, bien souvent, que l'ultime recours utilisé lorsque la discussion, la négociation, la persuasion et enfin l'intimidation n'ont rien donné. Prévenir les troubles pour ne pas avoir à les réprimer, telle est la devise ; et en cas d'échec, force devant rester à la loi, il faut n'utiliser que la force strictement nécessaire au rétablissement de l'ordre.* »

« *Repousser le plus possible l'usage de la force* », répète M. Berlioz. « *Nous n'avons pas en face de nous des ennemis qu'il faut abattre mais des opposants momentanément en révolte ou en rébellion contre les institutions ou une institution. Alors que, dans le combat militaire, les manœuvres tendant à l'encerclement sont recommandées, en maintien de l'ordre, il est indispensable de laisser une porte de sortie aux manifestants pour éviter qu'ils ne soient pris au piège. Une foule acculée est une foule qui ne se contrôle plus, les risques de panique sont à craindre. Dans le combat militaire, l'initiative individuelle du combattant est souvent de règle. En maintien de l'ordre, au contraire, tout doit être fait pour éviter l'action individuelle.* »

Intervenir « sans haine »

Réclamant en cette matière « *un sang froid absolu, une maîtrise totale, au risque d'être qualifié de lâche ou de faible* », M. Berlioz conclut sur des notations plus personnelles : « *L'intervention, si elle est nécessaire, doit être conduite sans haine et avec le minimum de violence* [...]. *Tout emploi de la force est lourd de conséquences* [...]. *Aucun responsable du maintien de l'ordre ne sort joyeux de ces confrontations ; au contraire, cette décision le marque au plus profond de son être et, bien souvent, les visions de l'affrontement subsisteront, dans sa mémoire, de longues années.* »

Il n'est pas indifférent de savoir que, derrière ce propos général, se cache une expérience individuelle : après avoir fait du maintien de l'ordre à Paris dans les années 70, puis enseigné cette discipline, de 1981 à 1985, à l'Ecole nationale supérieure de police, M. Berlioz fut chargé, lors des manifestations étudiantes de 1986, de la liaison, sur le terrain, avec les responsables du service d'ordre étudiant. Liant des relations cordiales avec ces derniers, il tenta d'éviter l'irréparable, essayant « *de calmer l'état-major* », de « *tout mettre en œuvre pour essayer d'arranger les choses* », ainsi qu'il devait le confier devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale.

Quitte à être critiqué, il alla le plus loin possible dans la collaboration entre le service d'ordre étudiant et service d'ordre policier dans le refus des débordements et des provocations. Parce qu'il est convaincu qu'« *il n'y a pas de solution policière à un problème politique* », et aussi parce qu'il rêve d'un « *M. O.* » (maintien de l'ordre en langage policier) « *démythifié* », respectant « *les valeurs morales qui font la force de tout policier : tolérance, ouverture d'esprit, calme, sûreté, neutralité, fermeté* ».

E. P.

Interpellation et perquisition au Pays basque français

Plusieurs interpellations et perquisitions ont été opérées au Pays basque français au cours du week-end. Elles ont abouti à Bayonne à l'arrestation et à l'inculpation d'association de malfaiteurs et de détention d'armes de M. Bernard Cazaré, trente ans, soupçonné d'avoir tenté une reconstitution du mouvement dissous Iparretarrak.

M. Cazaré se trouvait en compagnie de deux Basques espagnols qui, pour leur part, ont été reconduits à la frontière.

De son côté, M. Michel Legrand, juge d'instruction au tribunal de Paris chargé de plusieurs dossiers concernant le terrorisme basque, a dirigé, dimanche 7 février, de 6 à 10 heures une perquisition dans les locaux de l'entreprise Sokoa à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). En novembre 1986, une opération similaire avait mené à la découverte dans cette fabrique de sièges de bureau d'une importante cache d'armes, d'explosifs ainsi que la saisie de documents de l'ETA et d'une somme d'argent de 1 500 000 francs. Inculpé et écroué, le directeur de l'entreprise, M. François Noblia, avait été libéré peu après.

La nouvelle perquisition ne semble pas avoir donné de résultat.

● **La grève de la faim des dirigeants d'Action directe.** — Mᵉ Bernard Ripert a fait savoir, au cours du week-end que ses clients, Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani, Joëlle Aubron et Nathalie Menigon, poursuivaient la grève de la faim entreprise depuis soixante-huit jours.

Mais si les trois premiers sont hospitalisés à l'hôpital des prisons de Fresnes, Nathalie Menigon est toujours à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, en dépit d'un malaise dont elle a été victime samedi matin.

Au ministère de la justice, on déclare que Nathalie Menigon, en raison de ce malaise, a été conduite à l'hôpital des prisons de Fresnes pour y subir des examens, mais que les médecins ont jugé son état compatible avec le régime pénitentiaire.

Communication

Kiss-FM suspendue pour un mois par la CNCL

Bataille autour d'un site

La CNCL a suspendu pour une durée d'un mois la radio parisienne Kiss-FM — tête de pont d'un réseau de soixante stations reliées par satellite — pour avoir « *persisté dans son refus de rejoindre le site d'émission* » qu'elle lui avait imposé. Cette sanction, qui touche l'une des radios commerciales les plus importantes de la capitale (ses principaux actionnaires sont Canal Plus et le groupe de presse suisse de M. Jean-Claude Nicole), intervient au beau milieu du conflit juridique opposant la CNCL et Kiss-FM à propos des conditions de l'autorisation accordée à cette dernière.

Le 8 septembre 1987, soit près d'un mois après la conférence de presse de la CNCL annonçant la liste des radios retenues sur Paris, paraissait au *Journal officiel* la décision d'autorisation de Kiss-FM sur la fréquence 89 MHz, avec une puissance de 40 kW, sur le site de TDF (fort de Romainville), dans le département de Seine-Saint-Denis. Un site qu'avaient pourtant fermement refusé les responsables de la radio, lesquels avaient affirmé à plusieurs reprises leur souhait de conserver leur site d'origine installé à la tour Montparnasse, ou de rejoindre immédiatemment la tour Eiffel, où une place leur avait été promise. Devant leur refus réitéré, la CNCL avait donc ajouté au texte de l'autorisation un article 9 ainsi rédigé : « *La présente décision sera caduque si le site d'émission figurant en annexe dans le délai de dix semaines suivant la publication au* Journal officiel *de ladite décision.* » Une clause qui avait entraîné, de la part de Kiss-FM, deux recours gracieux adressés à la CNCL, puis deux recours en contentieux visant à annuler l'obligation de changer de site et obtenir, en attendant, un sursis à exécution. Les recours ont été transmis au Conseil d'Etat. Depuis, les pressions de la CNCL sur les patrons de la radio et sur les actionnaires se sont intensifiées afin de contraindre Kiss-FM à un déménagement. Sans aucun succès.

Questions de principe ou de survie

La CNCL a-t-elle le droit d'imposer un site à une radio ? Tel est en fin de compte le problème-clé pour les radios, parisiennes ou de province, qui, selon leur site et leur diffuseur, seront (ou non) bien entendues. Sidérée du peu de cas que fait la CNCL de l'avenir de l'entreprise, Kiss-FM invoque quatre raisons essentielles pour son refus : 1) le fait de s'être vue imposer un site quand la loi évoque « *le choix* » des candidats ; 2) « *la très médiocre efficacité* » du site de Romainville ; 3) l'absence de preuve de troubles éventuels occasionnés par une diffusion de la tour Montparnasse ; 4) enfin, le coût élevé (près de 2 millions de francs) que constituerait pour Kiss-FM son déménagement vers Romainville. Déménagement temporaire de surcroît, puisque la station a obtenu la promesse d'avoir une place sur la tour Eiffel en octobre prochain.

« *On a la loi pour nous, et j'espère que nous aurons aussi la justice* », déclare M. Georges Polinski, le patron de Kiss-FM qui s'interroge sur les raisons pour lesquelles on souhaite ainsi « *faire taire* » sa radio. Pour la CNCL, il s'agit, semble-t-il, d'une question de principe.

ANNICK COJEAN.

Sous la pression d'un amendement du Congrès américain

M. Murdoch prêt à vendre le « New York Post »

Patron du groupe de presse News Corp., M. Rupert Murdoch a décidé finalement de vendre l'un de ses quotidiens, le *New York Post*, à M. Peter Kalikov. La transaction s'élève à 37 millions de dollars (225 millions de francs). Celui qui pourrait devenir le propriétaire du quotidien new-yorkais est une homme richissime (il serait le troisième américain le plus riche). Mais sa fortune réalisée dans l'immobilier fait craindre que M. Kalikov s'intéresse surtout au siège du journal, sis à Manhattan, et dont le prix serait de 35 millions de dollars (199 millions de francs). M. Kalikov n'a d'ailleurs aucune expérience dans l'édition, mais il s'est engagé à le publier « *au moins pendant trois ans* ».

La vente ne se fera qu'à condition d'obtenir des réductions de coût de main-d'œuvre de la part des syndicats, ce qui implique des licenciements. Il semble cependant que l'annonce de cette décision signifie que le patron de presse s'est agenouillé devant un amendement récent voté par le Congrès. Celui-ci stipule que toute dérogation à la loi empêchant le contrôle d'une station de télévision ou d'un quotidien dans une même ville est dorénavant impossible (*le Monde* du 29 janvier). Or à New-York, M. Murdoch possède à la fois le *New York Post* et la station de télévision WNYW-Channel 5. Le patron de presse a indiqué qu'il réalisait cette vente avec « *beaucoup de regrets* ».

A Boston, où M. Murdoch doit faire face au même type de problème, il conserverait le *Boston Herald* et céderait sa station TV.

● **Mediatics, une association pour les professionnels des médias formés à l'étranger.** — Une centaine de journalistes, de cinéastes, de publicitaires et de spécialistes du droit de la communication viennent de créer une association régie par la loi de 1901, Mediatics. Leur spécificité est d'avoir couronné leurs études par une formation acquise à l'étranger (particulièrement aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne ou en Belgique) dans le domaine de la communication. L'association se dit « *convaincue que la communication des années 1990 sera internationale et fera appel à des compétences pluridisciplinaires* ». Elle est présidée par M. Thomas Valentin, responsable des fictions à M 6, diplômé de l'université américaine Standford.

● **Nouvelle formule pour *la Tribune de l'assurance*.** — Une nouvelle formule de *la Tribune de l'assurance* est apparue dans les kiosques le lundi 1ᵉʳ février.

Ce bimensuel, qui paraîtra dorénavant un lundi sur deux, a choisi le format magazine et une nouvelle maquette pour s'adresser aux 211 000 professionnels de l'assurance.

Créée en 1947, *la Tribune de l'assurance* est contrôlée depuis novembre 1987 par M. Noël Mettey et dirigée par Jean-Luc Bengel, fondateur et directeur de la rédaction de *la Lettre de l'assurance*.

Ses responsables comptent faire passer sa diffusion de 10 000 à 15 000 exemplaires.

MUSIQUES

« Fetonte », de Jommelli exhumé à la Scala

Enfer et lévitation

Première exécution en Italie d'un opéra de Niccolo Jommelli, plus de deux cents ans après sa création. Un spécialiste de la surenchère, signe la mise en scène de cette énorme machine mythologique. Pour renaître, Fetonte *attendait Ronconi !*

Vous qui avez fait vos humanités, vous le connaissez. Traduit de l'italien, Fetonte, c'est Phaéton. Si Zeus ne s'était, *in extremis*, interposé, ce fils du Soleil aurait anéanti la planète pour avoir voulu égaler son papa en conduisant ses incendiaires destriers. Phaéton, c'est le risque atomique façon mythologie, une drôle d'histoire de garçon poussé par sa mère, incapable face au Soleil paternel de surmonter son complexe d'infériorité. Sinon en lui enlevant non sa moitié mais ses chevaux ailés : un Œdipe éthéré.

On peut à peine imaginer, on ne se risquera pas à raconter, le nombre d'intrigues familiales, de péripéties politiques, de conflits planétaires, qu'un librettiste italien du dix-huitième siècle en mal de copie pouvait imaginer à partir d'un mythe aussi famélique. La maman de Phaéton est prise en otage, sa fiancée convoitée par deux têtes couronnées, roi du Congo et roi d'Egypte s'il vous plaît, amoureux mais magnanimes (*« après vous, je vous en prie », « mais non, enlevez-la donc le premier »*), horriblement grossiers avec le pauvre Phaéton auquel ils n'acceptent de rétrocéder sa belle que s'il prouve, char aérien à l'appui, sa divine identité. Ce qu'il fait, bien obligé. Mais Zeus lui règle son compte d'un éclair bien placé et sa maman s'abîme avec lui dans le Léthé.

Fetonte – livret de Mattia Verazi, musique de Niccolo Jommelli – est un opéra à péripéties, à effets et à lourdes machineries, comme on les aimait au milieu du dix-huitième siècle dans les petites principautés d'Allemagne occidentale. Preuve qu'on y était en retard sur ce qui se passait à la même époque chez Paisiello et Cimarosa en Italie. Protégé du duc de Wurtenberg, Jommelli n'allait pas tarder à le ruiner, après avoir appelé à ses côtés les plus grands danseurs français (dont Noverre), formé un orchestre exceptionnel et fait représenter, dans une débauche de ballets, de féeries et de décors coûteux, des dizaines d'opéras « seria » beaucoup trop sérieux. Mozart, qui connut Jommelli à Naples après sa disgrâce, jugea l'un d'entre eux *« beau, trop sage, suranné. La De Amicis chante incomparablement. Les danses sont affreusement pompeuses ; le théâtre est joli, le roi mal élevé, à la napolitaine. Il se tient sur un tabouret pendant tout l'opéra pour avoir l'air un peu plus grand que la reine. La reine est belle et aimable, elle m'a bien salué six fois... »* Nous sommes en 1770. Mozart n'a que quatorze ans.

Assauts de prouesses orales

Fetonte, créé en 1768 dans sa version définitive à Ludwigsburg (résidence d'été du grand duc de Wurtenberg) et repris l'année suivante à Lisbonne, n'avait jamais été représenté en Italie. Fallait-il l'exhumer ? Les deux premiers actes sont interminables, assauts de prouesses vocales vides de sentiment, pure et simple préparation de l'apothéose finale, que les deux victimes féminines (Mariana Nicolesco, Bernadette Manca di Nissa) anticipent par quelques airs et duos assez inspirés. Ces héroïnes chantent dans des tessitures plutôt graves, le rôle des rois rivaux est destiné l'un à un ténor (Curtis Rayam), l'autre à un sopraniste (James Bowman). Celui du héros Phaéton était assuré à Milan par une mezzo d'allure très féminine (Luciana D'Intino), ce qui ne facilitait pas son identification.

L'histoire est au demeurant extraordinairement compliquée, l'écriture musicale réduite à des procédés : tout ce qui est rapide et orné relève du registre héroïque – grandes résolutions, sacrifices assumés, protestations morales ou amoureuses ; tout ce qui est lent, harmoniquement creusé, ressortit au tragique – juste mais trop rare repos dans ce climat de stoïcisme factice et de virtuosité hystérique. Cet accompagnement de cordes écrit au kilomètre ! Ces trilles enchaînés dans les grands airs aux roulades, aux vocalises liées ou piquées aux arpèges brisés ! Cette action floue et illogique, progressant par à-coups asymétriques ! Cette constante confusion entre grandeur et exagération ! Tous les défauts de l'opéra italien étaient donc réunis chez Jommelli l'oublié. On est reconnaissant à la Scala de nous l'avoir révélé.

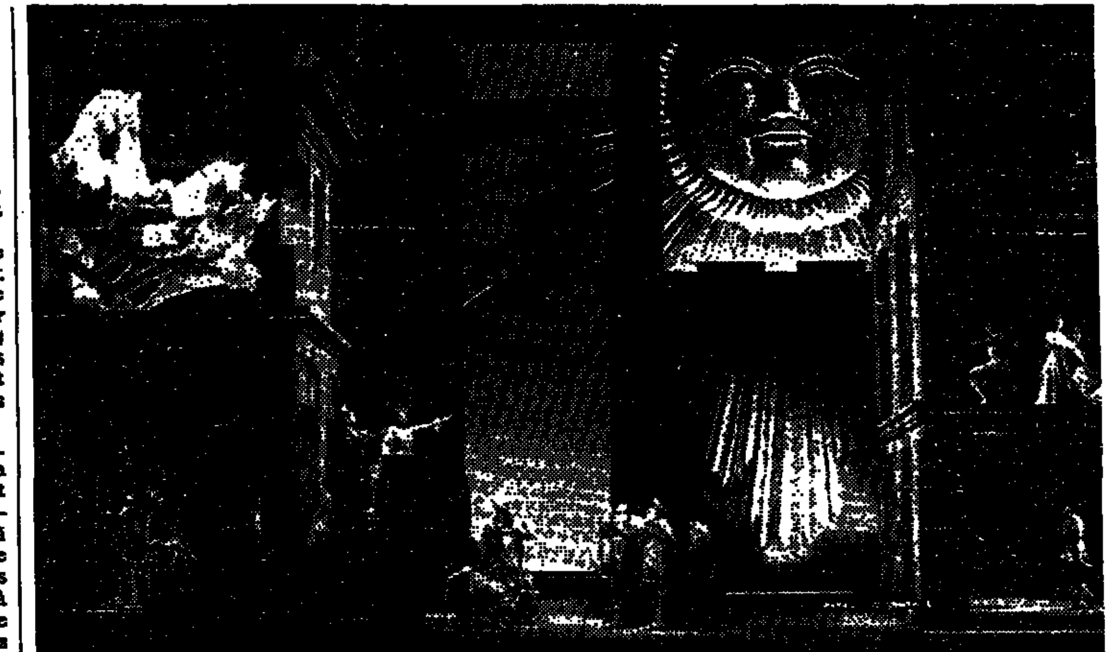
Aussi l'essentiel n'était-il pas là. Mais dans l'occasion donnée à Luca Ronconi de s'amuser. Décidément spécialiste des exhumations historiques après l'*Iphigénie* de Piccini à Bari (*le Monde* du 13 décembre 1986), ce bourreau des machinistes a encore frappé. On put entendre à Milan entre les actes, derrière le rideau baissé, des voix d'ouvriers affairés, des grincements sinistres, des coups de marteau endiablés. L'attente nécessitée par les changements de décor était anachronique. Le résultat le méritait.

On n'a peut-être rien vu en effet d'aussi fou à l'opéra. Mélange du gigantesque et du microscopique. Superposition des espaces scéniques, multiplication des références temporelles. Lévitation systématique des figurants mais aussi des protagonistes perchés sur des praticables à trois étages, arpentant d'étroits escaliers, agrippés à des échelles, pendus à des filins comme des mobiles surréalistes, sans cesse près de tomber de leur Olympe de paccotille, à moitié penchés dans le vide comme pour démentir la gravitation universelle.

Les dieux de Ronconi sont, au sens propre, tombés sur la tête. Ils vivent dans des coupoles renversées à 90 degrés. Ici, les palmiers poussent sous le plancher des palais. Le Soleil a rendez-vous avec la Lune. Le Temps ressemble à un Père Noël. Le marbre des statues bouillonne en plein ciel puis se casse en gros plan comme un jouet : détail démesurément grossi d'une Antiquité propice à d'éternels fantasmes. Fantasmes à peine réveillés par Jommelli mais somptueusement réactivés par les folies de Ronconi.

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : les 9, 12 et 14 février (direction Hans Vonk).


« Fetonte » à la Scala — LELLI/MASOTTI

CALENDRIER

PARIS

Kagel au Châtelet. – *« Pièce vraiment inhabituelle, comprenant nombre d'actions puissantes et brèves. Les voix alternent entre le comique et le drame, donnant à l'œuvre une atmosphère poétique des plus denses ».* Ainsi Mauricio Kagel définit-il lui-même *Répertoire*, morceaux de concert scénique écrits en 1970 que jouera, entre autres, l'inclassable Kagel.

★ Tous les jours, du 9 au 12 février, 18 h 30. Tél. : 42-33-00-00.

Beethoven en duo à la radio. – Mais oui, c'est bien de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven qu'il s'agit ! Allez la découvrir, transcrite pour deux pianos par Franz Liszt, telle que la changent pour une petite éternité les deux compères Alain Planès et Georges Pludermacher. Si on parle d'éternité, c'est que la réduction existe gravée : chez Harmonia Mundi, par les mêmes.

★ Mercredi 10 février, concert public et gratuit. « Feuillets d'Orphée », Maison de Radio-France. Tél. : 42-30-36-43 et 42-30-13-91.

Abbado, Pollini, Philharmonique de Vienne : même combat beethovénien aux Champs-Elysées. – Pour ce cycle qui commence, intégrale des concertos et des symphonies – vieille romance, – les guichets sont fermés depuis longtemps. Signalons-le néanmoins comme une résurgence de l'impérialisme beethovénien. L'affiche n'a guère eu de précédent.

★ Les 10, 11, 13, 14 et 17 février, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30.

Mozart et les Anglais au Grand Auditorium de Radio France. – La *Sérénade pour ténor, cor solo et orchestre à cordes*, de Britten ne pardonne aucune faute de style ni d'intonation. Le ténor Peter Jeffes, le corniste Hermann Baumann s'y attaquent avec le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigés par Charles Farncombe. Le pianiste Hingrid Haebler joue au même programme le *Vingt-Septième Concerto* de Mozart. Elgar ferme solennellement la marche.

★ Le 11 février, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Le National et Rudolf Barchaï, toujours au Grand Auditorium. – De la *Cinquième Symphonie* de Chostakovitch à la cantate *Alexandre Nevski* de Prokofiev avec la mezzo Ewa Podles. Rediffusion sur France Musique le 16 février.

★ Le 13 février, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Alto et contralto au Rond-Point. – Mira Zakai, contralto, chante *l'Amour et la Vie d'une femme*, de Schumann. Bruno Pasquier, altiste, l'accompagne dans *Deux Chants pour contralto, alto et piano*, de Brahms. Christian Ivaldi est au clavier. Beau programme.

★ Le 14, 11 h. Tél. : 42-56-60-70.

EN PROVINCE

Lazar Berman de Strasbourg à Lyon. – Agé de cinquante ans, dinosaure du clavier, lisztien reconverti, pour une tournée, au répertoire soviétique dont il est né, Lazar Berman joue Scriabine, Rachmaninov, Prokofiev et la deuxième sonate de Kuhnau, une curiosité.

★ Le 8 à Lyon, le 15 à Strasbourg.

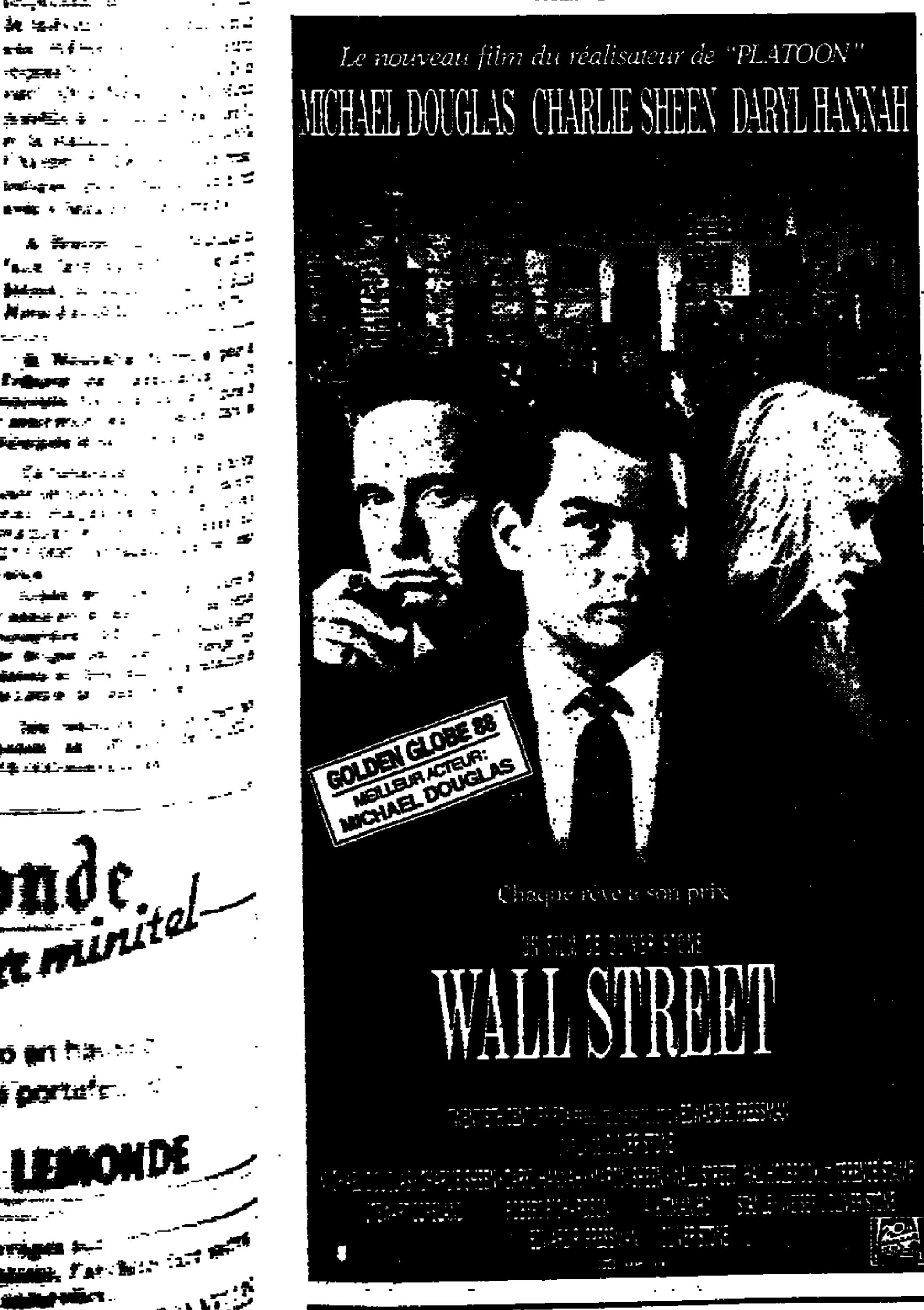
***Le Comte Ory* à Lyon.** – Cocktail d'enfer entre la verve comique du metteur en scène Savary et la minutie horlogère du chef d'orchestre Gardiner : une pochade – mais du meilleur Rossini – reconvertie en véritable drame lyrique.

★ Les 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, Théâtre du Huitième.

***La Clémence de Titus*, à Montpellier.** – Un opéra sérieux de Mozart, et difficile à chanter. Jean-Claude Malgoire a testé sa version à Tourcoing avant de la présenter à Montpellier.

★ Les 13 et 16, 20 h, le 14 à 15 h, Opéra.

A. R.



Deux jeunes Français à l'Orchestre de Paris

Prudent d'attendre

Pierre-Michel Durand (vingt-quatre ans), qui a remporté en 1985 le premier prix du concours de Prague devant cent dix-sept candidats, nous avait passablement déçu lors de la Semaine de Marrakech, avec le NOP, dans des conditions difficiles, il est vrai (*le Monde* du 12 novembre). Il ouvrait le concert avec la pétaradante Ouverture du *Corsaire* de Berlioz, que l'Orchestre de Paris connaît par cœur, et exécute de manière éblouissante pour peu que le mouvement soit bien enlevé, ce qui était le cas.

Le *Concerto pour orchestre*, de Bartok, est une autre affaire. Il ne suffit plus de battre la mesure avec élégance et conviction. Le chef tient un rôle déterminant dans la cohérence, la transparence, l'influx de l'orchestre. Phrasés pâteux de l'introduction lente, mélanges instrumentaux un peu grossiers de l'*allegro*, manque de relief dans les oppositions des « jeux de couples », modulé insuffisant de l'« élégie », où les sonorités semblaient s'entasser mollement d'elles-mêmes au lieu d'être portées par une émotion invincible jusqu'au sublime, on n'en finirait pas de détailler les imperfections d'une exécution présomptueuse qui mériterait quelque indulgence si la victime n'en était un immense chef-d'œuvre.

Malgré sa réputation flatteuse et le charme de ses dix-huit ans, Hélène Grimaud ne nous a pas davantage convaincu dans le *Concerto en mi bémol*, de Liszt. Son jeu brillant et ferraillant n'a pas encore la maturité souhaitable, les phrasés sont banals et, dans les épisodes lents, l'expression assez molle. Pour ne rien dire des trilles réduits à une seule note. De jolis doigts agiles ne sont pas suffisants pour s'imposer sur toutes les scènes du monde. Il est souvent prudent d'attendre.

JACQUES LONCHAMPT.

DISQUES

MUSIQUE ANCIENNE

Une messe de John Taverner

Cette messe, dans l'interprétation des *sixteen*, est un fabuleux moment de musique, capable d'émouvoir tous ceux qui font rimer, trop rapidement, polyphonie avec ennui.

Le compositeur de cette ample messe à six voix, John Taverner, est en tout cas un maître parmi les maîtres, mariant la perfection formelle de Josquin Des Prés à une couleur harmonique (due aux fausses relations) propre, depuis Dunstable, à la « contenance angloise » en musique. Quant aux chanteurs, redisons tout le bonheur que leur doit l'auditeur. Critiquables dans des répertoires plus tardifs, ils planent ici sur les sommets de la mystique et de la grâce. Sans doute, le chef, Harry Christopher, travaille-t-il les sonorités des voix *a cappella* pour elles-mêmes, mais la recherche est fascinante, avec le choc de ces timbres purs et lisses, chez les sopranistes surtout, aux aigus proprement inouïs. Alors, adoptez les *sixteen* !

ROGER TELLART.

★ I CD Hypérion CDA 6134.

JAZZ

Le retour d'Eddy Louiss

Monumental, rayonnant, sujet à de longues disparitions, soudain las d'une écrasante présence, Orson Wells au au sourire d'enfant, lorsque Eddy s'assied à son orgue, c'est toute la lumière des tropiques qui vous inonde. Senteur des double-six, instumentiste total, Eddy Louiss, malgré une carrière à éclipses, domine ces vingt dernières années. Antillais, il a joué avec les plus grands improvisateurs, menant dans la création comme dans la chanson une carrière à l'américaine : avec une insouciance très personnelle... Son retour, *le Retour de la baleine bleue* dans son dernier disque *Sang mêlé*, est un miracle qui recourt à toutes sortes de techniques modernes. Mais dès qu'il entre en jeu, lui qui ferait danser des baleines et swinguer des éléphants, c'est comme une vague de rythme qui submerge. Eddy Louiss joue comme les autres rêvent de jouer.

F. M.

★ *Sang mêlé*, Média 7,1 CD.

Culture

JAZZ

A Grenoble

Barney Wilen un jeune homme à suivre

En 1957, l'année où Kérouac publie *Sur la route*, Becket, *Fin de partie* et Bataille *le Bleu du ciel*, Barney Wilen a vingt ans. Jeune homme chic et sensible, il est alors le saxophoniste moderne le plus connu en France. Quand il joue, Brigitte Bardot est dans la salle. Il représente la France au Festival de San-Remo. Il est le ténor de Bud Powell. Il enregistre avec Miles Davis la fameuse bande-son d'*Ascenseur pour l'échafaud*. Il accompagne Monk et Gillepsie. Il est invité en covedette dans les soirées de jazz traditionnelles aux côtés de Claude Luter ou de Maxime Saury, ce qui n'arrive à aucun moderne. Il traverse l'Europe avec Miles. Il représente, deux ans plus tard, la France au festival de Newport. Il devient le musicien obligé des films à la mode : *les Liaisons dangereuses*, de Vadim, ou *des Femmes disparaissent*...

Les femmes ne sont pas seules à disparaître. Après avoir pratiqué toutes les stars de l'époque, après être imposé partout, Barney Wilen absente. Il revient au milieu des années 60. Le temps de dessiner les grandes lignes du free jazz. Il est le premier à opérer une rencontre avec la musique indienne. Il lance des tentatives de fusion entre free jazz et rock, qui déconcertent. Il a souvent une approche « contemporaine » du son et du bruit. Et Barney disparaît encore, sans souci des regrets qu'il suscite.

Bien avant les touristes à casque colonial, il s'enfonce en Afrique assez lontemps, d'où il revient avec un disque de rencontres étonnantes *(Moshi)*. C'est trop tôt pour la mode : le disque passe inaperçu. On se souvient alors à peine du nom de Barney.

Depuis quelques années, il opère un discret retour au pop. Sans nostalgie ni trucage, en intégrant au contraire la rumeur de toutes ses expériences et les traces de sa vie, cicatrices comprises. Barney Wilen parle peu. Il ne fait pas tapage d'une biographie en somme assez étonnante. Le passé est le passé. Ce qu'il aime, c'est soigner ses amis, choisir ses chaussures avec goût, jouer en club d'un air rêveur et songer à ce qu'il inventera demain.

L'an dernier, une bande dessinée, qui s'est comme imposée à ses propres auteurs, Paringaux et Loustal, a eu un énorme succès. Ils l'avaient intitulée *Barney et la note bleue*. Elle raconte Barney sans raconter Barney. Elle raconte les notes bleues du jazz. Elle dit et montre ce qu'il faut avec la tendresse et la délicatesse qu'il faut. Au début, Barney s'est agacé. Il n'aime pas que l'on parle de tout cela. Et puis, le succès s'est imposé à lui, comme la musique s'est toujours imposée à lui : avec bonheur. Du coup, il a enregistré la bande-son qui convient aux images dessinées.

Cette année, il récidive avec des ballades purement françaises *French Ballads*. Le Festival de Grenoble le met à l'affiche en compagnie de Tete Montoliu, autre grande figure européenne. Au cours de la semaine, qui n'en sera pas avare, ils peuvent, ils doivent jouer le nouveau succès de Barney : *l'Ame des poètes*.

FRANCIS MARMANDE.

★ Festival « Jazz-Musique ». Compagnie Bernard Lubat (9 février), Carla Bley et Steve Swallow (le 11), Tete Montoliu et Barney Wilen Quartet (le 12), Eddy Louiss Multicolor Feeling avec une fanfare de cinquante musiciens (le 13). Maison de la culture de Grenoble.

Ballades françaises

Andacieux, inventif et surprenant (*lire notre article ci-dessus*), Barney Wilen a toujours montré un goût extrêmement sûr pour les ballades et le tempo medium – le tempo des dieux. Son enfance aux Etats-Unis sans doute et cette nostalgie des « standards »... Il les a toujours joués avec une finesse et une sensibilité très exactes, sans jamais appuyer. Barney Wilen vient d'enregistrer des ballades d'origine française. A sa façon, bien sûr.

Mais ce disque, s'il ne tombait pas dans un temps de vulgarité tout à fait spécial, devrait devenir un disque de chevet pour tous les amoureux des musiques de Barney. Soit depuis le premier cercle de 1957 et de proche en proche tout de même. Que les French Ballads se recommandent comme d'elles-mêmes au noyau le plus dur des amateurs de jazz, rien que de plus normal. L'étrange est qu'elles concernent poétiquement ceux aussi qui pensent ne pas aimer le jazz.

F. M.

★ Barney Wilen, *French Ballads*, 1 CD-OMD.

CINÉMA

« Good night, Mother » de Tom Moore

Bavardages

Sissy Spacek habite avec sa mère, Anne Bancroft, une maisonnette isolée dans une banlieue campagnarde. Elle ne sort jamais ou presque, elle range. Quand le film commence, elle range avec un soin maniaque des affaires dans des sacs, des placards, tout en prenant des notes. Dehors, sa mère embrasse le fils et les petits-enfants venus lui rendre visite. Mais elle rabat les lamelles des stores vénitiens. Elle ne veut rien voir ni entendre. On apprendra plus tard qu'elle a aimé son père et qu'il s'est suicidé, qu'elle a été mariée, que son mari est parti et que son fils est un adolescent à problèmes.

On apprendra également qu'elle a eu des crises d'épilepsie. Ce que l'on apprend tout de suite, c'est qu'elle va se suicider. A 18 h 5 pile, elle a mis toutes les pendules à l'heure, elle est allée chercher dans le grenier le vieux revolver de son père pour lequel elle a acheté des cartouches. Elle prévient sa mère : à 20 heures, elle y va.

Le film de Tom Moore est tiré d'une pièce de Marsha Norman – qui, adaptée en français par Mathieu Galey, s'est donnée il y a deux ans avec Catherine Rich et Françoise Christophe *(le Monde* du 25 novembre 1986). La pièce se joue en durée réelle, le film est un peu plus court et déjà trop long. Comme la pièce – d'ailleurs le scénario est également de Marsha Norman, – il ne parvient pas à décoller de l'invraisemblance première : la mère a mille occasions de prendre le revolver et de le jeter. Si elle ne le fait pas, c'est qu'elle veut inconsciemment se débarrasser de cette fille encombrante qui rate tout, dont la seule vue la culpabilise et dont, sans doute, elle envie le courage de mourir.

Il pourrait se passer quelque chose de fantastico-freudien intéressant entre les deux femmes, si le texte le leur permettait. Mais il est vraiment trop plat, trop convenu. Tom Moore a beau casser les déambulations contre des murs qui semblent se dresser soudain, enfermer les déplacements dans un labyrinthe jalonné d'objets quotidiens, Sissy Spacek a beau être elle-même, c'est-à-dire aussi secrète, aussi vulnérable et inquiétante que du temps de *Carrie*, les dialogues alourdissent tout, empêchent toute envolée, ramènent l'affrontement à une scène de famille pour feuilleton télévisé. C'est qu'en plus mère et fille n'arrêtent pas de parler, de s'expliquer, de pleurer (Anne Bancroft ne fait grâce d'aucune grimace appropriée), et bientôt on ne souhaite plus qu'une chose : qu'il soit 20 heures, l'heure du suicide.

COLETTE GODARD.

COULISSES

Une « déambulation » pour les états généraux de la culture

Une « déambulation » pacifique, organisée par M. Jack Ralite, député PC de Seine-Saint-Denis et maire d'Aubervilliers, à la suite des états généraux de la culture (*le Monde* du 18 novembre 1987) partira mardi 9 février à 16 heures, du haut des Champs-Elysées. Plusieurs participants, transformés en hommes-sandwiches, porteront des panneaux rappelant les grands principes arrêtés à la suite de ces états généraux (droit à la création, revalorisation du statut des artistes et des interprètes, etc.).

Les marcheurs seront accueillis à 18 h 30, place de l'Opéra, par les musiciens de l'Orchestre du Palais Garnier, actuellement en négociation avec leur direction. Des actions auront lieu le même soir dans différentes salles de spectacle.

De « E.T. » à Toscanini

Franco Zeffirelli, metteur en scène d'opéra, réalisateur d'*Otello* et de *la Traviata* pour le cinéma, tourne actuellement à la Scala un *Toscanini*, dont le titre exact n'est pas encore défini, mais dont l'acteur principal, dans le rôle du maestro débutant, est Thomas Howell, que l'on vit fort jeune dans *E.T.*

C'est Elisabeth Taylor qui incarne la cantatrice Nadina Boulitchev que Toscanini aida à retrouver sa voix à Rio, puis dirigea dans *Aïda*. Toscanini, dont ce fut la première prestation comme chef d'orchestre – il était second violoncelliste dans la fosse, et pianiste répétiteur – dirigea ce soir-là de mémoire, entamant par cette prouesse une fabuleuse carrière. Le film de Zeffirelli, qui s'en tiendra uniquement à cet épisode, sera tourné également à Lisbonne et en Tunisie. La RAI participe à cette production franco-italienne (Fulvio Lancisano et Tarak Ben Ammar).

Un Prix Jacqueline du Pré

Un prix de violoncelle à la mémoire de la violoncelliste anglaise Jacqueline du Pré, décédée en octobre dernier à l'âge de quarante-deux ans à Londres, va être attribué chaque année par la Royal Society for the encouragement of arts, manufactures and commerce.

Ce prix d'une valeur de 2 000 livres (3 600 dollars environ) a été créé grâce à une donation anonyme de 32 000 livres (57 600 dollars envirion).

Jacqueline du Pré avait épousé en 1967 le chef d'orchestre israélien Daniel Berenboïm et avait interrompu cinq ans après sa carrière, victime d'une sclérose en plaque à évolution lente. – *(AFP.)*

L'Institut lorrain des musiques anciennes dépose son bilan

L'ILMA, Institut régional pour les musiques anciennes fondé il y a six ans par Alain Paquier, dépose finalement son bilan en raison d'un passif de 140 000 francs (*le Monde* du 15 décembre 1987). Placé en redressement judiciaire selon une procédure simplifiée, l'ILMA aura la possibilité de poursuivre ses activités prévues pour l'année en cours (tournée en Italie, festivals de Sarrebourg, de Pâques et de Moselle), tandis qu'un syndic tentera d'établir un plan de redressement.

Philosophie

Une discussion franco-allemande sur Heidegger

Le « silence terrifiant » et « l'injonction de penser »

HEIDELBERG
de notre envoyé spécial

En juin 1933, le philosophe Martin Heidegger, recteur de l'université de Fribourg depuis peu et membre du Parti national-socialiste, avait déplacé les foules lorsqu'il vint prononcer à l'université de Heidelberg une conférence portant précisément à la « nouvelle » université allemande, sujet qui lui était alors cher.

Dans la salle même où avaient été regroupés, à l'époque, ses auditeurs en surnombre, les étudiants se pressaient en masse, vendredi 5 février, pour assister à la discussion entre trois philosophes, les Français Jacques Derrida et Philippe Lacoue-Labarthe et l'Allemand Hans-Georg Gadamer, consacrée à la « portée philosophique et politique » de la pensée du philosophe de Messkirch.

Même si la discussion annoncée n'en fut pas véritablement une, l'événement (organisé par l'Institut français de Heidelberg), à la fois spectaculaire et empreint de sérieux, de gravité et d'une part d'émotion et de malaise, avait de quoi surprendre et retenir l'attention à plus d'un titre.

Hans-Georg Gadamer, surtout connu pour ses travaux consacrés à l'herméneutique, fut, il l'a rappelé, *« un jeune collègue de Heidegger à Marburg »*, dans les années 20. Qu'il ait accepté, lui qui est né avec ce siècle, de parler publiquement, face à un auditoire allemand, en français et aux côtés de deux philosophes français beaucoup plus jeunes, du cas Heidegger revêtait, en effet, cinquante-cinq ans après la conférence de Heidelberg, une signification particulière.

Marqué outre-Rhin de façon indélébile par son engagement dans le nazisme, quelle qu'en ait été la portée, Heidegger y a été finalement assez peu étudié et, surtout, rarement pris au sérieux, après guerre. En France, au contraire, affranchies (non sans légèreté quelquefois) de cette hypothèque, diverses expériences philosophiques de lecture ou de glose se sont plus ou moins librement inspirées de la pensée de Heidegger, ou qui lui était prêtée.

Une pénible controverse

Chacun à sa façon, Jean Beaufret – qui est lui-même au cœur, aujourd'hui, d'une pénible controverse politico-philosophique, – puis certains de ses élèves : Jean-Paul Sartre et Maurice Merleau-Ponty, Emmanuel Lévinas et, plus tard, Jacques Derrida et Philippe Lacoue-Labarthe, ont lu et interprété Heidegger.

Même Michel Foucault, soulignait Jacques Derrida, a reconnu, sur le tard, une dette importante à l'égard d'un penseur auquel il n'avait pratiquement jamais fait référence dans son œuvre. Cette disparité des situations française et allemande, ainsi que l'agitation provoquée en France par la parution, il y a quelques mois, du livre de Victor Farias, *Heidegger et le nazisme*, ont, bien sûr, été au cœur des exposés au cours de la rencontre de Heidelberg.

Mais que faire de ce choc salutaire – tous en sont convenus – même s'il est né d'un livre jugé contestable dans l'exploitation de sa documentation aussi bien que dans sa prétention à une radicalité philosophique anti-heideggérienne ? Ou, si l'attitude de Heidegger fut, pour certains de ses contemporains, cette *« surprise »* si peu divine, que rappela Hans-Georg Gadamer, comment la dépasser, si c'est possible ? Elle doit être, pour ce dernier, *« un problème beaucoup plus important que le détail de cette participation* [au nazisme] *de Heidegger dans les premières années de son rectorat.*

Aussi, Gadamer proposa-t-il de saisir cette *« première occasion de discuter, non sur Heidegger surtout, mais sur le nazisme allemand »*. Ne serait-ce que pour expliquer *« la responsabilité d'un homme excellent comme Heidegger »* et le paradoxe qui fait, aux yeux de Gadamer, coexister l'engagement pronazi et des textes *« qui sont une anticipation de la réalité de cinquante ans plus tard »*, notamment pour ce qui concerne *« la prédominance de la technique »*.

« Grosse bêtise »

Autre question lancinante et qui ne pouvait être évitée : pourquoi Heidegger n'a-t-il rien dit, sinon *« des choses superficielles »* – c'est Gadamer qui parle de son *« erreur »* ? Certes, on ne peut manquer d'émettre l'hypothèse triviale que cette *« grosse bêtise »* (Heidegger *dixit*) ne lui paraissait au fond pas si énorme ni dépourvue de bonnes raisons, dont quelque chose aurait, à ses yeux, subsisté.

Jacques Derrida ne l'entend pas ainsi. Philosophe à la recherche d'une nouvelle façon de *« questionner la catégorie traditionnelle de la responsablilité »*. Il préfère donc se demander : *« Que se serait-il passé si Heidegger avait dit quelque chose ? Supposez qu'il ait dit : « Auschwitz, c'est l'horreur absolue »* [...]. *La chose que je condamne » radicalement* [...]. » *Il aurait été plus facilement absous* [...]. *Avec une phrase en direction d'un consensus facile, il aurait fermé les choses et nous ne serions pas en train de nous demander ce qu'il pouvait avoir de commun avec le nazisme* [...]. *Je considère que le silence terrifiant, peut-être impardonnable, de Heidegger nous laisse un héritage : l'injonction de penser ce qu'il n'a pas pensé. »*

Conviction redoublée par celle de Philippe Lacoue-Labarthe : *« Je suis persuadé que Heidegger a légué un texte où, si on sait le lire et peut-être contre la propre lecture que lui-même en aurait donnée, on trouve* [...] *des éléments qui donnent à chercher une interprétation du nazisme. »*

Ainsi, à l'interrogation inquiète de Gadamer sur le désenchantement du futur qui saisit la jeunesse faisait écho l'assurance qu'une pensée explicative du pire reste possible qui éviterait peut-être son retour. L'entreprise peut laisser indifférent ou sceptique. Qu'elle s'autorise du texte ou du silence de Heidegger ajoute un paradoxe à tant d'autres. Du dialogue esquissé à Heidelberg, on retiendra au moins que la récuser par principe serait, en tout cas, entrouvrir la porte aux vieux démons.

MICHEL KAJMAN.

Explications

Pourquoi la nouvelle « affaire » Heidegger ou plutôt Heidegger-Farias a-t-elle pris à la fin de l'année dernière tant d'ampleur en France ? A Heidelberg, Jacques Derrida et Philippe Lacoue-Labarthe ont proposé chacun plusieurs éléments d'explication de cette explosion médiatique et de ses causes.

Pour le premier, *« les questions de Heidegger étaient très présentes* dans le champ *philosophique français et elles y provoquaient des tensions, des guerres virtuelles telles qu'à la première occasion certains ont cherché à exploiter ce que la « photographie » de Farias pouvait leur donner d'immédiatement utilisable contre tel ou tel autre Français »*.

Elargissant ensuite cet essai d'explication à la scène politique française et européenne, Jacques Derrida fait remarquer : *« Au moment où le destin de l'Europe s'engage dans une certaine voie, où un certain discours politique domine* [...], *on voit naturellement face à face* [...] *d'une part, les résurgences d'idéologies et de comportements qui ne sont pas sans rapport avec ce qu'on identifie très vite comme nazisme et, d'autre part, un discours démocratique, disons social-démocrate. »*

Or ce discours, aux yeux du philosophe français, *« prend conscience qu'il est philosophiquement fragile, que sa force de consensus repose sur des axiomes philosophiques traditionnels »* – les droits de l'homme, la liberté du sujet – dont certains *« paraissent problématiques et incapables de résister à ce à quoi on les oppose »*. De là viendrait une *« certaine inquiétude »* devant *« un potentiel de questionnement qui se trouve chez Heidegger plus fort que chez beaucoup d'autres »*.

Pour Philippe Lacoue-Labarthe, le livre de Farias a été perçu *« avec une sorte de soulagement non seulement comme une occasion inespérée de pouvoir enfin respirer, de se débarrasser de Heidegger, de ses difficultés, de la radicalité de ses questions »*, mais aussi de confirmer du même coup *« le verdict pour le moins négatif qui avait été porté »*, en France, auparavant contre ce qui a été appelé *« la pensée 68 »*. Rien n'était plus facile puisque cette « pensée 68 » avait été *« prétendument tout entière dominée par Heidegger »*.

M. K.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

UN OUVRAGE DE DAMES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84). 22 h 30.

SHOW CHICHE. Les blancs jouent et gagnent. Palais des Glaces (48-87-90-67). 20 h 30.

◊ *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ Iphigénie : 19 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). ◊ Une longue journée de silence : 19 h. Petite salle. ◊ In Vino Veritas (dans le cadre de l'année France-Danemark) : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Poudre aux yeux : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Collège de théâtre : 18 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◊ La Fille du régiment : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). La Fille du régiment, 19 h 30, Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, livret de J.-H. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Burdekin, chor. de J.-M. Foret, mise en scène de B. Stefano. 280 F à 20 F.

Les ballets

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Christine Burgos. 20 h 30, « Une nuit avec les chevaux ». Compagnie Fabrice Dugied, « l'Elégance des poissons » et « le Retour de Tintin ». Compagnie Hervé Jordes, « Averse d'octobre ».

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Duo Anne Koren et François Verret. 21 h, « L'Horloge en folie », chor. de F. Verret. 80 F, 60 F ; adh. : 48 F. Compagnie La Liseuse, jusqu'au 6 févr. 19 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « L'Arrière-Salle », chor. de Georges Appaix. 80 F, 60 F ; adh. : 48 F.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). Ballade de Zabeta, 21 h, chor. de H. Hoffmann.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et voie... la galère... 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée... Moi. 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Un enfant de Calabre (1987, v.o.s.t.f.), de Luigi Comencini, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Les Trois Stooges contre Hercule (1962, v.o.s.t.f.), de Edward Bernds, 15 h ; El cofre del pirata (1958, v.o.), de Fernando Mendez, 17 h ; Bonsoir Paris, bonsoir l'amour (1956), de Ralph Baum, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : les Saints Innocents (1984, v.o.), de Mario Camus, 14 h 30 ; Pascual Duarte (1975, v.o.), de Ricardo Franco, 17 h 30 ; Tasio (1984, v.o.), de Montxo Armandariz, 20 h 30.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 9 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« La Sainte Chapelle » (prévoir des jumelles), 14 h 30, devant l'entrée.

« Les ateliers de la Monnaie en activité », 14 h 30, 11, quai Conti.

« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, place du Jour, entrée de l'église (Monuments historiques).

« Paris du seizième au dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« La Chine des origines au treizième siècle », 14 h 30, 7, avenue Velasquez (Musée Cernuschi).

« Collections du Musée d'art moderne de la Ville de Paris », 14 h 30, avenue du Président-Wilson.

« Versailles : les nouvelles salles du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Monuments historiques).

« Le siège du Parti communiste », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du faubourg Saint-Honoré et passages pittoresques », 14 h 30, métro Madeleine (Les Flâneries).

« La Madeleine », 15 heures, entrée principale (Art et histoire).

« L'hôtel de Lassay », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Archives de la Préfecture de police », *15 heures, 1 bis*, rue Basse-des-Carmes (Approche de l'art).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Censier-Daubenton (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

POUR LES JEUNES

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule d'entrée (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Salle souterraine, gare de l'Est, porte 18, 17 h 30 : « La Chine », par M. Beaumont (Association touristique des cheminots).

Lundi 8 février

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum *Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'ILE AUX OISEAUX (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES AMANTS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ANGES DU MAL (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLASFIGHTER L'EXÉCUTEUR (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DE SANG FROID (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE DROIT DE TUER (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ET VOGUE LE NAVIRE (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

FANTASIA (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GLORIA (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LA PETITE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun. 20 h, sam. 22 h.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h 10.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim., mar. 20 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., sam., mar. 16 h 20.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 10 h, lun. 15 h 40.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h.

LES YEUX SANS VISAGE (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., dim. à 12 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h, sam. 17 h, mar. 16 h 20.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masanori Hata, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE. Film américain de Joe Camp, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW. Film français de Marc Huraux, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessua : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES. Film américain de David Mamet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o. : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takhir Sabirov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS ACADEMY. Film franco-yougoslave de Bruce Block, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV. Film américain de Leonord Nimoy, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN AMOUR A PARIS. Film français de Merzak Allouache : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

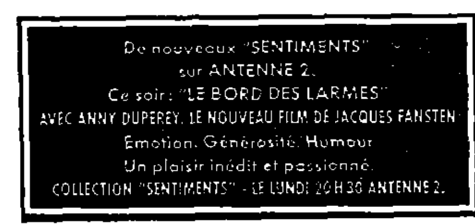
Lundi 8 février

TF 1

20.40 Cinéma : le Maître d'école ■ Film français de Claude Berri (1981). Avec Coluche, Josiane Balasko, Jacques Debary, Roland Giraud, Charlotte de Turckheim. *Un vendeur de magasin flanqué à la porte et qui a son bac se fait instituteur suppléant. Comme il s'agit de Coluche, sa pédagogie est très fantaisiste et il touche les élèves par son anticonformisme. En fait, la comédie de mœurs est teintée de réalisme poétique. Mais il y a des gags très lourds.* **22.25 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weller. Les aventuriers de la crise ; La filature arménienne ; Les salariés à la barre ; Les commandos de choc de l'Université ; Vivre sa vie ; La puce en tête. **23.45 Journal. 0.15 La Bourse. 0.20 Magazine : Panique sur le 16 (rediff.).**

A 2

20.30 Série : Sentiments. Le bord des larmes, de Jacques Fansten. Avec Anny Duperey, Dimitri Peaucelle, Pénélope



Schellenberg. *Un « mélo social », comme le définit Pierre Grimblat, l'auteur de la série.* ▶ **21.50 Documentaire : Mgr Lustiger, le choix de Dieu.** 1. La mémoire : 1926-1954. **22.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Histoires courtes. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : le Fou du labo 4 □ Film français de Jacques Besnard (1967). Avec Jean Lefebvre, Bernard Blier, Pierre Brasseur, Michel Serrault, Mario David, Henri Virlojeux. *Un brillant chercheur scientifique découvre la formule d'un gaz euphorisant. Une organisation d'espions veut s'en emparer. Comédie burlesque d'un autre âge. On s'y était intéressé, à l'époque, à cause de l'interprétation de Jean Lefebvre.* **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Roland Barthes (2e partie). **23.30 Musiques, musique.** Deux Noël, de Jean-François Andrieu, par André Isoir, orgue.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Highlander □ Film britannique de Russell Mulcahy (1986). Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Roxanne Hart, Beatie Edney. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cyclisme.** En direct de Bercy, la cinquième journée des Six Jours de Paris. **23.55 Basket professionnel américain. 1.25 Cinéma : My Beautiful Laundrette** ■ Film britannique de Stephen Frears (1985). Avec Gordon Warnecke, Roshan Seth, Daniel Day Lewis, Saeed Jaffrey (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : La nuit de l'épouvantail. De Franck di Felitta, avec Charles Dunning, Robert E. Lyons. *Dans un petit village des Etats-Unis, l'amitié d'un jeune handicapé mental et d'une petite fille suscite la jalousie du facteur.* **22.15 Série : Arabesque.** La couleur de la mort. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.45 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêves.**

M 6

20.50 Téléfilm : Le clan des Sackett. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Tom Selleck, Sam Elliott. **22.30 Feuilleton : Pot-Bouille.** 6e épisode (rediff.). **23.20 Journal et météo. 23.35 Magazine : Club 6. 0.20 Magazine : Le monde sauvage.** Le royaume des insectes. **0.50 Documentaire : La faune nordique.** Le renard arctique : résidence d'été. **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. La débâcle de juin 1940 (2e partie). **21.30 Dramatique :** Anactoria, de Mireille Best. **22.40 La nuit sur un plateau.** Spécial Claude Simon. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la Radio de Jérusalem) : Psalms, de Ben Haim ; Rhapsodie pour piano et orchestre sur un thème de Paganini, de Rachmaninov ; Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur (orchestration de Schoenberg), de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Jérusalem, dir. Sergiu Comissiona ; à 22.30, Feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du Lied et de la ballade) ; à 23.07, Maria Triptychon, de Martin, et Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, op. 8, de R. Strauss. **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 9 février

TF 1

14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.10 Série : Le véto. 16.00 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Ciné-star : Firefox, l'arme absolue** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1982). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones, David Huffman, Warren Clarke. *Un pilote en retraite, hanté par la guerre du Vietnam, est envoyé par la CIA en URSS pour dérober un prototype de super-bombardier dont la construction détruirait l'équilibre entre les grandes puissances. Film d'action et de suspense avec d'étonnants truquages. Clint Eastwood interprète un héros fatigué, mentalement détruit, qui semble vouloir racheter sa mauvaise conscience.* **23.05 Magazine Ciné-star** (suite), de Michel Denisot. Spécial Brigitte Bardot. **0.05 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A 2. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : la Balance** □ Film français de Bob Swaim (1982), avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Richard Berry, Maurice Ronet, Christophe Malavoy. ▶ **22.15 La police peut-elle travailler sans indicateurs ?** Avec Olivier Foll (sous-directeur de la direction de la police judiciaire), Daniel Duglery (secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de police française), François Marcantoni, maître Jean-Marc Varaut (avocat), Roger Colombani (journaliste), Marie-Christine Guerini. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessins animés : Les entrechats.** Le secret de J.B. ; La maison du futur. **18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres,** de Rod Amateau, avec Jerry Van Dyke, Maggie Pierce, Cynthia Eilbacher. 2e épisode : Maman, on rentre. **19.00 Le 19-20 de l'information,** présenté par Philippe Dessaint et Catherine Matausch. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les hormones. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : le Trésor de Tarzan** ■ Film américain de Richard Thorpe (1941). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, John Sheffield. *Le fils de Tarzan et de Jane tombe aux mains d'aventuriers qui veulent mettre la main sur de l'or dont il connaît l'emplacement. Rudes aventures pour le garçon, qui a déjà été capturé par des sauvages. Tarzan rattrape un poisson à la nage et se bat, de nouveau, contre un crocodile.* **22.25 Magazine : Portrait.** Le sculpteur César. **23.20 Magazine : Décibels,** présenté par Jan-Lou Janeir. Avec Boogie Brothers, Beloved, Band of Holly Joy, A Split Second, The Machines, Musical Reporters, Ryuichi Sakamoto et le rock au Japon.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Star 80 ■ Film français de Bob Fosse (1983), avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson, Caroll Baker, Roger Rees. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cyclisme.** En direct de Bercy, la dernière journée des Six Jours de Paris. **23.45 Cinéma : les Moissons de la colère** ■ Film américain de Richard Pearce (1984), avec Jessica Lange, Sam Shepard, Wilford Brimley. **1.30 Cinéma : Emmanuelle 5** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Harold Kay.

LA 5

15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. Sept minutes d'informations sans présentateur. **19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Officier et gentleman** ■ Film américain de Taylor Hackford (1982). Avec Richard Gere, Debra Winger, Louis Gosset Jr. *Pour devenir officier, un jeune marin souffre brimades et humiliations dans un camp d'entraînement sous la direction d'un sergent noir qui veut former des hommes. Conventions et clichés de l'idéologie officielle, mais le mécanisme mélodramatique fonctionne bien ; il y a, aussi, un certain réalisme social.* **22.35 Série : Spenser.** La fièvre de l'enfer. **23.25 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.20 Série : Maigret** (rediff.). **2.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

14.50 Feuilleton : Nans le berger. 17e épisode (rediff.). **15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Cinéma : le Mur de l'Atlantique** □ Film français de Marcel Camus (1970). Avec Bourvil, Peter McEnery, Sophie Desmarets, Jean Poiret. *Un restaurateur normand pantouflard se trouve mêlé, malgré lui, à la Résistance en 1943. Comédie burlesque quelque peu inspirée du succès de* la Grande Vadrouille. *Ce serait plutôt la petite, hélas ! et, malgré Bourvil, on s'ennuie.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis.** Le diable et Jonathan. **20.50 Téléfilm : Le clan des Sackett,** de Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Tom Selleck, Sam Elliott, Glenn Ford (2e partie). **22.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **23.20 Journal. 23.30 Météo. 23.35 Magazine : Club 6,** de Pierre Bouteiller. **0.20 Documentaire : Le monde sauvage.** La ronde des marais. **0.50 Documentaire : La faune nordique.** Le renard arctique : résidence d'hiver. **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les premiers hommes en Amérique. **21.30 Les villages d'enfants. 22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Louis Vierne, l'organiste de Paris (3). Symphonie n° 3 en fa dièse mineur, op. 28, de Vierne ; Suite, op. 5, de Duruflé ; Strasbourg 85, de Tiet, par Odile Pierre, orgue. **22.30 Récital.** Roland Pidoux, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano : Sonate pour violoncelle et piano en sol majeur, de Breval ; Sonate pour violoncelle et piano n° 2 en sol mineur, op. 5, de Beethoven ; Sonate pour violon et piano en la majeur, de Franck. **0.00 Club d'archives.** David Oïstrakh, violoniste : œuvres de Khatchaturian et Chostakovitch.

Audience TV du 7 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.0	7 sur 7 22.7	Stade 2 11.1	Casse-cou 5.6	Mister Mom 4.0	Mondo Dingo 8.1	Paul et Virginie 2.0
19 h 45	56.1	7 sur 7 23.7	Maguy 14.6	Casse-cou 4.5	Ça cartoon 3.0	Mondo Dingo 9.1	Mon ami Ben 1.0
20 h 16	65.7	Journal 27.8	Journal 19.2	Benny Hill 11.6	Ça cartoon 4.5	Journal 2.0	Mash 0.5
20 h 55	71.7	La fiancée qui... 30.3	8 dern. minutes 18.2	Le sphinx 1.5	Honneur Prizzi 6.1	Imposs. retour 9.1	Océan rouge 9.1
22 h 08	63.6	La fiancée qui... 33.8	Musiques cœur 4.0	Journal 3.0	Honneur Prizzi 6.6	Imposs. retour 9.1	Océan rouge 9.1
22 h 44	39.9	Ushuaïa 12.1	Musiques cœur 4.0	Paris-New-York 4.5	Cyclisme 1.5	Facteur sonne... 13.1	Drôles de dames 6.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4675

HORIZONTALEMENT

I. Un adjectif qui va parfois au poil. – II. Faire du plat. – III. Est parfois blanche le matin. – IV. Lieu de travail pour les garçons. Qui devrait être acquitté. – V. Le préféré du collège. Les Esquimaux entre eux. – VI. Nous suit parfois pas à pas. – VII. Nom donné à une demoiselle. Enguirlandas. – VIII. C'est un triste sire quand il est mélancolique. Nom de gendre. – IX. Donc pas loin. Qui peuvent donner de bons conseils. – X. Lu comme par un débutant. – XI. Anneau. Visait certains viscères ovoïdes.

VERTICALEMENT

1. Sa réalisation peut exiger une certaine mise de fonds. Peut commencer par une bonne grippe. 2. Un patriarche y naquit. Titre. – 3. Magasins où l'on distribue l'essence. – 4. En espèces. Saint. – 5. Des cailloux dans le désert. Nom de mer. – 6. Agir comme celui qui voit rouge. Est servie dans un pub. – 7. Se déplacer sur une nappe. – 8. Est responsable de la rouille. – 9. D'un auxiliaire. Placées.

Solution du problème n° 4674

Horizontalement

I. Bagarreur. SOS. – II. Obèse. Emeutes. – III. Ur. Carcan. Vie. – IV. Cèpe. Aliéné. Ré. – V. Huent. Algarade. – VI. Evasion. Atelier. – VII. Roues. Dot. Du. – VIII. Il. Usera. Chipie. – IX. Er. Récession. – X. Sa. Ru. Io. Titi. – XI. Aramis. Nessos. – XII. Mérinos. Au. Tans. – XIII. Pô. Adieux. Ter. – XIV. Elan. Résine. Soc. – XV. Reître. Asile. Ré.

Verticalement

1. Boucherie. Imper. – 2. Abreuvoirs. Eole. – 3. Gê. Peau. Aar. Al. – 4. Ascenseur. Riant. – 5. Réa. Tisserand. – 6. Râ. Ecumoire. – 7. Esclandre. Isée. – 8. Ail. Oasis. USA. – 9. Renégat. So. Axis. – 10. Nat. Ci. Nu. Ni. – 11. Sévère. Hôte. Tel. – 12. Oui. Alpiniste. – 13. Ste. Di. Tsars. – 14. Réédition. Or. – 15. Osée. Rue. Sauce.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du samedi 6 février 1988 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 8 janvier 1988 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux soins des personnes les plus démunies.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 7 février 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-125 du 4 février 1988 fixant les conditions de nomination dans les emplois de direction du secrétariat général de la défense nationale.

LOTO N° 6 — TIRAGE DU SAMEDI 6 FÉVRIER 1988

3 8 21 31 37 38 — 4

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 10 FÉVRIER 1988 À 20 H 35 ET SAMEDI 13 FÉVRIER 1988 À 20 H 35. VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

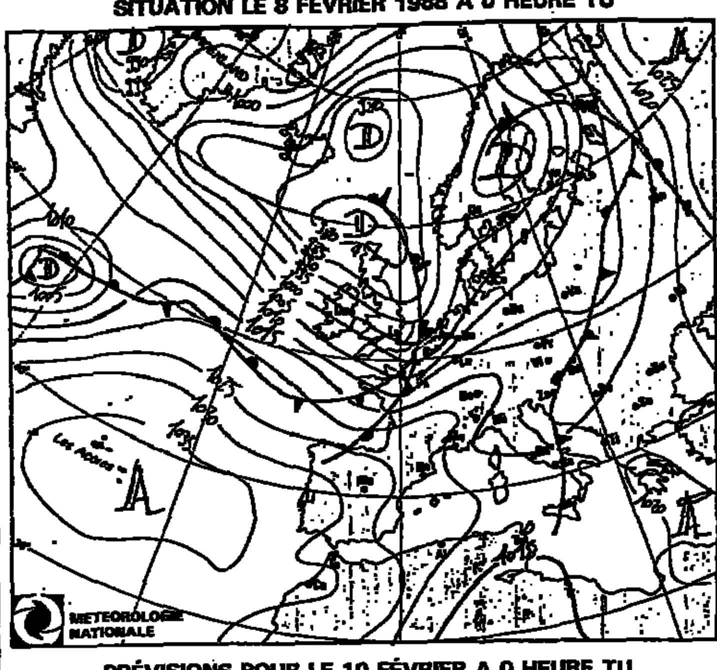
	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons n°	2	16 713 720,00 F
5 bons n° + complémentaire	14	290 975,00 F
5 bons n°	1 086	12 480,00 F
4 bons n°	75 460	175,00 F
3 bons n°	1 372 777	11,00 F

Bonus du samedi 128 026 — 11,00 x 2 : 22,00 F

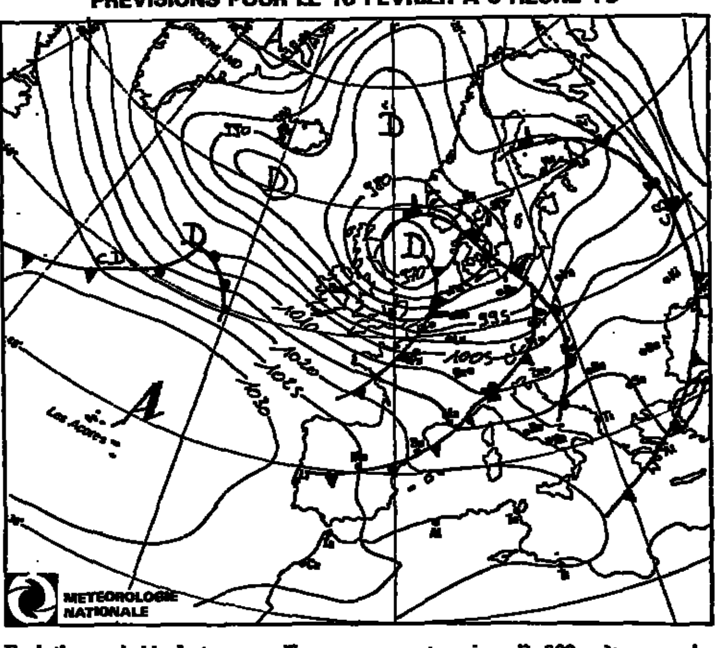
JEU GAGNANT N° 6 — LOTO SPORTIF

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 février à 0 h TU et le mardi 9 février à 24 h TU.

Le rapide flux d'ouest persiste sur l'Atlantique et l'Europe occidentale. Une nouvelle perturbation traversera ainsi le pays mardi, accompagnée d'air doux, de pluies modérées et vents forts.

Le matin, on trouvera encore des éclaircies de l'Alsace et de la Lorraine au Massif central, à l'Aquitaine et aux Alpes. Sur les régions méditerranéennes, elles seront encore belles. A la mi-journée, les éclaircies se limiteront à la Côte d'Azur et à la Corse.

Les autres régions verront le passage de la perturbation. Celle-ci donnera un ciel couvert. Les pluies associées seront faibles de l'Aquitaine à Sud-Est, modérées plus au nord.

De la neige tombera à partir de 300 mètres dans l'est du pays à l'arrivée de la perturbation, soit vers la mi-journée. Puis la limite pluie-neige remontera jusqu'à 800 mètres sur les Vosges, 1 000 mètres sur les Alpes.

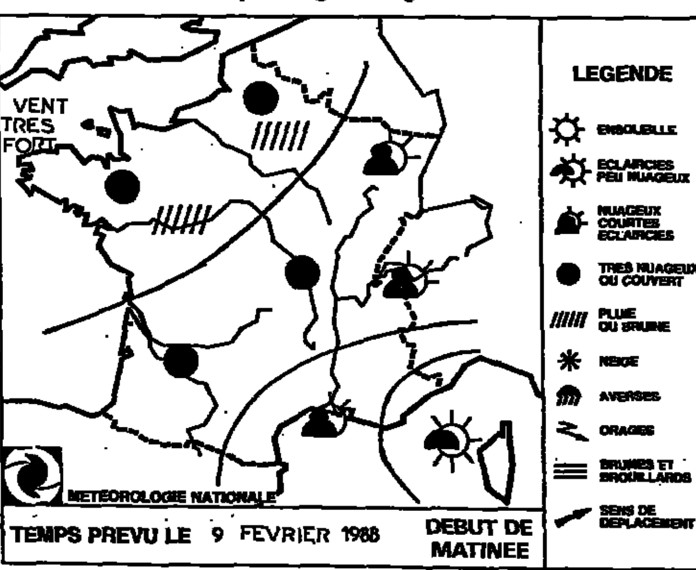
La traîne avec éclaircies débutera en fin de matinée sur la Bretagne pour gagner les deux tiers ouest du pays. On observera alors des averses, fortes au nord de la Loire, peu nombreuses sur l'Aquitaine.

Le vent soufflera modérément de sud-ouest à l'avant de la perturbation. Puis il s'orientera au secteur ouest en se renforçant nettement.

Il atteindra le coup de vent de 40 kilomètres/heure, des rafales de 80 à 100 kilomètres/heure.

Les températures minimales seront de 1 à 3 degrés dans le Nord-Est et Rhône-Alpes, 6 degrés sur les côtes méditerranéennes, 9 à 10 degrés de la Bretagne aux Charentes, 5 à 7 degrés en Aquitaine, 4 à 5 degrés ailleurs.

Les maxima atteindront 8 à 10 degrés en moitié sud et même 12 à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, 6 à 9 degrés en moitié nord.



TEMPS PREVU LE 9 FEVRIER 1988 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-02-1988 à 6 heures TU et le 8-02-1988 à 6 heures TU — le 8-02-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	10	7	P
BORDEAUX	11	5	A
BOURGES	8	2	P
BREST	9	8	P
CAEN	9	6	A
CHERBOURG	7	6	P
CLERMONT-FERR.	6	–1	C
DIJON	6	0	*
GRENOBLE St-M-H	7	2	C
LILLE	7	3	P
LIMOGES	6	1	P
LYON	7	1	P
MARSEILLE-MAR.	12	4	N
NANCY	6	1	*
NANTES	10	6	P
NICE	17	7	D
PARIS-MONTS.	8	5	N
PAU	8	3	C
PERPIGNAN	11	4	N
RENNES	10	8	P
ST-ÉTIENNE	5	–2	C
STRASBOURG	8	2	*
TOURS	8	5	P
TOULOUSE	9	3	P
POINTE-A-PITRE	31	19	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	12	8	P
AMSTERDAM	8	0	O
ATHÈNES	16	10	N
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	11	–1	D
BELGRADE	18	9	C
BERLIN	7	1	C
BRUXELLES	6	3	A
LE CAIRE	19	11	D
COPENHAGUE	4	1	A
DAKAR	24	19	D
DELHI	30	11	B
DJERBA	22	15	N
GENÈVE	6	1	C
HONGKONG	19	14	C
ISTANBUL	12	5	N
JÉRUSALEM	13	6	D
LISBONNE	14	9	D
LONDRES	7	1	A
LOS ANGELES	24	9	D
LUXEMBOURG	5	–1	*
MADRID	9	1	N
MARRAKECH	13	4	D
MEXICO	13	4	B
MILAN	8	1	B
MONTRÉAL	–10	–25	*
MOSCOU	2	–1	C
NAIROBI	28	16	D
NEW-YORK	–3	–12	C
OSLO	4	–7	A
PALMA-DE-MAL.	13	–1	D
PÉKIN	2	–7	D
RIO-DE-JANEIRO	24	23	C
ROME	17	12	N
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	2	0	D
SYDNEY	21	15	N
TOKYO	7	–1	D
TUNIS	19	10	N
VARSOVIE	4	1	C
VENISE	15	5	B
VIENNE	10	2	P

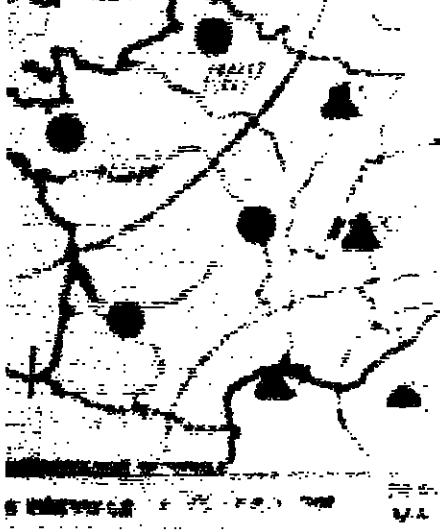
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الاصل

ons « services »

OROLOGIE





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Une société performante et à taille humaine (400 personnes) filiale d'un groupe international de tout premier plan, et réalisant des matériels électroniques, recherche dans le cadre de son développement

Responsable marketing
achats internationaux

La société réalisant des matériels constamment renouvelés, les achats jouent un rôle prédominant dans son efficacité commerciale et ses performances économiques.
Nous recherchons un candidat qui interviendra dès la phase du devis et qui sera chargé, sur le plan mondial, soit en utilisant la banque de données du groupe, soit par des recherches spécifiques, de détecter les meilleures sources d'approvisionnement.
Ce poste particulièrement stratégique, conviendrait à un véritable professionnel des achats électroniques, ayant des qualités marquées d'initiative, de dynamisme et de curiosité intellectuelle, parlant couramment l'anglais.
Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.
Poste situé dans le Sud-Ouest.
Ecrire sous réf. 5 A 854-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

FLUX TENDUS — **JUST IN TIME** — **KANBAN** — **QUALITE** — **PRODUCTIVITE**

Jeunes ingénieurs
ECP, MINES, ECL, AM...

Une société française réalisant plus de 10 milliards de CA, dont près de la moitié à l'étranger, poursuit son développement pour devenir l'un des tous premiers dans le monde.
Elle offre de véritables opportunités à des jeunes diplômés possédant une première expérience même courte en organisation ou en gestion de production acquise en entreprise ou en cabinet.
Dans un premier temps, leur seront confiées des missions importantes d'organisation industrielle auprès des usines du groupe dans le domaine de l'optimisation des flux. Au-delà, en fonction de leur motivation, ils prendront des responsabilités opérationnelles pour devenir les managers de demain.
Poste : Paris.
Rémunération **200-240.000 F/an** selon expérience.

Ecrire sous réf. 3 A 889-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

PERNOD

Offre des opportunités de carrière à des ECP, Mines, ECL...

JEUNES INGENIEURS EN ORGANISATION

disposant d'une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans acquise en entreprise ou en cabinet spécialisé de forte notoriété.

Deux postes intéressants et évolutifs sont proposés :

• **Au sein du service organisation du siège,** il devra amener une contribution positive à l'ensemble des activités.
Son envergure personnelle ainsi que ses qualités de contact, de dynamisme et d'ouverture lui permettront d'être un interlocuteur apprécié dans tous les domaines de l'entreprise et à tous les niveaux. Une bonne connaissance dans le domaine de la bureautique sera un atout.

Lieu de travail : Créteil. Réf. 5B 880-8 M

• **Détaché auprès d'une filiale du groupe** située à Reims pour une période de 2 à 3 ans.

Il aura comme première mission :
– d'analyser les circuits d'information concernant les différents secteurs de l'entreprise,
– d'élaborer et de mettre en place des systèmes de gestion appropriés, notamment à l'aide de l'informatique et de la bureautique.

Lieu de travail : Reims. Réf. 5B 879-8 M

Ces candidats concepteurs et réalisateurs devront agir avec autonomie et assurer le dialogue tant avec les informaticiens qu'avec les utilisateurs.

La réussite à ces postes ouvre de larges perspectives d'avenir et la possibilité d'accéder à des postes opérationnels dans la Société ou dans le Groupe.

Ecrire en précisant la référence.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Un financier
qui imagine et qui communique

Une grande entreprise française du secteur BTP, dont les projets de développement sont ambitieux, offre à un cadre financier la possibilité d'assumer des responsabilités polyvalentes et de collaborer étroitement avec son Directeur Financier.

Ce poste particulièrement enrichissant, conviendrait à un HEC, ESSEC, SC, PO... ayant environ 5 ans d'expérience dans une entreprise ou un établissement financier, capable de participer à la création de produits financiers ainsi qu'au montage et à la négociation d'opérations de financement et dans ce cadre d'assurer les relations avec les banques.

La connaissance du BTP ou de la promotion immobilière serait un atout, mais ce choix sera dicté surtout par les qualités personnelles du candidat et son potentiel d'évolution.

Poste : proche banlieue sud-ouest Paris.

Ecrire sous réf. 5 A 901-8 M
Discrétion absolue
Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Chef de produit
créatif et de fort potentiel

HEC, ESSEC, ESCP... si vous disposez d'une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine des produits grand public, acquise de préférence chez l'un des "grands" de la profession, **nous vous offrons une opportunité réellement attractive :**

- un groupe puissant de dimension internationale,
- une filiale dont les projets sont ambitieux,
- une équipe marketing opérationnelle dynamique et performante.

Ecrire sous réf. 5B 834-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Créez, dans notre groupe, une société d'audit...

Notre groupe de services recouvre des activités diversifiées : publicité, informatique... Notre fort développement nous a amené à fonder une société d'audit où tout reste à faire. Vous serez entièrement responsable de sa mise en place.
Vérifier les budgets et procédures, évaluer les opérations de fonctionnement, faire des propositions aux Directions Générales, c'est votre mission au quotidien. Votre tempérament commercial vous permet de développer le portefeuille de clients de notre groupe, et de prospecter à l'extérieur.
A 30 ans, vous avez complété votre formation supérieure (ESCAE, Maîtrise de gestion, DECS...) par une première expérience réussie en tant qu'audit dans un cabinet ou une entreprise. Vous souhaitez développer vos talents de manager autonome, et votre sens commercial au sein d'une structure légère. Anglais nécessaire.
Poste basé à Dijon.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous référence F 13044 M à notre Conseil 50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT





Importante société, Secteur Technologie de pointe, recherche pour son Siège Social basé en banlieue Sud-Ouest, un jeune cadre pour son service des Affaires Economiques et des Programmes.

Assistant le responsable du plan dans la réalisation d'études d'optimisation pluri-annuelles et multi-branches, il sera chargé : d'identifier et de collecter les informations auprès de différents interlocuteurs (direction financière, branches...), de concevoir les programmes informatiques nécessaires (langage APL), de contrôler la fiabilité des résultats, de rédiger les conclusions de ces études.

A moyen terme, ce poste devrait évoluer vers la responsabilité du plan d'une branche opérationnelle. Il s'adresse à des candidats diplômés d'une Grande Ecole (Ingénieur/Gestion) ou Universitaires, *ayant la pratique et le goût de la gestion.*

Il est nécessaire d'avoir une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire (plan/budget) ou en études technico-économiques appliquées à l'enteprise. Anglais apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
sous référence 1393 à Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE D'ETUDES MARKETING

FCR SERVICES NUMÉRIQUES

FRANCE CABLES & RADIO intervient dans le conseil, l'audit et l'ingénierie de réseaux et de systèmes de télécommunications en France et pour l'international. Dans ce contexte, la Direction des Services numériques est plus particulièrement spécialisée dans les nouveaux services de transmission et dans leurs applications en entreprises. Ces services qui préfigurent le R.N.I.S. utilisent des moyens terrestres ou des satellites. Le service Marketing-Promotion recherche un RESPONSABLE D'ETUDES qui, en amont des activités opérationnelles, réalisera ou supervisera des recherches de nature à mieux appréhender le marché potentiel actuel et futur de FRANCE CABLES & RADIO. Nous souhaitons rencontrer des professionnels des études possédant une expérience de 3 à 4 ans soit en cabinet soit en entreprise industrielle. Outre une formation ECOLE DE COMMERCE OU INGENIEUR A OPTION TELECOM si possible, ils devront connaître l'environnement des télécommunications et de l'informatique. Analyse et synthèse, disponibilité et adaptabilité à des interlocuteurs divers, autant de qualités à mettre en œuvre pour réussir dans ce poste.
Merci d'adresser votre lettre de motivation + photo + CV + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10, rue du Colisée 75008 Paris, sous la réf. 377/M.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Organisme de Promotion Industrielle
France et Etranger
recherche

Consultants

Pour promouvoir auprès des entreprises françaises des opérations de coopération industrielle et de transferts de technologies.

De formation supérieure (ESC, Ecole d'Ingénieurs...) vous avez environ 28/30 ans, une expérience de la PME et des actions internationales acquise dans une entreprise industrielle, un Cabinet Conseil, un organisme consulaire...

Homme de terrain, dynamique et efficace, vous serez chargé de la recherche de partenaires industriels français et du suivi des projets. Ces actions concernant l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine nécessitent une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol.

Ces Postes à pourvoir immédiatement sont basés à Paris avec des déplacements en province.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) **avant le 19 février 1988** sous référence 194 à **C.K. 107, rue Lauriston - 75116 PARIS.**



Chantal Kenvyn



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



1er groupe français en optique lunetterie, leader dans ce domaine en Europe, et en progression constante sur le plan international.

Nous souhaitons renforcer la structure commerciale de notre département "lunetterie" (proche banlieue est) et nous proposons une réelle opportunité de carrière à un jeune manager commercial en tant que:

DIRECTEUR DES VENTES lunetterie

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous parlez l'anglais.
Vous avez au moins 7 ans d'expériences commerciales et d'animation d'équipes réussies (comme directeur des ventes, directeur régional...) dans des domaines connexes – bijouterie, orfèvrerie, cosmétique, pharmacie... –.
Sous l'autorité du Directeur de département, vous serez responsable, avec une forte délégation, de la direction et de l'animation d'une équipe de représentants auprès des opticiens, des groupements d'achats, des mutuelles, et vous devrez développer le chiffre d'affaires et assurer des contacts auprès des grands clients.
Vous participerez avec votre direction à la définition des stratégies commerciales et à la réflexion marketing que vous devrez traduire ensuite sur le terrain.
Vous avez une forte personnalité et un leadership certain vous permettant d'être accepté par une équipe existante.
Vous trouverez dans notre groupe des perspectives d'évolution certaines.

Si vous pensez avoir le profil de la personne recherchée, merci d'envoyer votre dossier, sous réf. 5121 M à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet – 75007 PARIS.



Membre de Syntec

Futur responsable du service qualité automobile

PPG BOUSSOIS

BOUSSOIS, filiale de PPG, premier groupe verrier mondial, recherche un Ingénieur ECP, AM ou grande école équivalente, ayant 5 ans d'expérience industrielle méthodes ou production acquise dans un domaine de fabrication en moyenne et grande série, **pour succéder à son Responsable du service qualité automobile** lors de son départ en retraite dans deux ans.

Dans un premier temps, il sera chargé d'élaborer et de développer les méthodes en termes de suivi qualité et de contrôle des procédés de fabrication.

Dans un deuxième temps, en tant que chef de service, il aura la responsabilité complète de la conception et de la mise en œuvre du programme qualité.

Cette fonction charnière entre Production et Clients, se situe dans le contexte du contrôle total de la qualité. Elle implique d'être en relation étroite et suivie avec les constructeurs automobiles dès la mise au point des nouveaux produits et d'avoir un rôle moteur d'animateur et de formateur auprès de l'ensemble du personnel des usines.

Ce poste peut être basé à Paris ou à l'usine de BOUSSOIS dans le Nord.

Ecrire sous réf. 5B 819 - 7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Prendre en charge l'ensemble des fonctions administratives, juridiques, financières et sociales d'une société de promotion, de gestion et d'exploitation de centres commerciaux en plein développement, telle est la mission du

Secrétaire général

Collaborateur privilégié du Directeur Général, il gère l'ensemble des Services Généraux de l'entreprise.

Il possède une expérience de Secrétaire Général ou de direction administrative et financière acquise dans une société de service.

Sa formation supérieure (DECS) et ses connaissances juridiques en font un administrateur compétent et rigoureux.

Ecrivez sous référence 419/LM.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS LYON STRASBOURG LILLE

X, Centrale, HEC, ESSEC, ISA, IEP... + trois ans de conseil.

Vous êtes dans la cible ? Nous allons bientôt faire connaissance. Mais, ne soyons pas sectaires, il existe d'autres excellentes formations qui nous intéressent également. Autant que votre diplôme, seront pris en compte votre technicité et votre implication lors de la mise en œuvre en clientèle, l'impact de votre personnalité, votre crédibilité professionnelle.

Nous sommes le jeune département conseil d'un prestigieux cabinet d'audit français. Une entité en évolution rapide, qui ouvre aux éléments performants de fort intéressantes perspectives. Les potentialités s'expriment plus librement dans une structure légère, les carrières y sont plus rapides.

Votre champ d'action sera vaste : schémas directeurs, conception de systèmes d'information, définition de tableaux de bord, mise en place de systèmes de gestion, élaboration de procédures... Ceci pour le compte d'une clientèle diversifiée, grandes entreprises publiques et privées. Les consultants de Sirca nous présenteront votre candidature si votre intérêt se confirme après l'entretien que vous aurez avec eux. Merci de leur écrire sous référence 815 517 M, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

GERLAND
Etanchéité

Un DAF de progrès

Notre Directeur Administratif et Financier vient d'être promu. Il laisse un bel héritage : une équipe soudée, efficace et compétente, des procédures rodées, une situation nette.

Si vous n'aviez qu'à reprendre cet acquis, vous en seriez très vite aux cocottes en papier !

Mais voilà, notre développement d'abord, nos objectifs de progrès ensuite donnent à la fonction une tout autre tournure.

Nous ferons 190 MF en 88 sur deux sites de production, nous ouvrirons une deuxième filiale commerciale à l'étranger, nous avons un programme ambitieux de recherche et de qualité. Tout cela crée de nouveaux modes de fonctionnement, de nouvelles contraintes.

Vous nous aiderez à répenser notre organisation administrative, à simplifier les choses et à faciliter les relations production/commercial. Vous concevrez un système pointu de gestion du risque-client. Et vous développerez une fonction personnel performante et adaptée à nos défis.

Pour le reste : contrôle de gestion, compta, informatique, etc... nous l'avons dit, vous disposez d'une excellente équipe qui attend votre compétence et votre imagination... C'est un poste qui convient bien à un jeune (la trentaine au moins !) HEC, ESSEC... qui maitrise déjà dans une grande société les divers aspects de la fonction et qui aimerait bien tenir tout de suite des responsabilités de direction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre Conseil, SEFOP, sous réf. DAF 204 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Des ingénieurs pour conduire nos travaux

COLAS, groupe international de travaux publics, est aujourd'hui un des leaders de la construction routière. Présente à l'étranger dans près de 40 pays, notre société représente en France plus de 8000 chantiers, et bénéficie d'un taux de développement exceptionnel.

***Jeunes ingénieurs (ESTP, Mines ou équivalent),** après 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dont une partie en tant que conducteur de travaux, vous souhaitez intégrer des équipes performantes et accéder à de vraies responsabilités terrain.*

***Intégrés sur nos chantiers du Nord,** vous pourrez, si vous avez le goût de l'initiative et le sens du management des hommes, bénéficier de notre fort développement.*

Demain, responsable de secteur, c'est possible ! Patron de votre unité vous gèrerez alors le commercial, les achats, la technique...

Maintenant à vous de faire vos preuves. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence M 49 à

Gisèle MULARSKI, COLAS
39 rue du Colisée
75008 Paris.

COLAS

La route avance

Société spécialisée dans le courtage des risques politiques et financiers
recherche
pour constituer une équipe dynamique :

un collaborateur bilingue anglais-français, connaissant l'assurance et/ou le financement à l'exportation, ayant déjà eu une première expérience.

Lieu de travail : PARIS 8e arrondissement

Envoyer lettre manuscrite + photo + CV et prétentions sous référence MON 1215 à

Pal — Publicité Alain Litas, 24, rue du Général Leclerc, 94227 CHARENTON CEDEX qui transmettra

SOGEMI-FILLOD

Filiale du groupe ALGECO leader dans la location et la vente de constructions mobiles et industrialisées

crée POUR SON UNITÉ DE FABRICATION située à SAINT-AMOUR DANS LE JURA, un poste d'

ASSISTANT DE DIRECTION

Dans un premier temps, il sera responsable :

- **de la conduite du plan d'investissement (robotique, automatisme, ...) ;**
- **de la formation, EDS, CQ ;**
- **de la qualité (interne et ensemble de nos partenaires) ;**
- **de l'action sur les produits en liaison avec le groupe.**

Ce poste intéresse un candidat de 30 ans minimum.
Ingénieur, Mécanicien, Électricien
(Violet, Sudria, INSA, ...).
Expérience B.E., B.M.,
pratique des techniques de management moderne.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite à SOGEMI-FILLOD, B.P. N. 42, 39160 SAINT-AMOUR.

Filiale d'un des premiers groupes français de communication
NOUVELLE AGENCE CONSEIL communication institutionnelle et professionnelle recherche

1 Chef de publicité sénior
1 Chef de publicité junior
2 assistantes de publicité

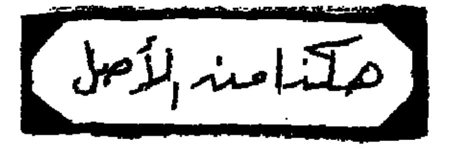


créativité, rigueur, esprit de participation pour faire face au très fort développement de l'agence.

Budgets traités : grandes institutions, grandes entreprises nationales et internationales, informatique, industries, secteur bancaire, BTP, services.

Adresser lettre de candidature au Monde Publicité Département emploi communication sous réf. 6011, 5 rue de Monttessuy -75007 Paris, qui transmettra.







Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Région EST – Nous sommes le 1er groupe français dans notre domaine, leader européen en fort développement sur le plan international (10 000 personnes dans le monde), très performant non seulement en taux de croissance de CA et de résultats, mais aussi en matière d'innovation technologique et dans le domaine social. Nous vous proposons de rejoindre l'une ou l'autre de nos usines (environ 400 personnes) qui fabriquent des produits – en grand nombre et/ou en petites séries –, utilisant des techniques classiques de base : mécanique, soudage, traitement de surface, intégration de composants électroniques.

RESPONSABLES DE FABRICATION (deux postes à pourvoir)

Vous êtes ingénieurs diplômés (AM, INSA...) et vous avez 5/6 ans d'expériences professionnelles acquises en production, avec le vécu réel d'animation d'équipes de fabrication, au sein de moyennes entreprises de transformation (petite mécanique, électromécanique).
Dans les deux cas vous aurez, sous l'autorité du Directeur de l'usine, la responsabilité d'importants ateliers mécaniques avec des moyens techniques (soit atelier d'outillage, soit bureau des méthodes..., maintenance, évolution des procédés).
Vous serez dans votre secteur investis d'une grande autonomie technique et de direction d'hommes (150 à 200 personnes).
Vous êtes attirés par l'organisation, la productivité et l'animation des hommes dans un esprit participatif. Vous trouverez dans ces contextes l'opportunité de concrétiser vos acquis actuels.
Réf. 5119 M

INGENIEUR DE PRODUCTION

Vous êtes ingénieur chimiste (ENS de chimie...) et vous avez de *préférence une première expérience* (2 à 3 ans) *acquise par exemple* dans le *domaine* des résines, des peintures (métallurgie) avec l'utilisation des techniques de traitement de surface.
Au sein des ateliers de finition (150 personnes) et sous l'autorité du responsable, vous assurez un rôle d'assistant technique auprès des différents ateliers qui utilisent des procédés complexes et variés nécessitant de bonnes connaissances physico-chimiques : évolution de l'existant et développement de nouvelles technologies.
Vous avez un esprit tourné vers l'industrie et ses applications concrètes sur le terrain mais aussi les aptitudes et le souhait d'évoluer à terme vers des responsabilités hiérarchiques auprès d'importants ateliers de fabrication.
Vous trouverez dans ce poste une fonction évolutive.
Réf. 5120 M

La connaissance de la langue anglaise et une disponibilité à terme sont des atouts pour une carrière dans un groupe international.

Si vous pensez avoir le profil des personnes recherchées, merci d'envoyer votre dossier en précisant la réf. choisie, à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet – 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec

D I R E C T E U R

Institut Européen des Normes de Télécommunications

(European Telecommunication Standards Institute - ETSI)

L'ETSI, organisme autonome ayant pour but de créer des normes techniques communes en Europe pour les Télécommunications, est en cours de constitution. Il réunit les administrations gouvernementales, les exploitants de réseaux, les industriels et les organismes de recherche. Il rassemblera et coordonnera leurs compétences et leurs moyens pour développer des normes techniques harmonisées.
La nomination d'un Directeur de haut niveau est indispensable au succès de cette initiative historique.
Nous recherchons une personnalité exceptionnelle qui aura à coordonner l'activité d'un ensemble d'experts techniques en évolution constante et négocier au plus haut niveau avec les autorités ministérielles, les exploitants de réseaux publics et les industriels. Elle doit posséder l'expérience et l'aptitude nécessaires pour transformer la vision d'une Europe unie en une réalité vivante.
Une connaissance technique générale de l'industrie des télécommunications et une connaissance des processus de normalisation internationale sont l'une et l'autre essentielles.

Le salaire sera complété par un ensemble d'avantages comprenant des allocations pour le logement, les frais scolaires, la retraite et le déménagement.

Le lieu de travail est Sophia-Antipolis, près de Nice (France).

SALAIRE IMPORTANT + AVANTAGES

La nomination officielle sera prononcée par l'Assemblée générale d'ETSI. Une liste de candidats présélectionnés est en cours de constitution dans ce but.

Envoyez, **avant le 26 février 1988**, votre curriculum vitae accompagné d'un résumé d'une page de ce qui vous qualifie pour cette fonction à :

**The Chairman, CEPT Telecommunications Commission British Telecom International, BTI / 10
120 Holborn, LONDON ECIN 2TE - United Kingdom**

Directeur des ressources humaines

La filiale française de l'une des premières entreprises mondiales recherche pour le Siège de sa filiale française implanté à Paris (500 personnes) un directeur des ressources humaines, rattaché au Vice-Président :
Vous serez responsable des relations et des négociations avec les représentants du personnel, du suivi de la politique salariale.

Vous superviserez l'administration du personnel, la gestion des carrières, la formation, ainsi que la gestion des transferts internationaux.

Vous êtes convaincu qu'une stratégie d'entreprise ne peut être mise en œuvre qu'avec l'adhésion de son personnel.

Vous maîtrisez parfaitement les outils d'analyse et d'évaluation des besoins quantitatifs et qualitatifs attachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines et à l'ingénierie de formation.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures (Ecole Supérieure de Commerce, CELSA, Sciences Po ou de tout autre formation supérieure en gestion du personnel).

Vous avez acquis 8 à 10 ans d'expérience dans cette fonction dans un environnement anglo-saxon.

La maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance de la méthode Hay serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à MUTANDIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS - Réf. DB/DRH.

Organisation et Publicité



Filiale française (CA 1 milliard de francs) d'un groupe international,

Reckitt & Colman

conçoit, produit et commercialise des produits d'entretien et de toilette leaders sur leur marché, recherche

CHARGE D'ETUDES DE MARCHE (HF)

En liaison constante avec un marketing opérationnel, il est responsable de l'ensemble des études sur les produits dont il a la charge. Il les conçoit, sélectionne et assure les relations avec les sociétés d'études lorsqu'il sous-traite. Il assure le suivi et la synthèse des résultats. De formation supérieure, il a nécessairement plusieurs années d'expérience en institut ou chez un annonceur grande consommation.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, si votre rigueur d'analyse s'accompagne d'un solide sens pratique et si une activité intense au sein d'une équipe volontaire vous attire, nous devons nous rencontrer.
Envoyer votre C.V. sous réf. CEM/PM à RECKITT & COLMAN - Direction des Relations Humaines
15, rue Ampère - 91301 MASSY Cedex.

Glassex



Pierre Lichau

GROUPE BANCAIRE recherche

- ***2 ATTACHES COMMERCIAUX***
  clientèle commerciale **Classe V ou VI pour PARIS**
- ***1 ATTACHE COMMERCIAL***
  clientèle commerciale **Classe IV ou V pour LYON**
- ***1 RESPONSABLE***
  de clientèle particuliers **Classe V ou VI pour DIJON**

CIRES Recrutement - 19, rue Clapeyron -75008 PARIS
Téléphoner pour rendez-vous 42.93.22.11
Demander Mr CIMIANO ou envoyer C.V.

CIRES Recrutement

P.R.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
quartier Champs-Elysées recherche pour son

SERVICE PERSONNEL & JURIDIQUE

– Un(e) véritable assistant(e) ayant une expérience réussie en psychologie et gestion sociale. 26 ans environ.
– Particulièrement à l'aise dans l'administration du personnel pour participer à la gestion et au développement des ressources humaines. Ouverture d'esprit aux autres cultures.
– Anglais indispensable. Formation supérieure.

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. + photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, réf. 8 394, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Jeune ingénieur

Responsable de projets d'industrialisation

Une société performante et à taille humaine (400 personnes), filiale d'un groupe international de tout premier plan, réalisant des matériels électroniques constamment renouvelés, recherche un jeune ingénieur, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ESE, ECP, Mines, AM, avec spécialisation automatismes), il prendra rapidement en charge des projets complets d'industrialisation : interface client, études d'industrialisation, analyse de la valeur, prototype, présérie.

La réussite dans ce poste implique un goût marqué pour la technique, une grande souplesse d'adaptation à des matériels variés, des qualités de dynamisme et de dialogue. Larges perspectives d'évolution de carrière.

Poste : ville Sud-Ouest.

Ecrire sous réf. 5A 852-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Le Groupe CdF Chimie

recrute

- **Ingénieur électromécanicien projets-travaux neufs**

Ce poste conviendrait à un candidat AM, IEG, ESE ou école équivalente, ayant de bonnes connaissances en haute tension, débutant ou ayant une première expérience dans la construction d'usines de type pétrochimique.
Réf. 5B 709-7 M

- **Ingénieur "instrumentation"**

Ce poste conviendrait à un ingénieur expérimenté (3 à 5 ans) ayant de bonnes connaissances en contrôle-commande (usines pétrochimiques) et dans la mise en œuvre de techniques numériques.
Réf. 5A 906-8 M

Ces postes dépendant de la Direction technique de sa filiale chimique NORSOLOR, sont à pourvoir en Lorraine au sein d'une équipe de spécialistes en automatisme-électricité-instrumentation.

Le potentiel des candidats retenus leur permettra d'envisager une carrière évolutive au sein du groupe.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Des commerciaux de talent pour des systèmes sophistiqués

Société spécialisée dans l'élaboration de systèmes automatisés de production et de distribution de hautes performances recherche

- **Jeune ingénieur technico-commercial export**

L'autonomie dont il bénéficiera pour détecter à l'exportation (Europe) les opportunités, définir les solutions adaptées et négocier des contrats, nécessite impérativement
- un diplôme d'ingénieur,
- une première expérience dans le domaine de la vente de systèmes à l'exportation,
- la maîtrise de l'anglais et éventuellement de l'allemand.

Réf. 5B 856-7 M

- **Cadre ou ingénieur commercial France**

La mission qui lui sera confiée – vente d'équipements de production automatisée – implique qu'il possède une expérience commerciale et une très bonne connaissance d'une clientèle industrielle : construction automobile ou équipement électroménager ou électronique grand public...
Anglais apprécié dans le cadre d'un développement futur à l'export.
Réf. 5B 857-7 M

Pour ces 2 postes, rémunération **250.000 F** selon expérience.
Lieu de travail : Paris Est.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

RESPONSABLE GESTION DE PRODUCTION



La Société PAUL PREDAULT (C.A plus de 500 millions) est "leader" national dans le domaine des jambons supérieurs. Elle se développe à un rythme important grâce à une politique marketing qui s'appuie sur la qualité de ses produits et sur un outil de production maîtrisé et performant.

Rattaché à la direction de la logistique industrielle, le titulaire du poste anime une équipe de 3 personnes. Dans un premier temps, il sera responsable du suivi et du contrôle des états et des tableaux de gestion de production selon des procédures qui sont définies : rendement, matière et main d'œuvre, stock produits semi-finis et finis. Dans un deuxième temps, il participera au développement de nouveaux systèmes et d'outils (informatique industrielle) afin de mettre en place une gestion de production "automatisée" qui incluera l'ensemble des données du process industriel : planning, ordonnancement, lancement...

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat (28 minimum) possédant une formation adaptée (BTS, DUT... gestion) et ayant acquis déjà une expérience dans le domaine : gestion industrielle, comptabilité analytique, méthodes. Les conditions offertes ainsi que les perspectives de développement au sein de l'entreprise sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M6/114 BU à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

LES EDITIONS

HATIER

Secrétaire d'édition secteur sciences

H/F

pour participer à la réalisation d'une gamme d'ouvrages scolaires et para-scolaires.

Vous avez une formation scientifique de type universitaire ou équivalent, en sciences physiques.

Une première expérience professionnelle serait un atout supplémentaire surtout si vous l'avez acquise dans l'édition ou l'enseignement.

Vos qualités de rigueur, votre esprit pratique et votre sens du travail en équipe seront les gages de votre réussite.

Merci d'adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions aux Editions HATIER, Direction du Personnel, 8, rue d'Assas 75006 Paris, sous réf. SE/M.

Carré Turenne

MARKETING INDUSTRIEL

JEUNE ESC, INGENIEUR...

Filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place au premier rang européen de ses marchés (industries mécaniques, équipements électriques...). Pour renforcer son développement, l'une de nos divisions a décidé de créer une fonction de marketing intégrée.

Rattaché au Directeur du Développement Industriel, vous définirez à partir de vos études et analyses la politique produit et mettrez en place le plan marketing à moyen et long terme (40 % export). Vous collaborerez très étroitement avec l'équipe commerciale mais devrez aussi connaître toutes les ressources de notre outil de production.

Jeune ingénieur intéressé par le marketing ou ESC ouvert au marché industriel, vous avez déjà acquis une première expérience dans ce domaine.

Intégrée à une équipe jeune et stimulante, cette opportunité s'adresse à une personnalité ouverte et dynamique disposant d'un réel potentiel pour évoluer dans notre structure. Anglais indispensable, allemand souhaitable. Localisation à une centaine de km au Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à Média System, 6-8 Impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, sous réf. MI/M, qui transmettra.

média-system

Nous sommes une importante Mutuelle professionnelle d'assurances (6 milliards de F C.A., 4400 salariés).

Notre Direction Régionale Sud-Ouest/Pyrénées crée deux nouveaux postes de :

RÉDACTEURS CONTENTIEUX

Chargés, en totale autonomie de la gestion et du suivi des dossiers Sinistres (Corporel).

De formation juridique ou science éco., vous possédez au moins 5 ans d'expérience du Préjudice Corporel en assurance automobile avec usage du droit et des aspects financiers.

Sachant utiliser l'informatique, vous souhaitez mettre vos capacités d'analyse, de synthèse et de négociation au service d'un poste autonome dans un cadre agréable du Sud-Ouest.

Merci d'écrire sous réf. 2989/M
à notre Conseil
INFORAMA CARRIÈRES.
Labège Innopole
BP 282
31328 Labège Cedex

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system

Ingénieurs physiciens-chimistes

(PC, ENSCP, ENSIC...)

Etudes, mesures, essais, développement.

Importante Société Industrielle de renommée internationale, nous fabriquons des produits de haute technicité et sommes très présents en Europe. Nous réalisons un CA de 2 milliards de Francs, dont 60 % à l'exportation.

Vous rejoignez notre Centre Technique (300 personnes) : lieu d'innovation où sont conçus, testés et mis au point des produits très techniques soumis à des contraintes d'utilisation sévères.

Chef du service «mesures-essais» Réf. CSM 202

Vous dirigez une équipe d'une douzaine d'Ingénieurs et Techniciens spécialisés. Leur mission - et donc la vôtre - est d'aider à définir, concevoir et améliorer nos produits.

Vous en déterminez les critères physiques et mécaniques (rigidité, géométrie, acoustique, résistance...) et mettez en œuvre les méthodes et moyens de caractérisation, de mesures, d'essais.

Vous avez, au sein de notre Direction Technique, un rôle déterminant de proposition, de conseil et d'animation.

Pour réussir dans cette fonction de haut niveau technique, il est indispensable que vous ayez acquis une expérience de 10 ans environ dans les mesures physiques.

Développement «matériaux» Réf. DM 203

Ingénieur débutant, en collaboration avec une équipe de spécialistes, vous définissez les matériaux de demain, faites procéder à leurs essais et en analysez les résultats.

Situés près d'une ville universitaire de l'Est de la France, nous sommes tournés vers l'Europe de demain.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier, sous référence correspondante, à notre Conseil SEFOP.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Importante société immobilière

RECHERCHE

UN JEUNE CADRE

Bénéficiant d'une première expérience de 1 à 3 ans.
Ce poste à dominante financière pourrait convenir à un diplômé de l'I.E.P. de Paris (ECOFI).
Une formation juridique parallèle serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. + photo sous n° 8401 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Négociant distributeur de matières premières de premier plan, recherche le

DIRECTEUR DE SON EQUIPE DE VENTES

DE PRODUITS ET POLYMERES DE SYNTHESE

qui sera susceptible de développer son activité tant en France que dans les principaux pays industriels. De formation technique, parlant anglais couramment, le candidat devra avoir une bonne connaissance des élastomères et peut-être des plastomères ou des industries connexes.

Une expérience dans un poste de responsabilités sera appréciée.

Envoyez CV, photo et prét., sous réf. 35201 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le développement d'un des plus importants groupes de distribution, implanté au niveau national et international, l'amène à recruter :

2 CHEFS DE GROUPE D'ACHAT

Dépendant du directeur des achats, ils déterminent les meilleures stratégies de développement commercial en intégrant les aspects : logistique, marketing, import et contrôle de gestion.

Pour cela, ils analysent le marché des groupes de produits dont ils ont la responsabilité, en étudient les tendances, établissent les logiques de commercialisation, politiques de marques ou fournisseurs, etc.

Ils dirigent plusieurs acheteurs, chefs de lignes de produits, dont ils définissent et contrôlent les objectifs tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Ils sont responsables eux-mêmes d'une ligne de produits.

Hommes de réflexion et d'action, ils exercent depuis 5 à 6 années une fonction commerciale ou marketing dans une entreprise de V.P.C., une centrale d'achat ou une société de distribution, où la rentabilité et la gestion d'exploitation représentent un aspect primordial de la fonction.

Profil du poste :
- 30 ans environ,
- Formation commerciale supérieure : HEC, ESSEC, ESCP, ou niveau équivalent ayant une solide approche de la gestion commerciale.

Qualités requises :
- Maturité, rigueur, goût du challenge.
- Aptitude à sentir et mesurer l'évolution des différents marchés.
- Disponibilité pour voyager une semaine par mois environ, tant en France qu'à l'étranger.

Belles perspectives d'avenir pour un homme efficace dans un groupe de toute première importance.

Salaire en rapport avec compétences et sérieux recherchés.

La compétition concerne également de jeunes candidats passionnés ne disposant que de 2 ou 3 années d'expérience mais ayant une valeur potentielle importante.

Pour satisfaire ce poste, il est nécessaire d'habiter ou venir habiter l'agglomération lilloise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, en indiquant salaire actuel et prétentions, sous référence 516, à :

promonor

PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue et réponse assurée.

[illegible] ...OPE RECHERCHE UN

CHARGÉ DES RELATIONS EXTÉRIEURES

H/F

[illegible] ...TION DE CRÉATEURS D'ENTREPRISES, [illegible] ...HAUT NIVEAU AVEC LES ENTREPRISES

[illegible] ...PARATION DES PUBLICATIONS.

[illegible] ...TYPE ÉCOLE DE COMMERCE OU [illegible] ...IENCE RÉUSSIE VOUS PERMETTRONT DE REMPLIR VOTRE FONCTION AVEC EFFICACITÉ.

DES CONNAISSANCES EN COMMERCE INTERNATIONAL OU EN TRANSPORT SERAIENT TRES APPRECIÉES.

UNE FONCTION INTERNATIONALE QUI IMPLIQUE LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS, L'ALLEMAND OU L'ESPAGNOL.

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET SOUS RÉFÉRENCE 5436 À L'AGENCE DESSEIN 15 RUE DU LOUVRE, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

DESSEIN

SPOT IMAGE S.A.
société chargée de commercialiser les produits des satellites Spot d'observation de la Terre

recherche
pour son établissement de Toulouse

UN AGENT DE MAITRISE (H./F.)

Intégré au service de programmation, le titulaire du poste se verra confier la gestion opérationnelle des demandes de programmation des prises de vue du satellite (analyse des demandes, règlement des conflits de programmation...).

Grâce à ses réelles capacités relationnelles et son talent pédagogique, il saura privilégier le contact et le dialogue avec la clientèle.

PROFIL :
- Formation géographe (licence, BAC + 3) ;
- Connaissance de la climatologie et des phénomènes climatiques ;
- Anglais exigé (lu, écrit, parlé) ;
- Expérience dans l'utilisation de l'outil informatique (en particulier la micro-informatique).

POSTE A POURVOIR TRÈS RAPIDEMENT.

Merci d'adresser c.v. + lettre manuscrite + photo et prétentions à : SPOT IMAGE, service du personnel, B.P. 4359, 31030 Toulouse Cedex.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE
solidement établi à Paris
offre poste de

JURISTE

5 ans d'expérience et plus.

Le candidat aura en charge les opérations d'affaires ainsi que la rédaction de contrats des entreprises clientes, qu'elles soient françaises ou étrangères.

- Si vous avez une très solide formation supérieure (D.E.A. droit des affaires, I.E.P.), une expérience probante acquise en société ou cabinet, une maîtrise parfaite de la langue anglaise, parlée et écrite.
- Si vos qualités de rigueur vous rendent exigeant ; si vous optez pour un service sophistiqué mais très performant, rejoignez une équipe dont vous apprécierez le soutien sans rien perdre de votre autonomie.

Nous traiterons avec la discrétion requise votre lettre de candidature incluant C.V. et dernière rémunération que vous voudrez bien adresser à

HERTZ CONSULTANTS
(sous référence 8486)
34, rue de l'Arcade - 75008 Paris.

Important Groupe industriel, financier et de services aux activités diversifiées recherche

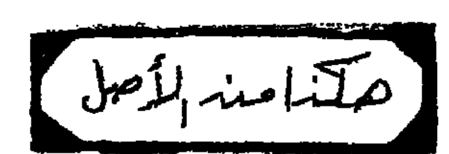
JURISTE CONFIRMÉ

Le profil :
expérience pratique et approfondie du droit des sociétés et du droit des affaires

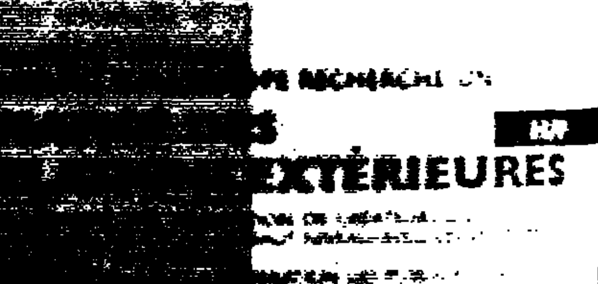
La fonction :
dépendant directement du Directeur juridique du Groupe.
Il sera chargé des opérations juridiques portant sur les sociétés (dont deux sociétés cotées).
Il apportera son assistance et ses conseils aux directions des agences et des filiales

L'expérience :
ce poste ne peut convenir qu'à un juriste confirmé ayant une pratique de la fonction d'au moins cinq années en cabinet ou dans une société holding.
L'anglais parlé et écrit est souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à l'agence Réha Conseil, 4 bis rue Gustave Geffroy 75013 Paris



هكذا من الأصل



GROUPE EDITORIAL

possédant dans son domaine une très grande notoriété, confierait sa

direction technique

à un

INGENIEUR SPECIALISE EN GESTION DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE DU LIVRE

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour missions essentielles :
- de mener les négociations d'approvisionnements (papier) et de sous-traitance (Imprimeurs, Brocheurs, Relieurs, Photograveurs...) nécessaires à la Fabrication de différents types d'Ouvrages édités par le Groupe (Beaux Livres, Editions courantes et de Grande Diffusion) ;
- de rationaliser les méthodes visant à l'amélioration des facteurs coûts, qualité, délais ;
- d'organiser en l'informatisant la gestion de fabrication (états d'avancement, devis, prix de revient, suivi des stocks matières...).
Il s'appuiera sur un groupe de Techniciens d'une quinzaine de personnes.

Ce poste - qui implique des qualités de contact et de coordination - conviendrait à INGENIEUR DIPLOME, ayant acquis une solide expérience en IMPRIMERIE. Une formation complémentaire en Gestion est un atout. ANGLAIS indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 3442 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

S2M

Leader mondial du palier magnétique actif

Nous sommes une jeune P.M.I. en pleine expansion, soucieuse de maintenir son leadership.

Nos actionnaires sont la S.E.P., S.K.F., SEIKO.

Nous avons une filiale aux U.S.A. et une filiale au Japon.

Nous développons une technologie innovatrice : la mécatronique.

Pour faire connaître notre compétence et développer notre clientèle sur le **marché européen, nous recrutons**

Ingénieurs technico-commerciaux.

Vous serez chargés de la sélection des clients et de la prospection systématique des cibles identifiées sur le marché européen.

Vous piloterez l'élaboration des offres, tant sur le plan commercial que technique.
Outre la négociation des commandes, vous assurerez le suivi de leur exécution jusqu'au complet achèvement.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs **parlant anglais** - de formation généraliste ou électromécanique - diplômés d'une grande école et ayant une première expérience de l'industrie lourde et/ou de la machine-outil.

Les postes sont basés à Vernon ou eventuellement à Paris.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature à
Micheline CHRISTOT - **Société de Mécanique Magnétique**
Z.I. VERNON/SAINT MARCEL BP 2282 - 27950 SAINT MARCEL.

RSCG CARRIERES

Société Industrielle, filiale d'un Groupe Multinational, nous fabriquons des produits de haute technicité. Nous réalisons un CA de 2 milliards de francs.

Ingénieurs mécaniciens (ECL, AM, INSA, CESTI...)
Associez votre évolution à notre expansion

Les postes que nous créons constituent des opportunités où vous valorisez votre première expérience et votre potentiel :

Qualité totale — réf. UT 299 M
Nous avons démarré une vaste action de "Qualité Globale". Vous savez, pour avoir déjà participé à une telle démarche (c'est indispensable), qu'elle nécessite l'engagement d'une équipe motivée. Vous la rejoignez : vous définissez et proposez des procédures nouvelles, des systèmes d'information... Vous assistez et conseillez la hiérarchie dans leur mise en œuvre.
Après cette mission et parce que votre première expérience (5 ans environ) et vos motivations vous y conduisent naturellement, vous prenez la direction d'un secteur de production.

Automatisation — réf. AU 200 M
Depuis 4 ans en B.E., vous concevez ou montez des installations robotisées, des machines spéciales... Vous aspirez maintenant à une responsabilité globale et autonome :
CHEF DE PROJET, vous animez - au sein de notre Service Equipements Industriels - une équipe d'ingénieurs et techniciens spécialisés. Vous conduisez vos projets (automatisation, nouvelles machines...) de A à Z.

Production — réf. PR 201 M
INGENIEUR FABRICATION, vous le savez, c'est vivre au quotidien, sur le terrain, des situations variées et passionnantes. Vous avez choisi cette voie par affinité ou parce que des stages, une première expérience, vous ont convaincu de son intérêt. Alors rejoignez nous vite : vous menez, au cours des premiers mois, des missions ponctuelles puis vous prenez la direction d'un atelier de fabrication. Vous organisez le travail de vos équipes, veillez à la qualité, au respect des délais, contrôlez les coûts... et bien sûr, aussi, vous informez, communiquez, animez les hommes.
Tous ces postes sont à pourvoir à notre Centre Technique ou dans l'une de nos usines, situés dans l'Est.
SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier, en précisant la référence du poste choisi.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



DU PONT DE NEMOURS

Au sein de DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. (4 milliards de francs C.A., 1400 personnes, 3 usines, 2 établissements), le **Département PROTECTION DES CULTURES**, dans le cadre de son expansion constante, renforce ses équipes de vente et recrute des

INGENIEURS AGRONOMES

A une formation ingénieur agronome, vous associez une première expérience réussie en vente et en marketing. Elle vous permettra d'atteindre votre objectif, le développement commercial de nos produits phytosanitaires, et de donner la pleine mesure aux responsabilités qui vous seront confiées : encadrement et animation d'équipes, conseil technique lors de contacts terrain.

La pratique de l'anglais, le sens de la communication, de l'écoute et de la compréhension des autres et une disponibilité totale pour effectuer de nombreux déplacements sont vos qualités pour cette mission.

Votre potentiel vous ouvrira de larges possibilités d'évolution au sein d'une multinationale performante.

Rémunération motivante - Avantages sociaux.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la réf. IA-LM à :

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Département des Ressources Humaines / GK
137, rue de l'Université
75334 PARIS CEDEX 07



HAVAS CONTACT

IEP, DROIT, SCIENCES ECO, INTD... et la passion de l'information.

Jeune diplômé(e), débutant ou presque, vous souhaitez intégrer une structure légère, évolutive, où seront valorisés, en même temps que votre culture juridique et financière, vos points forts personnels : goût de la rédaction, curiosité d'esprit, méthode et rigueur.

Groupe en forte expansion, spécialisé dans l'information financière au sens le plus large - fiscalité, crédit, assurances, bourse, placements divers, régimes de retraite, droit familial, etc...-, nous nous adressons à une clientèle de professionnels - banques, assurances, agents de change -. Nous développons une Banque de données, unité centrale destinée à nourrir nos différentes lignes de produits, édition ou télématique, orientés sur la gestion de patrimoine. Notre force de frappe, ce sont nos analystes documentaires, équipe jeune et motivée que nous vous proposons de rejoindre.

Votre mission : rechercher l'information, l'analyser, la valider, rédiger des études... Vous aller rapidement acquérir une compétence actuellement très demandée sur la place. Venez en parler avec les consultants de Sirca, 64 rue La Boétie - 75008 Paris. Dans un premier temps, vite une lettre et un CV sous référence 784 614 M. Le poste est situé à Boulogne (92).

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

---

responsable des affaires juridiques, H/F, rejoignez l'un des grands de la communication

De création récente, notre groupe de communication jouit de l'une des plus belles réputations en France et connaît un taux de croissance spectaculaire (40 % par an) avec 2 axes de développement : l'international et la diversification.

Notre directeur financier accueille à notre siège à Paris un responsable des affaires juridiques. Votre intervention couvre la vie juridique d'une trentaine de sociétés, la rédaction des protocoles d'accord lors d'acquisitions, le suivi des actionnaires (100 sur 600 p.), et les problèmes liés au droit immobilier (baux), au droit de la concurrence (risques sur les campagnes publicitaires), à la propriété artistique, etc.

Curieux, rapide, sûr et communiquant bien, vous savez présenter des dossiers bien "ficelés" et allez volontiers sur le terrain. Vous êtes bilingue français-anglais.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5186 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

La Société française d'assurances pour favoriser le crédit, la SFAFC, recrute des

Jeunes Diplômés

de formation supérieure, Grandes Ecoles de Commerce, IEP (Eco Fi) Dauphine ou équivalent, débutants ou ayant acquis une première expérience financière de 2 à 3 ans.

Les candidats doivent avoir le goût des contacts et pouvoir après formation, constituer et mettre à jour les informations financières recueillies. Leurs qualités d'analyse et de synthèse leur permettront ainsi d'apprécier la nature du risque et d'en fixer les limites.

La mobilité géographique est indispensable, ces postes pouvant se situer indifféremment à Paris ou en Province au sein d'équipes régionales. Elle s'accompagne de la pratique de langues étrangères. Ces fonctions qui assurent une large autonomie exigent un grand dynamisme permettant à des éléments de valeur un développement de carrière dans une société de premier plan très performante.

La rémunération est attrayante et de nature à motiver des candidats de valeur.



Merci d'adresser CV complet et lettre manuscrite sous réf. 139 A à Bernard KECK, 30 rue du Fbg Montmartre, 75009 Paris à qui nous avons confié notre recherche.

PA Sud-ouest

vous communique sa nouvelle adresse :

2 bis, avenue Frizac - Jardin des Plantes
31400 TOULOUSE
Tél. 61.52.34.18

Arlette BIEBUYCK

Jérôme DEVY — Laurent PEYSALE — René ROBERT

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

AVIS DE CONCOURS

Le conseil général de l'Isère communique :

Un concours sur titres est ouvert dans le département de l'Isère pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile.

Ce poste est à pourvoir à la Direction de la Santé et de la Solidarité.

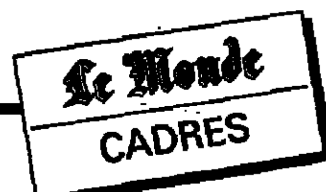
LIEU DE TRAVAIL :
circonscription de Villefontaine (nord du département de l'Isère, à 25 km de Lyon, proximité ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau).

CONDITIONS D'ACCÈS :
- être de nationalité française ;
- être âgé(e) de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours (recul de la limite d'âge possible suivant les dispositions réglementaires) ;
- être titulaire du diplôme d'Etat en médecine et du certificat d'études spéciales de pédiatrie.

DATE IMPÉRATIVE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
le 9 mars 1988, le cachet de la poste faisant foi.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
Dossier à retirer et à faire parvenir à l'Hôtel du Département de l'Isère, Bureau du personnel, B.P. 1096, 38022 GRENOBLE CEDEX.

Renseignements : tél. : 76-54-81-31, poste 35-09.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SYSECA (400 MF de CA, 1000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Pour 1988, nos objectifs de développement sont définis. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- développement sous UNIX
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions sous référence 321 - 315 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Important groupe privé installé dans neuf pays d'Afrique, nous avons la vocation de créer et de gérer des unités industrielles en association avec des groupes européens connus.

Nos fabrications de produits industriels ou alimentaires sont destinées à la consommation courante locale.

Pour assurer le développement de notre branche AGRO-ALIMENTAIRE, nous recherchons :

Un INGENIEUR — Réf. M/4155/A

Futur Directeur d'usine basé en Afrique

Après une période de formation et d'adaptation à notre groupe dans une de nos unités au Cameroun, il devra prendre la direction complète de l'une de nos usines.

Pour ce poste de management complet, il se verra confier les responsabilités techniques, financières et commerciales.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation ENSIA, INSA Génie Bio... ayant acquis une à deux années d'expérience en unité de production agro-alimentaire.

Un INGENIEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL — Réf. M/4155/B

basé à Paris

Il aura pour mission d'assurer l'entière mise en œuvre de nos nouveaux projets d'installations d'unités.

Entrepreneur, autonome et responsable, il aura en charge nos investissements depuis leur étude de faisabilité jusqu'à leur réalisation, intégrant les aspects commerciaux, financiers et techniques.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation ENSIA, INSA Génie Bio..., âgé d'un minimum de 28 ans, ayant déjà participé à des démarrages ou des études de process alimentaire.

Merci d'adresser CV + lettre de candidature sous référence choisie (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



Chep Leader mondial de la location de palettes et conteneurs, pour assurer sa croissance, cherche pour son **siège Parisien**

chargés d'affaires

Auprès du Directeur du Département CLIENTS et en équipe, vous êtes chargés du suivi et de la gestion d'une clientèle, dont plusieurs Sociétés leaders : validation des offres, mise en place, coordination technique, diffusion et respect des procédures et tableaux de bord. Vous êtes donc au cœur du système pour en "auditer" le fonctionnement et veiller à la qualité et à la rentabilité des prestations. Votre formation G.E. de Commerce ou d'ingénieur vous a déjà permis d'acquérir une expérience de gestion d'affaires (3 à 5 ans) comportant le double volet contacts-négociations et contrôle de gestion.

Nombreux déplacements. Voiture de fonction.

Adressez votre dossier sous la réf. 51 C à :

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue la Boétie - 75008 PARIS - Tél. 42 65 38 39



MUTUALITÉ DE LA LOIRE
SAINT-ÉTIENNE
800 personnes
12 établissements
RECHERCHE

DIRECTEUR DES CLINIQUES (H/F)

Membre du comité de direction, il dirige l'ensemble des deux établissements hospitaliers de la Mutualité de la Loire : 223 et 131 lits - 550 salariés, en assumant la responsabilité directe de l'établissement le plus important. Il est aidé par les services fonctionnels du siège avec lesquels il devra travailler en étroite collaboration.

De formation ENSP Rennes ou diplôme équivalent, il a une expérience d'au moins dix ans à des fonctions de direction de cliniques ou d'établissements hospitaliers.

ATTACHÉ DE DIRECTION (H/F)

Au sein d'une clinique de 223 lits, il seconde le directeur dans la gestion administrative, économique et technique de l'établissement. Il est responsable des services administratifs et techniques.

Il a une expérience de trois à cinq ans de gestion, si possible dans le domaine hospitalier public ou privé, avec une formation de base en gestion (Sciences Eco, IUT...).

ATTACHÉ DE DIRECTION (H/F)

Adjoint au directeur des services sanitaires et sociaux de la Mutualité de la Loire, il est responsable des centres de consultations et de diagnostics (centres médicaux, cabinets de radiologie, cabinets dentaires) et il assure la préparation et le contrôle d'exécution des budgets, ainsi que la gestion de ces établissements.

De formation de base maîtrise AES, IAE ou équivalent, il a assuré, pendant cinq ans, des responsabilités hiérarchiques dans le domaine sanitaire.

Si vous êtes intéressé par un de ces postes, nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à :

M. le directeur des Affaires sociales
Mutualité de la Loire
10, rue Élisée-Reclus
42029 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1

Société de produits d'emballage Paris recherche

CADRE COMMERCIAL

CONFIRME (H/F)
Niveau Sup. de Co ou équivalent

En quasi permanence sur le terrain (France).
Ouvert aux problèmes techniques.
Anglais allemand appréciés.

Merci d'adresser votre CV complet, photo et prét. sous réf. 35334 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

CONTESSE

Vous souhaitez vous investir dans un groupe en pleine expansion

vous serez notre

DIRECTEUR TECHNIQUE (H./F.)

Spécialiste de l'assurance (vie, groupe, caution...), ou de la banque.

Vous avez une expérience de 5 ans minimum.

Grâce à votre formation mathématique et actuarielle, vous maîtrisez bien la démarche technique pure.

Votre aisance relationnelle, votre sens commercial, votre goût de l'innovation vous permettront de nous rejoindre.

Salaire motivant pour candidat de valeur. Anglais apprécié.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite sous le nº 8 397 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Fédération internationale des éditeurs de journaux

recherche

RESPONSABLE DU MARKETING ORGANISATEUR DE CONFÉRENCES

Les responsabilités de ce nouveau poste au sein de l'équipe restreinte du secrétariat de la FIEJ seront : l'organisation de séminaires management et marketing, la recherche de sponsors, la vente d'espace d'exposition, la conception de programmes et de matériel publicitaire, la direction des conférences, la conduite d'études...

Expérience demandée en publicité/marketing, de préférence dans l'industrie de la communication.

Le candidat retenu sera bilingue français-anglais (parlé ET écrit) et sans doute de langue maternelle française. Il sera perfectionniste, aura d'excellentes qualités d'organisateur, un talent créatif et de la flexibilité, et la capacité de travailler sous pression.

Adresser c.v. et prétentions à la FIEJ.
6, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS.

Centre international de l'enfance
fondation reconnue d'utilité publique développant ses activités de formation, d'assistance technique, d'information et de recherches au service de l'enfance dans le monde

recherche (H./F.)

UN ÉCONOMISTE

spécialisé dans les problèmes de **DÉVELOPPEMENT** pour s'intégrer aux équipes du CIE.
DEA ou Doctorat.
Expériences programmes sociaux et sanitaires tiers-monde.
Poste basé à Paris avec missions (courtes) à l'étranger.

UN CONSEILLER MÉDICAL

pour le service **DOCUMENTATION**
Médecin spécialiste santé publique, pédiatrie, épidémiologie...
Expérience, France ou tiers-monde dans les activités du CIE.
Poste à Paris (mi-temps).

Anglais/espagnol. Aptitudes pédagogiques. 32 ans minimum.

Envoyer candidature écrite et prétentions à :
C.I.E. - Chantal Drouhard, Château de Longchamp, 75016 PARIS.

Importante fédération professionnelle Quartier Opéra
recherche

UNE ASSISTANTE DE RELATIONS PUBLIQUES

- véritable bras droit du Directeur de la Communication, elle sera associée à toutes activités d'information externe et interne de l'Organisme,
- elle a une maîtrise complète des relations avec les médias,
- elle est très au fait des techniques de communication,
- elle a une bonne expérience des Relations Publiques (Manifestations, Colloques, Audio-visuel, expositions, voyages de presse, cocktails...),
- l'esprit d'initiative et de synthèse, l'imagination et la méthode lui seront indispensables pour une parfaite réussite dans cette fonction,
- une expérience probante à un poste similaire est indispensable.

Merci d'envoyer C.V. + photo s/réf. 0P9 à :



help international
8, rue de Louvois - 75002 PARIS

Pierre Lichau

Centre international de recherches médicales

GABON

recherche

CADRE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

- Des bâtiments à usage professionnel, du centre résidentiel (40 logements), du centre de loisirs, installés sur 40 ha ;
- Il est assisté d'une équipe pluridisciplinaire de 40 personnes ;
- Il devra faire preuve d'aptitude au commandement et d'esprit d'initiative et avoir de bonnes connaissances générales du bâtiment ; L'expérience de l'Afrique serait un avangage ;
- Salaire attractif + avantages liés à l'expatriation ;
- Contrat de 2 ans renouvelable.

Adresser c.v. + photo et prétentions à : à C.I.R.M.F., 128, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Dans le cadre de son constant développement ACT Informatique société de logiciels et d'applications dans les nouvelles technologies

RECHERCHE

- **Ingénieurs** ayant acquis une première expérience dans la réalisation de projets systèmes experts, maîtrisant les langages LISP et PROLOG et familiarisés avec plusieurs outils de développement de SE sur MICROS (réf. A).
- **Ingénieurs** ayant assuré les tâches liées au recueil d'expertise dans le cadre d'un projet d'application système en milieu industriel (réf. B).
- **Ingénieur commercial** rattaché directement à la direction commerciale. Il sera chargé de prospecter et de négocier des marchés « logiciels intelligence artificielle ». Le candidat (30 ans environ) aura de bonnes connaissances informatiques, BTS ou niveau souhaité, ainsi qu'une expérience de la négociation commerciale (réf. C).

Envoyer lettre motivation + c.v. à ACT Informatique, Mme Hubier, 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris.

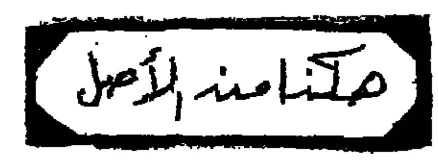
SUP TELECOM

recherche pour son département « IMAGES »

LE RESPONSABLE DU GROUPE VIDÉO

PROFIL SOUHAITÉ :
- Ingénieur d'une Grande Ecole Scientifique.
- Bonne expérience professionnelle en recherche et développement dans le domaine « Techniques vidéo analogiques et numériques, traitement du signal, électronique numérique et analogique ».
- Goût pour l'enseignement et pratique antérieure.
- Expérience dans la gestion d'équipes.

Envoyer C.V. et demander une description de poste plus détaillée à :
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Secrétariat général - Service du personnel
46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.



هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeunes Financiers Comptez avec Schlumberger

Schlumberger Industries

Groupe Eau et Gaz

■ Le Groupe Eau et Gaz s'appuie sur un savoir-faire reconnu dans la conception et la fabrication d'appareils de comptage destinés à la distribution de l'eau et du gaz.
Situé en tête dans son secteur, il contribue largement au développement de Schlumberger Industries.

Pour supporter efficacement ses activités *industrielles, Schlumberger mise sur une* fonction Finance de valeur.

Le Groupe souhaite intégrer plusieurs jeunes financiers qui, dans un premier temps, occuperont des fonctions techniques ou d'assistance sur l'un de nos sites en Région parisienne, pour ensuite évoluer vers de plus larges responsabilités.

Diplômé d'une école de Commerce ou titulaire d'une maîtrise de Gestion ou d'un DECS, vous avez une première expérience et un sens aigu du professionnalisme.

Vous êtes mobile, vous pratiquez l'Anglais et, si possible l'Allemand.

Schlumberger peut répondre à vos attentes en partageant avec vous ses valeurs et en vous apportant son savoir-faire.■

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel.

Schlumberger Industries
Groupe Eau et Gaz
50, Avenue Jean-Jaurès. BP 620 03
92542 Montrouge Cedex

AD'COM.

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Filiale Bâtiment Île-de-France du groupe C.B.C., BATEG, née en 1983 a déjà triplé son activité. BATEG, c'est d'abord la volonté d'une entreprise prête à relever les plus grands défis et les plus beaux projets sur l'ensemble du marché du bâtiment.

Aujourd'hui pour la branche Ouvrages Fonctionnels, nous recherchons notre Responsable du Personnel.
Nous vous offrons une mission large et diversifiée :
- *recrutement de cadres et non-cadres,*
- *mise en place et suivi des outils de gestion (appréciation, rémunération...),*
- *gestion de la formation (plans, budgets...),*
- *gestion des opérations de paie et d'administration.*

A 30 - 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, Paris II), vous pouvez justifier de 5 ans d'expérience similaire. Votre volonté et votre ambition pourront vous mener à prendre la responsabilité complète de la fonction.
Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à BATEG, Direction du personnel, BP 300, 31, avenue de l'Europe, 78143 Vélizy Cedex.

UNE AFFAIRE DE PERSONNALITES BATEG

média-system

AUDITEUR INTERNE

Nous sommes une société internationale spécialisée dans les réseaux modernes de Télécommunications. Dans le cadre de son développement, notre direction financière recherche la **personne chargée de l'audit de nos succursales étrangères** (Europe, Afrique, Moyen Orient).

La trentaine, diplômé d'études supérieures comptables, vous avez acquis une première expérience de l'audit à un poste similaire et de solides connaissances informatiques. Doué d'un sens aigu de l'organisation et de la synthèse, vous avez surtout le goût de la communication et savez vous adapter vite et bien à toutes les situations.

Bien sûr, vous devez être prêt à voyager (30 missions de 3 jours environ par an) et l'anglais est pour vous une langue de travail.

Pour bénéficier de ce poste vivant, diversifié et évolutif, merci d'adresser à Mr Derondelle CV détaillé, une lettre manuscrite ainsi que vos prétentions sous référence M/08 à ITS.

Direction du Personnel - 34, rue de la Villa des Fleurs - 92400 COURBEVOIE.
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION





CHARGES DE CLIENTELE

Au sein de l'une de nos directions régionales, il animera une équipe de 2 à 5 personnes et il prendra la responsabilité :

- du développement, au niveau local, de la politique commerciale définie par l'établissement

- de la négociation des prêts avec les partenaires locaux

- du conseil financier aux emprunteurs, notamment en matière de gestion de trésorerie.

CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Il participera, de plus, au fonctionnement d'instances départementales chargées du développement local.
Pour ce poste nécessitant rigueur financière et sens commercial, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur justifiant d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le secteur bancaire.
Une connaissance du monde des collectivités locales sera appréciée.
Les régions concernées sont Dijon et Rouen.
Merci d'envoyer lettre avec CV s/réf. 35251 à Contesse Publicité 20 avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui tr.

Adjoint du directeur administratif

Banque - 300/350.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et membre d'un groupe bancaire international recherche l'adjoint de son directeur administratif. Basé au siège à Paris, il assurera la mise en place et la coordination de projets administratifs et/ou informatiques (mise en place du S.I.T., logiciels de traitement...). A l'écoute du réseau, il aura un rôle fonctionnel et d'animation et proposera toute solution susceptible d'améliorer les procédures et le fonctionnement des agences. Ce poste d'initiative et d'innovation, ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, âgé de 33 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC,...) ou justifiant d'un niveau équivalent (ITB, CESB...) et ayant une expérience d'au moins 7 ans des opérations bancaires (international, compensation, portefeuille...). Il peut convenir à un directeur administratif, à un adjoint, ou à un responsable en organisation. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9344M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable clientèle particuliers

Banque - 280/300.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle particuliers pour son agence Champs-Elysées (35 personnes). Placé sous l'autorité directe du chef d'agence et disposant d'une équipe de trois commerciaux, il aura pour mission de développer de manière très active un portefeuille de clientèle haut de gamme, sur un secteur géographique très porteur en proposant des produits adaptés (épargne, placements...). Ce poste conviendrait à un cadre bancaire confirmé, âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une expérience d'au moins 4 ans du processus de vente de produits bancaires à une clientèle privée de haut niveau. La rémunération de l'ordre de 280/300.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9353M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Exploitant entreprises

Banque - 200/250.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche un exploitant entreprises pour son agence Champs-Elysées (35 personnes). Intégré dans une petite équipe d'exploitants, il aura pour mission de gérer et développer un portefeuille de clientèle PME/PMI de bon niveau. Très commercial, il saura faire preuve d'un dynamisme lui permettant d'évoluer rapidement au sein de la banque. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire âgé de 28 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po., ESC ou équivalent) et justifiant d'une expérience d'au moins trois ans de la clientèle PME/PMI. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9354M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

« Futur adjoint au secrétariat général »

Nous gérons des institutions de retraite : ANEP, IRNIS... Renforçant nos structures de gestion, nous recherchons sur Paris un

Futur adjoint au secrétariat général.

Après formation, vous assurez l'étude des dossiers juridiques et règlementaires. Vous menez une réflexion sur l'organisation du secteur Affaires Générales et participez à la refonte des supports d'information internes et externes.
A court terme, vous animez une équipe de 4 personnes, avec elle vous mettez en œuvre vos recommandations et assistez le responsable du secteur pour l'ensemble des missions de secrétariat général.
Vous bénéficiez d'une double formation supérieure en Droit et Gestion et une première expérience réussie en entreprise a révélé votre sens de l'initiative et de l'animation.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée au GAN, Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 9 en précisant la référence MED/22 sur l'enveloppe.



---

point de rencontre des grandes ambitions

n INGENIEUR
EVELOPPEMENT INDUSTRIEL



MUTUALITÉ DE LA LOIRE
SAINT-ETIENNE
800 personnes
12 établissements
RECHERCHE

DIRECTEUR DES CLINIQUES (H/F)

ATTACHÉ DE DIRECTION (H/F)

ATTACHÉ DE DIRECTION (H/F)

UNE ASSISTANTE DE RELATIONS PUBLIQUES

SUP TELECOM

LE RESPONSABLE DU GROUPE VIDEO

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Notre client, un groupe multinational US leader mondial de la production de semences, recherche pour ses filiales françaises son

Assistant Controller

Province **270/300 KF**

Le candidat participera à l'ensemble des tâches financières (reporting, budget, relations avec les banques), administratives (participation au comité de direction, suivis fiscaux) et de personnel (recrutement, gestion sociale).

Le candidat, âgé de 30/33 ans et de formation supérieure -type ESCP, IAE...- devra avoir une connaissance approfondie des techniques comptables française et anglo-saxonne et justifiera d'une expérience de 5 ans dans un environnement international dont au moins 3 ans dans une société US.

Son anglais devra être courant.

Contacter Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. CA 1139 MO.

ADICOM

MP

Michael Page Finance
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement Financier

SDIB SOCIETE DE DIFFUSION D'INFORMATIONS BOURSIERES

recherche son

Responsable administratif et financier

Agé de 30 à 40 ans, de formation économique supérieure (Ecole Supérieure de Commerce, Ecole de Gestion ou Universitaire ou équivalente) étayée par une expérience dans le contrôle de gestion d'au moins 5 ans, le candidat devra avoir :

- la capacité de diriger une équipe,
- une bonne maîtrise de la micro-informatique,
- un goût prononcé pour les contacts humains,
- l'habitude de travailler en liaison avec un service marketing.

Sous l'autorité du Directeur Général, il prendra la responsabilité du contrôle de gestion, de la gestion du personnel et supervisera un service comptable d'environ 5 personnes.

Il sera chargé de préparer les budgets, d'élaborer les tableaux de bord et de les commenter.

Sa compétence devra lui permettre d'évoluer vers une plus grande autonomie de responsabilités.

Pour prendre un premier contact, adressez votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions) sous réf. M-8801, à Arthur Young Conseil Tour Manhattan Cedex 21 - 92095 Paris La Défense 2.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Industrie pharmaceutique

AUDIT INTERNE

Organisation méthodes

Notre société fabrique et commercialise des produits pharmaceutiques dans le domaine des biotechnologies.

Dans le but d'harmoniser notre politique générale de développement, nous créons le poste d'auditeur interne.

Il assure des missions d'audit très opérationnel (organisation, procédures, circuits d'information...).

Il établit les recommandations et en suit la mise en œuvre en participant à l'élaboration des outils méthodologiques nécessaires. Il pilote l'amélioration de notre organisation (étude de rentabilité, définition des postes de travail...).

De formation supérieure, il a acquis une expérience d'au moins 4 ans dans un service organisation ou en cabinet d'audit.

Rigoureux et doté d'un excellent sens de l'analyse, il maîtrise parfaitement l'outil informatique.

Notre société offre de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 45/2461 C à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

PARIS OUEST

PARIS-OUEST IMMOBILIER

Gestion et contrôle dans notre groupe

Je m'appelle Xavier BOUTHILLON. Je suis le Président de PARIS-OUEST IMMOBILIER, un groupe constructeur qui a réussi le pari de regrouper sous un centre de décision unique une variété de compétences qui couvre tout le domaine de la construction.

Nos activités se développent et se diversifient et je souhaite, dans cette perspective d'expansion, vous confier plusieurs responsabilités.

D'abord le contrôle de gestion au sens strict du terme dans certaines sociétés commerciale du groupe (s'occupant notamment de gestion locative). La fonction est ici à créer et à étendre ensuite à l'ensemble de PARIS-OUEST IMMOBILIER.

Parallèlement vous dirigerez les fonctions comptable, financière et juridique de deux petites affaires sur lesquelles nous fondons des espoirs. (Prévoyez quelques déplacements en province).

Je ferai enfin appel à votre compétence pour des missions ponctuelles d'analyse et de conseil.

Je vous imagine plutôt vers 35 ans car il faut penser à l'avenir, d'une formation type Grande Ecole de Commerce et de Gestion, DECS, 3ème cycle de gestion... et porteur d'une expérience dans des fonctions similaires où vous avez acquis la vraie expertise dont j'ai besoin.

Merci de vous intéresser à ce projet.

SEFOP, notre conseil, vous donnera toutes les précisions dont vous pouvez avoir besoin pour étayer votre décision quand vous lui aurez adressé votre dossier sous référence PO 205 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur de gestion

La filiale française d'une multinationale américaine, leader mondial sur son marché (haute technologie) et réputée pour son management recherche un contrôleur de gestion.

Rattaché au Controller, il sera responsable de la préparation des budgets, du suivi, des analyses de gestion et du reporting et participera à la gestion financière d'une Division en forte croissance.

Agé d'au moins 28 ans et diplômé de l'Enseignement Supérieur (grande école, ESC, Maîtrise de Gestion, DECS) il aura acquis une première expérience professionnelle d'au moins 3 ans, soit dans un cabinet d'audit international, soit dans une entreprise anglo-saxonne, de préférence dans une fonction de contrôle de gestion marketing.

La connaissance de l'anglais et une bonne pratique de la micro-informatique sont indispensables. Rémunération 230/300 suivant l'expérience des candidats.

Ce poste est basé en banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle sous référence 596/37 à notre Conseil Isabelle LE CHANONY, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR - Tour Fiat - Cedex 16 92084 PARIS LA DEFENSE



Organisation et Publicité

UN DES PREMIERS ASSUREURS-VIE

recherche le

RESPONSABLE COMPTABLE

D'UN DE SES CENTRES DE GESTION

Il prendra en charge l'animation d'une équipe comptable de 12 personnes dont 3 cadres.

Il dirigera les développements comptables d'importants systèmes de gestion sur matériels BULL et IBM en relation avec les responsables du suivi informatique.

Il coordonnera les travaux de fin d'exercice concernant les activités de l'établissement.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un professionnel de bon niveau, titulaire au minimum du DECS et justifiant d'une expérience d'environ 5 ans, de préférence dans le secteur des assurances.

Merci d'envoyer lettre avec CV s/réf. 35273 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

BANQUE DE DÉPÔTS

Paris, recherche pour son réseau d'agences Paris – région parisienne

exploitants

35 ans maximum – Niveau Classe IV-V-VI

Destinés à seconder le Directeur et susceptibles d'accéder rapidement à une direction d'agence.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo sous n° 18.275.

PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur – 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE COMPTABLE

Pour Paris, niveau DECS ou équivalent. Au sein d'une petite équipe du siège social d'un groupe industriel en pleine expansion, sera chargé en particulier de la gestion centralisée de trésorerie du groupe et de la comptabilité du holding.

Envoyer c.v. détaillé et prétentions à P. BERNOT,
CARTONNERIES ASSOCIÉES
262, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 PARIS.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche

UN ATTACHE

auprès du Secrétaire Général chargé de l'administration et des finances

Il assurera le suivi des dossiers et des réunions, rédigera des notes et des comptes rendus et sera en relation avec les différents services pour le compte du Secrétaire Général.

Le candidat est un débutant ayant une formation juridique et financière, est titulaire d'un diplôme de 2ème cycle de l'enseignement supérieur et d'un diplôme de l'IEP ou de l'IAE. Il s'intéresse aux différents aspects de la gestion d'une entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à



C.C.I.P. – DPRS – 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS

CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé(e) d'une École de Commerce ou d'une Université et vous possédez une première expérience de deux ans environ.

SESA, société d'ingénierie informatique, recherche un(e) **Contrôleur de Gestion**, rattaché(e) à la Direction Financière.

Vous y assurerez la gestion de contrats et le suivi de centres de profit.

Rejoignez une entreprise en pleine expansion : près de 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1987, 1600 personnes, une présence internationale.

Envoyez CV et prétentions à : SESA - Direction des Ressources Humaines 30, quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex -
Réf. : 66 LM



GRENOBLE

Investissez-vous dans l'immobilier

Notre société, prestataire de services dans l'immobilier, intègre pour son agence, un

Responsable gestion locative

pour développer un parc locatif de 1 700 logements, comme un véritable centre de profits :

- *relation avec les locataires,*
- *politique patrimoniale,*
- *développement de l'activité (prospection, rachat),*
- *analyse des résultats des ensembles gérés,*
- *management et animation d'une équipe de 9 personnes et de correspondants locaux.*

Vous saurez concilier le talent, la rigueur d'un gestionnaire, un sens commercial et une forte aptitude à encadrer pour rentabiliser le patrimoine. Vous serez soutenu dans votre action par une structure dynamique, des outils informatiques et une formation adaptée à notre environnement. Diplomé ESC option finance-comptabilité ou d'un 3e cycle universitaire (IAE...), vous connaissez bien le domaine de l'immobilier ou du bâtiment dans lequel vous avez déjà réussi votre première expérience. Votre mobilité et votre disponibilité vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 22.05, à notre conseil,

JPP **J.P. PORNET Consultants**
56 rue sully, 69006 Lyon.

BANQUE

établie en Lorraine
appartenant à un important Groupe
recherche

GESTIONNAIRE D'O.P.C.V.M.

- expérience confirmée de plusieurs années de gestion de portefeuilles privés, FCP, SICAV... dans une Banque ou chez un Agent de Change,
- formation supérieure.

La connaissance de la place de Luxembourg serait un atout supplémentaire.

Le poste offre de larges possibilités d'évolution et doit permettre d'accéder à la Direction des Placements.

Ecrire lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 6651) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

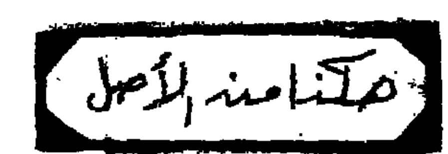
Etablissement financier
Quartier Opéra

RECHERCHE
POUR SON SERVICE ACTIONS

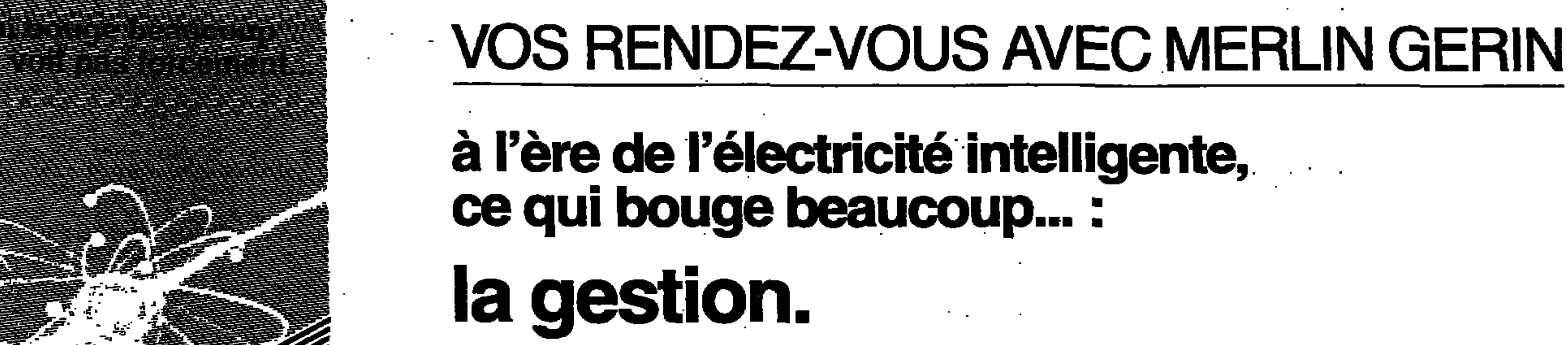
UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

- Pour suivi des valeurs françaises et européennes.
- Possibilité d'évolution vers la gestion de portefeuilles.
- Expérience des contacts avec les investisseurs français et étrangers et bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
- Participation à l'élaboration de la politique d'investissement de l'Etablissement.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser C.V., photo et prétentions s/n° 8 398 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

MERLIN GERIN.
20 000 personnes
(2 500 ingénieurs et cadres),
travaillant à l'échelle mondiale assurent, grâce aux technologies les plus avancées, la parfaite maîtrise de l'énergie électrique.
Le groupe réalise 10 milliards de C.A. dont 50 % à l'international.

VOS RENDEZ-VOUS AVEC MERLIN GERIN

à l'ère de l'électricité intelligente, ce qui bouge beaucoup... :

la gestion.

Le développement de la multinationalisation du groupe requiert des contrôleurs de gestion à haut professionnalisme en gestion et en finance, assorti d'une forte culture industrielle et internationale.

Leurs missions :

- Assister les responsables opérationnels dans la fixation des objectifs (plan, budget notamment), l'établissement des plans d'actions, l'examen des performances réalisées.
- Participer au développement de la qualité des outils et des méthodes de gestion dans le cadre de la politique du groupe.
- Assurer le contrôle de gestion dans différents domaines (gestion de production, suivi de projets techniques, suivi de l'activité commerciale).

HEC, ESCP, ESSEC... INGÉNIEURS GRANDES ECOLES + INSEAD, ISA, MBA...

Contrôleurs confirmés

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion dans un groupe international, si possible avec une expérience industrielle (gestion de production...).
Vos responsabilités s'exerceront au sein de centres de profit importants (500 à 1000 MF de C.A.) (Réf. FLA 37)

Jeunes contrôleurs

Débutants ou avec une première expérience, vos responsabilités s'exerceront au sein de filiales françaises, de départements ou de la direction centrale du contrôle de gestion. (Réf. FLA 38)

Pour ces postes offrant de réelles perspectives d'évolution, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Etre ingénieur chez Merlin Gerin, c'est également être un manager. Dans un domaine et une entreprise qui avancent, il faut être capable d'évoluer dans ses compétences bien sûr, mais aussi dans ses capacités à prendre des responsabilités, des initiatives et dans son aptitude à entraîner une équipe.
Managers d'aujourd'hui et de demain, merci d'adresser votre candidature, sous référence correspondante, au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Merlin Gerin 38050 Grenoble Cedex.

la maîtrise de l'énergie électrique



LYON

Notre organisme gere pantairement emploie 140 personnes dans le departement, qui d'une part, accueillent les allocataires et traitent leur dossier, et d'autre part, assurent les relations avec les entreprises.

Totalement informatises, nous sommes reliés par terminaux à notre puissant centre informatique régional situé à Feyzin.
Nous recherchons le

DIRECTEUR DE L'ASSEDIC DU RHONE

Rattaché au Bureau du Conseil, il est responsable devant lui du fonctionnement efficace du Centre, dans le respect absolu des regles de gestion definies par l'UNEDIC.

Vous avez 45 à 50 ans. Vous êtes de formation supérieure : droit, gestion... Puissamment motive par le sens du service public, votre experience de la conduite des hommes et des affaires est exclusivement tournée vers l'atteinte de l'objectif social qui vous est imparti. Votre carrière s'est deroulee dans des organismes sociaux, tels que : URSSAF, Caisse de Retraite, Caisse de Congés Payés, Mutuelle ou en entreprise. Vous y avez prouvé votre efficacité et votre devouement.

Le poste est basé à Lyon.
La remuneration est attractive.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, pretentions) en precisant la référence L 1001/M à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

57, Vivier Merle 69429 LYON 03

Actiman

MEDIA PA

GTB

Grands Travaux de Bretagne

BOUYGUES

Filiale Bâtiment Génie Civil du Groupe BOUYGUES — **Rennes**

Contrôleur de Gestion

débutant ou première expérience (2 ans)

Le candidat sera issu d'une formation supérieure en gestion (ESC, Sciences Eco... DESS) ou diplômé d'une école d'ingénieur + *formation complémentaire en gestion.*

Après une période d'intégration et de formation intensive, ses missions consisteront à établir et suivre les budgets, prévoir et analyser l'activité ainsi que les résultats, assurer le contrôle de gestion, gérer la trésorerie.

Il sera rattaché au secrétariat général, sa disponibilité sera un atout.

En fonction de ses résultats, il se verra offrir une carrière passionnante.

Envoyer CV + photo à **Grands Travaux de Bretagne**, Thierry LECOMPTE, Relations Humaines, rue André Meynier, BP 1354, 35016 RENNES CEDEX.

DESSEIN

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
NOISY-LE-GRAND (93)

recherche

SON FUTUR

RESPONSABLE DU SERVICE D'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

CE POSTE, QUI REQUIERT DE SOLIDES QUALITÉS D'ORGANISATION ET D'ANIMATION, SERA CONFIÉ A UN CANDIDAT OU UNE CANDIDATE JUSTIFIANT D'UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES PROBLÈMES DE PAIE ET DE GESTION DU PERSONNEL ET D'UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DANS CES DOMAINES.

Adresser une lettre manuscrite de candidature accompagnée d'un c.v. détaillé et d'une photo sous le nº 22 à

RB-CARRIÈRES, 20, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

Importante société industrielle de l'agro-alimentaire, (CA : 1 milliard), située en *VAL DE LOIRE*, *filiale d'un puissant* groupe international, souhaite confier le poste de

CONTRÔLEUR FINANCIER

a un diplômé grande école de gestion (ESC + DECS), d'environ 28-30 ans, ayant 4-5 ans d'expérience en cabinet d'audit international ou grande entreprise industrielle.

Avec le support de son équipe (30 collaborateurs). Il sera responsable du respect des obligations comptables, fiscales et sociales françaises, ainsi que du reporting groupe, de la gestion du bilan et de l'amélioration de la liquidité de l'entreprise.

En collaboration avec le contrôleur de gestion, il assistera les services opérationnels dans la gestion des ressources qui leur sont déléguées et s'attachera à optimiser le rapport rapidité/fiabilité des informations élaborées.

Pour un premier contact, merci d'écrire avec CV, photo et salaire actuel sous réf. 8028 aux consultants chargés de cette recherche.

Gallos & Associés 116, Champs Elysées 75008 Paris

Financement des exportations et des filiales à l'étranger

La Direction Financière de notre Groupe industriel, qui réalise plus de 2/3 de son chiffre d'affaires à l'étranger, recherche pour son Département Trésorerie un jeune cadre, chargé d'analyser le risque à l'exportation, de prendre les garanties nécessaires pour chaque cas et de suivre la trésorerie des filiales à l'étranger.

Diplômé d'une école de commerce ou d'une école d'ingénieur (+ formation complémentaire type ISA), vous avez une première expérience financière acquise en milieu bancaire.

De tempérament aussi commerçant que financier, vous avez le sens des négociations et le goût des contacts.

Votre anglais est courant, vous parlez aisément l'espagnol et/ou l'allemand.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) sous référence 1075/M à CURRICULUM, 6, passage Lathuile, 75018 PARIS.



Jeune filiale d'un important groupe international du secteur pharmaceutique, nous nous développons rapidement en France et créons le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, vous serez amené à :
- adapter les systèmes de gestion en vigueur dans le Groupe,
- élaborer le reporting à la maison-mère,
- analyser les coûts et les budgets, les dossiers d'investissements ...
- tenir un rôle de conseil auprès du PDG.

De formation supérieure en gestion (*Ecole de Commerce* ou maîtrise), vous avez acquis 3 ans minimum d'expérience dans un service de Contrôle de Gestion.
Vous avez déjà travaillé sur micro-informatique, et connaissez l'anglais.
Vous possédez par ailleurs, un esprit souple et une grande adaptabilité intellectuelle et humaine.
Vous pourrez vous développer avec nous en France ou dans notre Groupe à l'étranger.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v. et prétentions) à AXIAL (réf. 6633) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



leader sur le marché de la vitrine frigorifique, assurant son rayonnement international grâce à ses 450 personnes situées sur trois établissements, recherche

RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL

Vous avez une formation supérieure, type DUT Gestion du Personnel ou équivalent, 3 ou 4 années d'expérience en milieu industriel ; Vous maîtrisez la paie, l'administration et la gestion du personnel ; Vous êtes disponible, rigoureux, imaginatif ; la qualité d'écoute fait partie de votre personnalité ; Si en plus vous êtes familiarisé(e) avec la micro informatique. **Alors venez évoluer au sein d'une équipe dynamique.**

Votre mission :
- veiller au respect de la réglementation ;
- mener à bien un certain nombre de missions administratives ;
- organiser, animer, superviser la paie, les régimes de prévoyance et de retraite, l'administration du personnel ;
- participer à la mise en œuvre et le suivi du plan de formation, des stages en entreprises.

Ce poste est basé à l'unité industrielle d'Hendaye et est directement rattaché au Responsable des Relations Humaines de la Société.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, avec photo et prétentions, sous réf.LM à : Nicole LESCAILLET
Direction des Relations Humaines B.P. 106 - 64700 HENDAYE

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES (12 sociétés)
recherche pour son siège social situé à 1 heure de PARIS (Sud-Ouest)

Responsable Comptable et Fiscal

- 30 ans environ.
- 3 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise
- Formation BAC + 4 et études supérieures comptables.

La connaissance de l'anglais serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV., photo et prétentions à N° 71434 PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

CATERPILLAR FRANCE S.A.

GRENOBLE

N°1 mondial du matériel de travaux publics, nous occupons cette place parce que rigueur et participation sont les valeurs partagées par les hommes de notre entreprise.
Nous recherchons un

Responsable de Gestion Comptable et Financière (h/f)

Rattaché au chef du Service Finances, au sein de la Direction Financière, sa mission comprendra notamment la consolidation des résultats avec le siège, en comptabilité **anglo-saxonne**, et l'amélioration incessante de la comptabilité matières, en liaison avec le Service Ordonnancement. Pendant un an, il assurera la gestion de la trésorerie et de la comptabilité clients avant d'être nommé à ce poste.

Vous avez 28/30 ans et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, de préférence dans un contexte anglo-saxon. Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances-comptabilité), vous parlez couramment l'anglais.

Vous savez communiquer, donc écouter, et possédez fondamentalement le sens de la gestion comptable. Nous offrons une rémunération de bon niveau et des perspectives d'évolution.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence L2003/M à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

57, Vivier Merle 69429 LYON 03
Actiman

MEDIA BA

Nous sommes une filiale du groupe international norvégien NORSK HYDRO, qui connaît une forte croissance.
NORSK HYDRO a des activités dans le pétrole, les engrais, le magnésium et l'aluminium.

Nous RECHERCHONS notre

DIRECTEUR FINANCIER

Sa mission sera de diriger les services financiers, comptables (contrôle de gestion, reporting et budgets, trésorerie, crédit, comptabilité générale et analytique), achats et informatique (IBM 36).

Le candidat recherché, gestionnaire de formation et ayant une solide expérience comptable en milieu anglo-saxon, est doté de grandes qualités humaines pour travailler en équipe et avec un personnel qualifié. Il possède le goût des responsabilités. Son âge importe moins qu'une volonté de partager le dynamisme de l'équipe dirigeante.

En sa qualité de correspondant de la filiale auprès du groupe, il doit posséder de bonnes connaissances de la langue anglaise.

HYDRO ALUMINIUM CHATEAUROUX fabrique des profilés en aluminium, anodisés et résinés, pour le marché français et pour l'exportation.

Envoyer votre c.v. et vos prétentions à Monsieur LE FLOHIC avec la mention « personnel et confidentiel » à

HYDRO ALUMINIUM
AVENUE PIERRE-DE-COUBERTIN
B.P. 375
36000 CHATEAUROUX CEDEX
Tél. 54-27-15-16.

Cadre comptable et administratif

PERPIGNAN **200 KF+**

Important groupe anglo-saxon spécialisé dans la gestion de sites de loisirs recherche pour CRÉATION DE POSTE :
- Responsable opérations comptables, fiscales et sociales de plusieurs établissements. Le candidat devra assurer le contrôle interne et la transmission d'informations à la société mère étrangère.
- BTS/DECS et pratique courante de l'anglais indispensables.

Merci d'adresser candidature et photo s/n° 8403,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ETABLISSEMENT DE CREDIT
recherche

DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS

Rattaché à la direction des agences, ses principales responsabilités comprennent :
— l'encadrement et l'animation d'une agence employant une dizaine de personnes
— la gestion des dépôts et le suivi des opérations pour le compte des clients particuliers et institutionnels de l'Etablissement
— le développement des relations commerciales et la promotion des services financiers auprès de la clientèle

- Expérience en organisation souhaitée.
- Formation supérieure nécessaire.

Doté d'une bonne formation commerciale ou technique de banque et d'une expérience d'au moins 5 ans de Direction d'Agence, vous souhaitez valoriser vos qualités de Manager en participant à l'expansion d'un établissement dynamique.

Adresser vos lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 71465 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris.

Important établissement financier

recherche son

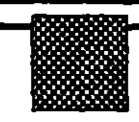
RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE

Diplômé de l'enseignement supérieur, il gérera la trésorerie des OPCVM ainsi que la trésorerie générale.

Il travaillera en étroite collaboration avec les gérants obligataires pour développer des opérations (arbitrages, adossements).

Il aura une expérience d'au moins deux ans sur le marché monétaire et maîtrisera parfaitement les produits nouveaux (CAP/FLOOR, SWAPS, MATIF).

Ecrire sous le n° 8 402, **LE MONDE PUBLICITÉ,**
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avec photo + c.v.



Société en commandite simple recherche pour assister son gérant dans la gestion de petites et moyennes sociétés.

ATTACHÉ DE GESTION

Sa mission - *Contrôle de la qualité de la comptabilité, des prix de revient, des prix standards. - Assistance à la mise en place des comptabilités analytiques des sociétés et de la gestion de production et contrôle de celles-ci. - Impulsion de la mise en place et contrôle de l'exécution d'un contrôle budgétaire avec exécution des situations périodiques.*
- Étude préalable, négociation et adoption des budgets.

Ses objectifs - *Présenter au gérant une analyse en continu de la situation des entreprises contrôlées. - Par ses qualités pédagogiques et un sens du contact, insuffler une synergie des responsables des sociétés concernées pour les nouvelles procédures à mettre en œuvre.*

Son profil - *D.U.T. finances-gestion avec première expérience dans une entreprise multi-établissement : - Agé de 30 ans environ, il fait preuve de rigueur et d'esprit d'analyse. - Organisé et autonome, il rend compte de ses actions et de l'avancement de ses projets.* ***- Poste basé à Rennes.***



Envoyez CV., lettre manuscrite + photo à :
COMMUNICO - BP. 2009 X - 35040 Rennes cedex
en précisant la réf. 1590 sur l'enveloppe.

COMMUNICO



ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de pas-de-porte)
SI VOUS AVEZ :
— Minimum 23 ans ;
— Un bon niveau de culture générale ;
— le goût des contacts humains.
Votre candidature nous intéresse.
Tél. au 45-38-66-73.

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A CORDES LEADER MONDIAL DE SA SPÉCIALITÉ
recherche pour sa succursale de Paris
VENDEUSE
Excellente présentation grande courtoisie connaissance musique classique et éditions musicales. Première expérience réussie de la vente.
Possibilité de carrière dans groupe international. Connaissance de l'anglais et l'italien souhaitée.
Env. c.v. + photo à ROBINE 10, r. Théophraste-Renaudot, 75015 Paris, qui trans.

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT
recherche
UN ADMINISTRATIF
Cette personne sera chargée de veiller au bon fonctionnement administratif du Comité, en collaboration avec deux permanents, sous les directives du Secrétaire et des élus responsables des Commissions.
— Elle sera compétente dans l'utilisation d'un micro-ordinateur (comptabilité, paye, traitement de textes).
— Elle veillera au suivi de la comptabilité et de la paye.
— Elle sera en relation avec les Agences de Voyages, les Agences de location et les fournisseurs.
— Elle devra rédiger les diffusions destinées aux salariés, concernant les activités et la vie du comité.
— Elle sera en contact avec les salariés de l'entreprise, 35 ans minimum, sens du contact et du travail en équipe, sens des responsabilités, Réservé, efficace et bon gestionnaire.
Ecrivez avec prétentions au : Secrétaire du Comité d'établissement SLIGOS « la Défense », réf. J.-Jeurbe, B. 118, JG (M 01) Cedex 49, 92067, Paris-la Défense.

Société parfumerie Paris rech. COMPTABLE niveau DECS ancien régime, minimum 35 ans, libre de suite, connaissant informatique. Env. c.v. à M. KLEINER, 27, r. Marbeuf, Paris-8e.

Le centre socioculturel des Glacis de Belfort (Territoire de Belfort) ZUP 3 000 hab, 15 communautés étrang. Triple financement ville, département, CAF), recrute
UN ANIMATEUR
possédant le DEFA, 5 ans d'exp. souhaités.
Les candidats, accompagnés d'un c.v. et d'un exposé des motivations, sont à adresser à Madame la Présidente du Centre Socioculturel des Glacis, avenue de la Laurencie, 90000 Belfort.
Avant le 15 février 1988.
Pour tout renseignement, contacter Monsieur le Directeur des services culturels de la ville de Belfort (84-22-22-24).
Salaire : convention S.N.A.E.C.S.O.

RADIO BANDE FM
recherche
SECRÉTAIRE DACTYLO
bilingue français/portugais.
Région d'activité Paris.
Tél. 45-82-88-00, p. 29.

Importante Société de Négoce et Grande Distribution

recherche d'urgence pour le **GABON**

PATRON des COMPTABILITÉS

Sa puissance de travail et sa parfaite connaissance de la comptabilité lui permettent de maîtriser des volumes importants et les contraintes d'une exploitation reposant sur une dizaine de centres de profits informatisés et plusieurs entités juridiques.

Agé de 35 à 40 ans, ses qualités de meneur d'hommes lui permettront d'animer, de former et de contrôler en permanence une équipe d'une dizaine de locaux.
Expérience Afrique Noire appréciée.
Poste basé à LIBREVILLE pour lequel il est offert une rémunération attractive et les avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à Société I.T.A
15, rue Georges Bouzerait - 92120 MONTROUGE

Bleu Publicité



UN DIPLOME D'UNIVERSITÉ*



FORMATION PERMANENTE
CPFCE
Certificat Préparatoire aux Fonctions de Contrôleur d'Entreprise.
• Formation ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés possédant un BAC + 2 ou une expérience professionnelle de 4 années (en gestion ou comptabilité)
• du 18 avril au 23 juin 1988. (290 h. de formation).
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne,
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
***☎ Formation Permanente** 45.58.02.28 — 45.57.28.41*
** demande de reconnaissance en cours.*

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

Ingénieurs ou cadres demandeurs d'emploi
L'Institut de Gestion Sociale
vous propose un stage rémunéré de 8 mois et 1/2

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ TOTALE

Cette formation vous apportera :
— Une pratique du management des hommes et de l'innovation technologique et sociale.
— Un savoir-faire en management de la qualité totale.
— Une maîtrise des outils et méthodes d'amélioration de la qualité avec la possibilité de spécialisation qualité produit ou qualité service.
— Un entraînement aux techniques d'animation et de conduite de cercles de qualité.

Début du stage le 25 mars 1988.
Recrutement immédiat - Envoyer C.V. + photo à
I.G.S. - Françoise FREMAUX
125, rue de Saussure - 75017 PARIS

PLURAL

L'Institut Bureautique de Formation et d'Informatique Appliqué
vous propose une formation de

RESPONSABLES PROJETS INFORMATISATION ET FORMATION

Durée : 8 mois
Participants : Formation Supérieure ou expérience professionnelle.
Objectif : Optimiser l'utilisation de la micro-informatique dans l'entreprise.

Réunion d'information à 10 h
18 février 1988

Recrutement immédiat - Contacter Sandra MAYOR
11, avenue des Chasseurs - 75017 PARIS
Tél. : **47 63 83 68**

PLURAL

Demandeurs d'emploi
L'Institut de Gestion Sociale *vous propose*
UN STAGE GRATUIT DE SIX MOIS

INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION

Participants : niveau BAC + 4 21 ans et plus
Habitant Paris depuis plus d'un an et ayant des connaissances de base en comptabilité.
Cette formation vous apportera une double compétence en informatique et gestion.
Début du stage : fin mars 1988.

RECRUTEMENT IMMÉDIAT
Renseignements tél. **47 63 83 68 poste 145**

PLURAL

Le Carnet du Monde

Naissances

– Christine et Paul POIRIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Fanny,

le 27 janvier 1988, à Paris-14e.

Décès

– Les parents
Et amis de
Pierre et Claude Baranes,
née Darmon-Jais),
s'associent à leur douleur à la suite du décès de leur fils

Jonathan BARANES,

tombé lors de l'attaque du kibboutz Manara, le 20 janvier 1988.

Il aurait eu vingt ans le 5 mars.

– M. et Mme Marc Leveugle
et leurs enfants,
Mme Pierre Brossolette,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francis BOURGIN,
née Suzanne Brossolette.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 5 février 1988.

994, montée des Genêts,
04100 Manosque.

– M. Gabriel Emsalem,
M. et Mme Georges Castille
et leur fille Aude,
Mme Magdalena Coque
et ses enfants Céline et Sébastien Darbon,
M. et Mme René Emsalem,
M. et Mme Jacques Emsalem,
M. Michel Emsalem, Mme Suzanne Körösi
et leurs enfants Gilles et Alice,
M. Marc Emsalem,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel EMSALEM,
née Enriqueta Gallego,

survenu le 5 février 1988.

Les obsèques ont été célébrées le 8 février 1988, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas pouvoir recevoir. Elle remercie tous ceux qui auront bien voulu lui manifester leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

– M. et Mme Jean Hebert,
M. et Mme François Hebert
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Robert HEBERT,
née Belot,

le 30 janvier 1988, à Saint-Ouen-l'Aumône, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 2 février.

25, chemin du Trou-Martin,
78380 Bougival.
24 *bis*, chemin des Fortes-Terres,
95300 Pontoise.

– Mme Roger Hiéronimus,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger HIÉRONIMUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le vendredi 5 février 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 février 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e, suivie de l'inhumation à Aubusson (Creuse), dans le caveau de famille.

24, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– Mme Edouard Liquier,
née Anne-Marie Allardin,
Mme Maurice Barthe-Liquier,
M. Jean-Claude Fortuit,
Mme Elizabeth Fortuit-Liquier
et leurs enfants,
M. Jean-François Liquier,
Mme Lily Liquier-Vasseur
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Widmer,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Edouard LIQUIER,
président de la chambre honoraire
de la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la Franco-British Association
1939-1945,

le 5 février 1988.

Leur époux, frère, père, beau-père, grand-père et beau-frère.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 10 février 1988, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, square de Clignancourt,
75018 Paris.
37, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
68, avenue de la Faisanderie,
91800 Brunoy.
113, chaussée Saint-Pierre,
80000 Amiens.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René MASSIGLI,
ambassadeur de France,
grand-croix de la Légion d'honneur.

De la part de
Mme René Massigli,
son épouse,
La comtesse Olivier de Brosses,
sa fille,
Christian, Emmanuel et Inès de Brosses,
ses petits-enfants,

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse dans l'intimité.

(*Le Monde* du 4 février 1988.)

– M. Jacques Oddoux,
Mlles Françoise et Geneviève Oddoux,
Les familles Thaury et Paintendre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert ODDOUX,

survenu le 5 février 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 février 1988, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, où l'on se réunira.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Gonards, à Versailles.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 8 février 1986, disparaissait

Liliane HAGÈGE,
professeur et pianiste.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Ses enfants
Et petits-enfants.

– Il y a un an, le 9 février 1987, nous quittait le

docteur Samuel MUHLRAD.

Doris et Agathe Muhlrad,
Catherine Muhlrad-Greif
et sa famille,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir de lui.

– Il y a un an disparaissait

Philippe TOPALIAN.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

– Les amis de

René de BERVAL,

décédé à Tokyo, le 28 décembre 1987,

annoncent qu'un service à sa mémoire sera célébré le 11 février, à 14 heures, au Sensôji, *temple de Kannon*, à Asakusa, Tokyo.

Ses cendres seront déposées au Higashiyama Jôen, Yamashina-ku, Kamikazan, Asahiyama-chô 8-1, Kyoto.

(*Le Monde* du 20 décembre 1987 et du 3 janvier 1988.)

FESTIVAL

Le court métrage à Clermont-Ferrand

Premier prix au public

« Sans le court métrage, des réalisateurs aussi importants que Resnais, Truffaut, Chaplin ou Clément, n'auraient jamais existé », disait souvent Jacques Tati. Les organisateurs du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, international pour la première fois cette année, se réfèrent souvent aux propos du cinéaste.

Animateurs de l'association Sauve qui peut le court métrage, ils ont fait prospérer depuis dix ans une manifestation qui a reçu, du 30 janvier au 6 février, l'adhésion d'un public passionné et principal acteur de l'événement. Vingt-cinq mille entrées ont été enregistrées, contre seize mille en 1987, pour une programmation de soixante-dix films français.

Le jury national, composé notamment de Georges Conchon et d'Anne Wiazemski, a récompensé *Intérim*, de Jean-Pierre Améris, un film traitant de l'incapacité d'un jeune personnage à se fixer dans une société en crise. Cette œuvre a été largement éclipsée par le jury international au sein duquel officiait la cinéaste allemande Helma Sonders Brahms (*Laputa, Allemagne mère blafarde*). *Le Voyage vers le fils*, du Soviétique Vladimir Tumaev, a déclenché un enthousiasme à la mesure du désespoir sur lequel débouche l'errance d'une femme à la recherche de son fils.

Rendez-vous désormais indispensable, le Festival de Clermont-Ferrand, qui s'est également donné une vocation de marché, participe à la naissance d'un genre chassé des grandes salles. « *Pourtant*, note l'un de ses responsables, Georges Bollon, *le genre que nous défendons a acquis la reconnaissance de la profession du cinéma. Et celle du public.* » Ce public qui a décerné ses propres prix à *Amnesia*, du Français Pierre Salvati, à l'humour décapant, et à *L'homme qui plantait des arbres*, du Québécois Frédéric Back, une fresque animée d'après un texte de Giono.

LLIBERT TARRAGO.

Ordre national du mérite

Sont élevés à la dignité de *grand'croix :*

MM. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre ; Jacques Vimont, ambassadeur de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Ernest de Cazalet, administrateur de société ; Jean-Pierre Dannaud, conseiller d'Etat ; Jean Laloy, ministre plénipotentiaire ; Georges Lepeltier, membre du conseil économique et social ; M. Jean Pinel, conseiller d'Etat ; Max Querrien, conseiller d'Etat.

⁂

Le *Journal officiel* du samedi 6 février publie, en outre, une liste de promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du mérite. Deux collaborateurs du journal, MM. Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, et Frédéric Gaussen, responsable de la rubrique « Education », sont nommés *chevaliers*.

EN BREF

● **DOCUMENTATION : « Expobible » à Nantes.** – Jusqu'au 13 février, se tient au centre commercial Beaulieu, de Nantes, une grande exposition biblique : documents archéologiques, bibles anciennes, fac-similé des manuscrits de la mer Morte, etc. Elle a lieu à l'initiative de toutes les Eglises locales et de l'Association pour l'exposition biblique en pays nantais. Une série de conférences est également prévue, en liaison avec cette exposition, jusqu'au 19 avril. (Renseignements : (16) 40-08-02-72, de 10 heures à 22 heures.)

● **SEMINAIRE : « Le Japon et le yen haut ».** – Sur ce thème, le CEFRI (Centre de formation aux réalités internationales) et le CRC (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) organisent le mardi 23 févier, de 9 heures à 18 heures, un séminaire durant lequel seront étudié les conséquences de l'*endaka*, le nom donné par les Japonais à la vive remontée de leur monnaie vis-à-vis du dollar, sur le dynamisme industriel et les circuits financiers nippons, l'utilisation de la nouvelle richesse japonaise et les possibilités de réaction des entreprises européennes. Le séminaire se déroulera au CRC (Grand-Château, 5, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas).

★ Renseignements auprès de Christiane Dolle, tél. : 45-65-25-00.

Sports

RUGBY : le Tournoi des cinq nations

Des coqs empatés

Le rugby britannique, qui avait semblé obsolète lors de la dernière Coupe du monde, est apparu complètement régénéré lors de la deuxième journée du Tournoi des cinq nations, le 6 février. Les Gallois sont allés battre (11-3), à Twickenham, les Anglais, qui ont encaissé deux superbes essais par Hadley. Deux essais aussi au compte des Ecossais, qui, pour la cinquième fois consécutive – un record, – ont fait échec (23-12) aux Français sur la pelouse de Murrayfield. La fin d'une époque pour l'équipe de Dubroca ?

C'est désormais rituel : l'arbitre de la rencontre Ecosse-France est conspué. Mais, à la différence de l'Anglais Trigg en 1982, du Gallois Jones en 1984 et de l'Irlandais Burnett en 1986, Frantz Muller n'a pas été sifflé, samedi 6 février, par des supporters tricolores le tenant pour responsable de la défaite du XV national. Ce sont des manifestants anti-apartheid qui ont désapprouvé bruyamment la présence sur la pelouse de Murrayfield d'un Sud-Africain, dont la conduite du jeu a été, au demeurant, exemplaire en tous points – ce qui, n'en déplaise à nos amis britanniques, n'avait pas été le cas de ses prédécesseurs au sifflet.

Mais, si ce n'est pas la faute à l'arbitre, comment et pourquoi l'équipe qui, en 1987, a réalisé le grand chelem et a disputé la finale de la Coupe du monde a-t-elle subi une cinquième défaite consécutive à Edimbourg, mésaventure qui ne lui était jamais arrivée dans l'histoire du Tournoi des cinq nations, ni à Twickenham, ni à Lansdowne Road, ni à l'Arms Park ?

On aurait parié que, pour faire oublier la victoire tirée par les cheveux sur les Anglais au Parc des Princes, le 16 janvier dernier, les coéquipiers de Dubroca auraient à cœur de remettre les pendules à l'heure, comme on dit dans le jargon des vestiaires, pour indiquer que, scrogneugneu on va montrer qui est le patron sur la pelouse. Cette équipe semble en effet marcher à l'orgueil, comme certaines voitures carburent au super. Les premiers mots du capitaine français qui venait de se qualifier pour la finale de la Coupe du monde en battant les Australiens chez eux n'avaient-ils pas été : *« C'est la meilleure réponse à nos détracteurs »* ?

Une telle réplique était naturellement estampillée Fouroux. L'homme de terrain du XV de France n'a pas son pareil pour motiver ses joueurs. On dit encore, dans le jargon ovale, qu'il les « remonte », comme on dirait qu'il remonte un réveil. En tout cas, il s'applique, depuis bientôt huit ans, à entretenir une ambiance schizophrénique autour du groupe dont il a la responsabilité. A force d'être tendu à tort et à travers, le ressort psychologique a-t-il cassé ? Le plus incroyable dans le match contre l'Ecosse n'a pas été la défaite des Français mais le fatalisme avec lequel ils ont accepté cette défaite. A partir du moment où l'arrière Hastings a marqué un essai, que n'aurait d'ailleurs pas renié Blanco, l'équipe est restée figée comme un bloc de gélatine dans un dessert anglais. Un régal pour les Ecossais.

Il faut dire qu'à ce moment le score aurait pu être de 15-3 en faveur des Bleus si l'ailier Bérot avait passé les quatre pénalités accordées par l'arbitre et traduisant la domination territoriale liminaire des Français.

Mais, au bout d'une demi-heure de jeu, la marque effective n'était que de 6-3, après un drop minute de Lescarboura et un but.

Ce n'était pas très grave puisque l'ailier Lagisquet était précisément en train de s'envoler là-bas, sur la ligne de touche gauche, vers l'en-but écossais. Au bout de cette course, il ne pouvait y avoir que l'essai, puisqu'il n'y avait plus qu'un Ecossais pour lui barrer la route. Mais Hastings n'est pas un arrière ordinaire. Son coup de pied est magique. On le savait. Il a aussi des réflexes prodigieux. On l'a découvert. Il plongea à droite pour contrer le coup de pied à suivre du Basque. Du bon côté ! Un petit prodige suivi d'une course de 80 mètres. Berbizier rate le dégagement. Rodriguez arrive trop tard aussi. L'essai est écossais. Un coup de massue. *Les* Français sont assommés.

Une machine usée

Le score (7-6) n'était pas encore catastrophique. Il devint désespéré (11-6) quand, dix minutes plus tard, l'ailier Tukalo aplatit après que la troisième ligne écossaise eût fait voler en éclats la défense française. Et les trois pénalités qui suivront n'ont été que la traduction mathématique de l'installation des Ecossais dans le camp français.

Pendant près de quarante minutes, les coéquipiers de Dubroca vont en effet être dépassés par les événements. Berbizier a cherché à relancer la machine en faisant jouer les pénalités à la main. Avec autant de succès qu'un automobiliste tirant sur le démarreur d'un moteur noyé. Quand l'étincelle s'est produite – Lorieux ayant donné un coup de bélier dans le mur écossais, Andrieu puis Lescarboura transmirent un ballon d'essai à Lagisquet, – c'était trop tard.

Le manque de jus, voilà la véritable cause de la panne française en Ecosse. Et elle ne ressemble à aucune de celles qui avaient entraîné d'autres défaites ces dernières années. On avait pu alors incriminer le choix des tactiques ou des hommes. Samedi, la machine n'a pas cassé parce qu'elle était mal conduite, elle a cassé parce qu'elle était usée comme une étoffe qui se déchire à force d'avoir été lavée. Excepté Rodriguez, tous manquaient de vitesse et de fraîcheur. Impossible de saisir une occasion dans ces conditions, et moins encore de la provoquer.

Les sélectionneurs vont-ils, mardi à Toulouse, en tirer des conclusions radicales pour le match contre le Pays de Galles dans deux semaines ? *« Cette équipe a un passé »*, avait dit Jacques Fouroux, pour justifier une sélection qui ne correspondait pas forcément à des critères objectifs. Celui-ci s'était, en effet, mis en tête, aux antipodes, de transformer les Bleus en Blacks. Autant peindre des raies noires sur un cheval blanc pour avoir un zèbre. Quel avenir envisage-t-il maintenant ? Il n'est pas l'homme des révolutions ni des remises en question. Sa référence, il l'a dit au soir de la défaite, reste le Béziers des années 70 et l'équipe du grand chelem 1977, dont il était le demi de mêlée. En clair, Fouroux ne veut pas entendre parler de liturgie ovale à la manière de Villepreux ou de Herrero. Reste qu'au-delà des querelles de clocher Fouroux pourrait s'inspirer de la solution écossaise, qui a semblé beaucoup plus réaliste. Partant du principe qu'il n'y a pas de joueurs irremplaçables, mais des joueurs en forme et d'autres qui ne sont pas, les sélectionneurs des Highlands avaient bravé la critique en n'appelant pas des vedettes comme l'avant-aile Jeffrey. Qui leur en tiendrait rigueur aujourd'hui, entre Edimbourg et Glasgow ? Le mélange d'anciens, comme Laidlaw, et de nouveaux, comme Cramb, s'est avéré détonant. Les Ecossais ont en tout cas produit un match aux mouvements d'une grande pureté, qui fut, finalement, un véritable régal.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS : la Coupe Davis

Une victoire qui n'engage à rien

La France rencontrera l'Australie ou le Mexique en quarts de finale de la Coupe Davis, du 8 au 10 avril, à Clermont-Ferrand. Pour le premier tour, les Français ont battu les Suisses par quatre victoires à une, du 5 au 7 février, à Bâle. Après la victoire de Yannick Noah dans le premier simple disputé vendredi contre Roland Stadler (10-8, 9-11, 6-1, 7-5), Claudio Mezzadri avait égalisé pour la Suisse, samedi, en battant Henri Leconte (3-6, 6-3, 0-6, 8-6 6-2) dans un match interrompu la veille à minuit. Puis Yannick Noah et Guy Forget ont remporté le double contre Heinz Gunthardt et Claudio Mezzadri (6-2, 6-4, 6-3). Dimanche, les Français ont assuré leur qualification avec Henri Leconte, vainqueur de Roland Stadler (6-3, 6-4, 4-6, 6-1), Yannick Noah a battant pour sa part Claudio Mezzadri (6-3, 3-6, 6-3).

BALE
de notre correspondant

Il y avait eu les promesses de Grenoble, en novembre 1982, quand, cinquante ans après les « Mousquetaires », une très jeune équipe de France, emmenée par Yannick Noah (vingt-trois ans) et Henri Leconte (vingt ans), avait échoué en finale de la Coupe Davis contre les Etats-Unis. Il y aura désormais le nouveau traité de Bâle, qui scelle la réconciliation entre les deux champions, séparés entre-temps par leurs ambitions.

Au premier regard, peu de choses ont changé en cinq ans. Yannick Noah avait déjà sa coupe rasta, qui lui donnait l'air d'un grand frère émancipé. Il occupait le neuvième rang du classement de l'Association des tennismen professionnels, et Henri Leconte la dix-huitième. Aujour- d'hui, Noah est huitième et Leconte vingt et unième, mais tous deux ont perdu en chemin quelques illusions.

De multiples problèmes musculaires ou tendineux pour le premier, un virus et des ennuis lombaires pour le second, ont perturbé les plans de carrière des deux joueurs, qui viennent de vivre une année noire en 1987. Yannick Noah a bien gagné Roland-Garros en simple (1983) et même en double avec Henri Leconte (1984), mais les chemins des finales des tournoi du grand chelem paraissent de plus en plus inaccessibles aux deux français.

Le traité de Bâle ne serait-il donc qu'un acte de raison pour deux joueurs qui peuvent espérer redorer leur blason avec la Coupe Davis ? *« Faux »*, répondent-ils en chœur, en évoquant le *« plaisir de rejouer ensemble. » « Nous n'aurions même jamais dû nous brouiller »*, ajoute Noah. La rupture était, il est vrai, plutôt du fait de... Brigitte Leconte, soucieuse de donner de son mari une image de champion et de le soustraire de l'ombre et de l'influence de son aîné. Après sa victoire sur Noah en 1985 à Roland-Garros, Leconte pouvait en effet raisonnablement espérer devenir le numéro un français. Une place en or sur un marché national du tennis, alors en pleine expansion.

Aujourd'hui, le tennis français connaît à son tour la récession. Une relance pourrait résulter d'une performance en Coupe Davis. Le déclin des Américains, le refus d'Ivan Lendl de jouer pour la Tchécoslovaquie, ont égalisé les chances derrière la formation suédoise. Encore fallait-il convaincre Yannick Noah de réintégrer l'équipe qu'il avait quittée en septembre 1985, au soir d'une pitoyable défaite en Yougoslavie.

Or le principal obstacle à ce retour se nommait Jean-Paul Loth, le capitaine de la sélection. Officiellement, ses fonctions de directeur technique national l'auraient trop éloigné du circuit professionnel. En fait, Yannick Noah lui reprochait surtout son dirigisme et les contraintes de calendrier qu'il voulait imposer aux sélectionnés.

Moins impliqué dans ce conflit de personnes, Henri Leconte s'est chargé des négociations avec Philippe Chatrier, le président de la Fédération. Les joueurs proposaient au poste de capitaine Patrice Hagelauer, l'ancien entraîneur national, devenu directeur du complexe tennis de Sophia-Antipolis. Une proposition inacceptable pour Philippe Chatrier, qui ne voulait pas voir ce poste échapper à l'encadrement fédéral. Un compromis a pu être trouvé à l'occasion des Internationaux d'Australie.

Armée mexicaine

Désormais, l'encadrement de l'équipe de France ressemble à une armée mexicaine. Jean-Paul Loth sélectionne l'équipe. Eric Deblicker, entraîneur national depuis quatre ans, désigne ceux qui jouent et occupe le fauteuil de capitaine. Patrice Hagelauer entraîne. Un stratagème qui masque mal la prise du pouvoir par les joueurs.

Eric Deblicker lui-même ne se fait pas d'illusions sur l'importance de son rôle. *« Le capitaine est là pour donner quelques conseils, mais c'est le joueur qui fait le passing gagnant*, dit-il ; *l'important, c'est qu'il y ait une bonne ambiance et que les joueurs aient envie de réussir quelque chose ensemble. »*

C'était le cas à Bâle, où Jean-Paul Loth et Philippe Chatrier ont su se faire discrets dans l'environnement des Français. Mais une révolution de palais ne suffit pas pour assurer la conquête de la Coupe Davis.

La bonne résistance des Suisses, malgré le forfait de leur numéro un, Jakob Hlasek, a montré que les Français étaient loin de leur forme optimale. Placés dans les conditions qu'ils souhaitaient, ils vont devoir assumer leurs responsabilités pour préparer au mieux les prochains rendez-vous. Une tâche déjà délicate pour Henri Leconte, qui, du fait de sa longue indisponibilité en 1987, va devoir disputer vingt tournois en 1988, en plus des Jeux olympiques, auxquels il souhaite participer.

S'ils sont épargnés par les blessures d'ici là, les Français partiront favoris en quarts de finale (du 8 au 10 avril) contre les Australiens ou les Mexicains, à Clermont-Ferrand. Il leur faudrait alors souhaiter, dans le même temps, un exploit des Tchécoslovaques contre les Suédois, à Prague. Pour les demi-finales (du 22 au 24 juillet), les Français devraient en effet se déplacer en Suède ou recevoir les Tchécoslovaques.

GÉRARD ALBOUY.

SKI ALPIN : les championnats de France

Patricia, une première

Dernière répétition avant les Jeux olympiques de Calgary, les soixante-quinzièmes championnats de France de ski alpin, qui ont eu lieu du 1er au 7 février, dans la station des Orres (Hautes-Alpes), ont permis aux athlètes de parfaire leur préparation. Catherine Quittet, en remportant le slalom géant, et Didier Bouvet, le slalom spécial, ont manifesté leur volonté de conquérir des médailles. En s'imposant dans le slalom, Patricia Chauvet vient de rappeler aux anciens de l'équipe tricolore que les espoirs ont, eux aussi, les dents longues. Avec son amie Pascaline Freiher, qu'elle a battue de quelque dixièmes de seconde, elle constitue la jeune garde d'une ambitieuse sélection féminine.

LES ORRES
de notre envoyé spécial

Ingénue Patricia. Au terme de parcours magnifiques à travers les piquets, elle semble toujours étonnée de ses exploits. Meilleure de la seconde manche lors d'un slalom de la Coupe du monde, disputée fin novembre à Courmayeur (Italie), elle s'exclamait : *« Je rêve. »* Deux mois plus tard, au pied de la piste des Orres, elle s'étonne à nouveau d'avoir distancé ses camarades de l'équipe de France. *« J'ai tout donné »*, explique la jeune fille, le souffle encore court après son effort qui l'a sacrée championne de France.

Les piquets à rotule semblent encore vibrer alors que Patricia Chauvet déchausse ses skis. *« Souvent, lorsque je termine seconde dans la première manche d'un slalom, je deviens plus agressive. Alors, dans la seconde j'attaque plein pot »*, lance la gagnante, comme pour s'excuser auprès de Pascaline Freiher ou Dorota Mogore, ses amies. Une légère rougeur au visage vient seulement témoigner que la jeune fille est sortie du rêve. Toute heureuse, elle dit simplement : *« C'est la première course que je gagne. »*

La première victoire à vingt ans, cela peut paraître tardif. Mais Patricia, elle, ne s'en soucie pas. Elle a attendu longtemps, mais, aujourd'hui, elle se sent *« au maximum de ses possibilités »* et intéressée par la plus haute marche des podiums. Fanfaronnade ? Pas vraiment, chez une jeune fille qui a appris depuis longtemps à se battre pour réaliser ses envies.

Même si elle n'est pas une enfant de la montagne, puisqu'elle est née à Villeneuve-Saint-Georges, dans la banlieue parisienne, elle en a très vite acquis le goût. *« J'avais cinq ans lorsque mes parents sont venus s'installer à Briançon, le pays de la famille de ma mère »*, raconte Patricia, en évoquant son grand-père, qui lui avait fait découvrir et adopter la nature. La gamine ne se contente pas de se promener ou de regarder tomber la neige – *« un plaisir que j'éprouve toujours »*, – elle fait aussi connaissance avec le ski. Mais la séance hebdomadaire prévue à l'école primaire lui semble vite trop courte. A huit ans, elle supplie son père, technicien diéséliste, de l'inscrire au club de Montgenèvre, la station proche, et surtout de la conduire aux entraînements.

L'ambiance du club lui plaît. Les conseils des responsables aussi. Mais, malgré ses efforts, la petite Patricia a du mal à suivre *« les craks »*. *« Enfant, je faisais beaucoup de descente car j'aime bien aller* vite, *mais j'étais toujours derrière »*, confesse la skieuse, comme pour justifier son choix de s'orienter vers des disciplines techniques. A l'assaut des portes, Patricia arrive à s'imposer. Pas de façon spectaculaire. La preuve, elle ne se souvient même pas de bonnes performances, sauf cette place de cinquième qu'elle a remportée *« à l'âge de treize ou de quatorze ans, je crois »*.

A force de travail

A force de travail, autant physique que technique, Paton, comme l'appellent ses amis, se hisse dans le groupe juniors du comité Inter. Ce n'est pas encore la gloire, mais déjà les compétitions lui apprennent à se battre. Ce sont aussi les déplacements fréquents qui indisposent ses professeurs. *« A chaque fois que je revenais d'une épreuve, ils se moquaient de moi, en disant : « Alors Chauvet, les vacances « étaient bonnes » parce que j'étais bronzée »*. Face à des enseignants qui refusent son passage en classe de troisième pour *« manque d'assiduité »*, Patricia a failli craquer. Elle qui s'efforçait de poursuivre études et le sport ne connaissait que l'échec.

Un sursaut de volonté l'a poussée à seize ans, à suivre des cours par correspondance. *« C'était encore plus difficile, mais j'ai réussi à décrocher mon entrée en seconde au lycée d'Albertville »*. L'éloignement de la famille et le rythme des sections sports-études ont cependant eu raison de sa ténacité. Alors que ses résultats s'amélioraient en ski, elle a interrompu ses études en classe de première. *« En même temps, je ne me sentais pas à l'aise*, explique-t-elle, *car, sans le bac, je me posais des questions sur mon avenir professionnel »*.

C'est lors d'une tournée des juniors en Suède qu'elle a trouvé la réponse. Là haut, dans le Nord, elle a vu des scooters des neiges et elle a imaginé qu'elle pourrait, elle aussi, organiser un circuit promenade dans sa station. Avec les conseils de son père, et surtout grâce à une subvention obtenue par l'intermédiaire du *« défi jeunes »*, Patricia a créé une société qui propose aux touristes des promenades sur cinq engins.

Plus libre dans sa tête, malgré un emploi du temps chargé, la jeune chef d'entreprise s'est investie à fond dans le slalom. *« Les piquets à bascule ne me font pas peur »* affirme Patricia, qui adore s'accrocher à droite ou à gauche. Quelques belles places en Coupe du monde en début de saison témoignent de la progression de la skieuse. Elle connaît vite la première série et ses avantages. Mais elle souhaite aller plus loin. *« A Calgary, je prendrai des risques, car, pour moi, cela passe ou cela casse. »* Toujours cette sûreté d'elle-même qui étonne. Derrière le sourire discret de Patricia, s'affiche la volonté de réussir. *« Comme je me sens très en forme physiquement, il faudra compter avec moi »*.

SERGE BOLLOCH.

ATHLETISME

Ben Johnson se claque



Le sprinter canadien Ben Johnson (à droite) a été victime d'un claquage musculaire à la cuisse, vendredi 5 février à Sindelfingen (RFA), à quelques mètres de la ligne d'arrivée du soixante mètres, qu'il remporte néanmoins en 6 sec. 50 devant son compatriote Williams. Cette blessure risque d'interrompre la tournée européenne hivernale du recordman du monde du cent mètres, qui devait notamment se produire à Liévin.

AFP

Les résultats

Athlétisme

RECORDS DU MONDE

L'Allemand de l'Est Thomas Schoenlabe a établi, vendredi 5 février puis égalé dimanche 7 février à Sindelfingen (RFA), le record du monde en salle du 400 mètres en 45 s 05. A Leningrad, la Soviétique Eva Sokolova a battu, dimanche 7 février, la meilleure performance mondiale du 100 mètres haies en 12 s 91.

RECORD DE FRANCE

La Cannoise Madely Beaugendre a établi, samedi 6 février à Paris, la meilleure performance française de saut en hauteur en salle en franchissant 1,96 mètre.

MATCH INTERNATIONAL

La Grande-Bretagne a battu la France, samedi 6 février à Glasgow. Chez les hommes, les athlètes britanniques l'ont emporté par 73 points à 54, et chez les femmes par 57,5 points à 48,5.

Automobilisme

RALLYE DE SUÈDE

Le Finlandais Markku Alen (Lancia Delta HF) a remporté pour la première fois le Rallye de Suède qui a pris fin le samedi 6 février à Karlstad. Après avoir dominé l'épreuve de bout en bout, il a devancé les Suédois Blomqvist (Ford Sierra 4×4) de 1 min 37 s et Torph (Audi coupé Quattro) de 7 min 32 s. Alen rejoint en tête du championnat du monde des rallyes son coéquipier français Bruno Saby, vainqueur à Monte-Carlo.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingt-deuxième journée)

*Mulhouse b. Nantes	99-87
Villeurbanne b. *Antibes	117-95
RCF Paris b. *Caen	77-68
*Vichy b. Lorient	81-78
Limoges b. *Reims	111-88
*Orthez b. Avignon	108-78
Tours b. *Cholet	75-68
*Monaco b. Saint-Etienne	100-89

Classement : 1. Limoges, 60 pts ; 2. Cholet, 58 pts ; 3. Monaco, 53 pts ; 4. Orthez et Villeurbanne, 51 pts ; 6. RCF Paris et Nantes, 50 pts.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS COQ (IBF)

L'Américain Kelvin Seabrooks a conservé son titre en battant le Mexicain Fernando Beltran par arrêt de l'arbitre à la deuxième reprise, samedi 6 février au stade Coubertin à Paris.

Cyclisme

LA SUSPENSION DE JEANNIE LONGO

La Fédération française de cyclisme (FFC) a décidé d'appliquer la mesure de suspension d'un mois prévue par la réglementation internationale à l'encontre de Jeannie Longo du 29 janvier au 28 février.

Rugby à XIII

GRANDE-BRETAGNE-FRANCE

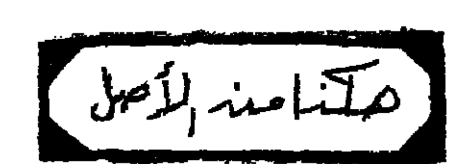
La Grande-Bretagne a battu la France (30-12) samedi 6 février à Leeds.

Tennis

COUPE DAVIS
(Premier tour)

A Prague	
Tchécoslovaquie bat Paraguay	5-0
A Gaevle	
Suède bat Nlle-Zélande	5-0
A Essen	
RFA bat Brésil	5-0
A Palerme	
Italie bat Israël	4-1
A New-Delhi	
Yougoslavie bat Inde	3-2
A Aarhus	
Danemark bat Espagne	3-2
A Bâle	
France bat Suisse	4-1
A Mexico	
Mexique et Australie	2-2

Le dernier simple entre Pat Cash et Francisco Maciel a été interrompu par la nuit alors que les deux joueurs étaient à égalité (6-2, 4-6). Il devait reprendre lundi.



TENNIS : la Coupe D...

Une victoire qui n'engage à rien





Le Monde

ECONOMIE

LA COGESTION EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

A chacun ses rigidités

La cogestion allemande amortit les tensions sociales mais ralentit les décisions et entrave la modulation de la durée du travail.

UN sujet passionne actuellement l'Allemagne fédérale : celui des horaires d'ouverture des magasins et de fermeture du dimanche. Avec l'évolution des modes de vie, avec l'extension du temps libre, les consommateurs voudraient pouvoir faire leurs courses après 17 heures, en semaine, après 16 heures le samedi, et rêveraient de décider leurs gros achats, en famille, le dimanche.

Mais cogestion oblige, ni les syndicats ni les commerçants n'y sont favorables. Cela modifierait par trop les règles savamment élaborées de négociations en consensus. L'équilibre actuel, qui ne pénalise ni les grandes surfaces ni les détaillants, serait rompu. Des difficultés en chaîne, aux conséquences incontrôlables, surgiraient fatalement et, suggèrent les plus réservés, ne seraient compensées par aucun avantage. Applicable à tous, une telle mesure sociale ne ferait pas gagner des parts de marché sur le concurrent comme en France ; le service rendu à la clientèle ne se traduirait donc pas, collectivement, par une augmentation du chiffre d'affaires.

Les banques, qui observent le débat, sont dans la même situation et tout aussi partagées. Elles voudraient améliorer leur fonctionnement et se rapprocher de leurs utilisateurs. Elles souhaiteraient aussi poursuivre leur activité après la sortie, de plus en plus précoce, des bureaux. Mais, socialement ou stratégiquement, elles ne peuvent davantage bouleverser des règles bien établies. L'ensemble de l'édifice qui assure la sérénité sociale en Allemagne est fait de ces contreparties réciproques qu'il est impossible de démêler.

Ainsi la cogestion est à la fois garantie de tranquillité et facteur de rigidités, bien différentes des nôtres. La mécanique, bien huilée, ne supporterait pas des dérogations et interdit les changements trop rapides. Il y a de l'inertie dans cette construction : les politiques sociales atteignent un degré de sophistication surprenant et sont devenues l'apanage de directions du travail ou de dirigeants syndicaux experts en « technologie sociale » pour introduire une innovation.

Une réglementation par branche

Le meilleur exemple en est fourni par Siemens, qui a développé, à ce propos, toute une analyse à la fois sévère et lucide. *« Fait peu rationnel*, y lit-on dans le langage de l'entreprise, *l'embauche et le licenciement constituent le moyen presque exclusif de pilotage de l'actuel système social et de l'organisation du travail pour parer aux variations de la demande en main-d'œuvre. »*

Salaire et temps de travail en effet n'appartiennent pas à l'entreprise. Ils sont déterminés pour partie par l'Etat et, pour l'essentiel, par de stricts accords entre le patronat et les syndicats – le syndicat plutôt, puisque IG Metall, en l'occurrence, rassemble 2,8 millions d'adhérents. Les partenaires sociaux fixent les conditions de travail pour toute une branche professionnelle, pour toutes les entreprises, grandes ou petites ; ils déterminent les qualifications ou les fonctions, établissent les horaires de travail et leur répartition et, enfin, révisent chaque année le calcul des salaires.

Toutes les conditions générales d'exercice d'une activité – industrielle dans le cas présent – sont donc invariables, de façon à maintenir l'égalité des chances entre les membres d'une profession. Ceux-ci ne peuvent se différencier que par la nature ou la qualité des produits, par leur attitude commerciale et leur capacité de gestionnaires. Jusqu'ici, c'était rassurant pour les chefs d'entreprise, qui y trouvaient la promesse d'un fonctionnement sans conflits ni grèves.

Parallèlement, c'était protecteur pour les salariés et cela constituait un gage de puissance pour des syndicats qui exercent ainsi un contre-pouvoir réel, *« faute de quoi nous ne serions que des mendiants collectifs »*, veut faire croire un dirigeant de IG Metall, en une formule éprouvante pour notre syndicalisme. Longtemps, cela n'a eu que des avantages, évidents en comparaison de la situation française, et a, sans nul doute, contribué à la prospérité. Aujourd'hui, les mécanismes se grippent, le modèle s'essouffle et laisse apparaître, par-delà les contraintes, des risques de blocage.

Dans les sociétés métallurgiques, et notamment chez Siemens, le temps de travail est l'objet de toutes les préoccupations depuis que la grève de 1984 a ramené l'horaire hebdomadaire à 38 h 30 en avril 1985 et que la négociation suivante a prévu de l'abaisser à 37 h 30 au 1er avril 1988, puis à 37 heures au 1er avril 1989. Certes, et en compensation, les entreprises y ont gagné la possibilité de faire varier l'amplitude (de 40 heures à 37 heures, au début; de 39 h 30 à 37 heures, dans la deuxième étape ; de 39 heures à 36 h 30, dans la troisième). Mais la souplesse paraît limitée; il n'est pas question d'une annualisation de la durée du travail, voire d'une régulation saisonnière; les heures supplémentaires nécessitent l'accord du comité d'entreprise, qui peut les refuser en demandant l'opinion de l'Office de la production industrielle.

L'effet des nouvelles technologies

Surtout, les dispositions en matière de salaire accordent peu d'incitations pour une quelconque modulation. Le travail en équipe ne donne lieu à aucune contrepartie, ni en argent ni en temps de repos. Le travail de nuit, selon les règlements tarifaires, entraîne un supplément de 25 % à 50 % et une demi-heure de moins, selon ce que permettent la loi et la convention collective.

Or, comme le font observer les dirigeants de Siemens, les conditions de production ont été bouleversées par l'introduction des nouvelles technologies qui, à leur tour, ont augmenté le capital par poste de travail. *« 21 000 deutschemarks étaient nécessaires en 1960 pour un poste ; aujourd'hui, il en coûte 100 000 deutschemarks »*, explique le Dr Walter Schusser, à la direction du personnel. *« Mais la durée d'utilisation baisse et la rentabilité de l'investissement s'est détériorée. »*

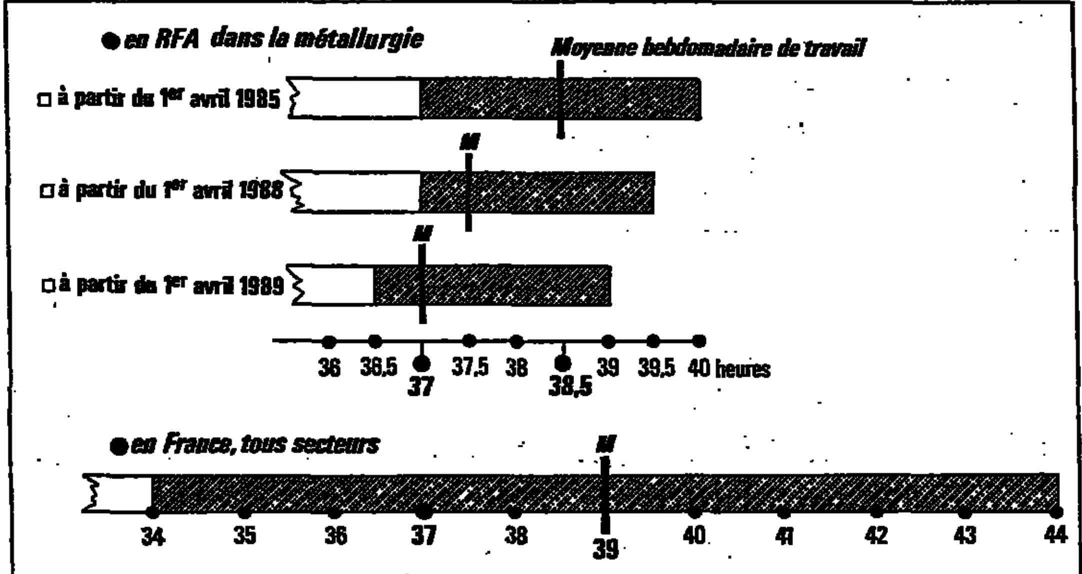
D'où l'idée d'une « *flexibilisation* » des horaires, d'une *individualisation, si possible*, plutôt qu'une réduction collective du temps de travail, pour élargir le temps d'utilisation des équipements. Il a fallu recourir à des trésors d'invention pour tirer le meilleur parti possible des textes et finalement c'est en jouant des aspirations naissantes dans l'opinion que l'on a pu faire les plus grands progrès. En effet, le goût du temps libre s'est répandu et influe sur les comportements. Les Allemands, plus individualistes, davantage soucieux de leur épanouissement personnel, y compris en dehors du milieu du travail, sont disposés à échapper à la situation actuelle.

Habilement, Siemens a misé là dessus. Le travail à temps partiel se développe, principalement parmi les femmes. La différenciation des temps de travail entre salariés et l'individualisation des horaires dans la journée ont timidement fait leur apparition. Actuellement, une centaine d'employés acceptent de travailler en quatre équipes sur un cycle de quatre semaines dont une de congé. Progressivement, et même dans les bureaux équipés de micro-ordinateurs, on réussit à faire se succéder trois collaborateurs sur deux postes de travail. Les fluctuations d'activité deviennent envisageables, et la préretraite progressive avec 75 % du salaire – jusqu'à quatre ans avant le départ effectif en retraite – commence à se mettre en place.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 34.)

L'aménagement du temps de travail



En RFA, avec une durée conventionnelle du travail de trente-huit heures et demie par semaine dans la métallurgie, l'amplitude de modulation de l'horaire est de trois heures depuis le 1er avril 1985 ; elle tombera à deux heures et demie au 1er avril prochain avec une durée de travail de trente-sept heures et demie, puis de trente sept heures au 1er avril 1989. En France, depuis la loi du 1er juin 1987, avec une durée légale du travail de trente-neuf heures par semaine, l'amplitude de la modulation peut atteindre cinq heures, et même neuf par accord de branche.

LA RELANCE AU JAPON

Un relais irréaliste

Sans coopération entre les firmes, une relance japonaise a peu de chances d'entraîner l'industrie américaine.

par SERGE FEDERBUSCH (*)

UN appel lancé par trente-trois experts experts internationaux, le 16 décembre dernier, a mis en garde les gouvernements des pays industrialisés contre les risques de récession liés à la récente crise des marchés financiers. Après l'OCDE, mais sur le mode de l'urgence, ces experts ont défendu l'idée qu'il appartient aux autorités japonaises et allemandes de relayer, par la relance de leurs activités intérieures, une économie américaine qui doit désormais s'efforcer de réduire ses déficits. Cependant, les gouvernements concernés semblent traîner les pieds lorsqu'il s'agit de suivre ces recommandations.

L'explication de ces réticences tient sans doute moins à une mauvaise volonté qu'à un certain irréalisme de la « théorie du relais ». On peut en effet se demander si cette idée ne va pas à contre-courant du mouvement actuel de spécialisation des économies des pays industrialisés, et si elle ne risque pas de précipiter la crise qu'elle entend conjurer.

Le premier volet de la politique de relais consisterait en une relance intérieure au Japon, dont la première possibilité consiste en une augmentation des dépenses publiques et, notamment, des investissements. Ce fut la solution adoptée en 1986, puisque le gouvernement nippon a alors consacré, en plusieurs programmes successifs, environ 3 600 milliards de yens (144 milliards de francs), soit près de 1,2 % du PNB japonais, à cette fin. Un effort près de deux fois supérieur devait être consenti à partir de 1987. Les principaux secteurs concernés étaient le bâtiment, les autoroutes et les télécommunications.

Cette relance ne pouvait toutefois avoir d'effet décisif sur le rééquilibrage des échanges américano-japonais, puisque les activités du BTP (bâtiment, travaux publics) sont peu consommatrices de produits importés et que les firmes américaines du secteur ont vu leur capacité technique et leur expérience des grands chantiers décliner considérablement du fait du marasme de ce type de marchés outre-Atlantique. Pour peu qu'elle ait été sollicitée, ce qui aurait constitué une absurdité en termes de coûts de production, l'offre américaine aurait pu difficilement répondre à ces besoins.

Stratégie protectionniste

Quant aux télécommunications, il est délicat pour le gouvernement nippon et les compagnies NTT et KKD d'aider, par leurs commandes, les firmes américaines, car tous les efforts des entreprises japonaises du secteur tendent précisément, depuis dix ans, à rattraper et à dépasser, sur le plan technique, leurs concurrentes américaines. Le refus du gouvernement nippon d'ouvrir le capital de NTT aux étrangers, lors de sa privatisation partielle, et les tentatives de dilution des intérêts américains et britanniques dans un consortium IDC-ITJ, dans le cadre de l'ouverture du marché japonais des télécommunications internationales, témoignent de cette stratégie encore protectionniste. Les exemples de comportements plus coopératifs sont rares et doivent beaucoup aux pressions diplomatiques américaines.

Cette remarque vaut pour l'ensemble des secteurs « de pointe » où, depuis le début des années 80, les industriels nippons tentent de concurrencer, avec l'aide des pouvoirs publics, les producteurs américains : microprocesseurs, ordinateurs de la cinquième génération, robotique, espace. Or les points forts conservés à l'exportation par l'industrie américaine sont, pour l'essentiel, situés dans ces secteurs. Et ces fleurons n'ont pas suffi à éviter la spectaculaire détérioration du solde des échanges de produits manufacturés américains, qui s'est réduit de 141 milliards de dollars entre 1979 et 1986, alors que le Japon améliorait le sien de 84 milliards de dollars pendant la même période.

On doit donc attendre peu de chose, dans l'immédiat, de la croissance des dépenses publiques nippones pour corriger les déséquilibres commerciaux entre le Japon et les Etats-Unis.

La relance nippone peut également emprunter le canal d'une réduction des impôts pesant sur les ménages, afin d'accroître la consommation privée et, par voie de conséquence, les importations. Cette modalité a été retenue en 1987, puisqu'un allégement de 1 500 milliards de yens (63 milliards de francs) de l'impôt sur le revenu a été décidé en septembre. Mais cette mesure se heurte également à la faiblesse de l'offre américaine de biens de consommation courante. Dans ce domaine, les Etats-Unis exportent essentiellement, aujourd'hui, des produits agro-alimentaires et textiles et des articles de luxe, ce qui ne peut permettre de redresser suffisamment les échanges avec le Japon.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater que les actions de relance menées au Japon depuis deux ans ont à peine corrigé les déséquilibres commerciaux. Les importations nippones de produits américains n'ont augmenté que de 8,2 % en 1987, selon les sources japonaises, malgré les consignes d'achat de produits étrangers diffusées par les pouvoirs publics. D'après les statistiques les plus récentes et les plus complètes fournies par l'OCDE, de 1986 à août 1987, la moyenne mensuelle des importations nippones en provenance des Etats-Unis n'a progressé que de 11,9 %. Le déficit américain vis-à-vis du Japon est donc resté à un niveau élevé, passant de 51,5 à 52,1 milliards de dollars, entre 1986 et 1987, et subissant un quasi-doublement en quatre ans.

Le deuxième volet de la théorie du relais consiste en une réduction de la demande intérieure et des déficits publics aux Etats-Unis. Cette orientation s'est déjà traduite par le vote difficile de réductions budgétaires dans le cadre de la loi Gramm-Rudman. Souhaitée par les marchés financiers et recommandée par les « trente-trois », une telle cure d'austérité fait pourtant courir des risques considérables à l'activité internationale.

(*) Economiste.

(Lire la suite page 35.)

HUMEUR

La chute du dollar : un mythe

par WILLIAM C. CATES (*)

QUAND le premier ministre français met en cause la Bundesbank pour avoir soutenu le dollar et non le franc, il faut dire *« stop »* et mettre fin à ce mythe de la *« chute »* du dollar comme à celui de son *« soutien »* par des banques centrales d'autres pays. Ce mythe a été commode pour réunir les Européens, mais, quand il commence à les diviser, il faut « démythifier » et mettre en lumière la réalité : après être tombés trop bas par rapport au dollar au début des années 80, le yen japonais et les monnaies européennes ont fait, depuis 1985, une remontée peut-être trop importante.

Le dollar, lui, est resté plus ou moins inchangé depuis 1980 quand on regarde la moyenne des prix mondiaux en dollars des matières premières et des produits manufacturés. Le dollar ne peut chuter qu'en période d'inflation mondiale, comme pendant les années 70, et c'est la responsabilité de la Réserve fédérale envers le reste du monde de naviguer entre le Charybde de l'inflation et le Scylla de la déflation mondiales.

Le projecteur braqué

Les achats ou les ventes des autres banques centrales sur les marchés monétaires ont peu d'effet sur ces prix mondiaux. C'est ainsi que les Japonais et les Allemands ne soutiennent pas le dollar, mais *s'occupent* de la valeur de leur propre monnaie.

Alors, d'où vient ce mythe ? Il trouve probablement son origine dans les bureaux de rédaction de la presse mondiale : la montée des monnaies européennes et japonaises par rapport au dollar, en 1985, n'était pas le sujet particulièrement excitant, alors que la « baisse » d'une monnaie retient davantage l'attention des lecteurs. Peu à peu, la « baisse » est devenue une *« chute »*, faisant ainsi la « une » des journaux. Après deux ans de cette présentation des faits, le grand public — y compris beaucoup d'économistes qui ne voyaient aucune différence théorique entre la hausse d'une monnaie et la baisse de sa contrepartie — a cru au mythe.

Pour les hommes politiques d'Europe et du Japon, ce mythe est très pratique : il leur permet d'accuser les Américains, avec leur double déficit du budget et du commerce, d'être responsables du chômage dans les industries d'exportation de leurs pays respectifs ! La faute ne se trouve *ni* dans les politiques monétaires ou budgétaires ou industrielles du Japon ou de l'Allemagne, mais, bien entendu et comme toujours, dans le laxisme des Américains. En braquant le projecteur sur les Etats-Unis, on détourne l'attention de la « zone mark », et du dommage que les craintes inflationnistes des Allemands causent à leurs partenaires dans le Marché commun.

Mais ce mythe, tellement utile, peut-il être vraiment qualifié de mythe ? Y a-t-il une vraie différence entre la hausse du yen et du deutschemark et la « chute » du dollar ? Si cette différence existe, implique-t-elle des approches différentes des politiques économiques des pays qui sont affectés ? Regardons les choses de plus près.

Depuis quarante-trois ans, le dollar est la monnaie d'échange pour la plus grande partie des transactions commerciales dans le monde entier. Cette fonction, plus que son rôle comme étalon d'échange et monnaie de réserve pour tout autre pays, donne au dollar un marché se rapprochant le plus du concept de l'infini qui puisse se trouver dans l'univers de l'économie. Cette position du dollar est un accident de l'histoire, mais il faut l'accepter et surtout le comprendre, jusqu'au jour où il sera possible d'inventer et d'imposer une meilleure organisation monétaire mondiale.

Une grave responsabilité

En comparaison avec ce marché du dollar, celui d'autres monnaies, bien que très sophistiqué, n'approche pas de l'infini. On peut, par exemple, comparer le marché du deustchmark, d'un jour à l'autre, avec celui du pétrole : les deux sont relativement finis. Mais quand le prix (en dollars) du pétrole monte, est-ce que la presse fait état d'une « chute » du dollar ? Et s'il *tombe*, dit-on que les Saoudiens *« soutiennent »* le dollar ?

Cette perception réaliste des relations monétaires a des conséquences importantes pour la politique des différents pays. Les autorités monétaires américaines ont une grave responsabilité, encore peu reconnue — même à Washington, — qui est de maintenir des prix stables en dollars pour le commerce mondial. Les propos du secrétaire au Trésor, M. James Baker, envisageant, pour la politique monétaire américaine, un étalon-produits, y compris peut-être l'or, se rapprochent de ce but.

Les pays industrialisés à monnaie flottante doivent reconnaître ce qu'ils font et l'admettre devant leurs concitoyens : s'ils veulent bénéficier, chez eux, d'une baisse des prix mondiaux pour cacher l'inflation des prix domestiques subventionnés, il leur faut accepter que leurs monnaies montent et entraînent, par ce fait même, le chômage dans leurs industries exportatrices. Car ils ont le pouvoir et la responsabilité de régler les taux de change de leurs monnaies : pour les faire baisser, ils peuvent encourager les importations, investir agressivement à l'étranger ou, simplement, imprimer et vendre leurs propres monnaies. Mais c'est une pure tromperie de leur part de dire que, par cette action, ils soutiennent le dollar et d'exiger, en plus, la coopération active de la Réserve fédérale.

En somme, on pourra dire que le dollar tombe seulement quand il y aura encore une inflation mondiale, comme dans les années 70. Alors aucune banque centrale ne pourra le sauver. En attendant, M. Chirac a raison de penser que la Bundesbank peut soutenir le franc, mais son dépit face au soutien du dollar paraît être mal fondé. ■

(*) Ancien secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis (1970-1973).

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Rigidités de la cogestion

(Suite de la page 33.)

Mal jugé, le travail à domicile se refait une réputation, en particulier avec le télé-travail.

Tout cela a pu être amplifié par le recours à une disposition particulière. Si 85 % des salariés de Siemens sont « sous le coup » de la convention collective, 3 % des cadres supérieurs ne sont pas soumis à des restrictions légales et 12 %, hors convention collective, ont signé un contrat individuel. Ils bénéficient de la protection sociale, mais leur statut, contrôlé par le comité d'entreprise, accorde quelque souplesse aux employeurs. A condition de justifier de leur durée de travail, ceux-ci peuvent leur demander des heures supplémentaires, et des modulations quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles.

Utiliser les contraintes

Les employeurs allemands n'entendent pas pour autant remettre en cause la cogestion à laquelle ils sont accoutumés, facteur d'intégration des salariés à leurs entreprises. Au moment où la dimension humaine est si déterminante dans la compétitivité, les équipes dirigeantes ne voudraient pas sacrifier ces bonnes relations par un bouleversement des règles et des principes.

Elles savent d'ailleurs faire des contraintes un moyen de management. *« Cela nous oblige à anticiper pour imposer une stratégie*, reconnaît ainsi le Dr Klaus Fritsche, à la Standart Elektrik Lorenz, et, à ce titre, comme dans toutes les sociétés de plus de 20 000 salariés, membre du directoire. *Il faut laisser aux gens la possibilité d'agir quand il est apparemment encore temps. » « Nous savons qu'il y aura quatre, six ou huit semaines de discussion »*, ajoute-t-il. *Aussi commence-t-on par annoncer une intention et non une décision, que nous faisons précéder d'une longue phase de préparation. »*

Symbolique de l'esprit de la cogestion, la situation du *« directeur du travail »*, associé aux choix du directoire, donc parfaitement informé des orientations stratégiques et nommé par un vote du conseil de surveillance de vingt membres (le président disposant de deux voix), dont dix représentants du personnel, des cadres et des syndicats. Ne pouvant être élu sans l'accord des salariés, il est, de ce fait, le garant d'un climat de compréhension mutuelle. *« A chaque fois, il faut trouver par la négociation un accord sur la base d'intérêts différents »*, résume M. Friedrich Janssen, directeur des affaires sociales.

Quand il s'agit de se séparer d'une activité, comme lors de la vente de la division audiovisuelle au finlandais Nokia fin 1987, on s'efforce de convaincre ses partenaires, en étant assuré d'une quasi-confidentialité. Même l'intégration dans le groupe Alcatel NV, après la multinationale ITT, a pu être abordée l'année précédente sans trop de dommage.

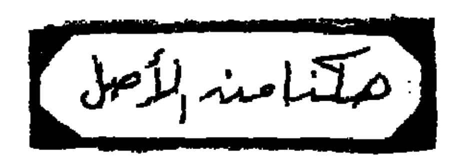
« Cela prend du temps », admettent les directeurs du travail, mais cela contrarie rarement l'objectif initial. On peut fermer une unité, licencier des salariés, pourvu que l'on y mette les formes et les moyens. A terme, un accord peut se réaliser et la voix prépondérante du président permet de se sortir de situations délicates. Cette forme de collégialité fait dire aux dirigeants d'entreprise, en paraphrasant une formule célèbre, que ce système est encore le moins mauvais parmi tous les autres.

Mais la cogestion alourdit le fonctionnement des entreprises et ralentit leur nécessaire adaptation à une époque où il faudrait savoir prendre de la vitesse et réagir instantanément. Chez MBB, à Ottobrone, on regrette ainsi de n'avoir pu créer de cercles de qualité, *« dont le comité d'entreprise ne veut pas entendre parler »*.

Cette innovation, d'origine japonaise, repose sur un sens du collectif qui est totalement contraire à celui que la cogestion exalte. Les choix sont parfois redoutables mais, en Allemagne, une option a été retenue qui ne peut être révisée, sous peine de ruiner un édifice, voulu après les divisions de 1933 puis les heures sombres du nazisme et de la guerre. Cela vaut bien d'y sacrifier quelques rêves.

ALAIN LEBAUBE.

★ On peut lire, sur cette question, *la Réduction du temps de travail en Allemagne fédérale*, une étude de M. Alain Lattard, publiée par le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, 4, rue de Téhéran, 75008 Paris, 234 p., 75 F.



POINT DE VUE

Le bon moment pour investir

Aujourd'hui, les entreprises françaises ne sont pas mal placées. Elles ne doivent pas hésiter à prendre des risques.

par ALBERT MERLIN (*)

LES banquiers ont coutume de dire qu'en matière financière il n'est pas de décision bonne ou mauvaise en soi, et que l'important est le choix du moment. N'en va-t-il pas de même dans l'industrie, même si l'échelle de temps y est assez différente de celle que considère le banquier ?

Savoir se placer vis-à-vis des concurrents, tirer parti d'une technologie nouvelle juste à temps, jouer à contre-courant si nécessaire, voilà ce qui s'enseigne difficilement et qui pourtant décide souvent de la réussite ou de l'échec. Il y faut parfois une bonne dose d'audace : quand on se trouve au début de 1988 et que la météo économique vous annonce moult nuages à l'horizon, que les Bourses se montrent inquiètes et incrédules, on peut craindre que certains chefs d'entreprise n'aient un réflexe attentiste au point de s'interroger sur les projets d'investissements qu'ils avaient concoctés à l'automne, dans la foulée de la vive expansion de la fin 1987.

Voilà bien le danger majeur : n'est-il pas clair, en effet, que, pour les entreprises françaises, c'est le moment où jamais de regagner du terrain, de reconquérir des parts de marché, de rehausser leur position dans le palmarès international ? Quand les affaires vont bien pour tout le monde, les positions relatives des uns et des autres bougent peu ; mais quand le vent souffle et que les capacités de résistance sont mises à l'épreuve, c'est l'occasion rêvée, pour les plus audacieux et les plus musclés de tenter de reprendre l'avantage.

Des efforts de musculation

C'est bien le cas aujourd'hui : pendant des années, les entreprises *françaises* ont souffert, vécu chichement, sur des marges étriquées, alors qu'elles devaient s'engager dans un douloureux programme de restructuration. Comment auraient-elles pu, en même temps, se montrer conquérantes ? Aujourd'hui, le paysage a totalement changé. Grâce à leur effort de musculation, les firmes hexagonales ont retrouvé la santé, et leurs résultats se sont nettement redressés par rapport à ceux de toutes leurs concurrentes.

Selon les dernières données de la CEE, le taux de rendement du capital de l'ensemble des entreprises françaises a augmenté de 50 %, et le progrès a atteint près de 100 % pour les industries manufacturières en quatre ans. C'est mieux que la moyenne européenne, mieux que les performances des allemandes, progressivement affectées par les hausses salariales, puis par l'envolée du deutschemark, qui portent leurs coûts à des niveaux de plus en plus difficiles à supporter.

Quand on va mieux et que les concurrents vont relativement moins bien, il faut en tirer parti. Ne pas attendre que la conjoncture soit idéale, mais au contraire profiter de tout moment de doute, de toute hésitation, de tout « bégaiement » conjoncturel pour prendre de l'avance sur les « challengers ». *Les* occasions ne manquent pas, à commencer par les possibilités d'acquisition, singulièrement élargies par la baisse du dollar, pour ceux qui auraient envie de franchir l'Atlantique. Il faut en profiter, et vite, car si l'on est incapable de faire des prévisions de change à courte échéance, une seule chose est sûre : le taux actuel du dollar ne durera pas. Est-il *inscrit* dans les astres que les usines américaines doivent passer, en majorité, sous la coupe des Japonais ?

Mais il n'y a pas que les acquisitions à accélérer. Il faut être tout aussi conscient des chances qui s'offrent aux entreprises françaises en matière d'investissements industriels, depuis qu'elles affichent de meilleurs bilans. Ce *n'est pas seulement une question* de milliards. Il y a, en matière de décisions d'investissement, des seuils décisifs. Certains sont cruciaux, comme le niveau de l'épargne nette des sociétés, autrement dit les ressources propres qui restent disponibles une fois déduits les besoins de renouvellement du matériel : ce que l'on pourrait appeler la capacité de survie. On n'a guère remarqué que cette épargne nette était restée constamment négative de 1980 à 1985, que pendant toute cette période le simple maintien du capital productif supposait le recours à *l'endettement !*

Une compétitivité sous-estimée

Le renouveau est venu à partir de 1986, lorsque la remontée des résultats a permis de retrouver le seuil de survie, puis de le dépasser largement en 1987. Aujourd'hui, on peut estimer que les sociétés *françaises, considérées* globalement, disposent à nouveau de résultats permettant de financer approximativement la moitié de leurs investissements nets : ceux qui vont au-delà du maintien, et contribuent à l'accroissement du stock de capital. C'est comme une armée qui, limitée aux armes défensives pendant des années, se trouverait dotée à nouveau d'armes offensives.

La reconquête des parts de marché perdues entre 1980 et 1985 n'est certes pas acquise d'avance ; mais elle apparaît désormais possible, du moins dans toute la mesure où ce rebond est lié au redémarrage de l'investissement. Seulement là encore, il ne faut pas attendre pour agir. C'est le bon moment, du moins pour les entreprises qui ne visent pas 1988 *ou 1989 mais le long terme : celles* qui raisonnent en termes stratégiques.

Dernier avantage — et non des moindres — jouant désormais en faveur des entreprises françaises : leur situation relativement confortable en matière de coûts industriels. La rareté des données a longtemps autorisé des diagnostics erronés, ou du moins périmés. N'entend-on pas affirmer, aujourd'hui encore, que les coûts de production français sont trop élevés ? Or, les économistes d'entreprise qui, par fonction, pointent régulièrement l'état du « cocktail » des coûts dans toutes les usines européennes dégagent tous les mêmes conclusions : au taux de change actuel, les usines françaises sont parfaitement compétitives en regard de celles des autres pays, y compris celles d'Allemagne fédérale.

Constatation qui n'étonnera pas l'observateur familier des courbes retraçant l'évolution des coûts salariaux par unité produite de part et d'autre du Rhin : ces coûts ne sont-ils pas restés étalés en France depuis près de trois ans, alors qu'ils augmentaient de quelque 2,5 % par an en République fédérale ? Résultat : une *compétitivité* industrielle française qui *s'améliore* régulièrement. Qui l'eût cru naguère ? Qui le dit aujourd'hui ?

Décidément les entreprises françaises, en ce début 1988, ne sont pas si mal placées. comme toujours la tentation est grande de raisonner à partir de l'environnement mondial dans son ensemble, en supposant implicitement que les positions des divers acteurs restent intangibles. Rien de plus faux : qui oserait comparer, pour les trois ou quatre années qui viennent de s'écouler, les performances japonaises aux britanniques, les profils des entreprises allemandes à ceux des industries espagnoles ? Au sein d'un environnement donné, les chances et risques ne sont jamais répartis de façon homothétique. Pour une fois, les Français ont des atouts, ce serait dommage de ne pas les jouer.

En réalité, pour les firmes françaises comme pour les autres, la véritable difficulté n'est pas l'incertitude conjoncturelle mais le risque industriel, que le foisonnement technologique rend beaucoup plus pesant qu'antérieurement. On peut, certes, renâcler devant l'obstacle, mais la conjoncture ne doit pas servir d'alibi. Quand celle-ci sera de nouveau en plein essor (mais quand ?), il y aura certes moins de risques. Mais si, entre-temps, la chance était passée ?

Aux dernières nouvelles, les échos recueillis auprès des chefs d'entreprise de l'Hexagone seraient plutôt réconfortants. *Leurs intentions d'investissement* paraissent se maintenir à un bon niveau et leur moral tient bon, souvent mieux qu'outre-Rhin et outre-Atlantique. Voilà qui est encourageant, et semble déroger par rapport à ce que nous indique la froide mécanique des modèles économétriques. Tant mieux.

(*) Economiste d'entreprise.

CORRESPONDANCE

La contorsion financière

L'information donnée dans *le Monde* du 5 janvier par M. Robert Pelletier, directeur général de l'Association française des établissements de crédit, sur la création d'un « espace financier européen » est précieuse. En grande majorité, *les Français ignoraient que, dans la* plupart des pays de la Communauté, les revenus des obligations, pour ne parler que d'eux, étaient exonérés d'impôt, *de facto* sinon *de jure*.

M. Pelletier met en évidence les conséquences néfastes de cet isolement fiscal sur le financement de l'économie ; le simple bon sens suffit pour deviner que les entreprises sont d'autant plus performantes que leurs frais financiers sont moins élevés. Bien des retards trouvent ici leur raison.

L'auteur a eu la bonne grâce de ne pas ironiser en rappelant le correctif que les gouvernements ont cherché à apporter à cette situation par le jeu des bonifications d'intérêt : l'impôt fait monter les taux, une partie de la recette est reversée pour les faire baisser, avec, au passage, des monceaux de paperasses et de dossiers improductifs. Du grand art dans la contorsion financière.

Quelques chiffres permettront de mesurer l'ampleur du handicap résultant d'une telle originalité par rapport à la pratique internationale. En taux apparent, pour offrir le même rendement que les obligations allemandes, les obligations françaises doivent afficher une rémunération supérieure de 27/73, soit 37 % de plus.

Trois quarts de siècle d'inflation ont appris à raisonner en taux réels, et, là, le résultat devient surprenant. En RFA, sans impôt, le taux réel est naturellement le taux apparent moins le taux d'inflation. Avec 1 % d'inflation, un taux apparent de 6 % suffit pour obtenir un taux réel de 5 %. Avec 3 % d'inflation en France, pour passer à un taux réel de 5 % après impôt, un taux apparent de 10,96 % est nécessaire. Cinq points d'écart pour deux d'inflation !

Les mêmes calculs, si simples qu'on omet de les faire, nous apprennent qu'avec 6 % d'inflation un taux réel de 3 %, après impôt de 27 %, exige un taux apparent de 12,3 % et que, si ce dernier était fixé à 8,2 %, le taux réel après impôt serait nul et négatif en dessous.

Frontières closes, dans le passé, les gouvernements français ont pu, à *leur guise*, peser sur les taux, quitte à ce que la rémunération réelle de l'épargne devienne dérisoire, mais demain ? Décidément, que de surprises l'Europe nous réserve !

PIERRE LAGET,
ancien banquier.

La relance au Japon : un relais irréaliste

(Suite de la page 33.)

Les exportateurs nippons ont, en effet, développé des gammes de production conçues pour un marché internationalisé, dont les Etats-Unis sont un élément essentiel, et qui ne pourra trouver de substitut dans la relance de la *demande intérieure japonaise*. Les produits de grande consommation dont les exportateurs japonais ont fait leurs choux gras — électronique grand public, optique, jouets, automobile, micro-informatique — sont dépendants du marché américain. En 1986, l'excédent commercial nippon dans le secteur manufacturier était réalisé pour plus de 40 % aux Etats-Unis.

A l'opposé, les besoins des ménages nippons en produits exportés par leur industrie sont déjà très largement satisfaits, pour ne pas dire saturés, en ce qui concerne de nombreux équipements. Ainsi, en 1986, le nombre de téléviseurs couleurs pour 100 ménages atteignait 174,7 unités ; celui de réfrigérateurs : 114 ; celui de machines à laver : 106,5 ; de voitures de tourisme : 84,5 ; de chaînes hi-fi : 67 ; etc.

Cette observation est également valable pour les produits nouveaux que l'industrie nippone entend développer. En effet, ces équipements destinés autant à un large public dans les domaines de l'électronique, de l'automobile ou de la micro-informatique qu'à de macro-acheteurs dans le domaine des télécommunications, des transports ferroviaires ou des ordinateurs de très grande puissance ne peuvent être rentabilisés qu'à l'échelle du marché mondial dont les Etats-Unis sont un élément essentiel.

Par conséquent, une cure d'austérité outre-Atlantique, qui devrait nécessairement durer plusieurs années pour rétablir durablement les finances américaines, entraverait la diffusion de ces nouveaux produits. Dans ces conditions, les firmes nippones pourraient être tentées de ralentir le renouvellement de leurs productions et de camper sur leurs positions commerciales acquises, quitte à fournir un effort financier important pour comprimer leurs marges et leurs charges salariales. Le rééquilibrage commercial, atteint grâce à l'austérité américaine, se ferait « par le bas » dans un contexte de récession et de montée des tensions internationales, comme en a déjà témoigné le doublement des droits de douane sur les importations de composants électroniques japonais, en 1987.

Ces contradictions structurelles sont renforcées par des problèmes financiers qui pourraient accélérer l'échec des politiques de relais. En premier lieu, le financement de la relance intérieure japonaise devra trouver des moyens.

Les contraintes financières

Jusqu'à présent, les autorités japonaises ont procédé à des émissions d'emprunts sur un marché intérieur où les liquidités sont, il est vrai, assez abondantes. Mais la dette publique nippone nette devait atteindre, à la fin de 1987, avant même la prise en compte des relances exceptionnelles, 26,6 % du PNB, soit à peine moins que la dette américaine et plus que la dette ouest-allemande ou française. Les charges d'intérêts représentent déjà plus de 20 % des dépenses publiques dans l'empire du Soleil-Levant.

Cela explique pourquoi les autorités japonaises ont compensé les mesures de réduction de l'impôt sur le revenu, décidées en 1987, par une amputation de 10 % des crédits de fonctionnement des administrations et par un relèvement de la fiscalité de l'épargne, qui ne peuvent qu'atténuer l'effet de relance attendu. Par ailleurs, ces contraintes financières ne permettent pas aux autorités nippones de faciliter, par les commandes publiques, la coopération entre les grandes firmes japonaises et américaines autour de projets industriels communs.

Notons également que les capitaux utilisés par le Japon, pour financer les relances, risquent de limiter les placements nippons sur le marché financier américain. Ces placements sont pourtant devenus indispensables à la couverture du déficit outre-Atlantique. Selon l'OCDE, les investisseurs japonais auraient acheté près de la moitié des bons du Trésor mis en adjudication par le gouvernement américain en 1986.

En vérité, les politiques de relais pourraient créer un « effet de strangulation » financière de *l'économie américaine si elles* conduisaient les prêteurs japonais à se dégager du marché américain. Cela précipiterait une récession mondiale, bien avant que les conséquences bénéfiques des relances dans les pays excédentaire ne puissent se faire sentir.

On sait, en outre, que la Bourse de Tokyo a réussi, jusqu'à présent, à limiter sa baisse et qu'un effondrement du *Kabuto Cho* risquerait de précipiter l'ensemble des Bourses occidentales dans un abîme. Or cette relative bonne tenue est due à l'abondement permanent du marché des valeurs de Tokyo par de gros investisseurs. Il existe donc déjà des forces profondes qui jouent en faveur d'un rapatriement des capitaux japonais et d'une récession aux *Etats-Unis. Point n'est besoin de* les attiser.

Les résistances auxquelles se heurtent les politiques de « relais » ne sont, tout compte fait, que le reflet de l'instinct de conservation du système économique international. Une sortie dynamique de la crise exigerait, en réalité, une coopération industrielle dans les secteurs de pointe que *les firmes recherchent* souvent spontanément, en multipliant les alliances, comme dans l'électronique.

Les Etats devraient favoriser cette intégration par des commandes publiques groupées, financées par la création de liquidités internationales. De cette façon, les pays excédentaires pourraient développer des productions nouvelles sans avoir à rapatrier leurs capitaux, et les pays déficitaires pourraient restructurer leurs industries sans s'imposer des cures d'austérité, dont l'histoire économique montre qu'elles sont au rétablissement économique ce que la médecine de Molière était à la médecine : des purges sans issue.

SERGE FEDERBUSCH.

La chronique de Paul Fabra

Vive l'ordinateur, à bas le casino !

IMPLICITEMENT ou explicitement, il est admis que l'introduction des méthodes informatiques de gestion constitue un facteur radicalement nouveau de nature à changer le fonctionnement des marchés, et surtout des marchés boursiers. Même si on ne tombe pas dans l'énorme panneau du « *c'est la faute à l'ordinateur* » pour expliquer le krach du 19 octobre *(voir notamment les chroniques du 2 février 1988 et du 3 novembre 1987)*, cette proposition apparaît évidente. Inutile donc, dira-t-on, de la discuter. Il se pourrait au contraire que, dans l'intérêt d'une modernisation bien comprise de la Bourse, il convienne de se demander en quoi consiste au juste la nouveauté.

Si l'on adopte le point de vue d'un homme qui ne serait que technicien, il n'est pas douteux qu'on se trouve en présence d'une véritable novation au sens fort et originel du terme. A la limite, l'informatique n'est pas en train de perfectionner le marché de Paris tel qu'il existait ; elle est en train de nous en créer un tout neuf qui remplace l'ancien. L'adoption du système CATS (Computer Assisted Trading System) transposé de celui qui fut mis au point à Toronto (en service également à Tokyo et demain à Madrid) permet une grande souplesse d'utilisation. Les variations d'écarts entre les cours du comptant et les cotations à terme sont diffusées instantanément sur un marché élargi autant que l'on voudra.

Les mêmes techniques sont en mesure d'assurer pratiquement sans délais l'exécution des ordres reçus de la clientèle. Sans de pareilles facilités, hier encore hors de portée, il eût été impossible d'envisager, sans augmentation prohibitive des frais, l'institution d'un marché en continu, où plus de cent titres sont déjà cotés.

Regardées du point de vue de l'économiste, ces innovations, pour spectaculaires qu'elles soient, n'en sont pas. Dans son esprit, elles n'ont rien changé. C'est comme si on trouvait tout d'un coup un procédé commode pour réaliser le vide absolu dans une portion de notre espace terrestre. Le physicien serait en droit, après avoir félicité l'inventeur, de lui dire : « *Pour moi, cela ne change rien, car depuis longtemps je fais abstraction des frottements de l'air, et c'est sur cette hypothèse que j'ai établi mes lois.* »

D'une certaine façon, l'ordinateur mis au service des marchés permet de leur conférer pour de vrai les caractéristiques imaginées par les économistes depuis l'origine de leur science pour la commodité de leur raisonnement et l'élégance de leurs formules. Pour simplifier les choses, ils supposaient un marché immédiatement sensible aux plus faibles variations de l'offre et de la demande, ce qui impliquait une diffusion immédiate des informations.

Le principe du prix unique relevait des mêmes hypothèses en vertu desquelles, de surcroît, la transmission de toutes ces informations pourtant nécessaires pour y parvenir s'opérait avec la vitesse de la lumière et sans frais. Le « *monde sans frottements* » des économistes avaient soulevé beaucoup de critiques pour son irréalisme. Avec le temps, ceux-ci avaient essayé de le rendre moins abstrait en introduisant progressivement certaines complications. C'est ainsi que fut introduite la notion de « *coûts de transaction* » qu'on avait d'abord considérés comme négligeables.

Ce très bref rappel de la démarche traditionnelle des théoriciens pourrait justifier les conclusions les plus pessimistes sur l'économie de marché. Celle-ci n'aurait pendant longtemps existé qu'à titre de faux-semblant parce que les conditions techniques de son fonctionnement, dans le temps et l'espace, n'étaient pas réalisées.

Aujourd'hui, ces conditions sont presque à notre portée, mais le système risquerait de se bloquer à cause précisément de l'informatique qui, pour la première fois, rend possible la « transparence » des marchés. Derrière l'imprécision de ce « des » se profile la cause d'un très grave malentendu. Il ne cesse depuis un demi-siècle (en réalité depuis beaucoup plus longtemps) de fausser le débat.

CONTRAIREMENT à ce qu'une longue expérience montre de la façon la moins équivoque, les économistes modernes, libéraux et dirigistes confondus, restent accrochés à l'idée que la Bourse fournit le modèle le moins imparfait de ce que les théoriciens appellent un marché. Cela ne peut s'expliquer en définitive que par l'idéologie qui sous-tend la « science économique » contemporaine.

Sur le marché des biens manufacturés et d'une partie des produits agricoles, ainsi que sur celui des services, la compétition décisive est celle qui joue du côté des offreurs. A telle enseigne que, sauf pendant les périodes de grand trouble (d'origine monétaire, neuf fois sur dix), les prix de vente sont déterminés par des facteurs beaucoup plus objectifs que subjectifs. Qu'on observe dans les pays ouverts sur le monde extérieur l'évolution du prix des automobiles, des téléviseurs ou des composants électroniques. Ces prix, sauf exceptions qui tendent à se raréfier au fur et à mesure que les marchés s'internationalisent, collent étroitement aux coûts de revient ; chaque fois que, dans tel ou tel secteur dont l'essor est stimulé par une nouvelle technologie, des profits anormalement élevés apparaissent, on assiste à la ruée de nouveaux producteurs.

L'offre accrue fait disparaître les marges anormales comme maints innovateurs de la Silicon Valley en ont fait l'expérience parfois fatale. Bref, la rationalisation économique impose ses lois sur la plupart des marchés de produits et de services. Si, poussant plus loin l'observation, on cherchait, derrière les coûts de revient exprimés en monnaie, à quantifier en heures de travail le temps nécessaire pour fabriquer tel ou tel produit ou rendre tel ou tel service, on s'apercevrait de certaines corrélations qui confèrent à tout le système sa cohérence (le lien entre la productivité du travail et l'échelle des prix).

Mais, pour des raisons qui s'expliquent par leur parti pris en faveur de la « demande », les économistes modernes, au lieu de chercher leur modèle dans les marchés de biens et de services, pourvus d'une régulation quasi automatique grâce à la discipline du prix de revient, préfèrent le découvrir dans des marchés qui, de près ou de loin, ressemblent à une salle d'enchères. Là, l'offre est toujours d'une façon ou d'une autre limitée (c'est le cas pour le nombre de titres en circulation sur un marché boursier), tandis que la capacité d'achat des demandeurs, parmi lesquels les spéculateurs jouent un grand rôle, est directement influencée par des facteurs externes tels l'abondance du crédit, l'afflux de capitaux étrangers liés à des phénomènes de balances des paiements généralement mal analysés.

En conclusion, moins un marché s'apparente à un marché de produits et de services, plus il est vulnérable. Le fonctionnement de la Bourse devrait pour cette raison faire l'objet de précautions particulières. C'est pourtant sur ce genre de marché que porte en priorité la déréglementation. Il ne s'agit pas de multiplier les interdictions ni surtout d'empêcher le libre jeu entre le comptant et le terme, mais de veiller à ce qu'il ne soit pas détourné de ses fins. Il est urgent de défendre les marchés financiers contre la tentation permanente née de l'instabilité et qui les conduit à des pratiques propres à l'exacerber.

LA tâche est difficile, car ce qui est requis est une réflexion d'ensemble sur les conditions du fonctionnement d'un marché. Les Américains, qu'on essaye d'imiter, n'y sont pas préparés. Pour eux, il suffit qu'un instrument soit « sophistiqué » pour qu'il soit recommandable.

Exemple de mécanisme probablement déstabilisateur : les marchés à terme sur indices boursiers. A quoi sert un indice ? A déceler la tendance générale du marché à partir de l'observation des cours d'un certain nombre de titres. La tendance ainsi dégagée n'a des chances d'être significative qu'à la condition que la cotation de chaque titre soit déterminée pour l'essentiel par des facteurs qui lui sont propres (en relation avec les résultats de la société). Mais qu'en est-il si les investisseurs jouent l'indice et non pas chaque action en particulier ? Le CCF est en train d'étudier l'adaptation en France d'un marché privé d'options sur indices boursiers. Il ferait bien d'y réfléchir à deux fois. Quant au gouvernement, son rôle n'est pas de laisser miroiter à quelques professionnels l'espoir de gagner de l'argent dans un casino. ■

Notes de lectures

par Alfred Sauvy

JEAN-PIERRE CHARVET

Le désordre alimentaire mondial
Surplus et pénuries ; le scandale

Cet excellent ouvrage du maître de conférences à Paris-X ne pèche guère que par le titre, inutilement provocant, et par l'introduction. Il éclaire, informe, donc « affranchit » le lecteur, sans lui imposer des solutions.

Ordre logique : entre la première partie, consacrée à l'alimentation, donc à la demande (disons plutôt aux besoins) et la troisième, sur l'offre de produits agricoles, se place un exposé sur l'« effet de King », assurément le seul économiste britannique ancien à être connu — et maudit — dans les chaumières beauceronnes ou provençales (au-delà d'un certain niveau, récolte meilleure signifie recette plus basse).

La politique des pays industriels est aussi bien décrite que mal nommée (en style « américain », « *la stratégie dans les pays industrialisés* »). Préférable, à tout prendre, aux missiles, la lutte entre la PAC (politique agricole de la Communauté) et le grenier américain. Bon aperçu de la situation du Japon.

Et voici qu'entre en scène le prolétarien tiers-monde. Dénoncés une fois de plus, les dangers de l'aide alimentaire, qui, en soulageant les villes, accélère l'exode rural. Et nous traversons le monde : la Chine, les pays socialistes européens, le GATT, la CNUCED, rien ne manque.

Quelques lignes bien venues sur la dette des pays pauvres, mais une fois de plus aucun appel en faveur de l'enseignement agricole, dans les pays dont la pauvreté n'est guère faite que de l'incapacité à utiliser leurs richesses.

★ *Hatier* (imprimé en Italie). Paris 1987. 18,5 cm. 256 p., 49,90 F.

FRANÇOIS JEAN

La dette, catastrophe ou mutation

Il n'est pas près de quitter l'actualité, ce sujet si apte à provoquer de temps à autre des poussées de fièvre politique. Il s'agit ici des actes du colloque organisé par la fondation Liberté sans frontières, le 27 février 1986. Presque tous les auteurs appartiennent à des pays industriels.

Quatre parties, dont l'une est consacrée à l'Amérique latine. Yves Berthelot (CNUCED ex-CEPII) ouvre le feu en rappelant la responsabilité des pays industriels dans la crise de 1982 et ses suites. L'austérité imposée ayant entraîné une diminution des investissements, le cercle paraît d'autant plus vicieux que les résultats sont encore aggravés par la hausse des taux d'intérêt. (En revanche, la baisse du dollar a été favorable, mais depuis...)

Michel Fouquin compare les voies, si divergentes, de la Corée et du Brésil : deux pays où la répartition des revenus privés a joué un rôle important. Esperanza a Duran, du Colegio de Mexico, présente des aventures « latines », bien différentes sur les moyens utilisés, mais beaucoup moins par les résultats. L'emprunt a été préféré aux investissements étrangers, avec d'autant plus de raison que les taux d'intérêt réels ont été longtemps négatifs. Perspectives sombres, mais, comme le montre le « Plan austral », l'austérité est mieux supportée, quand elle n'est pas imposée de l'extérieur.

En Afrique, au sud du Sahara, Patrick Guillaumont, le monétariste de Clermont-Ferrand, distingue non seulement les pays pétroliers des autres, mais ces derniers selon leur dimension. Les petits pays doivent s'endetter plus que les grands : relation étroite entre l'instabilité des exportations et le taux d'endettement.

Mais que dire devant ce singulier conseil : « *Un supplément d'aide... devrait pouvoir éviter des crises d'endettement qui, pour ces pays, seraient dramatiques* » ? Commediante, tragediante ?

En annexe, quelques graphiques, dont l'austérité ne dissimule pas le caractère dramatique et laisse prévoir de nouvelles aventures.

★ *Liberté sans frontières*. Paris 1987. 23,5 cm. 151 p., 80 F.

GÉRALD MESSADIE

Requiem pour un superman :
La crise du mythe américain

Rédacteur en chef adjoint de *Science et Vie*, l'auteur a déjà, à diverses reprises, fait preuve, disons, de vivacité. C'est un sévère réquisitoire qu'il nous donne ici, en vue de dissiper les images roses, si familières à de nombreux Européens. Il est certes licite de débattre sur Warhol ou de rappeler la fameuse prévision de Valéry sur l'Europe soumise à une commission américaine, mais le maniement des chiffres est un art plus délicat, qui peut se heurter à des adversaires plus soucieux de faire prévaloir l'examen profond sur le préjugé. C'est surtout sur le plan économique que nous nous plaçons ici.

Plus solide, mieux assise que la critique directe est celle des illusions entretenues par les médias ; mais estimer qu'il n'y a « *quasiment rien* » à New-York en dehors des gratte-ciel et de deux musées ou annoncer que la mortalité infantile est aussi élevée aux Etats-Unis que dans les pays les moins développés, c'est, sans doute, manquer son objectif. Les adverbes sont moins vulnérables que les chiffres. En fait, la production industrielle et le chômage ont, depuis le second choc pétrolier, évolué, là-bas, plus favorablement qu'en France.

La crise financière d'octobre est, certes, venue à point avec le classique rappel du vendredi noir de 1929, mais la suite confirme combien est mal connue, après un demi-siècle, la crise appelée, non sans raison, la grande. Que l'évocation de la politique économique de Roosevelt soit particulièrement romancée n'a rien que de normal ; peu d'hommes ont aussi bien assuré leur réputation posthume ; la guerre étant, bien entendu, mise à part.

Avec moins de noir et plus de gris, l'auteur n'eût-il pas mieux atteint son objectif ?

★ *Robert Laffont*. Essais, Paris 1988, 22 cm, 306 p., 92 F.

CATHERINE COLLOMP, MARIANNE DEBOUZY et SYLVIE LE BARS

Les salaires dans l'Amérique de Reagan

Catherine Collomp, maître de conférences à Paris-XII, Marianne Debouzy, professeur à Paris-VIII, et Sylvie le Bars, maître de conférences à Nancy-II, nous offrent un intéressant ouvrage sur un sujet un peu plus large que ce que suggère le titre : il s'agit de l'organisation syndicale et sociale aux Etats-Unis, même avant l'avènement du président Reagan, mais les salaires ne sont guère cités. Les articles reproduits ici ont été présentés lors d'un congrès organisé par l'Association française d'études américaines, en mai 1986. Cette étude a été subventionnée par le Centre d'études sur le syndicalisme nord-américain de Paris-XII et le Centre de recherches pour l'étude des sociétés américaine et britannique de l'université de Nancy-II

Depuis le temps, déjà lointain, de la puissance des CIO, les syndicats ont, aux Etats-Unis, perdu en force et en moyens. Moins d'un salarié sur cinq est syndiqué ; pour les femmes, 13 % seulement. Le travail à domicile laisse d'ailleurs peu de place à l'action syndicale.

Il y a, nous est-il dit, trois attitudes patronales à l'égard des syndicats : la méthode dure, la méthode paternaliste et la méthode « scientifique », qui utilise des techniciens spécialisés. Il peut, par ailleurs, s'élever des conflits entre la base et les syndicats.

En tout état de cause, le syndicalisme est aussi global qu'en France ou en Angleterre. D'autre part, 70 % des travailleurs seulement ont une couverture médicale. Selon Milton et Rose Friedmann, le pays est, de plus en plus, divisé en deux classes : l'une qui reçoit l'aide sociale et l'autre qui la finance. Tout est dans l'interprétation, mais il se dégage quelque odeur de dix-neuvième siècle.

L'action syndicale semble efficace, puisque, dans les secteurs où il y a un syndicat pour négocier les salaires, ceux-ci sont de 30 % plus élevés. Encore faudrait-il localiser la cause et l'effet et surtout distinguer les branches. Inégalités considérables dans la durée du travail : à Flint (Michigan), un tiers de ceux qui travaillent font des semaines de 60 à 70 heures.

Ce réquisitoire discret serait utilement complété par des résultats de comptabilité nationale, notamment par une comparaison entre l'évolution des salaires et celle du PIB.

★ *Presses universitaires de Nancy*. Nancy 1987. 24 cm, 168 pages, 78 F.

PHILIPPE BRAILLARD

La place financière suisse.
Politique gouvernementale et compétitivité internationale

Bien des Français ne connaissent la Suisse que par ses stations de tourisme et sa position de refuge pour des capitaux menacés. Plus d'un s'étonne aussi qu'un pays de bergers, sans ressources naturelles, ait pu atteindre un si haut niveau industriel. Plus remarquable encore, peut-être, le rôle important joué par ce pays en tant que place financière.

« *C'est la première analyse systématique de la capacité compétitive de cette place financière* » qui nous est donnée ici. Un trésor multiforme, dont nous ne pouvons présenter ici que quelques pièces. La banque et les sociétés financières représentent cent mille emplois, soit environ 3 % de la population active et fournissent 6 % du PIB.

Une étude des systèmes bancaires américain, japonais, anglais, allemand (mais non français) est suivie d'un exposé sur la législation des cartels (peu sévère) et d'une mention des progrès des sociétés étrangères depuis une génération. Un important chapitre sur le secret bancaire, en rapport avec le code civil et le droit privé. Rappel, à cette occasion, de quelques affaires retentissantes (Marcos, Duvalier, Irangate). L'administration fiscale n'a pas, dans les banques, un accès aussi étendu qu'en France.

Dans la masse abondante des informations, un tableau présente le curieux résultat d'un placement de dollars, en divers pays, de 1970 à 1980, en actions (en tête et de loin, Hongkong), en obligations (en tête, la Suisse) et en liquide (en tête, le Japon). Le dernier chapitre concerne la politique nationale et les perspectives d'avenir. Un monument ; de précieuses lumières. Avec une bibliographie.

★ *Institut universitaire d'études européennes*. Editeur Georg. Genève 1987. 30 cm. 317 p., 790 F.

FRANÇOIS VELLAS

Les échanges Sud-Sud

Entre les quatre points cardinaux, six liaisons, deux à deux, sont possibles ; mais entre les trois grands groupes dans le monde, occidentaux (Nord), socialistes de l'Est et pays peu développés (Sud), leur nombre est réduit à trois. Les relations Sud-Sud, c'est-à-dire à l'intérieur du tiers-monde, ont, jusqu'ici, peu attiré l'attention. Le professeur de Toulouse François Vellas nous les présente ici clairement, la source principale étant la CNUCED.

Longtemps très faibles, les échanges Sud-Sud augmentent assez rapidement non seulement en valeur et en volume, mais en proportion de l'ensemble : de 3,5 % du commerce mondial en 1970, ils sont passés à 7,8 % en 1980 et doivent dépasser aujourd'hui 10 %. En valeur, le poste principal est le combustible (pétrole), mais le progrès est notable sur les produits manufacturés : de 1975 à 1983, il a été de 1 % à 2,5 % en volume.

Laissant de côté le pétrole, nous retrouvons en tête les « quatre dragons », bien sûr (36 % de l'ensemble des exportations Sud-Sud), suivis d'assez loin par le Brésil, pièce maîtresse de l'Amérique latine. En Afrique, aucun pays en tête, comme facteur d'entraînement.

Digne d'intérêt, le secteur des médicaments, où nous retrouvons le rôle majeur du Brésil. Ses exportations dépassent 48 millions de dollars et s'étendent bien au-delà de l'Amérique latine. Le Sud est importateur de demi-produits, et sa dépendance s'accroît même en ce domaine. Cet ordre est curieusement inverse de l'ordre classique. Intervient ici l'action des multinationales, qui réalisent, sur les demi-produits, des économies d'échelle.

Les pays industriels, suggère le lecteur de l'ouvrage, risquent-ils d'être court-circuités et grièvement atteints, comme ils l'ont été déjà dans les textiles ? Une raison supplémentaire pour eux, peut-on penser, d'appuyer plus encore sur les techniques d'avant-garde.

★ *Economica*. Paris 1987. 21 cm. 114 p., 48 F.

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

Bordeaux joue la communication

Un amphithéâtre de cent places assorti d'un plateau de télévision, des salles de démonstration de matériel audiovisuel et d'enseignement assisté par ordinateur, un studio son, un banc de montage et des cabines de projection et de traduction simultanée, au total, trois millions d'investissements sur 550 mètres carrés : le Centre entreprise et communication avancée (CECA) doit être opérationnel le 1er mars prochain sur le domaine de Villepreux, propriété de l'Aérospatiale, à 30 kilomètres du centre de Bordeaux.

Constitué en association loi de 1901, le CECA regroupe pour l'instant une vingtaine d'entreprises d'Aquitaine. Huit d'entre elles (l'Aérospatiale, le groupe Lyonnaise des eaux, la Sogerma, Lectra Systèmes, l'Adera, le CEA-Cesta, le groupe GMF et Media France Concept) en sont les fondateurs sous l'impulsion du conseil régional d'Aquitaine.

Le CECA a pour vocation de promouvoir dans les entreprises une politique de communication avancée, de mettre en place et d'assurer le fonctionnement des moyens techniques nécessaires, enfin d'associer à ses missions les spécialistes en communication et les organismes de recherche et de formation.

L'Aérospatiale met des locaux à la disposition du centre, et ce gratuitement pour une durée de cinq ans. Les cotisations (180 000 francs par an pour les fondateurs, 40 000 francs pour les membres actifs) donnent droit d'accès aux moyens techniques du CECA, à des stages de formation dirigés par des spécialistes de la communication.

Le CECA disposera dans un premier temps d'un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 2 à 3 millions de francs. Le conseil régional d'Aquitaine et l'Etat ont financé chacun 500 000 francs d'investissements en 1987, dans le cadre du contrat de plan Etat-région. CECA, domaine de Villepreux, 33160 Saint-Aubin-de-Médoc. Tél. 56-57-31-01.

CHIFFRES. – Editée par la chambre régionale de commerce et d'industrie « Aquitaine » *l'Aquitaine en chiffres* est réalisée avec le soutien financier du Conseil régional d'Aquitaine et en collaboration avec l'INSEE. Cette brochure de 32 pages, très clairement présentée, donne un tableau économique à jour (chiffres de 1986 et parfois de 1987) de la région. (10, place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex.)

NORD-PAS-DE-CALAIS

Dunkerque loge sa « communauté »

Plus de 12000 mètres carrés de bureaux, répartis sur huit étages, deux vastes halls coiffés d'une verrière, une salle de conseil en amphithéâtre prévue pour accueillir cent vingt personnes, dotée d'un système de transmission vidéo, ainsi se présente le nouvel hôtel de la communauté urbaine de Dunkerque, qui vient d'être inauguré par le président de la République.

D'une architecture résolument moderne, il n'en respecte pas moins le style local, en faisant amplement appel à la brique, à la pierre calcaire et au verre, utilisé tant en façade qu'en toiture. Sa conception représente un petit exploit technique. Il est en effet érigé à la fois sur un pertuis et sur une ancienne écluse. Pour asseoir la structure de béton, les constructeurs ont dû forer les pieux à 25 mètres de profondeur, afin de retrouver un sol stable. Ainsi, il domine, à quelque 40 mètres, les eaux du port. Coût : 120 millions ; ouverture en mars prochain.

Etudiants en cartes

Mille étudiants lillois sont déjà équipés d'une carte à microprocesseur qui leur sert de dossier et de passeport. Il s'agit d'une expérience qui devrait être étendue aux dix-sept mille étudiants de l'université des sciences et techniques de Lille-Flandres-Artois.

L'étudiant conservera cette carte plus de cinq années. Elle lui servira dans toutes ses démarches administratives et pédagogiques au sein de l'université, mais également auprès des autres organismes liés à la vie de l'étudiant : CROUS, bibliothèques, mutuelles, différents services d'orientation, réduction dans les salles de cinéma ou les librairies...

L'ensemble des prestations liées à la conception des logiciels (système carte à mémoire, logiciels d'inscription et de réinscription en université, suivi pédagogique), à la mise au point des bornes d'interrogation et de toutes les interfaces entre le système central et les sites décentralisés ont été assurées par l'université des sciences et techniques de Lille-Flandres-Artois et URBA 2000, avec le soutien technique du CITI (Centre interuniversitaire de traitement de l'information).

Cette expérience est soutenue par le ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur et par le conseil régional.

SAISON TARDIVE POUR LES ALPES

La neige, enfin...

LES chutes de neige d'une hauteur de plusieurs dizaines de centimètres intervenues au cours du dernier week-end sont une bénédiction pour les stations de sports d'hiver françaises qui souffraient depuis le début de la saison de ski d'un très important déficit d'enneigement.

Dans la quasi-totalité de l'arc alpin, la neige fut en effet absente des pentes situées en dessous de 1 800 mètres d'altitude pendant toutes les vacances de Noël et jusqu'à la fin du mois de janvier. Au-dessus la neige laissait apparaître des cailloux et interdisait le ski hors pistes. Dans les stations, un énorme travail fut entrepris par les services des pistes pour entretenir les domaines skiables et réparer, grâce à l'apport de neige transportée par des camions ou des luges, les parties les plus usées par le passage des skieurs.

Au manque de neige s'ajoutèrent des températures exceptionnellement douces qui rendirent souvent impossible l'utilisation des canons à neige, le thermomètre ne parvenant pas à descendre, en raison d'un phénomène dit d'inversion des températures constatées entre 800 mètres et 1 800 mètres d'altitude, en dessous de moins trois degrés, limite supérieure pour la production de neige artificielle.

Toutes les stations de moyenne et de basse altitude des Alpes du Nord furent victimes de ce « mauvais » temps. Certaines, notamment dans les massifs du Vercors et de la Chartreuse, dans l'Isère, durent attendre les tout derniers jours du mois de janvier pour mettre en service leurs remontées mécaniques. La station d'Autrans, qui devait accueillir le dimanche 24 janvier quinze mille fondeurs pour la célèbre Foulée blanche, dût renoncer à organiser cette populaire manifestation dans l'attente de jours plus favorables.

Les employés saisonniers des remontées mécaniques furent mis au chômage technique, les loueurs de matériel laissèrent leurs spatules dans les râteliers et les moniteurs de ski vaquèrent à leurs occupations d'été comme celles de charpentiers, d'agriculteurs, de guides ou de maîtres nageurs.

Près de la moitié des moniteurs employés dans les stations n'ont pu travailler et, comme ce sont des travailleurs indépendants, n'on rien gagné durant tout le début de saison. Les hivers marqués par un très fort déficit d'enneigement ne sont pas toutefois exceptionnels. Ainsi en fut-il pour la saison hivernale 1963-1964. Lors des Jeux olympiques de février 1968 à Grenoble, la neige se mit à tomber quelques jours seulement avant le début des compétitions. Alors qu'une sorte de noria de camions militaires avait amené pendant les semaines précédentes la neige nécessaire, ces derniers, après une chute de neige de 1,50 m survenue en quelques heures, furent contraints de refaire leur travail dans le sens inverse... En 1970 il fallut attendre le 27 janvier pour voir apparaître les premiers flocons. Ce fut alors le point de départ d'une période de sept semaines de chute de neige quasi ininterrompue. Cet hiver-là fut marqué par de terribles avalanches, comme celle de Val-d'Isère qui ensevelit, le 10 février, trente-neuf personnes réunies dans la salle de restaurant du chalet de l'UCPA.

« Le moment est venu de s'interroger sur le degré de dépendance des stations de ski face aux caprices de la météorologie et sur les moyens à mettre en œuvre pour le réduire », explique Jean-Guy Cupillard, maire de L'Alpe-d'Huez et président de l'association Ski-France, qui assure la promotion des villages de montagne. La « crise » de l'enneigement des pentes et des cimes a montré la fragilité d'un secteur économique qui repose totalement sur la qualité et l'épaisseur de son tapis blanc et qui a investi depuis le début des années 80 entre 700 millions et 800 millions de francs chaque année pour moderniser et renforcer son parc de remontées mécaniques.

Les stations de basse et moyenne altitude, devenues de véritables entreprises aux performances commerciales souvent remarquables lorsque la neige est au rendez-vous, sont aussi des lieux à hauts risques climatiques quand la neige est absente.

Longtemps décriées en raison de l'agression qu'elles peuvent représenter pour le milieu alpin, les stations de haute altitude perchées comme Val-Thorens ou Tignes, au-dessus de 2000 mètres d'altitude, ont fait une nouvelle fois la démonstration qu'elles étaient des îlots de prospérité dans une montagne en crise. Une avalanche de skieurs les a submergées à Noël, et pendant tout le mois de janvier, en faisant augmenter de plus de 50 % le chiffre d'affaires de leurs remontées mécaniques. Elles seules offraient en effet une couche de neige suffisamment abondante.

Le retour de la neige sur les Alpes, la baisse des températures, ont permis aux responsables des stations de préparer avec beaucoup moins d'inquiétude les vacances de février qui viennent de commencer. A moins que la météo capricieuse de cet hiver n'apporte *une nouvelle* fois *le* redoux et ne transforme la neige en « soupe ».

Le dernier état des réservations, montre que les stations sont pleines à 95 % ou 100 % pour la troisième semaine de février mais constatent un net déficit – 40 % à Chamrousse ou Villard-de-Lans – pour la première semaine du mois qui correspond aux vacances scolaires des Parisiens.

CLAUDE FRANCILLON.



AFP

PAYS DE LA LOIRE

La vérité de la Vendée

Cinq cents Vendéens enthousiastes ont assisté à Cholet, au cours d'un dîner campagnard, à la présentation par Marcel Jullian du film qu'il prépare et qui, à partir du roman d'André Guilloteau, *Sous le vent de Galerne*, veut faire comprendre, à partir de l'histoire d'un village et de quelques-uns de ses habitants, la véritable signification de la révolte vendéenne de 1793, à distinguer absolument du mouvement chouan. Il sera réalisé par Bernard Fabre (auteur de *la Trace*), produit par Claude Nedjar et distribué en Europe par la Twentieth Century Fox. Date de sortie prévue : mars 1989.

Ce sera un film à grand spectacle mais pas un film « à vedettes », l'important pour Marcel Jullian étant d'apporter et d'illustrer un témoignage sur un mouvement spontané et populaire. Le budget est lourd : 35 millions mais – originalité de l'opération – il sera en partie supporté par les Vendéens eux-mêmes.

Une société anonyme, Vendée-Vérité, présidée par un chef d'entreprise vendéen, Marcel Albert, a été constituée et est chargée de regrouper les entreprises, les banques, les associations (comme celle du Puy-du-Fou), les particuliers qui souhaitent participer au financement du film, à hauteur, espère-t-on, de 15 millions de francs.

POITOU-CHARENTES

Une maison des sciences à Poitiers

Lancée en 1977, l'idée d'une maison des sciences et techniques a fait son chemin à Poitiers. Installé provisoirement dans un lycée désaffecté, le nouvel établissement a désormais pignon sur rue dans une grande artère de la ville. L'ensemble sera inauguré en novembre prochain.

Il comprend les bâtiments de l'ancien lycée réaménagés, une construction moderne au style futuriste et, dans un proche voisinage, le baptistère Saint-Jean, l'un des plus vieux monuments religieux d'Europe.

L'opération a été menée grâce à un contrat de plan entre l'Etat, la ville de Poitiers et le conseil général de Poitou-Charentes (24,5 millions de francs) et un apport supplémentaire de la ville à hauteur de 8 millions de francs. Le député et maire de Poitiers, Jacques Santrot, et le président de la MST viennent de prendre une décision audacieuse : ils ont pensé que l'appellation MST était vieillotte et l'ont baptisée « Devenir », avec un second nom symbole, « Espace Pierre Mendès-France ».

Afficher ses talents

Pour la deuxième année consécutive, Poitiers vient d'« *afficher ses talents* ». Organisée par la ville de Poitiers et les communes de son district urbain, cette opération a consisté à distinguer parmi cinq cents candidats sept Poitevins dont la compétence n'est pas obligatoirement connue de leurs concitoyens. Une présélection a distingué, en décembre, vingt-quatre prénominés, et sept d'entre eux ont franchi les derniers barrages. Ils ont reçu leur prix (une œuvre d'art en forme de clé, et un chèque de 10 000 francs), au théâtre de Poitiers, en présence du député et maire Jacques Santrot.

Les sept « talents » sont : Aurélie Gabard, vingt ans, qui s'est lancée dans le monde de la mode en créant une collection ; Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers depuis 1975, qui, au Kremlin, a lancé à Gorbatchev, en septembre, un appel à la paix et à la compréhension entre les peuples ; Claude Hagège, professeur à l'université de Poitiers, auteur de plusieurs ouvrages sur la linguistique et la société ; Jacques Souriau, qui se consacre depuis 1970 aux sourds-muets à Larnay (près de Poitiers), un établissement dont il est le directeur, tout en assumant la présidence de l'Association nationale pour les sourds aveugles ; Gérard Lehmann, dirigeant d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de sondes pour la stimulation cardiaque ; Fazette Bordage, coordinatrice du Confort moderne ; Dominique Rousseau, ingénieur conseil, président de la jeune chambre économique de Poitiers et fondateur avec quelques amis des Journées de la communication historique qui ont eu lieu l'automne dernier à Poitiers.

RHONE-ALPES

Grenoble se vend en anglais

Dix mois après la parution du premier numéro de *l'Economie à Grenoble*, le conseil pour la valorisation de l'économie grenobloise édite *Business in Grenoble*.

Cette lettre d'information trimestrielle, rédigée en anglais, sera diffusée à la presse économique européenne, canadienne, américaine et japonaise. Elle est destinée à donner des informations concises et pratiques sur ce qui se passe dans les entreprises, centres de recherche et universités de l'agglomération grenobloise, en précisant les noms et coordonnées téléphoniques du contact qui peut aider à en savoir plus. (COVEG, 30, bd. Gambetta. 38000 Grenoble. Tél. : 76-43-37-68.)

Vestiges sauvés

Deux barques gallo-romaines découvertes dans le port antique de Toulon ont été traitées au laboratoire nucléaire du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG).

Un procédé de conservation et de consolidation des objets en bois particulièrement fragiles à la suite d'un séjour très prolongé dans l'eau y a été mis au point.

Une association regroupant le CEA, la Direction des Musées de France et la ville de Grenoble (centre d'études des bois gorgés d'eau, CETBGE) a été constituée pour le traitement de ce genre de vestiges archéologiques.

UN SOUS-PRODUIT DE LA STATION D'ÉPURATION

Marseille soigne ses forêts avec ses déchets

LA station de traitement des boues résultant de l'épuration des eaux usées de Marseille (*le Monde* du 23 novembre 1987) est distante de 6 kilomètres de l'ouvrage souterrain de traitement des eaux. Pour des questions de sécurité, et surtout d'espace, il a été décidé de construire les ouvrages de traitement des boues à l'écart de la zone urbanisée, dans une ancienne carrière dans le quartier de La Cayolle, aux portes du massif des Calanques. Le montant des travaux a été de 315 millions de francs.

La liaison entre les deux usines est assurée par deux canalisations de refoulement pour le transport de 3 000 mètres cubes de boues liquides par jour. La fonction principale de l'usine est de réduire de façon importante le volume des boues de manière à faciliter leur élimination.

Une première tranche vient d'être mise en service en même temps que l'usine de traitement des eaux sans attendre l'achèvement complet de la station, prévu pour octobre 1988.

Les premières fonctions de l'usine consistent à épaissir les boues en les débarrassant par décantation des eaux qu'elles contiennent. Les boues non utilisables sont ensuite éliminées. Mais, lorsque l'installation sera achevée, les boues épaissies seront envoyées vers des ouvrages de « digestion anaérobie » dans trois réservoirs de 10000 mètres cubes dans lesquels se produira un processus de dégradation de la matière organique jusqu'à sa stabilisation accompagné d'un dégagement de biogaz combustible. Les boues « digérées » seront ensuite cuites à 200 degrés de façon à éliminer la pollution bactérienne et virale.

L'objectif est en effet d'utiliser ces boues comme terreau pour améliorer la qualité des sols ou revégétaliser des espaces stérilisés par les incendies de forêt. L'énergie nécessaire au conditionnement thermique des boues sera produite par le biogaz qu'elles émettent pendant leur « digestion ». Il est prévu un excès de biogaz, qui sera utilisé comme combustible dans les groupes électrogènes de l'usine, et, dans sa situation définitive, l'énergie électrique produite sera pour partie revendue à EDF.

Tandis que la station de traitement des boues sortait de terre, des études sur l'utilisation des terreaux provenant de La Cayolle ont été menées par la direction de l'écologie et des espaces verts de la ville de Marseille, l'Office national des forêts, la Société du canal de Provence, le CEMAGREF d'Aix-en-Provence, la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Depuis dix ans, les essais de plantations sont satisfaisants, et, dans un rayon de 100 kilomètres autour de Marseille, on a dénombré 110000 hectares propres à être améliorés par l'apport de ce type de terreau. Sur le plateau de Carpiagne, depuis quatre ans les taux de reprise et de croissance des arbres sont excellents, en particulier pour le pin d'Alep, le cyprès et le robinier

JEAN CONTRUCCI.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Bernard Hilbert,
Ginette de Matha,
Jean-Yves Levif.
Coordination :
Jacques-François Simon.

Economie

SOMMAIRE

■ M. Carlo De Benedetti a relevé le prix de son OPA sur la Société générale de Belgique à 4000 francs belges, au lieu de 3 400, prix initial (*lire ci-dessous*).

■ Le gouvernement italien poursuit la préparation du budget pour 1988. Il a également adopté un projet de loi créant la « lire lourde » (*lire ci-dessous*).

■ Lufthansa a choisi pour ses futurs Airbus les moteurs CFM-56, développés par l'américain General Electric et le français SNECMA (*lire ci-dessous*).

■ En janvier, l'OPEP a réduit sa production de 7%, un effort qui pourrait, s'il se poursuivait, entraîner une remontée des cours du pétrole brut (*lire ci-dessous*).

■ Le conflit le plus important qu'ai connu la Suède, et qui paralysait depuis trois semaines deux mille huit cents entreprises, a pris fin sur un accord, lundi 8 février (*lire page 39*).

Avant les décisions du tribunal de commerce et de la Commission bancaire

M. De Benedetti améliore son offre d'achat de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Alors que l'on attend pour mardi 9 février une décision (qui ne sera pas encore définitive) du tribunal de commerce de Bruxelles relative à l'augmentation de capital décidée par la Société générale de Belgique pour contrer l'offensive de M. De Benedetti, de même que l'avis de la Commission bancaire concernant l'OPA que l'homme d'affaires italien se propose de réaliser sur le premier holding belge, M. Alain Minc, un des lieutenants du « condottiere », a créé la surprise dimanche, en annonçant que son groupe augmenterait de 3 400 à 4 000 francs belges le prix de son OPA.

M. Alain Minc a aussi mis en demeure la Commission bancaire d'accorder son feu vert à l'OPA dès mardi, sinon *« il reprendrait sur tous les plans son entière liberté d'action »*. Ce qui signifie en clair que le groupe pourrait reprendre ses achats en Bourse ou hors Bourse.

« Nous sommes comme un boxeur auquel l'arbitre a demandé de lier une de ses mains derrière la tête, et qui se bat contre un adversaire qui brandit une matraque américaine au-dessus de sa tête, sous les applaudissements de l'arbitre », a commenté M. Minc, qui a aussi reconnu que le prix de 4 000 francs belges fixé pour l'OPA était très élevé, nettement au-dessus de la valeur de la société.

Pour lui, l'alliance entre le groupe français Suez et la Société générale est avant tout *« une mutuelle d'autodéfense, bloc hétérogène imprécis et sans projets »*.

La violence des attaques de M. Minc pourrait laisser entendre que le dénouement de l'affaire est peut-être proche. La saga a débuté, rappelons-le, le 18 janvier. Ce jour-là, M. De Benedetti annonçait qu'il avait, par l'intermédiaire de la banque Duménil-Leblé et du groupe Carus, acheté 18,6 % des actions de la Société générale et qu'il lançait une OPA sur 15 % des actions de celle-ci. Pour riposter, la Société générale décidait dans la nuit une augmentation de capital impressionnante afin de diluer les participations de l'industriel italien. Le tribunal de commerce déclarait, à deux reprises, illicite cette augmentation de capital.

Quant à la Commission bancaire, elle a réservé son avis sur la validité de l'OPA. Une semaine plus tard, le 25 janvier, M. André Leysen, patron flamand du groupe Gevaert, se portait candidat au rachat de la quasi-totalité des titres nouvellement créés par la Société générale, à condition, bien entendu, que le tribunal de commerce valide cette augmentation de capital.

En peu de jours, il parvenait à trouver en Belgique et à l'étranger les 20 milliards de francs belges nécessaires pour cette opération. Quelques jours plus tard, nouveau rebondissement : le groupe français Suez annonçait qu'il avait acheté en Bourse et hors Bourse un nombre important d'actions (10 % environ) de la Générale, en vue de soutenir celle-ci.

Le dimanche 7 février, on apprenait aussi qu'une banque flamande, Lessius, avait elle aussi réalisé des achats importants. Dans un communiqué publié lundi, les dirigeants de Lessins ont indiqué qu'ils se rangeaient du côté de la SGB.

Bref, chacun compte aujourd'hui ses amis... et ses actions, avant de connaître la décision du tribunal de commerce et celle de la Commission bancaire, qui seraient, en tout état de cause, de nature à remettre beaucoup de choses en question. Pour le moment, si l'on considère uniquement le capital actuel de la Vieille Dame, deux groupes s'affrontent : Carlo De Benedetti à 18,6 % *« officiellement »* (beaucoup plus disent certains agents de change bruxellois) et dispose aussi de sa possibilité d'OPA. La Générale, le groupe Suez et leurs amis auraient 41 % des actions et « iraient » vers les 50,1 %, si l'on en croit les déclarations de M. Etienne Davignon, un des directeurs de la Société générale.

Mais celui-ci ne compte-t-il pas parmi ses « amis » des actionnaires traditionnels de la Générale qui pourraient – nous ne sommes pas à une surprise près – s'allier avec M. De Benedetti ou plutôt avec M. André Leysen, dont le groupe possède déjà 6,5 % des actions et qui en possèderait 34 % au cas où l'augmentation de capital serait validée, et au cas aussi où la Société générale respecterait ses engagements (s'il y en a !) de lui céder ses nouveaux titres. Tout est en effet possible. Un des principaux protagonistes de cette saga ne nous disait-il pas : *« En ce moment tout le monde trahit tout le monde »* ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ENERGIE

Rompant la discipline de l'OPEP le Nigéria accorde des rabais

Le Nigéria – actuel président de l'OPEP – vient de rompre la discipline de l'Organisation. Selon la revue *Petrostratégie*, la compagnie nationale nigeriane du pétrole vient en effet de conclure avec au moins quatre raffineurs des contrats de vente indexant les prix du brut sur les cours des produits, ce qui revient à consentir des rabais par rapport aux prix officiels. Cette entorse risque de compromettre les efforts spectaculaires des treize pays de l'OPEP qui, selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, avaient fortement réduit leur production en janvier et opposaient jusque-là une forte résistance aux demandes de rabais formulées par les compagnies.

La production de l'OPEP a diminué d'environ 7% en un mois, passant de 18,3 millions de barils/jour en décembre à 17 millions de barils/jour en janvier. Cette baisse est due pour l'essentiel au refus des compagnies d'enlever le brut aux prix officiels, supérieurs de plusieurs dollars aux cours effectifs du marché international. Mais il semblait jusqu'ici que les pays producteurs, inquiets des risques d'un nouvel effondrement des prix, avaient, depuis décembre, retrouvé une discipline oubliée depuis l'été. L'Arabie saoudite avait certes consenti des rabais aux quatre compagnies américaines qui exploitent le brut saoudien, mais avait refusé d'accéder aux demandes de ses autres clients, notamment japonais, préférant laisser tomber ses ventes (de 5 % environ).

Fait nouveau ; les Emirats arabes unis, qui avaient produit pendant l'automne jusqu'à deux fois leur quota officiel et étaient traditionnellement les producteurs les moins disciplinés de l'organisation, ont accepté les plus gros sacrifices, en réduisant en janvier leur rythme d'extraction d'un tiers, soit un demi-million de barils par jour.

Equilibre fragile

Tout en accordant des rabais aux quatre compagnies américaines de l'ARAMCO, le consortium qui exploite le brut saoudien, le royaume a, semble-t-il, jusqu'à présent résisté aux demandes des autres clients, notamment japonais.

Cette discipline, qui pourrait permettre de redresser les cours du brut, toujours déprimés sur les marchés internationaux, va-t-elle durer ? Il semble clair qu'aucun pays producteur, notamment parmi les pays du Golfe, alliés de l'Arabie saoudite, ne veut apparaître comme responsable d'une nouvelle crise. Mais, selon les observateurs dans la région, la plupart des Etats du Golfe attendent un élément extérieur, c'est-à-dire la moindre faute commise par un autre pays, pour adapter leurs tarifs aux conditions du marché et reprendre leurs ventes. L'initiative commerciale du Nigéria pourrait fournir le prétexte attendu.

Cette situation d'équilibre fragile est rendue plus difficile par les conditions climatiques extrêmement douces qui règnent en Europe et dépriment la consommation, et par l'existence de stocks très importants au niveau des compagnies.

V. M.

Un projet de loi adopté par le gouvernement italien

Une lire à mille lires

ROME
de notre correspondant

L'abyssale « impasse » budgétaire italienne a, d'un trait de plume, été ramenée, le 6 février, à un montant comparable au chiffre d'affaires d'une PME ! Au lendemain de l'approbation par les députés du budget 1988 (*le Monde* daté 7-8 février), le conseil des ministres a à nouveau adopté un projet de loi créant la « lire lourde » – équivalent à mille lires actuelles (1). Le projet remonte à plusieurs lustres. Une mesure tout à fait identique avait déjà été approuvée le 3 juin 1986 par le gouvernement de M. Craxi : la dissolution anticipée du Parlement l'avait fait capoter. Et il est admis que députés et sénateurs prendront leur temps pour transcrire l'hypothèse en loi.

L'effet social

Il n'empêche : l'éphémère gouvernement du démocrate chrétien Giovanni Goria peut ainsi espérer laisser sa marque dans l'histoire. De l'avis des experts, la mesure serait sans conséquences économiques. Hormis peut-être un très léger effet inflationniste (plus d'un commerçant sera tenté d'arrondir ses nouveaux prix au chiffre supérieur.

Ironie à part, les experts ont fait leurs comptes avant le passage au Sénat cette semaine du projet de budget 1988 : les embuscades des « francs-tireurs » de la majorité ont fait monter l'impasse des 103 500 milliards de lires (équivalent à 12 % environ du produit intérieur brut), prévus par le gouvernement, à près de 115 000 milliards de lires, soit une augmentation de 11,5 %.

Tout n'est certes pas négatif dans cet alourdissement appuyé fortement par le parti communiste. La nouvelle financiaria, si elle devait être approuvée définitivement aura un effet nettement plus social que le projet gouvernemental. En particulier, toutes les pensions seront sensiblement augmentées – avec un minimum mensuel quasiment doublé (il est aujourd'hui de 1 375 F). Par ailleurs, l'effet de « drainage fiscal » (2), si souvent dénoncé par les syndicats pour son impact sur les salariés, trouvera un mécanisme correcteur automatique.

Ces deux mesures de haute justice ne seront cependant pas compensées par telle autre augmentant les rentrées (la moindre déduction fiscale sur les avantages en nature consentis par les entreprises à certains salariés) ou diminuant les sorties (le raccourcissement de la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale). A leur effet, s'ajoute celui de mesures typiques de l'esprit clientéliste qui imprègne encore la société italienne : la renonciation à limiter le flot des pensions d'invalidité passées de 355 000 en 1982 à 900 000 en 1987 (le ministre du Trésor avait imaginé confier à... des médecins militaires le contrôle du mécanisme : un million de demandes sont en effet en attente) ; et le feu vert donné à de nombreux engagements « temporaires » dans la fonction publique, notamment locale – prélude ordinaire à l'entrée définitive dans un secteur déjà pléthorique (18 % de la population active).

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Une lire = un peu moins d'un demi-centime.

(2) Le drainage fiscal est l'effet d'alourdissement automatique de l'impôt direct dû à l'inflation.

● ITALIE : manifestation pour une réforme fiscale. – Près de cent mille personnes ont manifesté, samedi 6 février, à Milan à l'appel des trois grandes centrales syndicales italiennes (CGIL, CISL, UIL) pour demander une réforme « urgente » du système fiscal en Italie. Les syndicats réclament notamment une plus grande égalité du système d'imposition et surtout une véritable lutte contre la fraude fiscale. *« Nous voulons,* a déclaré le secrétaire de l'UIL, M. Giorgio Benvenuto, *que l'impôt ne soit plus une sorte de pot-de-vin extorqué aux citoyens honnêtes, alors que l'Etat assiste, impuissant, à l'évasion fiscale et aux gaspillages de l'argent public »*. (AFP.)

BILLET

L'Europe à l'heure des « presque collisions » aériennes

Deux avions, ayant à leur bord 497 personnes, ont failli entrer en collision, le samedi 6 février, au-dessus du comté de Kent (Grande-Bretagne). Le pilote d'un Tristar de British Airways, en provenance de Paris et se dirigeant vers Londres-Heathrow, a viré sur l'aile pour éviter un Tupolev 154 de Bulgarian Balkan Air, qui reliait Sofia à Londres-Gatwick. Selon les témoignages des passagers, les deux appareils se sont frôlés, à moins de 2 mètres. Une enquête a été ouverte et, dans l'attente de ses conclusions, deux contrôleurs aérien de l'espace de Londres ont été suspendus.

Selon toute vraisemblance, deux erreurs ont été commises : l'un des équipages n'a pas respecté les consignes données par les aiguilleurs du ciel en matière de direction, d'altitude ou de vitesse, et la vigilance des contrôleurs a été prise en défaut, car ils auraient dû, à l'approche des deux aéroports, surveiller de près le trafic et s'apercevoir, sur leur écran-radar, que les deux avions suivaient une trajectoire dangereuse.

Ce n'est pas la première fois que des collisions manquent de se produire dans l'espace aérien britannique. En juillet 1987, au-dessus de l'Ecosse, et en août, à Heathrow même, deux catastrophes aériennes avaient été évitées. En décembre, quelques semaines après l'ouverture de l'aéroport situé dans les docks, non loin de la City de Londres, le trafic entre Paris et cette plate-forme était suspendu, plusieurs incidents ayant émaillé des vols de Brymon Airways, en raison de la présence de planeurs et d'avions de tourisme. Le service a été rouvert le 20 janvier, après que la couverture radar et les procédures d'approche du sud-est de l'Angleterre avaient été améliorées.

La Grande-Bretagne est donc affectée par les embouteillages aériens (+ 25 % de trafic en 1987) qui ont sérieusement dégradé la sécurité du trafic aux Etats-Unis, où le nombre des « presque collisions » en vol est passé de 509 en 1984 à 758 en 1985 et à 820 en 1986. Aux jours de pointe, l'aéroport de Heathrow enregistre plus d'un millier d'atterrissages et de décollages. Face à ce phénomène, provoqué par l'incontestable succès de Londres comme plaque tournante aérienne, l'administration britannique n'a pris que tardivement conscience des insuffisances de son équipement technique. Il faudra attendre cinq ans pour que 2 milliards de francs d'investissements fassent sentir leur plein effet pour la qualité de la navigation aérienne.

Nulle part ailleurs en Europe on ne connaît une telle congestion aérienne, mais la « presque collision » du 6 février relancera le débat dans les compagnies sur la nécessité d'installer ou non sur tous les avions de ligne un système indiquant au pilote la menace d'une collision et la manœuvre à effectuer pour l'éviter. Les Américains veulent le généraliser en 1991. Et les Européens ?

ALAIN FAUJAS.

Des réacteurs franco-américains pour Lufthansa et des Airbus pour British Airways

Bonnes nouvelles pour l'industrie aéronautique française. Deux des plus grandes compagnies aériennes viennent de décider de s'équiper avec des matériels fabriqués par des avionneurs et des motoristes nationaux.

Le 5 février, la compagnie ouest-allemande Lufthansa a annoncé qu'elle renonçait à propulser ses quarante futurs biréacteurs Airbus A-320 avec des moteurs V-2500 développés par le consortium International Aero Engine (IAE) regroupant Pratt et Whitney (Etats-Unis), Rolls-Royce (Grande-Bretagne) MTU (République fédérale d'Allemagne), Fiat (Italie) et Japanese Aero Engine (Japon). *« La compagnie a jugé trop élevé le risque d'un retard dans la livraison des A-320 équipés du V-2500 et d'une qualité technique insuffisante au regard des exigences de Lufthansa »*, explique un communiqué.

Le choix du réacteur concurrent, le CFM-56, développé par l'américain General Electric et le français SNECMA, sanctionne l'échec technique du V-2500. Il pourrait déclencher d'autres annulations de commandes, les compagnies redoutant les aléas techniques sur les nouveaux avions. Le consortium CFM empoche donc 300 millions de dollars de commandes dont la moitié iront à SNECMA.

Par ailleurs, la compagnie britannique British Airways achètera bien les dix Airbus A-320 qu'avait commandés British Caledonian avec laquelle elle est en train de fusionner. Son président, lord King, avait pourtant critiqué la consommation de carburant de cet avion en déclarant qu'elle excédait de 9 % les promesses du constructeur.

Il semble, en effet, que lord King ait voulu, par cette manœuvre, obtenir d'Airbus des compensations financières en menaçant de ne pas confirmer la commande de 340 millions de dollars passée par British Caledonian. Le chantage ne pouvait guère avoir d'effet, car les compagnies font la queue chez Airbus pour acheter un A-320 qui apparaît, de plus en plus, comme l'avion le plus performant de sa catégorie, même s'il reste à parfaire sa mise au point.

Création d'entreprises

Le dynamisme des services

Nombre d'entreprises (en milliers d'unités)	Total	% dans les services (hors commerce)	% dans l'industrie manufacturière
en janv. 1981	2 329,6	38,7	9,8
immatriculations	1 408,0	45,3	8,4
radiations	1 276,6	36,2	9
en janv. 1987	2 461,0	43,7	9,4

Le nombre d'entreprises a légèrement progressé entre 1981 et 1987, la quantité de nouvelles immatriculations dépassant celle des radiations. Le secteur des services (hors commerce) a été le plus dynamique, les créations dépassant largement les radiations. En conséquence, leur part a progressé, tandis que le mouvement inverse était enregistré dans l'industrie manufacturière. Un mouvement de recul également enregistré dans les industries agricoles et alimentaires et le bâtiment.

(Source INSEE.)

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Le premier rapport de l'APDF

Investir en Afrique

La mission s'annonçait ambitieuse par son objectif plus que par son coût : promouvoir l'esprit d'entreprise en Afrique, en coordonnant l'effort de trois organismes d'aide au tiers-monde, pour favoriser les petits projets de 500000 à 5 millions de dollars. Un an après son lancement, le Service de promotion et de développement des investissements en Afrique (APDF : Africa Project Development Facility) a le sentiment d'être sur la bonne voie, même si l'essentiel du chemin *« reste à parcourir »*, comme l'a reconnu le président de son conseil consultatif, M. Pierre-Claver Damiban, en présentant le premier rapport annuel, le 5 février, à Abidjan.

L'intérêt suscité par ce service a rapidement confirmé l'existence d'un besoin : six cents projets ont été soumis aux deux équipes, installées à Abidjan et à Nairobi. Le faible nombre des dossiers retenus, une soixantaine, illustre toutefois la difficulté que rencontrent souvent les Africains à préciser leurs initiatives. Chargés d'identifier les opérations viables et ensuite d'accompagner le cycle de leur préparation et de leur financement, les experts de l'APDF se sont heurtés à des obstacles prévisibles dans les pays – les plus nombreux – où la législation et le système bancaire sont peu adaptés à l'émergence de petites entreprises privées.

Si les candidats africains à l'investissement regrettent la lenteur des procédures de l'APDF, cette dernière estime déjà *« satisfaisant »* d'avoir retenu 10% des projets qui lui étaient soumis et de suivre actuellement vingt-sept opérations dont dix sont bouclées. A la taille d'un continent, ce résultat paraît dérisoire. Il tend pourtant à prouver qu'il est possible de créer des entreprises fiables dans des pays jugés risqués par le monde bancaire international, comme la Tanzanie ou la Somalie.

Au fil des mois, les équipes de l'APDF, qui n'apportent aucun financement mais une expertise et un service de conseil, ont pu vérifier nombre de leurs intuitions initiales. La pêche et l'agro-alimentaire constituent les secteurs les plus porteurs, et le risque majeur vient de projets surdimensionnés, notamment lorsqu'ils portent sur des industries de substitution aux importations. N'affronte pas qui veut la concurrence internationale. Les sources de financement restent, en outre, limitées pour des projets jugés pourtant viables, et l'APDF étudie les moyens de lancer des fonds d'investissement pour tourner la difficulté, tout en offrant la garantie des organismes multilatéraux dont la crédibilité financière n'est plus à démontrer.

Dans ces conditions, atteindre le but fixé à l'origine, le lancement de cent projets équivalant à quelque 100 millions de dollars d'investissement en quatre ans, ne s'annonce pas aisé. Au moins les experts de l'APDF ont-ils découvert qu'un double flux d'informations pouvait s'instaurer : le dynamisme et l'expérience des entrepreneurs africains leur permettent de mieux apprécier les obstacles à l'émergence de la petite industrie dans le continent noir; l'APDF peut, de son côté, intéresser ses interlocuteurs à des projets réalisés avec succès dans d'autres régions en développement grâce à une technologie avancée qui ne rime pas forcément avec des coûts inabordables.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Un coût limité

Né d'un projet du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), le service de promotion et de développement des investissements en Afrique est administré par la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans la promotion du secteur privé dans le tiers-monde. Son financement pour quatre ans, 17,1 millions de dollars, a été assuré par des contributions du PNUD (2,5 millions de dollars) de la SFI (2 millions de dollars) de la Banque africaine de développement (1 million de dollars) ainsi que par les contributions de treize pays industriels, dont les Etats-Unis (2,1 millions de dollars), la France (1,6 million), l'Allemagne (1,5 million), ou le Japon (800000 dollars).

Compenser par des programmes peu onéreux de ce type la faiblesse de l'aide accordée *par les pays industriels – rigueur* budgétaire oblige – est une vieille idée qui prend de l'ampleur. Ainsi la France est-elle partie prenante dans un programme conjoint de la SFI et d'une autre agence des Nations unies, l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) afin de mieux coordonner les efforts des deux organismes pour identifier, préparer et assurer le montage financier de projets d'investissements industriels dans l'ensemble du tiers-monde. Directeur-adjoint du service de l'ONUDI à Paris depuis 1981, M. Michel Gombert vien d'être nommé coordonnateur de ce programme conjoint auquel les Pays-Bas et l'Italie pourraient s'associer avant longtemps.

Fin du conflit social en Suède

Certaines entreprises ont enregistré de lourdes pertes

Stockholm
de notre correspondante

L'accord intervenu, le lundi 8 février, à 5 heures du matin, entre le syndicat des cadres et des techniciens de l'industrie (SIF) et la confédération des industries mécaniques (VF), à Stockholm, met fin au conflit le plus important qu'ait connu la Suède et qui paralysait, depuis trois semaines, 2800 entreprises, dont toutes les plus grosses sociétés d'exportation.

Plus de 40000 personnes s'étaient mises en grève, le 18 janvier dernier, et, deux semaines plus tard, autant se voyaient frappées par une mesure de lock-out décidée par le patronat, sans compter plusieurs milliers de mises à pied (payées par les entreprises), rendues nécessaires par l'arrêt de l'approvisionnement des industries touchées par le mouvement.

Aux termes de cet accord, le SIF obtient pour ses adhérents une revalorisation générale des salaires de 1,9% – soit environ 200 couronnes par mois. A cela viendra s'ajouter 0,9%, dont 0,4% à répartir entre les salaires des moins favorisés. Cela devrait permettre, de l'avis des négociateurs, de ne pas dépasser le plafond de 4% d'augmentation des salaires calculé par le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, dans le cadre de son projet de loi de finances pour l'exercice budgétaire 1987-1988.

Le syndicat, qui avait déterré la hache de guerre et revendiquait initialement un relèvement des salaires de 6% (contre 0,9% de la part de la branche patronale concernée), a finalement dû accepter un compromis qui aurait, de l'avis de certains, pu être obtenu sans avoir recours à un conflit qui a coûté 1 demi-milliard de couronnes par jour à la Suède

Le SIF a dû, par ailleurs, faire d'importantes concessions sur ce qui constituait, en effet, l'essentiel de sa démarche dans ces négociations qui duraient depuis l'automne dernier : une influence accrue dans la fixation des salaires au sein des entreprises qui devait pratiquement donner un droit de veto à ses représentants locaux. Au lieu de cela, le syndicat devra se contenter de ce qu'il appelle une « troisième voie », prévoyant la mise en place d'un conseil spécial, toujours au niveau local, qui tranchera lorsque les partenaires ne pourront s'entendre pour compléter ultérieurement les salaires.

Lundi matin, le travail a repris, tant bien que mal, dans les entreprises touchées par le conflit. Le bilan sera lourd pour les entreprises suédoises, notamment celles qui ont l'essentiel de leur appareil de production en Suède. Le premier groupe industriel suédois, Volvo, aurait aussi perdu 6 milliards de couronnes (autant en francs français) de chiffre d'affaires et environ 1 milliard de bénéfice du fait de ce conflit, a indiqué, dimanche 7 février, M. Pehr G. Gyllenhammar, son directeur.

FRANÇOISE NIÉTO.

Ancien responsable de l'industrie militaire

M. Maslioukov remplace M. Talyzine à la présidence du comité d'Etat au plan

L'agence TASS a annoncé, samedi 6 février, le remplacement de M. NiKolaï Talyzine, président du comité d'Etat au plan (Gosplan), par M. Iouri Maslioukov, qui présidait jusqu'à présent la commission de l'industrie militaire. M. Maslioukov devient en même temps premier vice-président du conseil des ministres, mais cette qualité n'est pas retirée à M. Talyzine : ce dernier prend la direction du bureau du conseil des ministres pour le développement social, un organisme créé en novembre 1986 et que présidait M. Aliev, mis à la retraite pour raisons de santé en octobre dernier.

[Agé de cinquante ans seulement, M. Iouri Maslioukov était le plus jeune des dix vice-présidents du gouvernement, et il pourrait être le nouveau benjamin du Politburo (supplantant MM. Gorbatchev et Eltsine, les plus jeunes membres de cette instance aujourd'hui), s'il y occupe un siège de suppléant comme son prédécesseur M. Talyzine. Diplômé d'une école d'ingénieur à Leningrad en 1962, il a fait toute sa carrière dans des instituts de recherche ou des usines travaillant pour la défense. En 1971, il prenait des fonctions au ministère de l'industrie de la défense à Moscou, dont il devenait vice-ministre en 1979. Trois ans plus tard, il était nommé premier vice-président du Gosplan (l'organisme dont il devient aujourd'hui président) et, en novembre 1985, quelques mois après l'installation de M. Gorbatchev à la tête du parti, vice-président du gouvernement et président de la commission militaro-industrielle, la VPK. Il a été aussi, en 1986, l'un des présidents successifs de la commission constituée pour maîtriser les suites de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

M. Maslioukov est membre du comité central du parti depuis le dernier congrès, en 1986.

[Né en 1929 à Moscou, M. Nikolaï Talyzine est un ingénieur des télécommunications. Après avoir travaillé dix ans dans la recherche, il a fait toute sa carrière au ministère des postes et télécommunications de l'URSS comme vice-ministre (en 1965), premier vice-ministre (en 1971), enfin comme ministre en 1975. Nommé en 1980 vice-président du conseil des ministres, il a été représentant permanent de l'URSS au COMECON, l'organisme de coopération économique des pays de l'Est, puis président du Gosplan à partir de 1985. En juin dernier, M. Gorbatchev lui avait attribué une responsabilité pour les *« fautes sérieuses »* qui avaient conduit au début de 1987 à des *« ruptures d'approvisionnement dans de nombreux secteurs de l'économie »*.

M. Talyzine est membre du comité central depuis 1981 (suppléant dès 1976) et membre suppléant du Politburo depuis octobre 1985.]

SOCIAL

Après cinq jours de grève

Reprise du trafic trans-Manche

Le conflit des marins britanniques est en passe de s'achever, et le trafic trans-Manche, pour les camions notamment, est presque redevenu normal dans la journée du 7 février.

En grève depuis le mardi 2 février, pour soutenir cent soixante et un marins de *l'île de Man* licenciés par leur compagnie, les marins de car ferries n'ont cependant pas tous accepté de reprendre le travail malgré l'appel de leur sundicat, le NUS, dès le 4 février. Les douze cents marins de la compagnie Sealink ont attendu samedi dernier pour prendre leur décision. Ceux de la compagnie Pand O ont refusé la reprise et attendent l'ouverture de la négociation avec la dirction, qui devait avoir lieu le 8 février, sur des revendications particulières. Trois mille marins sont donc encore en grève.

Si le trafic assuré par cette compagnie est toujours interrompu, les navettes des autres sociétés anglaises et surtout françaises et belges ont permis, au cours du week-end, de résorber progressivement le nombre de camions en attente d'un transbordement. En trente-six heures, les quinze cents poids lourds bloqués sur l'autoroute M 20 à Folkestone et sur les quais de Douvres ont pu être absorbés. Les départs de ferries de P and O à destination de Calais, Boulogne-sur-Mer et Zeebrugge étaient annulés dimanche.

BILLET

L'Europe à l'heur[e] des « presque collision[s] »

Des réacteurs franco-am[éricains] pour Lufthansa et des Airbus pour British

Création d'entr[eprises]

Le dynamisme des

CRÉATEURS D'ENTREPRISE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

AFFAIRES

L'Imprimerie de Maisons-Alfort au bord de la liquidation

Une gestion défaillante

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 5 février, que l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), dans le Val-de-Marne, contrôlée par la SOPEFF, pourrait poursuivre son activité jusqu'au 2 mars (*le Monde* daté 7-8 février), date de sa prochaine audience. Cette décision est liée à une condition : l'IMMA, placée en dépôt de bilan depuis la mi-décembre, doit obtenir d'un de ses clients, les Editions mondiales (*Télé-Poche, Intimité, Nous Deux...*), une avance sur travaux à venir de 5 millions de francs. Cela semble acquis.

Point noir : les trois cent trente-sept employés, qui n'ont pas encore été payés, ne percevront que 50 % de leur salaire de janvier (l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort imprime essentiellement les publications des Editions mondiales, ainsi que celles de la SOPEFF (*Point de Vue* et *Marie-France*) et une partie du supplément télévision du *Figaro*.

Créée en 1955 par le patron de presse Cino del Duca, dont elle portait le nom, l'IMMA vit – mal – depuis 1978 au rythme d'achats et d'absorptions. Son effectif est passé de sept cent quatre-vingts à trois cent trente-sept personnes, le matériel n'a pas été modernisé, des clients sont partis. Le mal a encore empiré avec le dernier en date des repreneurs, la SOPEFF. Son gérant, Maurice Brébart, avait passé un accord avec les syndicats et avec la bénédiction des pouvoirs publics, lequel prévoyait notamment cent trente-quatre départs en préretraite avec, en contrepartie, l'achat d'une rotative.

Si les effectifs ont été réduits dans les délais prévus, la rotative, elle, n'est entrée en service qu'en novembre, et encore, faut d'argent, sans les équipements périphériques qui auraient dû accompagner son acquisition et lui donner toute sa capacité. Pis encore, au cours des six derniers mois, plusieurs millions de francs de travaux n'auraient pas été payés.

La SOPEFF n'avait pas tout à fait, semble-t-il, les moyens de son ambition, ce que confirme M. Alain Griotteray, député UDF du Val-de-Marne : *« Je n'ai jamais compris comment on avait traité avec M. Brébart. On l'a fait libéralement et sans garanties, alors que dans cette affaire les syndicats ont agi en responsables, en se comportant comme des syndicats allemands. »* Il ajoute avec agacement : *« Si, comme au temps de Laurent Fabius, on pouvait donner un peu de l'énergie dépensée pour la Chapelle-Darblay pour aller chercher des financiers, l'affaire de l'IMMA serait réglée. »*

FRANCIS GOUGE.

● **TRAVAUX PUBLICS : moins d'ouvriers, davantage de marchés.** – Les entreprises de travaux publics ont réalisé près de 9,8 milliards de francs de travaux durant le mois de novembre 1987. Ce résultat particulièrement favorable maintient la progression de l'activité à près de + 4 % en volume pour les onze premiers mois de 1987 par rapport à la période correspondante de 1986. Calculés sur douze mois, la progression est de + 4,4 %, indique la Fédération nationale des travaux publics. Le nombre d'heures travaillées, après correction des variations saisonnières, est en novembre 1987 supérieur de plus de 5 % à la moyenne des douze mois précédents. Mais les effectifs productifs se sont légèrement contractés (– 1,3 %) en un an. On compte 182 000 ouvriers sur les chantiers. Le montant des marchés conclus par les entreprises s'est élevé à plus de 7 milliards de francs au cours du mois de novembre (+ 7,5 % en un an en francs constants.

Un milliard de francs désinvestis en 1987

Usinor-Sacilor se sépare de ses filiales non liées à l'acier

Le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor vient d'annoncer une acquisition dans les tubes inoxydables et trois désinvestissements qui confirment sa volonté de se recentrer sur son métier de base qu'est l'acier. Dès son arrivée à la tête de la sidérurgie, il y a dix-huit mois, M. Francis Mer avait indiqué qu'il allait se défaire des filiales périphériques implantées dans des métiers que le groupe ne maîtrise pas.

Le cas de CFEM-Façades (280 millions de francs de chiffre d'affaires et 200 salariés), qui vient d'être vendue à un professionnel du bâtiment, est exemplaire de cette politique : l'entreprise, spécialisée dans la pose des murs-rideaux, n'a rien à voir avec la sidérurgie et exerce son activité dans un métier aux mœurs commerciales forts différentes de celles de l'acier. Dans le même esprit, Aubry (175 millions de francs de chiffre d'affaires et 2 millions de bénéfice), qui fait de l'emboutissage, rejoint un groupe (Arbel) spécialisé dans ce secteur. En échange, Usinor-Sacilor entrera dans le capital d'Arbel dans des proportions non encore déterminées.

Même chose pour Métalinor, une filiale très déficitaire d'Usinor-Sacilor (entre 50 et 60 millions de pertes par an) exerçant dans la ferraille, qui entre dans le giron du numéro un français du secteur, la Compagnie française des ferrailles (CFF). Là encore, en échange d'une prise de participation minoritaire d'Usinor-Sacilor dans certaines filiales régionales de la CFF.

A l'inverse, le groupe sidérurgique vient de prendre la quasi-totalité du capital de la Société meusienne de constructions mécaniques, une entreprise employant 550 personnes et réalisant 450 millions de francs de chiffre d'affaires. Une opération qui lui permet de prendre pied dans les tubes inox utilisés dans la décoration, l'automobile et le bâtiment, et qui le rapproche de la clientèle finale.

Usinor-Sacilor – qui devrait annoncer dans les semaines qui viennent des résultats financiers en nette amélioration sur ceux de 1986 – a procédé l'an passé à des cessions d'actifs pour un montant estimé à 1 milliard de francs environ, se ventilant entre des ventes d'immobilier hors exploitation (quelque 700 millions), l'introduction en Bourse d'une partie du capital de trois filiales (Ugine, Nozal et International Metal Service) et des cessions de filiales ou de titres de participations divers. D'ici à la mi-1988, le groupe devrait avoir terminé ses rectifications de frontières. Toutefois, les cessions d'actifs ne devraient pas avoir la même ampleur qu'en 1987, loin de là (entre 150 et 200 millions).

Ces opérations, qui permettent de juguler des souces d'hémorragie ou d'éviter une dispersion des forces, relèvent donc bien d'une logique de recentrage et non de «décisions au jour le jour», critiquées par le député RPR de la Moselle, M. Jean-Louis Masson. Se posant en défenseur des produits longs – fils, poutrelles..., la branche lourdement déficitaire d'Usinor-Sacilor – M. Masson a fustigé le «sous-investissement» dont souffrirait désormais ce secteur, notamment dans le haut de gamme en Lorraine. Lorsque l'on sait que les prix dans les produits longs ont chuté en 1987 de 15 % à 16 % et que le niveau des pertes est resté presque aussi élevé en 1987 qu'en 1986 (1,44 milliard), on peut toutefois se demander s'il est économiquement raisonnable d'y investir encore massivement.

F. V.

Dans l'industrie chimique française

Une croissance supérieure à la moyenne en 1987

1987 a été un bon cru pour la chimie française. Alors que les prévisions les plus optimistes réalisées à la fin de l'année précédente faisaient état d'une modeste expansion (+ 1,5 %), la production en volume a augmenté de 3 % pour un chiffre d'affaires de 287,5 milliards de francs, accru de 2 % environ.

Ces résultats comptent parmi les meilleurs enregistrés par la profession sur le Vieux Continent. Le taux de croissance de la chimie a été de 2 % en Allemagne fédérale, de tout juste 1 % aux Pays-Bas, moins de 3 % en Italie. Seule, la Grande-Bretagne a mis les bouchées doubles (+ 6 %). Enfin, la chimie américaine a fait un très bon parcours (+ 5 %).

En France, les différentes branches de la chimie ont, pour la plupart, amélioré leurs performances. Dopée par les commandes accrues de l'industrie automobile et du BTP, la chimie organique (pétrochimie, matières plastiques) a progressé de + 5 % au lieu de + 3,5 % en 1986. En régression l'année précédente (– 2,3 %), la parachimie (détergents, produits d'entretien, peintures, phytosanitaires, parfumerie...) s'est fortement redressée (+ 4,6 %). Pas très en forme, la chimie minérale, toujours malade de ses engrais, a réussi quand même à réduire l'écart (– 2,5 % au lieu de – 6 %). Seule la pharmacie a nettement ralenti sa progression (+ 2 % au lieu de + 6,3 %). Le phénomène est entièrement lié à la forte diminution des dépenses de santé et à la baisse du pouvoir d'achat dans les pays en voie de développement, qui a freiné les exportations vers ces régions.

Sur le plan du commerce extérieur précisément, les échanges de produits chimiques avec l'étranger ont encore été profitables à la France. Mais le taux de couverture de la balance commerciale a cependant un peu diminué (123 contre 125) en raison de la poussée des importations (+ 7 %) par rapport aux exportations (+ 3,5 %). Comme d'habitude, le solde positif de la balance commerciale (20,7 milliards de francs) a été en grande partie dû aux excédents de la pharmacie (7,78 milliards de francs) et surtout à ceux de la parfumerie et des cosmétiques (10,83 milliards de francs). Presque tous les autres postes se situent un peu au-dessus de l'équilibre, sauf les produits photographiques et, bien sûr, les engrais, l'un déficitaire de 1,5 milliard de francs, l'autre de 3,64 milliards.

M. Jean-Claude Achille, président de l'Union des industries chimiques (UIC), se montre prudent pour 1988. En raison du krach financier d'octobre 1987, il prévoit une croissance modérée de la demande intérieure en France, la bonne marche attendue de certains secteurs en aval, comme le bâtiment ne pouvant, à ses yeux, compenser le ralentissement, voire la stagnation enregistrée ailleurs. Et l'exportation vers certaines zones devrait rester difficile en raison de la faiblesse du dollar. De ce fait, la croissance de la chimie française ne devrait pas excéder 2 %.

A. D.

REPÈRES

Conjoncture

Ralentissement de la demande aux industriels

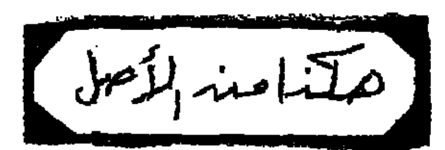
Après avoir bénéficié d'une hausse de la demande au cours du dernier trimestre 1987, les industriels interrogés par l'INSEE, dans le cadre de son enquête trimestrielle prévoient, pour le début de 1988, une stabilisation de la demande globale et d'une diminution de la demande étrangère. La réduction des effectifs dans l'industrie devrait se poursuivre *« sur la même tendance qu'au quatrième trimestre »*, c'est-à-dire à un *« rythme encore ralenti »*.

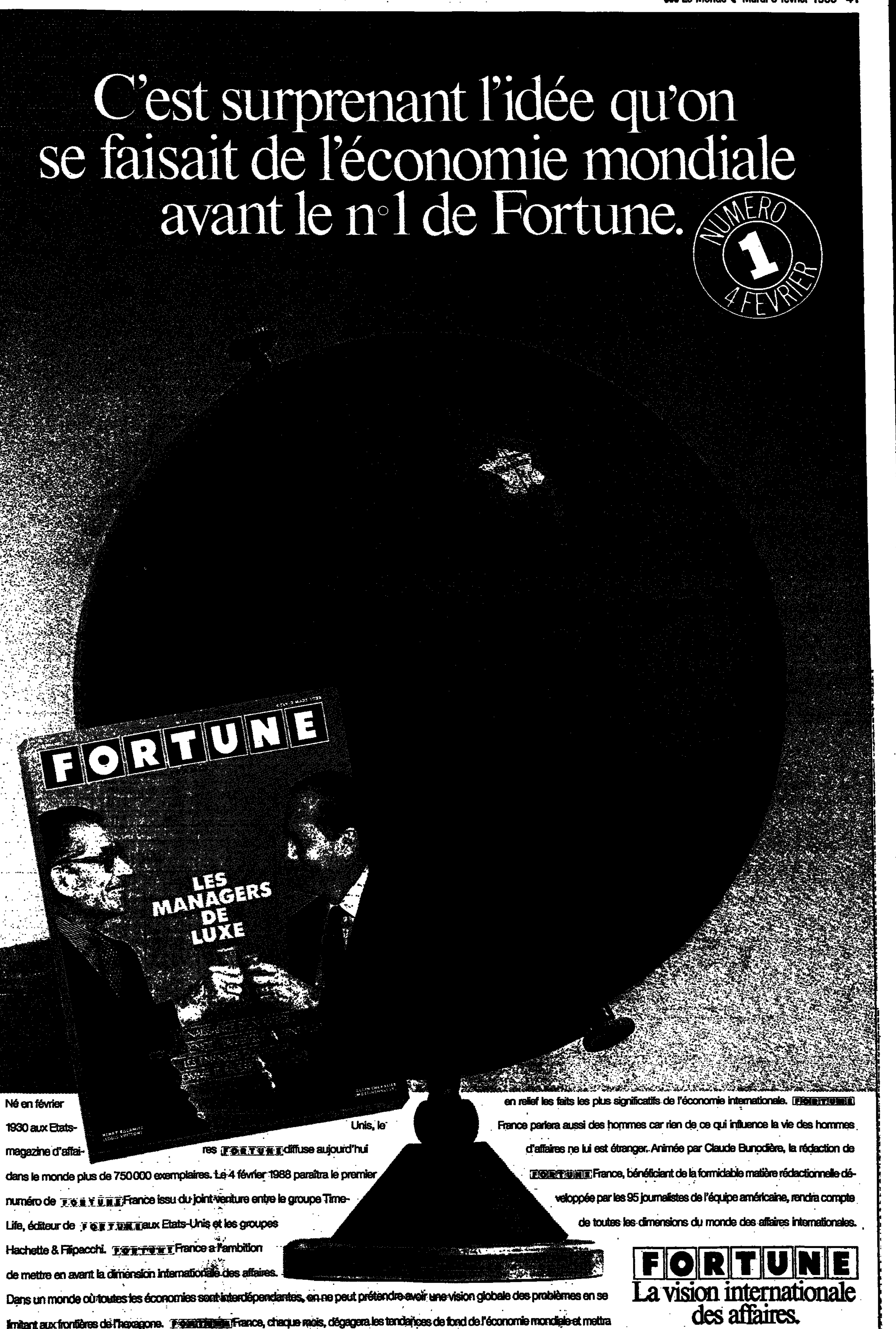
En ce qui concerne les prix de production, les industriels prévoient une *« stabilité »* pour janvier et février, l'accélération enregistrée dans les biens intermédiaires étant compensée par le ralentissement ou la baisse des prix des autres branches. Il n'y a plus que 16 % des industriels qui connaissent des difficultés de trésorerie (contre 20 % en janvier 1987). Enfin, après des hausses *« un peu plus importantes »* des salaires au quatrième trimestre, les chefs d'entreprise interrogés estiment que, pour les deux mois à venir, *« les perspectives d'augmentation de salaires sont toujours faibles »*.

Textile

Déficit de 21,5 milliards de francs

Durant l'année 1987, la balance commerciale française du secteur textile-habillement a accusé un déficit-record de 21,5 milliards de francs. La pénétration des importations s'est accélérée, tandis que la consommation intérieure est restée stable. L'accroissement du déficit extérieur a provoqué une nouvelle baisse de la production de 4,5 % selon l'INSEE.





Né en février 1930 aux Etats-Unis, le magazine d'affaires FORTUNE diffuse aujourd'hui dans le monde plus de 750 000 exemplaires. Le 4 février 1988 paraîtra le premier numéro de FORTUNE France issu du joint venture entre le groupe Time-Life, éditeur de FORTUNE aux Etats-Unis et les groupes Hachette & Filipacchi. FORTUNE France a l'ambition de mettre en avant la dimension internationale des affaires. Dans un monde où toutes les économies sont interdépendantes, on ne peut prétendre avoir une vision globale des problèmes en se limitant aux frontières de l'hexagone. FORTUNE France, chaque mois, dégagera les tendances de fond de l'économie mondiale et mettra en relief les faits les plus significatifs de l'économie internationale. FORTUNE France parlera aussi des hommes car rien de ce qui influence la vie des hommes d'affaires ne lui est étranger. Animée par Claude Bunodière, la rédaction de FORTUNE France, bénéficiant de la formidable matière rédactionnelle développée par les 95 journalistes de l'équipe américaine, rendra compte de toutes les dimensions du monde des affaires internationales.

FORTUNE
La vision internationale des affaires.

Marchés financiers

Bonne tenue de l'action Matra sur le marché « gris »

Matra remportera-t-il un nouveau succès, le lundi 8 février, à l'occasion de sa première cotation ? Les conditions semblent réunies pour que cette opération se produise sans heurt : la bonne tenue du marché parisien, la semaine dernière, est un premier signe favorable. Comme l'est la hausse affichée pendant le même temps par l'action sur le marché « gris » de Londres (115 F-120 F, contre 112 F-117 F la semaine précédente), soit un cours supérieur au prix auquel le titre a été vendu (110 F). Un prix particulièrement attractif, qui explique en partie le bon déroulement de la privatisation.

Matra compte deux fois plus d'actionnaires qu'espéré. Deux cent quatre-vingt-cinq mille petits porteurs se sont laissés séduire, alors que le président de l'entreprise, M. Jean-Luc Lagardère, et les services du ministère de l'économie ne tablaient que sur cent cinquante mille actionnaires.

Ce lundi constitue donc bien, pour Matra, la fin d'une époque : pendant six ans, l'Etat a été son actionnaire majoritaire, détenant 51 % du capital. Aujourd'hui, la parenthèse se referme et l'entreprise sort du giron de l'Etat.

Les sociétés privatisées

Sociétés	Prix OPV	1er cours	Plus haut*	Plus bas*	Cours du 5 février
Saint-Gobain	310	369	524	351	408
Paribas	405	480	549	257,50	268,90
Sogenal	125	225	174,50	82	83,80
BTP	130	145	177	123	127
BIMP	140	155	200	164	181,50
CCF	107	125	153	94,80	103,10
CGE	290	323	347,10	184	200
Havas	500	540	589	374	469
Société générale	407	432	437	257	262
TF 1	165	178	210	149	183
Suez	317	261	293,80	211	255
Matra	110				

(*) Depuis l'introduction en Bourse.

Une filiale de la BNP lance une OPA sur une banque californienne

La Bank of West, filiale californienne de la BNP, a lancé une offre publique d'achat, pour 100 millions de dollars, sur une banque californienne, dont le siège est à San-Rafael, la WestAmerica Bancorp.

Dans une lettre adressée au conseil d'administration de cette dernière, les dirigeants de la Bank of West soulignent que leur offre est sujette à la négociation d'un accord satisfaisant entre les deux parties. Les actifs de la WestAmerica (quarante-cinq agences) s'élèvent à 1,25 milliard de dollars ; ses bénéfices ont fortement chuté en 1987 (55 cents par action, contre 1,66 dollar en 1986) à la suite de la constitution de provisions exceptionnelles sur des opérations immobilières.

La Bank of West, filiale de la BNP, possède 1,5 milliard de dollars d'actifs et quarante-deux agences, et emploie mille deux cents personnes.

● **Fabriques de sucre : précision.** – La Société de Fabriques de sucre (SFS) est entrée le 29 janvier à la Bourse de Paris sur le second marché. Son prix d'offre de 130 francs par action, comme nous l'indiquions dans *le Monde* daté du 24-25 janvier, représente 8,5 fois le bénéfice net prévisionnel de l'exercice 1987-1988. Ce montant global de 20 millions de francs n'est pas à comparer aux 42,51 millions de francs réalisés lors de l'exercice 1986-1987. Ce chiffre comprend notamment d'importantes plus-values résultant de l'indemnité d'assurances versées après un sinistre. Les prévisions pour l'exercice 1987-1988 sont donc à comparer au bénéfice net courant de 17,6 millions de francs enregistrés lors de l'exercice précédent.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987

	29 janv.	5 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	88,2	96,5
Valeurs industrielles	90,3	96,9
Valeurs étrangères	99,6	100,7
Pétroles-Energie	99,8	104,1
Chimie	88,2	92,6
Métallurgie, mécanique	88,6	95,4
Electricité, électronique	89,4	98,9
Bâtiment et matériaux	87,5	93,1
Ind. de consommat. non alim.	90,2	98,2
Agro-alimentaire	95,4	99,9
Distribution	86,6	91,1
Transports, loisirs, services	91	100,7
Assurances	81,8	86,8
Crédit banque	88,2	94,6
Sicomi	98	96,6
Immobilier et foncier	86,4	87,2
Investissement et portefeuille	86,2	100,1
Base 100 : 31 décembre 1987		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,6	100,8
Emprunts d'Etat	102,8	103,9
Emprunts garantis et assimilés	101,2	98,9
Sociétés	101,4	102,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 185,4	2 354,2
Valeurs étrangères	3 317,6	3 354,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	315,41	341,22
Valeurs étrangères	448,79	453,76
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,34	116,42
Emprunt d'Etat	116,93	117,40
Emprunts garantis et assimilés	117,38	114,72
Sociétés	118,13	119,84
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	251,3	270,6
Produits de base	176,3	185,1
Construction	284,8	295,6
Biens d'équipement	180,5	200
Biens de consom. durables	322,7	343,2
Biens de consom. non durables	344,1	365,7
Biens de consom. alimentaires	324,3	340,2
Services	242,1	256,4
Sociétés financières	303,3	349,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	270,5	276,6
Valeurs industrielles	242,9	259,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	198,6	272,6

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 28 janv.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 263
dont :	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	105 830
ECU	60 985
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 099
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	59 098
dont :	
Concours au Trésor public	49 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	208 188
dont :	
Effets escomptés	57 932
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 911
5) DIVERS	13 262
Total	764 724

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	217 369
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	21 240
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	59 028
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	118 042
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	55 679
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	12 400
Total	764 724

Nouvelles normes d'intervention sur le MATIF

Le conseil du marché à terme, organe de contrôle du MATIF, a rendu, le 7 février, plusieurs décisions instituant deux nouvelles catégories d'intervenants et posant des exigences financières renforcées pour les adhérents de ce marché. Ces mesures, qui devront recevoir l'homologation du ministère des finances après avis de la COB, visent d'abord la création d'une catégorie d'adhérents compensateurs individuels (ACI), qui pourront participer à la négociation et à la compensation des contrats conclus par eux. Ils pourront aussi procéder à la désignation de négociateurs individuels de parquet (NIP), l'équivalent des « locals » anglo-saxons, qui assurent par leur présence une plus grande liquidité au marché. Par ailleurs, des adhérents compensateurs généraux (ACG) pourront intervenir sur le MATIF. Outre la négociation et la compensation, ils seront habilités à désigner un négociateur courtier, qui prendra en charge leurs opérations en Bourse. La surface des ACI a été fixée à 200 millions de francs, et celle des ACG à 750 millions de francs. L'entrée en vigueur de ces dispositions s'échelonnera par tranches semestrielles, du 1er janvier 1989 au 1er juillet 1990.

TOKYO, 8 février ↓

Faible

A la moindre hausse, on matérialise ses bénéfices. Une fois encore, les investisseurs nippons ont profité d'une légère hausse de la Bourse de Tokyo, dans la matinée du lundi 8, pour se retirer du marché. L'indice Nikkei a perdu *in fine* 19,59 yens par rapport à la clôture de samedi dernier, pour s'établir à 23 771,60 yens. Il avait gagné quelque timide 2,59 yens en milieu de séance. L'indice général a laissé, de son côté, 0,79 point, à 1 926,94. Environ 413 millions de titres ont été échangés, contre 301 millions samedi matin.

Le marché de Tokyo se porte mieux depuis le krach de l'avis des analystes japonais. Cependant, seul le second marché a retrouvé véritablement la santé. Mercredi dernier, en effet, le deuxième marché a connu ses échanges les plus importants depuis huit ans : 49,33 millions d'actions ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 5 févr.	Cours du 8 fév.
Akaï	490	505
Bridgestone	1 260	1 270
Canon	980	980
Fuji Bank	3 280	3 280
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	2 210	2 220
Mitsubishi Heavy	569	568
Sony Corp.	4 600	4 650
Toyota Motors	1 860	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

● **BP contrôle 55,5 % du capital de Britoil.** – British Petroleum a annoncé qu'il contrôlait 55,5 % du capital de Britoil, société sur laquelle il a lancé une OPA de 2,55 milliards de livres (25 milliards de francs environ). Le premier groupe pétrolier britannique a, en effet, acheté 150 millions d'actions ordinaires de Britoil, soit 29,8 % du capital, et a reçu des acceptations pour 129 millions de titres supplémentaires, soit 25,7 % du total (y compris les 24 % que son ex-rival, la compagnie américaine ARCO, a accepté de lui céder). BP a déclaré inconditionnelle son offre, qui sera close le 12 février. Le gouvernement britannique, qui avait assuré qu'il s'opposerait à une prise de contrôle de Britoil – lequel possède un bon cinquième des réserves pétrolières de la mer du Nord, – a décidé de ne pas déférer l'OPA de BP à la commission des monopoles et fusions, mais il n'a toujours pas annoncé sa décision sur l'utilisation éventuelle de sa part spécifique (*« golden share »*) dans le capital de Britoil, afin de bloquer la prise de contrôle.

● **Texas Air : dans le rouge en 1987.** – Texas Air Corp., première compagnie aérienne américaine, a annoncé une perte nette consolidée de 466,1 millions de dollars (12,58 dollars par action), soit 2,610 milliards de francs en 1987, contre un bénéfice net de 72,7 millions en 1986 (407,12 millions de francs). Ce groupe, qui comprend notamment les compagnies Continental Airlines, Eastern Airlines et System One Corp., a accusé, pour le seul dernier trimestre, une perte de 265,6 millions de dollars (1,487 milliard de francs), contre un bénéfice de 21,7 millions de dollars au cours de la même période de 1986 (121,5 millions de francs). Les deux principales filiales de Texas Air, dont le chiffre d'affaires a presque doublé à 8,5 milliards (47,6 milliards de francs), contre 4,4 milliards (24,6 milliards de francs), en raison d'importantes acquisitions, ont été déficitaires l'an dernier.

● **Ciments français : progression de 26,8 % du chiffre d'affaires.** – Le groupe Ciments français a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 8,028 milliards de francs, contre 6,332 milliards de francs l'année précédente, soit une progression de 26,8 %, annonce le groupe. Cette progression du chiffre d'affaires est ramenée à 5,2 %, si l'on exclut la société canadienne Lake Ontario Cement, consolidée pour la première fois en 1987.

● **Degrémont : retour à une situation bénéficiaire en 1987.** – Le groupe Degrémont (ingénierie de l'eau, groupe Lyonnaise des eaux) devrait revenir en 1987 à une situation bénéficiaire et réaliser un résultat net social de l'ordre de 10 millions de francs, et un résultat consolidé *« un peu supérieur »*, selon un communiqué de la société. En 1986, Degrémont avait enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,48 milliard de francs et une perte nette de 85,2 millions de francs, par suite d'importantes charges exceptionnelles.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	154	160	Marlin Immobilier	277	272
Alain Manoukian	158	164 30	Metallurg. Minière	94	92
Arnault & Associés	368 20	375	Métrologie Internat.	242	276
Asystel	281	286	Métroservice	110	114 40
B.A.C.	424	430	M.M.B.M.	440	445
B. Demachy & Assoc.	335	340	Molex	221	202
B.I.C.M.	630	630	Navale-Delmas	411	428 d
B.I.P.	408	412	Olivetti-Logabax	141	147
Bolloré Technologies	700	720	Om. Gest.Fin.	266	278 d
Boiron	585	632	Petit Bateau	107	104
Câbles de Lyon	835	840	Petrofigaz	245	235
Calberson	562	572	Pier Import	151	157
Canal Plus	408	424 30	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100 40
Cardif	1061	1050	Razel	588	590
C.D.M.E.	900	900	St-Gobain Emballage	1060	1050
C. Equip. Elect.	304	304	St-Honoré Matignon	128	127 50
C.E.G.I.D.	449 80	496 20	S.C.G.P.M.	95 20	....
C.E.G.E.P.	128	130	Segin	214	223
C.E.P.-Communication	936	973	Sema-Metra	419	431
C.G.I. Informatique	508	526	S.E.P.	830	850
Ciments d'Origny	383	398 30	S.E.P.R.	930	980
C.N.I.M.	233 50	242 80 d	Sligos	812	830
Concept	209	210	S.M.T.Goupil	188	180 50
Conforama	400	416	Sodinforg	544	540
Dafsa	132	131 20	Sofibus	339 90	341
Dauphin O.T.A.	2450	2450	Supra	231 90	241 20
Devanlay	1036	1120	TF 1	186	183
Deville	694	705	Unilog	111 50	110 10
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	438	456 50
Éditions Belfond	90	93 60 d	Valeurs de France	297	301
Elect. S. Dassault	380	380			
Elysées Investiss.	18	18 50			
Expand	340	353 60			
Filipacchi	271	295 80 d			
Finacor	480	481			
Guintoli	583	586 d			
Guy Degrenne	540	....			
I.C.C.	215	216			
IDIA	150	150			
I.G.F.	90	93 60			
IN2	86 10	89 60 d			
Int. Metal Service	160	160			
La Commande Electro.	212	220			
Le gd livre du mois	186	172 60 d			
Loca Investissement	245	245			
Locamic	140	140			
Manutan	220	245			

Marché des options négociables le 5 février 1988

Nombre de contrats : 8 583

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	25,10	38	5,50	13
Lafarge-Coppée	1 200	28	75	140	–
Michelin	140	19	27	6	12
Midi	1 200	245	260	45	–
Paribas	280	11,50	–	18	28
Peugeot	920	25	67	120	135
Saint-Gobain	440	10	25	–	–
Thomson-CSF	120	19	25,50	3	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 février 1988

Nombre de contrats : 45 000

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,35	102,15	101,90
Précédent	102,65	101,40	101,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3,41	3,41	0,10	1,27

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ↑

Le dollar a enregistré une légère hausse, lundi 8 février, cotant 5,76 F, contre 5,7215 F à la clôture vendredi 5. La devise est très ferme sur des marchés relativement calmes.

FRANCFORT	5 fév.	8 fév.
Dollar (en DM)	1,6860	1,7040
TOKYO	**5 fév.**	**8 fév.**
Dollar (en yens)	128,55	129,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 fév.) .... 7 1/8-7 1/4 %

New-York (5 fév.) .... 6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	4 fév.	5 fév.
Valeurs françaises	94,2	
Valeurs étrangères	100,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 fév.	5 fév.
Indice général	267	270,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 fév.	5 fév.
Industrielles	1 923,57	1 910,48

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 fév.	5 fév.
Industrielles	1 410,9	1 387,1
Mines d'or	241,7	251
Fonds d'Etat	89,25	89,08

TOKYO

	6 fév.	8 fév.
Nikkei Dow Jones	23 791,19	23 771,60
Indice général	1 927,73	1 926,94

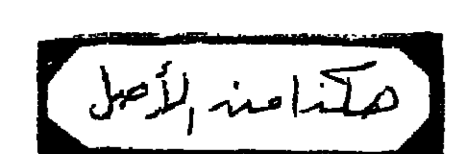
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

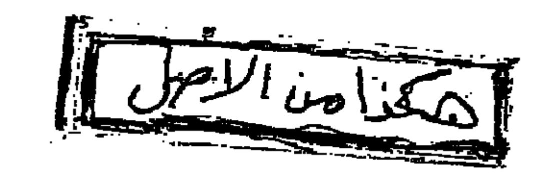
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,7510	5,7530	+ 25	+ 40	+ 50	+ 75	+ 290	+ 360
$ can.	4,5373	4,5424	– 55	– 26	– 96	– 55	– 146	– 45
Yen (100)	4,4461	4,4511	+ 116	+ 141	+ 229	+ 266	+ 809	+ 897
DM	3,3756	3,3782	+ 98	+ 117	+ 217	+ 242	+ 727	+ 790
Florin	3,0047	3,0073	+ 76	+ 90	+ 160	+ 182	+ 548	+ 597
FB (100)	16,0957	16,1239	+ 126	+ 203	+ 275	+ 403	+ 1 289	+ 1 614
FS	4,1196	4,1240	+ 205	+ 225	+ 420	+ 448	+ 1 185	+ 1 264
L (1 000)	4,5852	4,5905	– 126	– 78	– 251	– 195	– 616	– 510
£	10,0499	10,0591	– 146	– 109	– 339	– 278	– 880	– 731

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Florin	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 7/16	6 1/8	6 7/16	6 3/16	6 1/2
F.S.	0 5/8	1 1/8	0 3/4	1	1 3/16	1 5/16	1 15/16	2 1/16
L (1 000)	9 1/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	8 1/4	8 1/2	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16	9 1/2	9 5/8
F. franç.	6 7/8	7 3/8	7 7/16	7 9/16	7 9/16	7 11/16	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DU 5 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1586	1585	1599	+ 0 88
4000	C.N.E. 3%	3989	3980	3981	– 0 20
1023	B.N.P. T.P.	1028	1030	1030	+ 0 19
954	C.C.F. T.P.	985	990	990	+ 0 51
1030	Créd. Lyon. T.P.	1037	1050	1050	+ 1 25
1240	Renault T.P.	1225	1226	1226	+ 0 08
1543	Rhone-Poul. T.P.	1369	1370	1370	+ 0 07
1250	St-Gobain T.P.	1241	1242	1242	+ 0 08
1112	Thomson T.P.	1130	1131	1131	+ 0 09
280	Accor	313	326	323	+ 3 19
380	Agence Havas	468 60	469	469	+ 0 09
425	Air Liquide	441	441 80	441 90	+ 0 20
1800	Alcatel	1850	1890	1870	+ 1 08
1020	Als. Superm.	1115	1140	1140	+ 2 24
179	A.L.S.P.I.	170	170	169 50	– 0 29
190	Alsthom ★	220	225	222	+ 0 91
1560	Arjom. Prioux	1944	1944	1920	– 1 23
245	Aussedat-Rey	324	360	360	+ 11 11
670	Aux. Entrepr. ★	797	795	860	+ 7 90
620	Av. Dassault ★	674	715	710	+ 5 34
250	BAFIP	289	298	307	+ 6 23
280	Bail-Equipem. ★	270	274	275	+ 1 85
930	Bail Investiss.	892	910	910	+ 2 02
200	B.N.P. C.I.	218	215	215	– 1 38
320	Cie Bancaire ★	371	362 60	372	+ 0 27
235	Bazar H.-V.	281	281	288	+ 2 68
290	Béghin-Say ★	312	309	311 10	– 0 29
480	Berger (Me)	430	450	450	+ 4 65
450	Bic ★	499	481	497 90	– 0 22
655	B.I.S.	740	755	770	+ 4 05
1850	Bongrain S.A.	1895	1880	1880	– 0 79
760	Bouygues ★	755	758	770	+ 1 98
705	Ciments franç. ★	741	741	741	....
330	Club Méditer. ★	380	389	425	+ 11 84
154	Codetel ★	159 20	160 50	159 50	+ 0 19
300	Colimeg	296	298	300	+ 1 35
1600	Coles	1681	1700	1704	+ 1 37
178	Compt. Entrepr.	176	174	189	+ 7 39
490	Compt. Mod. ★	521	529	510	– 2 11
820	Créd. Foncier	855	895	885	+ 3 51
340	Crédit F. Imm.	343	340	341	– 0 58
94	C.C.F.	102	104	103 10	+ 1 08
465	Créd. Lyon. (CI)	485	480	490	– 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Crédit Nat. ★	672	665	675	+ 0 45
118	Crouzet ★	170	179	197	+ 15 88
1520	Damart S.A.	1439	1450	1448	+ 0 63
270	Darty ★	304	298	305 50	+ 0 49
230	Darty (DP)	238 50	231	238 90	+ 1 01
1040	De Dietrich	1278	1280	1330	+ 4 07
171	Dév. P.d.C. (Li)	172	178	178	+ 3 49
390	D.M.C.	500	509	518	+ 3 60
230	Drouot Assur.	253	249	250	– 1 19
1180	Docks France ★	1790	1790	1730	– 3 35
430	Dumez ★	457	458	472	+ 3 28
955	Eaux (Gén.)	990	986	972	– 1 82
845	Ecco ★	918	932	936	+ 1 96
580	Electrofinancière	548	540	542	– 1 09
230	Elf-Aquitaine	258	260 20	257	– 0 38
205	– (certific.)	227	225	224	– 1 32
400	Epeda-B-Faure	448	491	491	+ 9 60
1950	Essilor	2165	2179	2190	+ 1 15
1280	Essilor Int. (DP)	1360	1320	1390	+ 2 21
235	Esso S.A.F. ★	278	290	290	+ 4 32
1160	Eurafrance	1173	1190	1244	+ 6 05
720	Eurocom ★	870	880	870	....
2070	Euromarché	2410	2405	2535	+ 5 19
340	Europe n° 1 ★	349	360	365 40	+ 1 83
24	Eurotunnel ★	25 35	25 50	25 35	....
810	Exor ★	780	790	775	– 0 64
390	Facom	575	595	605	+ 5 22
835	Fichet-bauche	899	899	899	....
850	Ingénico	940	960	960	+ 2 13
2520	Inst. Mérieux	2470	2540	2470	....
630	Intertail ★	514	510	520	+ 1 17
620	Intertechnique	672	680	715	+ 6 40
660	J. Lefebvre	721	700	710	– 1 53
850	Lab. Bellon	930	960	970	+ 4 30
1020	Lafarge-Coppée	1078	1074	1072	– 0 56
1380	Lebon ★	1639	1590	1625	– 0 85
1900	Legrand ★	2022	2030	2100	+ 3 86
1570	Legrand (DP) ★	1700	1720	1751	+ 3
320	Leroy-Somer ★	410	405	444	+ 8 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
70	Raff. Dist. Total	64 90	....	....	....
1870	Redoute (La) ★	2020	2022	2090	+ 3 47
255	Rober françaises	255	285	265	+ 3 92
540	Roussel-Uclaf	553	575	575	+ 3 98
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3260	3280	3280	+ 0 61
145	Sade	149	145 50	145 50	– 2 35
1210	Sagem ★	1349	1345	1349	....
390	Saint-Gobain	406 50	408	408	+ 0 37
955	St-Louis	980	939	951	– 2 96
860	Salomon	910	910	910	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 10	6 227
9,80 % 78/93	101,20	5 596
10,80 % 79/94	103 70	4 574
13,25 % 80/90	104 80	8 978
13,80 % 81/89	105 30	0 830
16,20 % 82/90	113 80	1 062
16 % juin 82	115 50	10 579
14,60 % fév. 83	115 55	14
13,40 % déc. 83	118 80	1 721
12,20 % oct. 84	112 30	4 033
11 % fév. 85	111 65	10 548
10,26 % mars 86	105 60	9 279
ORT 12,75 % 83	1848	..
OAT 10 % 2000	104 80	6 967
OAT 9,90 % 1997	108 75	1 488
OAT 9,80 % 1996	103 95	0 187
Ch. France 3 %	147	..
CNB Bques janv. 82	101 97	0 992
CNB Paribas	102	0 992
CNB Suez	101 85	0 992

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	185	195 d
Cerabati	111	112
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	129	133 d
C.I.C. (Financ. de)	160	165
C.I. Maritime	650	650
Citram (B)	351	434
Clause	338	338
Cofradel (Ly)	900	930
Cogifi	345	339
Comiphos	270	278 70
Cie Industrielle	1820	1893
Comp. Lyon-Alem.	225	....
Concorde (La)	700	695
C.M.P.	10 40	11 30 d
Créd. Gén. Ind.	482	512 d
Cr. Universel (Cie)	542	540
Crédical	137	137
Darblay S.A.	381	381
Delalande S.A.	987	1006
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	714	714
Eaux Bass. Vichy	1170	789 o
Eaux Vittel	1712	1650
Economats Centre	200	214 30 d
Bénédictine	5700	5800
Bon-Marché	715	722
B.T.P.	128	127
Cafl	551	551
Cambodge	800	800
C.A.M.E.	87 40	89 80 d
Campenon Bern.	148 75	159 40 d
Carbone-Lorraine	408	402 50
C.E.G.Frig.	432	....
Centen. Blanzy	1150	1165

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loewe (Sté)	1100	....
Locie	825	820
Machines Bull	84	84
Magasins Uniprix	128	131 10
Magnant S.A.	100 60	107 70 d
Maritimes Part.	210	....
Métal Déployé	405	405
Mors	50	49 20
Navig. (Nat. de)	46	47 90
OPB Paribas	165	180 d
Optorg	183 40	180
Oréal (L') C.I.	1222	1200
Origny-Desvroise	763	818 d
Palais Nouveauté	360	405
Parfinance	140	140
Paribas-CIP	253 90	264 d
Paris France	143	143
Paris-Orléans	202	207
Partenhes	227	236 10
Patern. Risq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	285 10	273 70
Pechiney (cert. inv.)	184	184
Piles Wonder	805	805
Piper-Heidsieck	739	769 d
P.L.M.	76	77
Porcher	290	301 60 d
Promodès	728	728
Immob. Marseille	6280	6320
Immofice	433	438
Invest. (Sté Cent.)	2760	2780
Jaeger	83 20	84 90
Lafitte-Bail	415	425
Lambert Frères	150 80	156 80
Lille-Bonnières	375	390
Loca-Expansion	254 90	255
Locafinancière	332	327
Locatel	610	630

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sofical	840	....
Soffo	445	460
Soficomi	670	698 d
S.O.F.I.P. (M)	132	123 50 o
Sofragi	675	702 d
Souchon Autog.	313	....
Sovabel	555	557
S.P.I.	520	525
Suez (Fin. de)-CIP	170	175
Stami	765	765
Taittinger	1620	1621
Testut-Aequitas	270	270
Tour Eiffel	368	368
Ufiner S.M.D.	498	493
U.A.P.	236	236
U.T.A.	874	909
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1030	1040
Virgipix	920	950
Virax	80	85 70 d
Waterman S.A.	850	850
Brass. du Maroc	138	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	590	....
Akzo	262	....
Alcan Alum.	131	....
Algemeine Bank	108	....
American Brands	254	254
Am. Petrofina	330	358
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	120
Banco de Santander	284 90	285
Bco Pop Espanol	380 10	387
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	50020	50110

Hors-cote

SICAV (sélection) 5/2

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/2	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 714	5 712	5 500	5 900
ECU	6 970	6 976	....	....
Allemagne (100 DM)	337 400	337 750	327	348
Belgique (100 F)	16 137	16 147	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 380	300 730	290	310
Danemark (100 krd)	88 340	88 390	84	91
Norvège (100 k)	89 190	89 220	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 058	10 062	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 225	4 232	3 600	4 400
Italie (1 000 lires)	4 583	4 587	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 790	412 380	400	422
Suède (100 krs)	94 280	94 410	91	97
Autriche (100 sch)	48	48 080	46 600	49 500
Espagne (100 pes.)	5 015	5 091	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 134	4 137	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 494	4 495	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 434	4 442	4 300	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre)	81000	81600
Or fin (en lingot)	81400	82100
Pièce française (20 fr)	534	538
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	562	568
Pièce latine (20 fr)	470	479
Souverain	600	605
Pièce de 20 dollars	3090	3080
Pièce de 10 dollars	1502 50	1580
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3190
Pièce de 10 florins	486	491
Or Londres	437 60	444 15
Or Zurich	443 50	443 50
Or Hongkong	441 25	444 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La déclaration de candidature de M. Raymond Barre

« Nous devons faire de la France un pays solide, à haut niveau de salaires et d'emplois, à monnaie forte »

M. Raymond Barre a fait, lundi matin 8 février à Lyon, la déclaration suivante :

« Mes chers compatriotes,

» Depuis des années, je vous rencontre, je vous écoute, je dialogue avec vous. Un lien s'est créé entre nous.

» Dans trois mois vous choisirez votre nouveau président.

» Vous le ferez dans une période difficile. Vous voyez mal l'avenir, vous êtes dans le doute. Le chômage continue à frapper. Notre économie ne crée plus d'emplois. C'est un fait : pendant le septennat qui s'achève, la France a reculé par rapport à ses concurrents.

» Et pourtant, les forces du renouveau sont en nous. Notre jeunesse est dynamique et généreuse. Beaucoup d'entreprises, avec leurs cadres, leurs employés et leurs ouvriers s'ouvrent sur la compétition internationale.

» Nous sommes à la croisée des chemins. Si votre choix devait conduire au retour du système socialiste, dont vous ne pouvez oublier les erreurs ni les échecs, après le recul viendrait le déclin. Ne sous-estimez pas l'enjeu.

» Je ne me résigne pas, pour ma part, au déclin de mon pays. Il est temps de mettre fin aux faux-semblants. Il est temps de prendre un nouveau départ.

» C'est pourquoi j'ai décidé d'être candidat à la présidence de la République. A l'origine de ma décision, il y a avant tout la confiance que beaucoup d'entre vous me témoignent.

» Vous me connaissez. Comme tout le monde, j'ai mes qualités et mes défauts. Mais je ne suis pas un spécialiste de la virevolte. Je n'ai jamais fardé la réalité. J'ai toujours agi avec loyauté. Je suis un homme d'ouverture. Je n'ai pas l'esprit de parti. Je veux un Etat impartial au service de tous.

» Si vous m'accordez votre confiance, nous traiterons sérieusement les vraies questions dont dépendent notre avenir et celui de nos enfants : la vitalité de la famille, la qualité de l'éducation, le renouveau de la recherche et de la technologie, le poids des impôts, la garantie de la protection sociale, le drame humain de la pauvreté et de la solitude.

» Nous devons faire de la France un pays solide, à haut niveau de salaires et d'emplois, à monnaie forte.

» Ensemble, nous travaillerons à ce que notre vieux pays de liberté renforce sa cohésion par la solidarité et la justice ; qu'il retrouve le sens profond du civisme et du patriotisme. Ensemble, nous ferons de la France l'artisan d'une véritable union économique, monétaire et politique de l'Europe.

» A cet instant, je pense à toutes mes rencontres avec les Françaises et les Français de la métropole, de l'outre-mer et de l'étranger ; je pense à mon île natale, la Réunion ; je pense à cette ville d'où je vous parle, Lyon, qui m'a élu.

» M'adressant à chacune et à chacun d'entre vous, je vous dis : il est temps de faire confiance à la France et aux Français. Si vous le voulez, nous ferons ensemble une France forte et fraternelle. »

(Lire page 10, l'article de DANIEL CARTON.)

Un avion s'écrase près de Düsseldorf (RFA) : au moins treize morts

Un turbopropulseur de la compagnie NFD s'est écrasé, le 8 février, peu avant d'atterrir, à Düsseldorf. L'avion avait à son bord dix-neuf passagers et deux membres d'équipage. Selon un premier bilan, treize personnes seraient mortes et une autre grièvement blessée. Les causes de la catastrophe ne sont pas encore connues.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 février

En hausse : + 1,37 %

Les rumeurs d'OPA ont maintenu la Bourse de Paris en hausse, l'indicateur enregistrant une progression de 1,37 % ce 8 février. Parmi les plus fortes hausses : Crouzet (+ 8,1 %), Printemps (+ 6,9 %), Source Perrier (6,8 %), Luchaire (+ 6,1 %), Euromarché (+ 6 %), Club Méditerranée (+ 5,9 %), Leroy-Sommer (+ 5,6 %), Intertechnique (+ 5,6 %), Docks de France (+ 5,4 %), Bouygues (+ 5,3 %), Havas (+ 4,5 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	323	327	335
Agence Havas	468	472	479
Air Liquide (L')	441 90	443	449
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1880	1900	1920
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1050	1080	1110
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	820	855	840
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	543	571	590
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	365	385	380

IRAN

Des dissidents du Toudeh fondent un nouveau parti communiste

Des dissidents du Toudeh, le Parti communiste historique iranien, viennent de fonder à l'étranger un nouveau parti communiste, le Parti démocratique du peuple iranien (PDPI), selon un communiqué publié le samedi 6 février à Paris. Le congrès constitutif s'est tenu en janvier, hors d'Iran, et a rassemblé d'anciens militants du Toudeh.

Après le démantèlement du Toudeh par les autorités iraniennes en 1983, certains cadres du parti, dont des membres du comité central, s'étaient montrés de plus en plus critiques à l'encontre de la nouvelle direction mise en place à l'étranger, contestant notamment les leçons qu'elle tirait du passé et la stratégie qu'elle fixait pour l'avenir. La scission a été consommée en mai 1986, lors de la conférence nationale du Toudeh, au cours de laquelle les dissidents ont été expulsés du parti.

La représentation du Toudeh à Paris indique de son côté que soixante-dix prisonniers politiques, dont plusieurs de ses cadres, pourraient être exécutés très prochainement en Iran, les verdicts les condamnant à mort étant désormais exécutoires.

Le numéro du « Monde » daté 7-8 février 1988 a été tiré à 475 177 exemplaires

Le chef de la mission yougoslave à Vienne en 1947 confirme les accusations portées contre M. Waldheim

Au terme de cinq mois de travaux, la Commission internationale d'historiens chargée d'examiner le passé militaire de M. Kurt Waldheim devait remettre le lundi 8 février son rapport au gouvernement autrichien. Le président de la Commission, M. Hans Rudolf Kurz, a déclaré, dimanche, à la radio de Vienne que les conclusions de l'enquête seraient *« très critiques »*. Il a indiqué que le fameux télégramme, dont une copie a été publiée la semaine dernière par le magazine ouest-allemand *Der Spiegel*, et qui impliquerait M. Waldheim dans la déportation de plus de quatre mille prisonniers civils en Yougoslavie au cours de l'été 1942, n'a pas été *« nécessaire »* pour la rédaction du rapport, et qu'il était seulement *« évoqué »* dans le document final, qui compte 200 pages.

Les recherches des originaux du télégramme et d'autres documents à charge publiés ces derniers jours par la presse yougoslave étant restées jusqu'ici infructueuses, l'incertitude et la confusion régnaient à Vienne, lundi, à ce sujet. Selon l'historien suisse Hans Rudolf Kurz, *« il est clair que ces derniers développements vont entraîner une certaine dévalorisation du rapport »* de la Commission, *« qui pourrait éventuellement décider de poursuivre ses travaux »*.

BELGRADE
de notre correspondant

Si l'affaire Waldheim passionne l'opinion publique yougoslave, les officiels, en revanche, se sont montrés jusqu'ici très discrets. Leur silence est attribué par les observateurs non à une sympathie quelconque pour le président autrichien mais au désir de ne pas troubler les bonnes relations avec l'Autriche, partenaire économique important, pays où vivent cent mille travailleurs yougoslaves et dont les citoyens occupent la seconde place depuis des années sur la liste des touristes étrangers qui passent leurs vacances en Slovénie ou sur le littoral adriatique.

Néanmoins, l'ancien directeur du Musée militaire de Belgrade, M. Dusan Plenca, colonel en retraite, affirme avoir vu l'original du document publié la semaine dernière par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, en réalité un télégramme des autorités oustachis, qui révèle que le lieutenant Kurt Waldheim avait procédé à la déportation de la population civile en Yougoslavie occupée. M. Plenca a déclaré, au cours d'une émission spéciale de la télévision de Belgrade, dimanche 7 février, que le texte du *Spiegel* était authentique, mais il n'a pas pu présenter l'original, comme il l'avait annoncé. Pressé de questions, il a dit que l'original se trouvait chez les *« archivistes »* et que *« l'Etat et la société en étaient les propriétaires »*.

M. Plenca est soutenu dans cette affaire par M. Anton Kolendic, qui, en 1947 et en 1948, fut le chef de la mission yougoslave auprès des forces d'occupation alliées à Vienne. Celui-ci a déclaré à l'hebdomadaire belgradois *Nin* que la Yougoslavie avait déjà demandé en 1947 l'extradition du lieutenant Waldheim, qui était enregistré à l'époque comme criminel de guerre sur la liste A des Nations unies. Les requêtes yougoslaves ne furent cependant pas satisfaites et, avec le temps, le nom de Kurt Waldheim — qui quitta Vienne et aurait fait un séjour à Paris — tomba dans l'oubli. Cet oubli, il le doit, selon M. Kolendic, aux multiples formes de *« collaboration »* avec les services de renseignement, aussi bien de l'URSS, de la Grande-Bretagne que des Etats-Unis.

MM. Plenca et Kolendic disposent de nombreux documents qui confirment la présence de Kurt Waldheim à plusieurs endroits où les nazis et les oustachis de *« l'Etat indépendant croate »* avaient procédé au massacre de populations civiles, notamment dans la région de la Kosara, où l'on avait déploré soixante mille victimes, dont deux mille enfants au-dessous de cinq ans. Il est particulièrement significatif, selon M. Kolendic, que le président actuel de l'Autriche ait passé sous silence, dans ses souvenirs de guerre, son séjour en Yougoslavie. M. Kolendic a fait également état d'un entretien entre Tito et Kurt Waldheim en 1968, au cours duquel M. Waldheim avait exprimé son admiration pour les beautés naturelles de la Yougoslavie septentrionale. *« Mais nous avons d'autres régions encore, tout aussi belles »*, avait dit Tito, qui lui avait posé la question de savoir si c'était son premier séjour en Yougoslavie. *« Oui »*, avait répondu M. Waldheim.

La presse yougoslave publie également des photos présentant Kurt Waldheim en compagnie du chef de l'Etat croate, Pavelic, et des officiers allemands qui avaient commandé les expéditions punitives dans la Kosara. Elle rappelle que Pavelic, précisément à l'issue des opérations dans cette région, lui avait décerné l'une des plus hautes décorations croates. Il est impossible, écrit un commentateur, que Kurt Waldheim ne soit impliqué dans aucun des massacres durant lesquels il était présent.

PAUL YANKOVITCH.

L'OLP maintient son projet de « bateau pour la Palestine »

L'OLP a décidé de maintenir son projet d'affréter, à partir de la Grèce, un navire pour rapatrier symboliquement en Israël une centaine de Palestiniens bannis par les autorités israéliennes, en dépit du désistement d'une compagnie maltaise dont un bateau avait été loué à cette fin (*le Monde* daté 7-8 février). Le chef de la mission de l'OLP à Athènes, M. Fouad Al Bittar, a précisé, le dimanche 7 février, que le navire affrété — dont il n'a pas voulu donner le nom pas plus que celui de l'affréteur — quitterait le Pirée, le mercredi 10, avec à son bord plus de cent Palestiniens

Le bateau doit se rendre en premier lieu à Chypre, avant de croiser au large de Haïfa, sans toutefois quitter les eaux internationales, pour un voyage de deux ou trois semaines inspiré de l'odyssée de l'*Exodus*.

De son côté, le gouvernement israélien *« envisage sérieusement »* de faire partir un bateau transportant des familles de victimes de *« terroristes »* palestiniens pour l'envoyer au devant du navire transportant les Palestiniens bannis. *« Si l'OLP a l'intention de montrer au monde combien les Palestiniens sont malheureux, Israël peut aussi montrer les veuves et les orphelins victimes de la guerre et de l'OLP »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement israélien, M. Pazner. Celui-ci a invité les journalistes et personnalités qui seront à bord du bateau palestinien à également monter sur le navire israélien. Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, qui a accepté de parrainer le bateau de l'OLP, a indiqué qu'il était prêt à répondre à l'invitation israélienne. — *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Vaut le détour

C'est marrant, dès que je mets le nez dehors, deux fois sur trois, on me parle de vous. On me demande si vous m'écrivez beaucoup, comment vous réagissez à mes billets, ce qui vous intéresse, si c'est les élections et si vous n'en avez pas un peu marre de mon Mimi, de mon Jacquot et du petit père Barre ? Oui, peut-être encore assez. De toute façon, là, en ce moment, vous n'avez qu'un truc en tête, les waters.

Il y a, comme ça, de vastes courants d'idées qui agitent la France profonde, de brusques accès d'impatiente colère contre les machines à café récalcitrantes, les distributeurs de monnaie ou de tickets de parking qui refusent de cracher au bassinet, les crottes de chien que l'on tartine du pied droit, encore si c'était le gauche ça porterait bonheur, sur le pavé mouillé, et la fourrière et le sabot de Denver.

Et puis là, maintenant, il n'y en a plus que pour les toilettes. Depuis qu'un prof d'université s'est plaint dans nos colonnes des incommodes commodités de la fac de droit de Paris-I, vos lettres se font l'écho plaintif de longues et douloureuses quêtes sur des quais de gare bondés, dos voûté, traînant à bout de bras raidis de lourdes valises, genoux serrés sur un besoin pressant, à la recherche d'un de ces petits coins de paradis, naguère encore accessibles aux voyageurs, aujourd'hui interdits ou fermés à clé.

Dans le métro, je vous raconte pas. Faudrait citer toutes les stations de ce chemin de croix dont on peut mesurer à l'odeur, au détour de certains couloirs, l'insupportable calvaire. Tiens, à propos, un lecteur me signale, notez-le, des lieux d'aisance super-chouettes à Maubert-Mutualité. Entrée 2 F, tourniquet nickel, marbre et plastique blanc, eau courante, savon à pompe, eau chaude eau froide, séchoir électrique et dame pipi. Paraît que ça vaut le détour.

CLAUDE SARRAUTE.